

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

SEPTEMBRE, 1779.

TOME IX.

HUITIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

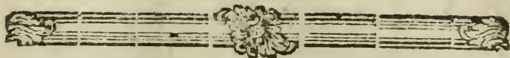
A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

HISTOIRE de l'église & des évêques-princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours ; par M. l'abbé GRANDIDIER, *prêtre, secrétaire & archiviste de l'évêché de Strasbourg, chanoine-brévetaire du chapitre royal de Haguenau, &c. Associé-correspondant de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris, membre de plusieurs autres académies, &c.* Tome II, depuis l'an 817, jusqu'à l'an 965. *In-4to.* de plus de 600 pag. A Strasbourg, de l'imprimerie de François Hevrault. Avec approbation & privilege du roi. 1778.

NOus avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, (*) qui nous a paru

(*) Au mois d'*août* 1777, page 114.

mériter l'attention des ſavans & l'accueil du public. Les éloges que différens journaliſtes ont donnés à l'auteur n'ont pu que l'encourager à fournir, avec ardeur, la carriere pénible dans laquelle il s'eſt engagé. Cependant l'*avant-propos*, placé à la tête de ce ſecond volume, annonce qu'il a trouvé des cenſeurs ; mais quel eſt le bon ouvrage qui n'en trouve pas ? L'auteur s'y juſtifie pleinement du reproche ſingulier qu'on lui a fait de manquer de reſpect pour le St. Siege.

» Notre reſpect pour le S. Siege, dit-il, » eſt pur & ſincere ; rien ne peut l'altérer. » Notre réflexion ſur les mariages divers & » ſucceſſifs de Charlemagne n'eſt pas contraire » à ſes déciſions. Nous regardons le divorce » comme un abus, qui donne les plus mor- » telles atteintes à l'indiſſolubilité d'une union » également ſacrée dans les principes de la re- » ligion, & dans les vues de la politique. « Ces paroles ont rapport à ce que l'auteur avoit dit qu'on voyoit à regret quatre reines avoir partagé ſucceſſivement le lit & le trône de Charlemagne, ſans parler de cinq concubines ; » mais il faut obſerver, ajoutoit-il, que le » concubinage.... étoit alors une union qui, » quoique moins ſolemnelle, étoit auſſi légiti- » me que ce qu'on appelle aujourd'hui en » France *Mariage de conſcience*, *&c.* «

Il avoit obſervé que le bréviaire romain, malgré différentes corrections qui en ont été faites, contient encore pluſieurs hiſtoires fauſſes ou douteuſes, des homélies apocryphes & des

antiennes peu décentes. Il eſt donc étonnant, concluoit-il, que l'égliſe de Strasbourg, qui avoit autrefois ſes bréviaires particuliers, n'en connoiſſe d'autre aujourd'hui que le romain. Cette réflexion, dit-il, avec raiſon, n'eſt ni nouvelle ni injurieuſe.

Nous ne trouvons pas plus de juſtice dans le reproche qu'on a fait à M. l'abbé Grandidier, d'avoir voulu faire la ſatyre de l'état monaſtique & religieux. Mais ce qui irrite ſans doute pluſieurs perſonnes, c'eſt qu'ayant porté un œil critique ſur quelques légendes, ſur des traditions, des miracles & des reliques, il en a montré la fauſſeté ou l'incertitude. C'eſt un malheur preſque inévitable, dont il doit ſe conſoler, ayant pris pour guides de pieux & ſavans hommes, (*) des papes même, & pour regle l'intérêt de la religion, de la vérité & de la ſaine morale.

Le jugement que le chef actuel de l'égliſe a porté de cet ouvrage, ſuffit pour mettre ſon auteur à l'abri de toute ſuſpicion de légéreté ou de licence. » Le ſouverain pontife, » dit M. le cardinal Conti, dans ſa lettre à » l'auteur, a principalement admiré, dans le » premier tome de votre hiſtoire de Stras- » bourg, outre la ſincere piété de l'auteur, » une ſaine & judicieuſe critique, beaucoup

(*) Les Fleuri, les Tillemont, les ſavans jéſuites d'Anvers, ſur-tout les PP. Henſchenius & Papebroch, & les traités immortels de Benoît XIV.

» d'érudition, l'importance du ſujet réunie à
» la beauté des penſées; enfin l'élégance du
» ſtyle avec lequel il eſt écrit. C'eſt le ju-
» gement qu'il en a porté dès les premie-
» res pages. Il a penſé que cet Ouvrage ſera
» auſſi utile à la religion & avantageux aux
» fideles, qu'il eſt glorieux & honorable pour
» ſon auteur. Car vous y dévoilez, Monſieur,
» ces traits de génie & de ſageſſe qui don-
» nent tout lieu d'eſpérer que vous conduirez
» votre entrepriſe à ſa fin, auſſi heureuſement
» & avec le même ſuccès que vous l'avez
» commencée «.

Ce ſecond volume contient deux diſſertations; le cinquieme & une partie du ſixieme livre de l'hiſtoire des pontifes de Strasbourg, une table chronologique, & un ample recueil des pieces juſtificatives.

Le plan que l'auteur s'eſt tracé eſt de diſcuter, au commencement de chaque volume, l'authenticité des pieces qui doivent ſervir de baſe à la portion d'hiſtoire que chacun d'eux renferme. C'eſt ce qu'il exécute dans des diſſertations préliminaires. La quatrieme diſſertation du premier volume avoit pour objet l'examen des faux titres; la cinquieme, placée à la tête de ce ſecond volume, roule ſur la même matiere. L'auteur y montre la fauſſeté de trois diplômes attribués à Louis-le-Débonnaire en faveur de l'abbaye d'Eberſmunſter, l'un de l'an 818, l'autre de 824, & le troiſieme de 829. La critique ne lui permet pas d'être plus favorable à un diplôme de Louis,

roi de Germanie, pour l'abbaye de S. Etienne de Strasbourg, du 12 ſeptembre 856. Ce diplôme a fait croire à pluſieurs écrivains que ce prince s'empara, cette année, de Straſbourg & de toute la province, & prit la qualité de roi d'Alſace : fait inconnu à tous les hiſtoriens du tems, & démenti même par les annales de Fulde. Pluſieurs diplômes antérieurs & poſtérieurs à l'année 856, prouvent que l'Alſace reſta toujours ſoumiſe à Lothaire, roi de Lorraine.

Trois diplômes en faveur de l'abbaye d'Eberſmunſter, l'un du roi Arnoul en 892; un autre de l'empereur Othon en 973, & un troiſieme du même empereur en 987, ne paroiſſent pas plus authentiques à M. l'abbé Grandidier, non plus que le diplôme de l'empereur Othon III, pour l'abbaye d'Altorff de l'an 999, quoique M. Schœpflin l'ait adopté. Cependant le ſceau de plomb ſuſpendu à ce diplôme eſt authentique, d'où l'auteur conclut qu'il a été détaché d'une piece véritable; fourberie dont il y a pluſieurs exemples, & dont parle le pape Innocent III.

La diſſertation ſixieme offre des *obſervations ſur l'état de Strasbourg, ſous le gouvernement de ſes évêques-comtes, & ſur les anciennes loix municipales de cette ville portées au dixieme ſiecle par l'évêque Erchambaud.* Elle avoit déja été publiée ſéparément ſous le titre de *Mémoire ſur l'état ancien de la ville de Strasbourg, &c*, & dédiée à l'académie royale des belles-lettres de Paris. Quoique Strasbourg fût une ville fran-

çoiſe bâtie par des françois, il fut permis aux habitans de vivre ſous la loi allemande. Quand elle ſe fut agrandie, il lui fallut de nouvelles loix, rédigées d'abord par Erchambaud, 42e. Evêque de Strasbourg, enſuite renouvellées & augmentées aux onzieme & treizieme ſiecles. Elles furent traduites en allemand en 1270, & ſuffirent juſqu'au tems que les habitans ſecouerent la domination épiſcopale; mais lorſqu'ils formerent une eſpece de république indépendante, le magiſtrat fit rédiger, en 1322, un nouveau code de loix par douze perſonnes du corps de la nobleſſe. Tous les cas n'avoient pas été prévus, & inſenſiblement les loix ſe multiplierent au point que le recueil des anciennes conſtitutions forme aujourd'hui plus de douze gros volumes qu'on ne conſulte guere plus que par curioſité.

On trouve dans les archives de l'évêché de Strasbourg à Saverne, un très-ancien regître en parchemin, intitulé, *Jura & leges Civitatis Argentinenſis*. Il eſt diviſé en trois parties rédigées en des tems différens. L'auteur ne donne pas ici le ſecond & le troiſieme codes qui n'ont point encore paru : il formeront, dit-il, le ſujet d'une nouvelle diſcuſſion. Le premier, dont il place l'origine au dixieme ſiecle, avoit été publié par Schilter, en 1698, mais ſur une copie ſi informe, ſi tronquée, & remplie de tant de fautes, qu'il étoit néceſſaire d'en donner une nouvelle édition. Le texte latin, plus pur & plus correct, eſt accompagné de la traduction allemande faite en

1270, & d'une traduction françoiſe de la main de l'auteur, qui y a joint des notes & des obſervations pour l'intelligence du texte. Tout cela eſt précédé du diplôme, par lequel l'empereur Othon II accorde & confirme, le 6 janvier 982, à Erchambaud, évêque de Strasbourg, & à ſes ſucceſſeurs, la comitive ou le comté de la ville épiſcopale. MM. Obrecht & Lunig avoient déja publié cette piece, mais très peu correcte. Le premier, tout ſavant & vertueux qu'il étoit, y a ſupprimé des expreſſions, parce qu'elles ne s'accordoient pas avec ſon ſyſtême, que la ville de Strasbourg n'a jamais été dépendante de ſon évêque. Les notes ſont très-utiles pour l'intelligence de vieux termes, aſſez fréquens dans cette piece. Ceux qui s'appliquent à la comparaiſon des monnoies, y verront que la livre numéraire de Strasbourg, appellée *pfund-pfenning*, (*livre denier*) a toujours été quatre fois plus forte que celle de France, ou qu'elle équivaut à quatre livres tournois; que le marc d'argent, dans l'évêché de Strasbourg, valoit, en 1340, deux livres dix-huit ſchelings; & en 1350, deux livres, ſept ſchelings & cinq pfennings. Le *ſchelling* ou ſol, eſt la 20e. partie de la livre numéraire, & vaut douze *pfennings* ou deniers. L'évêque de Strasbourg eſt un des premiers de la monarchie françoiſe qui aient joui du droit de faire battre monnoie. Une charte attribuée au roi Dagobert, pourroit faire croire que l'abbaye de Weiſſembourg l'avoit eu dès le ſeptieme ſiecle, ſi elle n'étoit pas viſiblement

fausse, comme l'a prouvé M. Bünau dans sa dissertation *de Jure circa rem monetariam in Germania.* Leipsick, 1747. On cite aussi, pour le même droit, en faveur de Aldric, évêque du Mans, un diplôme du même prince; piece qui est au moins très-suspecte. *Voy. Dom Liron, singularités histor. Tom. I.* L'évêché de Strasbourg jouissoit dès le regne de Charlemagne, de ce privilege, qui lui fut renouvellé par Louis de Germanie, dans un diplôme du 12 juin 873, & confirmé dans la suite par plusieurs souverains.

Le diplôme, par lequel Maximilien I accorda le 9 janvier 1508, à la ville de Strasbourg, la liberté de battre à son coin, de la monnoie d'or, anéantit presqu'entiérement l'ancien droit des évêques dans cette ville. » Ils continuerent cependant de faire battre monnoie » dans le district de l'évêché, jusqu'à l'union » de l'Alsace à la couronne de France, & ils » exercent encore aujourd'hui ce droit dans » leur territoire situé en Empire. «

La fleur de lys fut la premiere empreinte particuliere des monnoies de Strasbourg. Brouillés avec leurs évêques, les Strasbourgeois prétendirent, en 1262, que ce lys étoit un témoignage des bontés des anciens rois de France envers leur ville : ce fut Clovis, selon les uns, & suivant les autres, le roi Dagobert, qui accorda le lys à Strasbourg. Mais on ne voit point qu'avant le regne de Philippe-Auguste, les François aient placé la fleur de lys sur leurs étendarts, sur leurs armes ni sur

leurs armoiries. Louis VII, ſon pere, l'adopta pour ſon ſymbole, & fut le premier qui la fit graver ſur ſes monnoies; depuis elle parut ſur les armoiries & ſur les drapeaux, au lieu qu'elle ne ſe fit voir à Strasbourg que ſur les monnoies. D'ailleurs, le lys de France eſt jaune, celui de Strasbourg eſt blanc. MM. Schœpflin & l'abbé d'Expilly tirent l'origine de ce dernier de la conceſſion des évêques. Ceux-ci, dit M. l'abbé Grandidier, marquoient leur monnoie de deux croſſes ſurmontées d'une mître; en communiquant leur droit à la ville, ils l'obligerent de conſerver la même empreinte, qui, à cauſe de quelque reſſemblance avec le lys, prit enfin la forme de cette fleur. La même choſe arriva à Bâle lorſqu'elle obtint de ſon évêque le droit de monnoie, avec cette différence que la couleur de la croſſe d'abord rouge, fut dans la ſuite changée en noire. Strasbourg doit pareillement ſes armoiries à ſes évêques: par alluſion au mot allemand, *Strasbourg*, qui ſignifie *route*, & au latin *Argentina*, ils prirent durant les croiſades, pour armes diſtinctives, une bande d'argent dans un champ de geules, qui ſont encore celles de l'évêché de Strasbourg. La ville les adopta dans la ſuite, en les diſtinguant ſimplement par le changement réciproque des couleurs.

Le code des loix municipales d'Erchambaud, dont nous avons deja parlé, prouve l'autorité que les évêques de Strasbourg avoient alors ſur cette ville. On y voit qu'ils nommoient les grands officiers qui rendoient la juſtice en leur

nom, & qui prononcoient ſur les affaires civiles & criminelles. Il eſt vrai que l'avoué épiſcopal tenoit de l'empereur le droit de glaive, autrement appellé *Ban*, parce que, eſt-il dit dans le texte : *Illam poteſtatem quæ ſpectat ad ſanguinis effuſionem, ſuſpendendorum, decollandorum, truncandorum & hujuſmodi pro qualitate delictorum, eccleſiaſtica perſona nec habere nec dare poteſt.* Les loix d'Erchambaud ſont au nombre de cent dix-huit. Les fonctions des grands-officiers y ſont preſcrites ; on y voit des réglemens pour les corps de métiers, & les redevances auxquelles ils étoient aſſujettis envers l'évêque, ſoit dans la ville, ſoit lorſqu'il alloit vers l'empereur ou à la guerre. Chacun fourniſſoit les différens uſtenſils qui concernoient ſa profeſſion. Les maréchaux ferrans étoient obligés de donner juſqu'aux fers & aux cloux pour les chevaux ; chacun deux, quand l'évêque alloit à la cour de l'empereur ; & quatre, quand il partoit pour quelque expédition militaire : *Fabrorum jus eſt quando epiſcopus ierit in expeditionem imperatoris, quod quilibet faber dabit equorum ferramenta quatuor cum clavis ſuis ... Si ierit epiſcopus ad curiam, quilibet dabit duo ferramenta cum clavis ſuis ...* La ſervitude des cabaretiers étoit plus humiliante : ils étoient obligés de nettoyer, tous les lundis, les commodités de l'évêque : *Cauponum jus eſt, ſingulis diebus lunæ, purgare neceſſarium epiſcopi ...* Les devoirs du geolier & du bourreau ſont fort détaillés. Le geolier étoit comptable de ſon priſonnier, & ſubiſſoit, quand il le laiſſoit échap-

per, la peine que ce dernier avoit méritée. C'étoit à lui à conduire au gibet ceux qui avoient été condamnés à être pendus, à leur bander les yeux, à dreſſer la potence, à y mettre l'échelle, & à y conduire le criminel. Alors le bourreau, nommé *vicarius advocati*, devoit s'en ſaiſir, lui mettre la corde au col, & le pendre. C'étoit encore au geolier, quand quelqu'un avoit été condamné à perdre la main, à tenir la hache; le bourreau n'avoit, pour couper le poing, qu'à frapper ſur cette hache avec un maillet de bois. Un réglement bien ſage, étoit celui par lequel tout ſujet de l'évêché ne devoit aucun droit pour les ouvrages de ſes mains, ou les denrées de ſon cru qu'il vendoit dans la ville.

On trouve dans les notes qui accompagnent cette diſſertation, des particularités intéreſſantes ſur divers points d'hiſtoire. L'auteur releve, par exemple, l'erreur ridicule de M. Boucher d'Argis, (inſérée dans le tome VI de l'*Encyclopédie*) ſur les deux exécuteurs Allemand & François, de la haute-juſtice à Strasbourg, dont l'un, dit M. d'Argis, eſt fort conſidéré, & l'autre n'y eſt pas mieux accueilli que dans les autres villes de France. » Chez les Strasbourgeois, ainſi qu'en France, dit M. Grandidier, le bourreau n'a jamais été une perſonne conſidérée. «

M. l'abbé Grandidier reprend le fil de ſon hiſtoire, & commence ſon cinquieme livre qui comprend l'épiſcopat de neuf évêques de Strasbourg, & le récit des principaux événemens

de la monarchie françoiſe, arrivés de leur tems ; par le portrait de Louis-le-Débonnaire, ſucceſſeur de Charlemagne. Adaloche, trente-deuxieme évêque de Strasbourg, occupoit le ſiege de cette égliſe, lorſque ce prince, que ſes enfans rendirent ſi malheureux, aſſocia à l'Empire ſon fils aîné Lothaire, & donna le titre de roi & des états à Pepin & à Louis, ſes deux autres fils. Adaloche avoit la confiance de l'empereur. Il aſſiſta, à Thionville, au mariage de Lothaire avec Ermengarde, & mourut peu après. On lui doit la reconſtruction & la dotation du monaſtere de Saint-Thomas qu'il ſéculariſa ; il en fit un chapitre dont les revenus ſervent aujourd'hui à entretenir les profeſſeurs de l'univerſité.

Bernald ſuccéda à Adaloche, & ſe rendit recommandable par ſa piété, l'amour de ſes devoirs, & ſur-tout par ſon attachement pour Louis-le-Débonnaire, à qui il reſta fidele, lorſque ſes enfans le traitoient cruellement ; il refuſa de ſe trouver avec les autres évêques aux conciles de Compiegne & de Soiſſons, & on voit que Bernald ne doit pas être compté dans le nombre de ces évêques entreprenans qui oſerent dépoſer l'empereur. Dans une aſſemblée, tenue à Attigni, l'an 822, il fut un des commiſſaires nommés pour faire la viſite de cette partie de la Rhétie, qu'on appelle aujourd'hui le pays des Griſons. Il fut auſſi un des ambaſſadeurs que l'empereur envoya à Rome, pour ſolliciter en faveur de la miſſion de Danemarck : ſes ſoins réuſſirent auprès du pape Grégoire

IV, qui accorda tout ce que l'empereur avoit demandé.

Une lettre *formée* qu'il reçut vers l'an 832, fournit à M. l'abbé Grandidier l'occasion d'expliquer la nature de ces sortes de lettres, que les Grecs appelloient *canoniques*, & les latins *formées*, à cause de l'image ou forme de l'anneau qui y étoit empreinte. Ces lettres sont intéressantes, en ce qu'elles font voir ce qu'on observoit alors pour empêcher les falsifications. Les évêques prenoient de grandes précautions, pour qu'on ne pût les contrefaire : ils écrivoient au haut de la lettre les premiers caracteres grecs du nom des trois personnes de la Trinité & de celui de saint Pierre, pour marquer qu'ils étoient en communion avec le saint Siege. Ces quatre lettres initiales étoient censées numérales, comme elles le sont en grec, & toutes ensemble formoient le nombre 660. Ce nombre étoit général, & se trouvoit toujours le même dans toutes les lettres. Mais, outre ce nombre commun, il y en avoit un particulier, qui ne se rencontroit jamais le même : celui-ci se prenoit de la valeur des premiers lettres des noms de la personne qui écrivoit, de celle à qui la lettre étoit adressée, de celle en faveur de qui l'on écrivoit, & de la ville où la lettre étoit écrite. Ces premieres lettres se marquoient par autant de caracteres grecs, auxquels on ajoutoit l'indiction courante, que l'on comparoit avec la valeur des lettres grecques. Toutes ces lettres, prises ensemble, formoient un certain nombre qui étoit exprimé à la fin de la lettre *for-*

mée, ſignée de l'évêque, & marquée de ſon ſceau.

Après la mort de Bernald, Ratald occupa le ſiege de Strasbourg. Ce fut dans ce tems que Louis & Charles-le-Chauve ſe réunirent en Alſace, & firent alliance contre Lothaire. Pendant le ſéjour que firent ces deux princes à Strasbourg, on vit un des premiers eſſais de ces fêtes militaires auxquelles on a donné par la ſuite le nom de tournois. On vit auſſi paroître une prophéteſſe Allemande, qui annonçoit la fin du monde, & qui fut condamnée, par le concile de Conſtance, à être fouettée publiquement.

L'auteur parle ici du concile de Mayence tenu l'an 847, dont il rapporte les divers réglemens. Les évêques qui s'y trouverent, en envoyerent les canons à Louis-le-Germanique, & lui marquerent qu'ils avoient ordonné qu'on diroit pour lui & ſa famille trois mille cinq cens meſſes, & qu'on réciteroit mille ſept cens pſeautiers.

Ratald fut un des évêques qui prirent le plus de part à la perſécution qu'éprouva Theutberge, femme de Lothaire. Ce prince éperdument amoureux de Waldrade, qui avoit l'ambition de devenir reine, après avoir été long-tems concubine, ſur de fauſſes accuſations & les déciſions de pluſieurs conciles, répudia Theutberge, quoiqu'elle eût prouvé ſon innocence par les épreuves uſitées alors, & dont nous allons avoir occaſion de parler à l'inſtant.

M. l'abbé Grandidier ne néglige rien de ce qui peut faire connoître le ſiecle dont il parle,

les mœurs de l'Alsace, & la discipline de l'église. La présence de Ratald au concile tenu à Vorms en 868, lui sert d'occasion pour citer les canons de ce concile, qui méritent le plus d'être connus. Nous avons remarqué le neuvieme qui *prescrit le célibat à tous ceux qui sont dans les ordres sacrés ;* le quinzieme ordonne *que quand un vol a été commis dans un monastere, & qu'on n'en sait point l'auteur, l'abbé dise ou fasse dire une messe, à la fin de laquelle tous les moines communieront, afin de reconnoître le voleur par l'épreuve du corps de notre-Seigneur.* Dans une note, M. l'abbé Grandidier cite des exemples qui prouvent que ces épreuves, par l'eucharistie, étoient autrefois en usage dans l'église. (*) Le quarante-troisieme porte la privation de biens & l'excommunication contre ceux

(*) Grégoire de Tours ayant été accusé d'avoir calomnié la reine Frédegonde, fut obligé de célébrer la messe au concile de Braine, & de jurer qu'il étoit innocent. Le pape Grégoire VII eut recours au même moyen pour se justifier du reproche qu'on lui faisoit, d'être monté par la simonie sur le siege apostolique. On donnoit aussi à ceux qui étoient accusés de vol, un morceau de pain d'orge & un morceau de fromage de brebis, sur lesquels on avoit dit la messe; & lorsque les accusés ne pouvoient avaler ces morceaux, ce qui, selon toute apparence, arrivoit rarement, ils étoient censés coupables. M. du Cange remarque que cette façon de parler, *que ce morceau de pain me puisse étrangler,* vient de ces sortes d'épreuves par le pain, nommées *Corsned* par les Anglois.

qui passeront du côté des ennemis de l'état. Le soixante-neuvieme défend *d'ordonner diacre, & d'admettre les vierges à la profession, avant l'âge de vingt-cinq ans.* Le quatre-vingtieme permet d'administrer les sacremens de pénitence & l'eucharistie à ceux qui sont condamnés au dernier supplice.

Pendant l'épiscopat de Reginhard, successeur de Ratald, on vit se renouveller, en 887, à Kircheim, les scandales que Lothaire avoit donnés, quelques années auparavant, dans cette province. Les ennemis de Liutward, évêque de Verceil, homme d'un rare mérite, & digne en tout de la confiance de Charles-le-Gros, l'accuserent d'un commerce honteux avec la reine Richarde. Ce prince trop crédule chassa Liutward, & fit paroître Richarde devant une assemblée générale des évêques & des grands du royaume. Là il déclara qu'il avoit vécu avec la princesse dans une continence perpétuelle, & que, sur ce dont on l'accusoit, il ne pouvoit se dispenser de la répudier. Richarde protesta de son innocence, & offrit de la prouver ainsi que sa virginité, par les épreuves usitées alors. On les appelloit *Jugemens de Dieu.* Il y en avoit de plusieurs sortes. On verra avec plaisir ce qu'en dit M. l'abbé Grandidier.

» L'épreuve de l'eau bouillante imitée des » payens, chez qui elle étoit en usage, se » faisoit ainsi chez les chrétiens : l'accusé, » après avoir jeûné trois jours au pain & à » l'eau, entendoit la messe, y communioit,

» & avant de recevoir l'euchariſtie, atteſtoit
» par ſerment ſon innocence. Il étoit conduit
» alors à l'endroit de l'égliſe, deſtiné à faire
» l'épreuve; on lui jettoit de l'eau bénite, il
» en buvoit, & les prêtres, pendant cette
» opération, récitoient les prieres qui étoient
» d'uſage. Enfin, on faiſoit plonger le bras
» nud de l'accuſé dans une cuve d'eau bouil-
» lante. Il falloit prendre au fond de la cuve,
» un anneau béni. Le juge, en préſence des
» prêtres & du peuple, enfermoit le bras du
» patient dans un ſac, qu'il ſcelloit de ſon ca-
» chet, & ſi trois jours après il ne paroiſſoit
» ſur le bras aucune marque de brûlure, l'in-
» nocence étoit reconnue...... Cette épreuve
» n'étoit qu'un artifice propre à confondre le
» vrai & le faux.... Qui empêchoit dans une
» pareille épreuve, de faire une cuve à dou-
» ble fond? alors l'air échauffé pouvoit par
» des tuyaux ſoulever l'eau à peine tiede, &
» la faire paroître bouillante aux yeux d'une
» multitude peu éclairée qui voit toujours les
» choſes comme elle les deſire; d'ailleurs les
» juges pouvoient plier à leur volonté ces
» étranges loix, puiſqu'ils étoient les maîtres
» de décider ſi la cicatrice étoit aſſez grande
» pour conſtater le crime..... On ſe juſtifioit
» encore par le duel, ou par ſoi-même, ou
» par un champion en champ clos.... Une
» autre épreuve étoit celle du fer chaud que
» l'on faiſoit plus ou moins rougir, ſelon la
» force des préſomptions. Il étoit béni & gardé
» ſoigneuſement dans des égliſes privilégiées

» qui en retiroient quelque profit; car toutes
» n'avoient pas ce droit auſſi utile qu'hono-
» rable. Ce fer étoit un gantelet dans lequel on
» inſéroit la main, ou une barre rougie que
» l'accuſé ſoulevoit deux ou trois fois, on
» enveloppoit enſuite ſa main dans un ſac, ſur
» lequel on appoſoit des ſceaux qu'on levoit
» trois jours après. S'il n'y paroiſſoit aucune
» brûlure, il étoit renvoyé abſous; s'il y de-
» meuroit quelque trace de la vivacité du feu,
» il étoit cenſé coupable. On étoit perſuadé que
» Dieu eût fait un miracle plutôt que de per-
» mettre que l'innocence ſuccombât...... Cette
» prévention ſuperſtitieuſe fut ſi forte, que ce
» fut là un des grands obſtacles qu'il fallut
» ſurmonter pour abolir des uſages ſi peu rai-
» ſonnables......... Ces épreuves ont été en uſage
» dans preſque toute l'Europe, & ordonnées par
» les loix des rois & des empereurs, & par quel-
» ques conciles; mais il eſt conſtant qu'elles n'ont
» jamais été approuvées par l'égliſe en général.
» Bien loin d'y reconnoître le doigt de Dieu, elle
» les a toujours regardées comme étant favora-
» bles au menſonge. " A l'occaſion de ces épreu-
ves, M. l'abbé Grandidier cite une loi de
Moïſe, qui ſe trouve au livre des Nombres,
par laquelle les femmes accuſées ou ſoupçon-
nées d'adultere, étoient ſoumiſes aux eaux
ameres de la jalouſie. Elles buvoient en pré-
ſence des prêtres, d'une eau dans laquelle on
jettoit un peu de cendre conſacrée, cette eau
faiſoit enfler & mourir ſur le champ les cou-
pables. Les épreuves de l'eau bouillante & du

fer chaud, ſont encore en uſage dans l'iſle de Ceylan & au Thibet.

Richarde ſubit-elle, ou ne ſubit-elle pas les épreuves? C'eſt ce qu'on ne peut aſſurer, tant les hiſtoriens different entr'eux ſur ce point. Il en eſt un qui aſſure que Richarde marcha nuds pieds ſur des charbons ardens, ayant ſur le corps une chemiſe enduite de cire à laquelle on mit le feu de quatre côtés; que les flammes ne firent aucun mal à la ſainte, & que toute l'aſſemblée reconnut ſon innocence. Un autre affirme que la chemiſe cirée fut conſumée, ſans que Richarde fût le moins du monde endommagée, *& in medio ignis non æſtuata, nec incendio cute obſuſcata, nec pilo minuta.* L'abbaye d'Etival conſerve cependant dans une chaſſe, cette chemiſe cirée qui ſervit à Richarde. Cette princeſſe, quoiqu'innocente, fut répudiée par l'empereur. Elle ſe retira dans l'abbaye d'Adlau. On célebre ſa fête dans le dioceſe de Strasbourg. Sa tête eſt conſervée précieuſement à l'abbaye d'Etival, dans une chaſſe d'argent ornée de pierreries; ſes autres reliques ſont dans l'abbaye d'Adlau, où elle avoit vécu avec la plus grande édification, & qu'elle avoit réformée & richement dotée.

Baldram ſuccéda à Reginhard, dans le ſiege de Strasbourg. Il aſſiſta au concile de Mayence en 888. Il ſe trouva auſſi au concile de Tribur, entre Mayence & Worms. Parmi les canons de ce concile, rapportés par M. l'abbé Grandidier, nous citerons les ſuivans. Le ſeizieme & le dix-ſeptieme réiterent, ſelon les

ſtatuts des SS. PP., *les défenſes de rien exiger pour la ſépulture*, & *d'enterrer les laïques dans les égliſes ;* cet honneur eſt réſervé aux prêtres & à ceux qui s'en ſeront rendus dignes par la ſainteté de leur vie. Le dix-huitieme défend de conſacrer dans des calices ou des patenes de bois. Le vingt-deuxieme ordonne l'*épreuve du fer chaud* dans les cauſes criminelles dont on n'aura point de preuves.

Otbert, trente-ſeptieme évêque de Strasbourg, ouvre le ſixieme livre de cette hiſtoire. » On doit révérer dans cet évêque, dit » M. l'abbé Grandidier, des intentions pures, » des mœurs innocentes, un amour vif pour » le bien de ſon égliſe, & un attachement in» violable à tous les devoirs de l'épiſcopat; » mais on ne peut s'empêcher de lui deſirer » un eſprit plus doux, plus flexible, & un » zele plus capable de ménagemens. Il vécut » & mourut comme un ſaint; mais les ſaints » ne ſont pas toujours exempts des foibleſſes » de l'humanité. " Otbert fut victime de la chaleur avec laquelle il s'oppoſa aux entrepriſes des Strasbourgeois contre ſon autorité. » Il crut devoir ſoutenir ſes droits contre une » populace mutinée, qui crioit à la liberté ou » plutôt à l'anarchie. Il ſortit de la ville, n'o» ſant y reſter, parce qu'il préſageoit qu'on » n'y reſpecteroit pas ſon caractere. Mais en » ſortant il mit la ville en interdit. Déja on » faiſoit un uſage peu diſcret de ces armes » ſpirituelles, deſtinées dans les premiers ſie» cles pour intimider les grands coupables.

» C'eſt ainſi qu'on accoutuma peu-à-peu les » peuples à les moins redouter. On vit alors » ce qu'on a toujours vu depuis en pareilles » circonſtances : l'interdit échauffa les eſprits ; » les ſéditieux, ſans écouter la voix de leurs » magiſtrats, pourſuivirent Otbert, & le for- » cerent d'aller ſe renfermer dans le château » fort de Ratbourg. Cette retraite n'appaiſa » pas les plus mutins ; ils conclurent qu'il fal- » loit prendre des meſures pour terminer tout » par la mort d'Otbert. Ce projet gagna en » peu de tems : quelques ſcélérats ſe détache- » rent & employerent la ruſe pour ſe gliſſer » dans la fortereſſe où l'évêque ſe croyoit en » ſûreté. Otbert tranquille ſe préſenta à ſes aſ- » ſaſſins, en leur découvrant ſon ſein. Mais » rien n'arrêta leur attentat, ils tremperent » leurs mains dans ſon ſang, & le ſaint évê- » que tomba ſous leur glaive parricide. Son » dernier ſoupir fut de prier pour ſes meur- » triers. «

La barbare juriſprudence des *compoſitions*, qui permettoit alors de racheter les crimes à prix d'argent, empêcha que les aſſaſſins de ce prélat ne fuſſent punis de mort. Ils payerent neuf cens ſols d'or, c'eſt-à-dire, environ quatorze mille quatre cens livres de notre monnoie, ſomme à laquelle avoit été fixée, par les loix de Charlemagne, l'évaluation de la vie d'un évêque. Par le troiſieme chapitre de la loi des Bavarois, publiée par Dagobert, on voit que le meurtrier d'un évêque étoit obligé de racheter ſon crime avec autant d'or qu'en pouvoit

peſer une tunique de plomb, conforme à la taille du coupable, & d'une épaiſſeur déterminée.

Après Otbert, Godefroy, parent de Charles-le-Simple, occupa, deux mois ſeulement, le ſiege de Strasbourg. Richewin lui ſuccéda. Il étoit fils de Regnier, le premier des ducs bénéficiaires de Lorraine. Sous ſon pontificat, l'Alſace & la Lorraine furent dévaſtées par les guerres que ſe firent, pour la poſſeſſion de ce royaume, Conrad, roi de Germanie, & Charles-le-Simple. La paix que ſembloit promettre la ceſſion que ce dernier fit de la Lorraine à Henri, roi de Germanie, qui avoit ſuccédé à Conrard, ne fut pas de longue durée. Charles ayant été dépoſé, Robert, & enſuite Raoult, duc de Bourgogne, furent élus à ſa place. Les ſeigneurs Lorrains ſe déclarerent pour Raoult. Mais ſa hauteur les ayant indiſpoſés, ils ſe ſoumirent à Henry. Ainſi, dit M. l'abbé Grandidier, après bien des révolutions, la Lorraine, l'Alſace & l'évêché de Strasbourg furent détachés de la couronne de France, pour être ſoumis en 925 à la domination des rois de Germanie.

Ces provinces reſpiroient à peine, lorſque les Hongrois vinrent les déſoler de nouveau. Voici le portrait que nous fait de ce peuple M. l'abbé Grandidier, d'après les hiſtoriens du tems. » Ces ſauvages étoient également redoutables par leur courage & par leur féocité, ennemis de toutes les loix, de la juſtice & de l'humanité, combattant en fuyant, lançant un dard & tirant une fleche avec une

» une adresse merveilleuse, n'ayant sur la tête
» qu'un toupet de cheveux, ils ressembloient
» plutôt à des ours & à des tigres qu'à des
» hommes. Leur visage étoit affreux : ils se
» nourrissoient de chair crue, buvoient du
» sang pour s'accoutumer au carnage, & man-
» geoient le cœur tout palpitant de leurs pri-
» sonniers. «

Ruthard remplaca Richewin dans l'église de Strasbourg; il montra, ainsi que son peuple, son attachement pour le sang de Charlemagne, dans les troubles qu'excita la possession de la Lorraine entre Othon & Louis d'Outremer. Aussi Othon ayant recouvré ce royaume, exila cet évêque à Corbie. Il fut rappellé peu après dans son diocese qu'il gouverna paisiblement. Il fit bâtir près de Strasbourg, l'église paroissiale de Sainte-Aurélie.

Uthon succéda à Ruthard. Il assista au concile d'Ausbourg, & accompagna Othon dans son voyage d'Italie; il se trouva au couronnement de cet empereur, par le pape Jean XII, dans l'église du Vatican. De retour dans son diocese, il s'occupa à en bannir les désordres.
» Il comprit que les progrès de la discipline
» ecclésiastique sont ordinairement le produit
» des lumieres, & que le rétablissement des
» écoles épiscopales & monastiques étoit l'uni-
» que moyen de ramener les clercs à la sévérité
» des anciennes mœurs. Il tenta cette voie,
il multiplia les écoles dans l'enceinte de son diocese, & son église cessa de rougir de la corruption de ses ministres. Cette réforme,

» en diſſipant l'ignorance du clergé, influa ſur
» les laïques, dont la plupart avoient méconnu
» juſqu'alors les plaiſirs vertueux de l'eſprit &
» du cœur. Le commerce des livres adoucit
» leurs mœurs, & devint une reſſource infail-
» lible contre les ennuis de l'inaction; & mal-
» gré la barbarie du ſiecle, on fut contraint
» d'avouer que la vertu tient aux lumieres,
» & que des prêtres ignorans ſont preſque
» toujours des hommes corrompus. Uthon fut
» le premier qui forma dans ſa cathédrale
» une bibliotheque. « Quelque long que ſoit
déja cet extrait, nous ne pouvons priver
nos lecteurs de ce que M. l'abbé Grandidier
dit ſur les bibliotheques d'alors. » Elles n'étoient
» pas de ces aſſemblages de volumes ramaſſés
» quelquefois par goût, ſouvent par oſtenta-
» tion... L'imprimerie, qui doit ſon origine
» à Strasbourg, ne fut connue que long-tems
» après. Deux ou trois cens manuſcrits for-
» moient alors une collection rare, & il ne
» falloit pas moins de courage que de richeſ-
» ſes pour fournir utilement la diſpendieuſe &
» pénible carriere de la littérature; la rareté
» des livres les rendoit un effet précieux. Ils
» étoient alors dans le commerce ſur le pied
» des biens-fonds ou d'un riche mobilier. On
» les léguoit comme une partie conſidérable
» de ſucceſſion. On croyoit ne pouvoir faire
» aux égliſes & aux monaſteres de plus excel-
» lens dons, que de leur offrir des livres, &
» pour mieux marquer le cas qu'on en faiſoit,
» on les dépoſoit ordinairement ſur l'autel com-
» me une choſe ſacrée. «

Parmi les exemples que cite M. l'abbé Grandidier, pour appuyer ce qu'il vient de dire, on lit en note celui-ci : Lorſque Louis XI emprunta de la faculté de médecine de Paris, les ouvrages de Raſès, médecin Arabe, non-ſeulement il dépoſa en gage une quantité conſidérable de vaiſſelle, mais encore il fut obligé de nommer un ſeigneur pour lui ſervir de caution dans l'acte par lequel il s'engageoit à rendre ce livre à la faculté.

Ce volume eſt terminé par une table chronologique, & par un code ou recueil diplômatique des pieces juſtificatives du ſiecle carlovingien, depuis l'année 758 juſqu'en 922. Les pieces juſtificatives ſont anecdotes, pour la plupart ; & celles qui étoient déja imprimées, ne reparoiſſent ici qu'avec des corrections importantes. Ce recueil eſt le fondement inébranlable de l'hiſtoire, contenue dans le volume. Des hiſtoires particulieres, auſſi ſupérieurement exécutées, ne peuvent manquer de réunir les ſuffrages de tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès de la ſaine & utile littérature : la maniere dont ce ſecond volume eſt écrit, fait attendre avec empreſſement la publication de ceux qui doivent le ſuivre.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts ; journal des ſavans ; journal de* Nancy; *gazette univerſelle de littérature.*)

A voyage to New Guinea, andthe Molucas; from Balambangan, &c. *Voyage de* BALAMBANGAN, *à la nouvelle Guinée & aux Moluques, contenant une description de Magindano, de Sooloo & d'autres isles, & enrichi de trente planches en cuivre; fait sur le* Tartare, *bâtiment appartenant à la compagnie des Indes-Orientales, dans les années 1774, 1775 & 1776, par le capitaine* THOMAS FORREST, *à quoi on a ajouté un vocabulaire de la langue Magindane. In-4to.* Londres, chez Robinson.

L'OBJET de ce voyage, dont le capitaine Forrest a été chargé par la compagnie angloise des Indes-Orientales, étoit de faire de nouvelles découvertes dans les mers des Indes. Le capitaine s'embarqua sur le *Tartare*, vaisseau de la compagnie qu'il choisit comme le plus propre à cette expédition. Son équipage consistoit en vingt-deux hommes, dont trois seulement, en le comptant, étoient Européens. Les autres étoient Mahométans, & dans le nombre étoit Tuan Hadgee, homme de distinction qui avoit fait un pélerinage à la Mecque. Il avoit à bord plusieurs de ses esclaves, & il fut d'une grande utilité au capitaine durant le voyage, par la connoissance qu'il avoit du langage & des usages des Indiens.

La narration commence au départ du vaisseau. Après avoir quitté Balambangan, les voyageurs rencontrerent sur leur route plusieurs isles, & toucherent à quelques-unes qui sont décrites ici avec une grande exactitude. Une des plus considérables est Magindano ou Mindano, vulgairement Mindanao, isle adjacente aux Philippines. Le capitaine Forrest sut gagner & conserver par sa prudence & sa circonspection la bienveillance du sultan & des autres princes de la contrée ; & cet avantage lui procura celui d'être témoin d'une fête que le sultan donna dans son palais pour une de ses petites filles qui étoit en âge d'avoir les oreilles percées, & les dents limées & noircies.

» C'est une opération qui se fait à toutes » les filles de Mindanao lorsqu'elles ont atteint » l'âge de treize ans; & on met à cette cé» rémonie une solemnité proportionnée au » rang de la personne. On avoit invité du » monde de tous les quartiers de l'isle. Je vis » plusieurs barques entrer dans la riviere, & » entre autres une espece de bâtiment com» posé de deux canots attachés parallélement » l'un à l'autre. Il y avoit dessus la représenta» tion d'un chameau, ayant deux pieds dans » l'un des canots & deux pieds dans l'autre. » Le chameau est un animal très respecté de » ces insulaires, qui n'en ont peut-être jamais » vu de vivant dans leurs isles. Dans le corps » du chameau étoit un homme qui faisoit re» muer le col de l'animal, & en faisoit sortir

» de tems en tems une langue rouge très-
» longue. Il y avoit auſſi une eſpece de di-
» vertiſſement qui me rappella ce que nous
» liſons dans l'hiſtoire des joûtes & des tournois.

» Figurez-vous un champion armé de pied
» en cap, avec un caſque d'airain, une lance,
» une épée, un bouclier. Son caſque eſt ſur-
» monté ordinairement de plumages de diffé-
» rens oiſeaux, & quelquefois d'oiſeaux du pa-
» radis.

» Ainſi accoutré, il entre dans le quarré
» qui eſt devant le ſultan, d'un pas ferme &
» d'un air de défi. Enſuite il s'avance comme s'il
» appercevoit un adverſaire qu'il voulût com-
» battre; il recule; il ſaute de côté & d'au-
» tre; quelquefois il jette ſa lance par terre
» & tire ſon épée, dont il frappe l'air en tous
» ſens.

» Quand il s'eſt ainſi bien fatigué, & qu'il
» a donné tous les ſignes d'une violente fré-
» néſie, à la ſatisfaction des ſpectateurs qui
» l'applaudiſſent en raiſon de ſon agilité, ſes
» amis ſe jettent ſur lui, & après beaucoup
» d'efforts auxquels il oppoſe une vive réſiſ-
» tance, parviennent à lui faire abandonner
» le champ de bataille. Les femmes ſpectatri-
» ces de ce combat applaudiſſent ſouvent auſſi
» fort que les hommes.

» J'ai vu un garçon d'environ dix ans jouer
» cette effrayante pantomime; quand ſes amis
» vinrent pour l'emmener, il ſe débattit entre
» leurs bras avec tant de violence que je crai-
» gnis qu'il ne fût tombé en convulſions.

» Le ſultan & Fakymolano entrerent dans » la lice, pour faire montre de leur agilité; » Fakymolano entra le premier. Cependant » les gens de leur ſuite eurent ſoin d'empê» cher qu'ils ne ſe livraſſent trop long-tems à » cet exercice de jeuneſſe. Je vis paſſer le » ſultan près de moi, lorſqu'il retourna à ſon » palais, & il me parut extrêmement fati» gué...... Le ſoir de petits garçons déploye» rent leur agilité dans la ſalle extérieure du » palais du ſultan. Il tomboient quelquefois à » plomb ſur leurs genoux, & paroiſſoient » combattre dans cette attitude. Il agitoient » avec fureur leurs petites épées, & faiſoient » ſonner les ornemens de cuivre ſuſpendus à » leurs boucliers.

Voici quelque choſe de plus intéreſſant que le récit de ces farces extravagantes; ce ſont des détails ſur les loix politiques & civiles de Mindanao.

» Le vol ſe punit par la perte de la main » droite, ou par une amende égale au triple » de la ſomme volée, comme chez les Maho» métans d'Achem. L'homme qui en a mu» tilé ou eſtropié un autre, eſt puni de mort: » l'adultere eſt puni par la mort des deux par» ties; & la fornication par une amende. Les » héritages ſe partagent entre les garçons par » portions égales, les filles n'ont que la moitié » de la portion de leurs freres. Il en eſt de » même pour les petits-enfans. Quand il n'y a » pas d'enfans, les freres & les ſœurs héritent. » S'il n'y a ni freres, ni ſœurs, ni neveux,

» ni nieces, ni coufins, le fultan s'empare de
» la fucceffion pour les pauvres. On fuit la
» même regle en ligne afcendante jufqu'au
» grand oncle. Si un homme répudie fa fem-
» me, il doit lui donner le tiers des meubles
» & de l'argent en proportion. Ce ne font pas
» les prêtres qui donnent le nom aux enfans,
» comme dans les Moluques & dans les autres
» pays mahométans. Le pere affemble fes amis
» & leur donne un repas; il coupe un tou-
» pet de cheveux de fon enfant, le met dans
» un baffin, & l'enterre enfuite ou le jette
» dans l'eau.

» La forme du gouvernement de Minda-
» nao tient en partie du fyftême féodal, & en
» partie du monarchique. Après le fultan eft
» celui qu'on a élu pour fon fucceffeur, nom-
» mé *Rajah Moodo.* Le furintendant de la po-
» lice, & l'infpecteur de la petite flotte du
» fultan, font nommés par ce monarque. Il y
» a auffi fix *manteries* ou juges nommés par le
» fultan, & fix *ambarajahs* ou gardiens des
» droits du peuple; l'office de ces derniers eft
» héréditaire & paffe à leurs fils ainés.

» Quoique le fultan paroiffe agir d'après les
» avis des *Datoos*, de fa famille & des au-
» tres, cependant cette condefcendance n'a
» peut-être pour objet que de fauver les appa-
» rences.

» Les vaffaux du fultan & des autres per-
» fonnes qui poffedent de grands biens, s'ap-
» pellent *Kanakan.* Il y en a quelques-uns
» qui font Mahométans; mais la plupart font

» *Haraforas.* Les derniers ne peuvent ſe vendre qu'avec les terres auxquelles ils ſont attachés. Les *Haraforas* ſont plus opprimés que les premiers. Les vaſſaux Mahométans ſont tenus d'accompagner leurs ſeigneurs dans chaque expédition ſoudaine qu'ils entreprennent. Mais les Haraforas étant en grande partie exempts de cette ſujettion, paient annuellement de certaines taxes qu'on n'exige pas des Mahométans. Une famille *Harafora*, paye dix meſures de *paly* (eſpece groſſiere de riz) de quarante livres chacune ; trois de riz, d'environ ſoixante livres, une volaille, une botte de plantains, trente racines nommées *Clody*, & cinquante épis de bled d'inde. C'eſt la plus forte contribution. Ils donnent cinquante meſures ou deux mille livres peſant de *paly* pour un *kangan.*

» La monnoie courante de ce pays, eſt le *kangan* chinois, piece d'étoffe groſſiere de dix neuf pouces de large, & de ſix verges de long. Un paquet de vingt cinq pieces ſemblables vaut dix dollars *à Sooloo*, & à Mindanao, il vaut à-peu-près le même prix ; mais les dollars ſont plus rares dans ce dernier pays. Ces paquets roulés en forme de cylindres s'appellent *gandangs.* On a auſſi pour monnoie dans ces iſles des *kouſongs*, eſpece de nankin teint en noir, & le *kompow*, toile blanche très-forte qui vient de la Chine, & qui eſt faite de lin.... Dans les *bazars* ou marchés, la monnoie courante d'un uſage immédiat, eſt le *paly.* Dix *gantangs* d'envi-

» ron dix livres pesant chacun valent une me-
» sure, &c. Pour évaluer les choses à Sooloo
» & à Mindanao, les habitans ont coutume de
» dire, *cette maison, cette barque, vaut tant d'es-*
» *claves;* un esclave, suivant l'ancienne estime,
» vaut trente *kangans.*

Nous joindrons à ces détails le portrait suivant de l'héritier de la couronne.

» *Rajah Moodo* a l'œil & le nez d'un aigle;
» sa conception est aussi vive que son regard;
» il a habituellement un caractere de bonne
» humeur qui rend ses manieres ouvertes &
» affables : une fois cependant un de mes gens
» en ayant frappé un autre en présence de
» son pere, *Rajah Moodo* arriva, & sur le rap-
» port qu'on lui fit de cet événement il prit
» tout-à-coup un air sombre & sévere. Mais
» comme je lui demandai aussi-tôt la permission
» de punir le coupable par un certain tems de
» prison, il se remit à sourire & me dit : al-
» lons, punissez-le à votre maniere; le lende-
» main il me demanda la liberté du prisonnier.
» Une autre fois son armurier étant ivre osa in-
» sulter l'envoyé Espagnol; *Rajah Moodo*, or-
» dinairement maître de lui-même, en fut tel-
» lement irrité que sans l'intercession de sa fem-
» me, il auroit mis ce malheureux à mort sur
» le lieu-même. Parmi ses autres qualités, *Rajah*
» *Moodo* a celle d'être un bon mécanicien, j'ai
» été surpris en voyant des machines qu'il avoit
» faites pour enlever de lourdes pieces de char-
» pente. Il a fait aussi des tambours tels que
» ceux qu'on voit en Europe, & il prend plaisir
» à en faire battre par ses gardes.

C'eſt à l'amitié de ce prince pour le capitaine Forreſt que la compagnie des indes eſt redevable de la poſſeſſion de l'iſle de Bunivoot.

Les morceaux que nous avons extraits de ces voyages, ſuffiſent pour montrer combien ils ſont curieux & intéreſſans. Ils ſont écrits d'un ſtyle ſimple, correct, & qui ne manque pas d'élégance. Les gravures ſont très-bien exécutées; & les détails nautiques dont cet ouvrage abonde, ne peuvent être que très-utiles aux navigateurs qui entreprendront de nouveaux voyages ſur les mers de l'inde.

(*Critical Review.*)

DE Wijſgeer voor de Wereld, &c. *Le Philoſophe pour le Monde. Traduit de l'Allemand de M. ENGEL, 1778.* Aux dépens du traducteur; & ſe trouve à Utrecht, chez J. C. ten Boſch, petit in-8vo. de 262 pag.

A La tête de cette traduction, on trouve une préface pleine d'eſprit, de goût, de ſenſibilité, & de cette philoſophie douce & conſolante qui regne dans l'original allemand. On préſume qu'on la doit à un homme très-diſtingué, tant par le rang qu'il tient dans la ſociété, que par la haute réputation que divers excellens ouvrages lui ont acquiſe. Le *Philoſophe pour le Monde* lui étant tombé entre les

mains, il y trouva tant de conformité avec sa façon de penser & de sentir, qu'il traduisit le dialogue *sur la nécessité physique de la mort.* Ce morceau, véritablement exquis, a été fort goûté de tous ceux qui l'ont vu : le traducteur s'est donc déterminé à faire connoître à ses compatriotes, l'ouvrage entier ou du moins la plus grande partie, & nous ne doutons pas que le volume que nous annonçons ne soit très-bien accueilli. La traduction est exacte & en même-tems si aisée, si naturelle, si élégante, qu'on la lit avec le même plaisir que les Allemands ont lu l'original. Il a eu un succès extraordinaire, les meilleurs journalistes en ont parlé avec de grands éloges, & l'ont représenté comme un des ouvrages les plus agréables & les plus utiles qui aient paru en Allemagne. Nous allons le faire connoître à nos lecteurs, en leur mettant sous les yeux un morceau fait pour intéresser également & l'esprit & le cœur.

L'ANTRE D'ANTIPAROS.

M. de Millwitz, jeune Livonien, étoit un des gentilshommes les plus aimables de sa province. Quoiqu'il eût apporté à l'étude des sciences autant d'application que de talens, & acquis une capacité peu commune, il fit sans succès diverses tentatives pour obtenir un emploi civil; & soit chagrin, soit desir de se faire connoître, il prit tout-à-coup la résolution de s'engager au service de la flotte Russe, prête alors à mettre à la voile pour l'Archipel. Ce

parti lui coûta d'autant moins, qu'à beaucoup de courage naturel, il joignoit un desir ardent de voir le monde.

Des indispositions continuelles & l'avis des médecins qui jugeoient l'air de la mer contraire à sa santé, l'engagerent bientôt à revenir sur ses pas. De retour en Livonie, il fréquenta assidument le baron de B. dont le château n'étoit éloigné du sien que de quelques lieues. Le besoin de société unit à la campagne deux hommes, qui, dans une capitale, n'auroient jamais été amis.

Un jour que Millwitz entra à l'improviste chez le baron, celui-ci, allant au-devant de lui, laissa tomber un livre qu'il tenoit à la main. --- Est-ce un ouvrage nouveau? demanda Millwitz, d'autant plus avide alors de lecture qu'il étoit privé de toute bonne société.

--- Nouveau, ancien, comme vous voudrez; nouveau pour moi jusqu'ici, mais déja ancien, sans doute, pour un aussi grand liseur que vous --- Millwitz alloit ramasser le livre, lorsque le baron le prévint, en lui demandant d'un air moitié badin, moitié important, quelle espece d'ouvrage pensez-vous que ce soit? --- Quelque roman bien doucereux, je gage. --- Croyez-vous donc que je ne lise que des romans? Oh bien, M. le savant, vous vous trompez cette fois-ci : devinez mieux.

--- Un voyage? --- (& déja Millwitz tendoit une main avide,) --- ou même seroit-ce.... Mais non, ce n'est pas chez vous qu'on doit chercher ces sortes de productions.

--- Comment ? qu'eſt-ce que vous ne chercheriez pas chez moi ? Croiriez vous être le ſeul homme penſant en Livonie ?

--- Cela ſeroit impudent. Ne ſuis-je pas chez vous, Monſieur ?

--- Du perſifflage ! j'entends ; mais ce qu'on n'eſt pas, on peut le devenir, & je penſe être en aſſez bon chemin. De la philoſophie, mon ami, de la philoſophie ! --- (en lui montrant le livre d'un air triomphant) --- rien de ſuperficiel au moins, de la métaphyſique & de la plus profonde !

--- Comment ? J'en ſerois fâché, Baron. Ce ſeroit pour vous un ſigne de mort prochaine. --- Il prit le livre, & ne fut pas médiocrement ſurpris de reconnoître le fameux *Syſtême de la Nature.*

--- Quoi ! vous liſez un ouvrage comme celui-là ?

--- Vous le connoiſſez donc déja ?

--- Depuis mon ſéjour à Livourne. Un Anglois me le prêta dans une de mes maladies.

--- Eh bien, ne le trouvâtes-vous pas admirable ?

--- Admirable ! un livre rempli de tels principes ?

--- J'entends pour le ſtyle, la maniere. --- Et qu'importent le ſtyle & la maniere, baron ? Un poiſon qui flatte le goût par ſa douceur, n'en eſt pas moins un poiſon, & n'en demande qu'un redoublement de précaution. --- Mais dites-moi, je vous prie, comment vous eſt venue l'idée de lire ce livre ? --- Mais tout na-

turellement ; l'ouvrage faiſoit du bruit ; je voulus l'acquérir, & d'abord il n'y avoit pas moyen de ſe le procurer. Cela m'échauffa ; je le trouvai enfin, & on me le fit payer cher ; tel que vous le voyez-là il me coûte ſix roubles.

--- Que ne les donniez-vous aux pauvres ! Que n'en faiſiez-vous tout autre emploi, moins honnête en apparence, car il n'étoit pas poſſible d'en faire un uſage plus funeſte.

--- Fi ! Millwitz, vous parlez en hypocrite & vous agiſſez de même. Ces Meſſieurs commencent par jouir, puis lorſqu'un autre veut les imiter, ils prononcent anathême : pourquoi ne lirois-je pas ce livre ? Ne l'avez-vous pas lu auſſi ?

--- Cela eſt bien différent, mon cher baron, ſi je n'avois pas lu de la ſeche métaphyſique allemande, je me défierois à coup ſûr de l'éloquente philoſophie françoiſe. Mais je n'en reviens pas : dites-moi comment, malgré votre répugnance pour toute application, & le défaut total des connoiſſances préliminaires qu'un tel livre ſuppoſe, comment vous eſt venu l'idée . . . .

--- Eh bien, puiſqu'il faut tout dire, on ſe laſſe, Meſſieurs, d'être comme un zéro en chiffre, & l'on eſt bien aiſe de ſe mêler une fois de la converſation.

--- Se mêler de la converſation ? Baron, plutôt que de puiſer vos matieres dans ce livre-là, il vaut bien mieux ſe borner à écouter. D'ailleurs il n'arrive ici que trop rarement

que la converſation roule ſur des objets de ce genre.

--- Il faut donc les amener.

--- Pour ſe donner un air d'érudition ?

— Et pourquoi non, après tout ? Ne diroit-on pas que je cours là, je ne ſais combien de riſques ; je n'en vois point moi. On s'amuſe, on lit, on réfléchit: — On réfléchit ! — ſi l'on peut, mon cher Baron ; mais s'il ſe trouve qu'on ſoit incapable de réfléchir ſolidement, on chancelle, on ſe laiſſe entraîner, on embraſſe l'erreur, on perd ſa foi, ſa tranquillité ; ſa vertu peut-être, & tout cela n'eſt qu'une bagatelle ! — Ecoutez, mon ami, le feu de votre cheminée va s'éteindre, & je trouve qu'il ne fait pas chaud dans votre chambre. — Voici de quoi entretenir un peu la flamme.

--- Halte-là ! s'écria le baron qui ſaiſit encore à tems la main de ſon ami, avez-vous perdu l'eſprit ? Excuſez Millwitz, ajouta-t-il en ſe reprenant, mais on ne ſe chauffe pas pour 6 roubles, tandis qu'on peut le faire pour quelques ſous. Et le livre après tout m'appartient ; je prétends le lire.

--- Pour votre malheur peut-être !

--- Miſeres que cela ! & ſuppoſé même que je deviníſe athée, qu'importe ? Si je le ſuis, je fais appeller mon curé ; celui-ci me réfute par l'écriture, & je redeviens chrétien. --- Venez, approchons-nous de la cheminée, je vous ferai du feu puiſque vous avez froid, & pour vous rechauffer encore mieux ..... il ſonna & demanda du vin de Bourgogne.

Oh! mon cher ami, continua-t-il en ſoupirant, vous avez voyagé, vous avez vu le monde, inſenſé que j'étois! que ne vous ai-je ſuivi! Mille fois déja je me le ſuis dit depuis votre derniere viſite, & je n'ai ceſſé de penſer à toutes les belles choſes que vous me racontâtes alors. Je vous ai accompagné dans tout votre trajet; chaque nuit quand je me couche, je m'embarque ſur le port de Livourne, & le matin je me réveille dans l'Archipel. Encore de ces relations, mon cher, mon bon Millwitz, je vous en prie. «

—Mais je n'en ai plus à faire.

—Oh que ſi! Vous en avez : tenez rafraîchiſſez votre mémoire. — (On venoit d'apporter le Bourgogne.) — Vous m'avez déja dit tout ce qui s'eſt paſſé ſur mer, déja nous avions réduit la flotte ottomane en cendres, & il ſeroit temps de faire un tour en terre-ferme. C'eſt un très-beau pays ſans doute?

— Autrefois, baron, lorſque la liberté & les ſciences l'habitoient encore. Et même aujourd'hui.... — Mais que vous en dirai-je, puiſque nous n'y ſommes pas entrés.

— Pas entrés? Vous en aurez pourtant vu quelque choſe.

— Guere que les iſles?

— Eh bien, les iſles? (En même temps il rapprochoit ſa chaiſe de la table & ſe penchoit vers Millwiltz, plein de curioſité.)

— Ces iſles ne contiennent rien d'infiniment remarquable. Car les habitans...

— Ah! les habitans! ils ont la tête en haut

& les pieds en bas. N'eſt-ce-pas? — (Il ſe paya de cette ſaillie par un verre de vin, & par un grand éclat de rire.) — Non, mon ami, quelque autre choſe s'il vous plaît... Un récit dans le goût du dernier! des combats, des gouffres de mer, des volcans! de ces choſes qui font dreſſer les cheveux. Il n'y a rien que j'aime autant que cela.

— Preuve de courage, baron! dit Millwitz en ſouriant, mais en effet, je pourrois vous ſatisfaire --- On vous a parlé ſans doute de l'iſle d'Antiparos?

— Mais ſans doute... une iſle auſſi célebre!

— Oh, ſi vous en ſavez beaucoup là-deſſus j'arrive trop tard. Vous ſavez donc auſſi quelle eſpece de grotte la nature y a formée.

— Une grotte? La nature a formé là une grotte? par ma foi, cela m'étoit inconnnu. Ici l'on mene une vie ſolitaire, loin du monde, confiné dans un village, un gentilhomme de campagne n'apprend preſque rien de nouveau.

— Eh! mais baron, ceci n'eſt pas abſolument nouveau. --- Millwitz commença une longue deſcription qui conduiſit ſon auditeur dans une grotte magnifique, ſoutenue de quantité de colonnes & ornée d'inſcriptions; il étoit parvenu à l'endroit remarquable où Nointel & après lui Tournefort deſcendirent jadis avec tant de danger. Le baron écoutoit de toutes ſes oreilles, auſſi attentif qu'il pouvoit l'avoir été dans ſon enfance aux contes de revenans, dont l'amuſoit ſa nourrice.

— Et puis, Millwitz ?

— Le ſol ſur lequel nous marchions déclinoit toujours en pente, & devenoit de plus en plus gliſſant ; enfin nous arrivâmes proche d'une ouverture fort ſombre, qu'on ne pouvoit traverſer qu'en ſe courbant & à la lueur des flambeaux. --- Préparez-vous à écouter une entrepriſe des plus dangereuſes, dont je me fais moins un honneur qu'un reproche, & à laquelle je ne ſaurois penſer ſans frémir.

(Le pauvre baron n'étoit que trop préparé ; & la bouche entr'ouverte, il ſembloit déja glacé de terreur.)

— En entrant nous avions attaché un cable duquel nous nous laiſſâmes couler dans le premier précipice, déja aſſez terrible. Mais combien plus effroyable encore étoit le ſecond, où nous ne dûmes gliſſer qu'à demi-couchés ! Un homme d'une conſtitution moins forte que la mienne, auroit perdu la tête, & ſeroit tombé indubitablement, à la ſeule idée des abymes qui étoient à ma gauche, & qu'il falloit approcher de ſi près.

(Le baron ſe couvrit les yeux de la main.)

— Et qu'en penſez-vous, mon ami, le bord de ces précipices étoit gliſſant comme de la glace, & c'eſt-là que nous poſâmes avec le plus grand danger une échelle à l'aide de laquelle nous gravîmes un rocher perpendiculaire, non ſans quelque angoiſſe, comme vous pouvez l'imaginer.

(Le baron ſauta de ſa chaiſe, mais reprit d'abord ſa place.)

Qu'avez-vous baron ?

— Rien, Millwitz. — La tête me tournoit & j'imaginois avoir déja fait la culbute. Continuez je vous prie.

— Je me traînai plus en avant, quoique avec moins de péril, mais au moment où j'espérois d'appuyer le pied sur un terrein ferme, j'arrivai précisément à l'endroit le plus affreux, & sans le secours de mon guide, je me cassois le col infailliblement.

(Ici le baron retint son haleine, & tous les muscles de son visage étoient en travail.)

— Nous trouvâmes une échelle, mais elle étoit si usée & si foible, qu'au premier pas elle se seroit rompue. Nous nous servîmes donc de celle que nous avions apportée par précaution. Ensuite nous nous laissâmes suspendre à une corde, & après avoir continué pendant quelque temps à glisser tantôt sur le ventre, sur le dos, je me vis enfin à ma grande satisfaction dans cette grotte pour laquelle j'avois tant risqué.

— A la fin! Dieu soit loué! Et que trouvâtes-vous dans cette grotte ?

— Oh, elle valoit sans doute la peine d'être vue.

— Mais encore, qu'en pouvoit-on rapporter?

— Singuliere question! rien du tout?

— Rien du tout ? s'écria le baron d'un ton de surprise. --- Et en revîntes vous du moins heureusement ?

— Il le faut bien, sans quoi je ne boirois pas de votre Bourgogne.

—Ah! cela eſt vrai. Mais ſi vous aviez eu le malheur de tomber?

— J'aurois fait appeller un médecin.

---Fort bien, qui auroit expoſé ſa vie pour venir à votre ſecours...? d'ailleurs c'étoit compter beaucoup ſur l'habileté des médecins d'Antiparos? Mais ſuppoſons que vous vous fuſſiez caſſé le col en tombant dans ce précipice?

Millwitz rioit. ---Il faut avouer, baron, que ce fut bien pis encore en remontant. Il y avoit là réellement de quoi périr. Le pied me gliſſa plus d'une fois dans les endroits les plus dangereux du rocher, & tout cela n'étoit rien encore, en comparaiſon de l'accident qui m'arriva ſur l'échelle. Vous vous ſouvenez de cette échelle que nous avions appuyée contre le rocher perpendiculaire. Ici....

(Le baron eut de nouveau des vertiges: il ſe replia en ſe mordant les levres & retenant ſon haleine, comme un homme qui ſe précipite d'une hauteur.)

---Ici, à ma grande frayeur, un des échelons ſe briſa, & ſi je ne m'étois retenu à ceux d'en haut --- (Grand dieu! s'écria le baron en le ſaiſiſſant vivement par le bras, comme s'il eût voulu empêcher la chûte.) Millwitz ſourit, continua encore quelque temps ſon récit, & le termina en s'écriant: me voilà hors de la grotte, mon ami!

Le baron ſauta ſi vivement de ſa chaiſe, que les verres en furent ébranlés. --- Etes-vous en haut effectivement; êtes-vous enfin ſur terre, mon ami? ah! graces au ciel; & il l'embraſſa

avec chaleur. Oh! reftez toujours en haut, & laiffez-là tous les abymes fouterreins. Reftez en haut, je vous en conjure!

---Je vous fais gré, mon cher baron, d'un intérêt fi tendre.

---Oui, le ciel m'en eft temoin, je vous aime, je vous aime comme ma vie; & fi je vous ai voulu du mal, d'avoir ofé defcendre dans cet antre maudit, ce n'eft que par un excès de tendreffe. Quoi dans un abyme où il y avoit tout à perdre & rien à gagner! Quel démon vous y conduifoit?

---La curiofité, baron.---Ne vit-on pas dans le monde pour apprendre à le connoître?

---Oui, mais que ce foit avec moins de danger; il y a tant de chofes à voir, pourquoi choifir précifément Antiparos?

---Ces fortes d'entreprifes donnent de la réputation, on les regarde comme des preuves de courage. Et qu'en arrive-t-il après tout? On fatisfait fa curiofité, on defcend dans la grotte, on l'examine un peu.....

---Et on fe caffe le col, rien que cela!

---Ainfi, baron, fi vous aviez été préfent, vous ne m'euffiez pas permis d'y entrer?

---Moi? Je vous aurois faifi par les cheveux. (Il fe leva & lui donnant la main,) je vous jure, Millwitz, qu'eût-il fallu nous battre, je vous aurois tenu par les cheveux.

--- Réellement! je dois donc rougir que vous euffiez eu pour moi plus d'amitié que je n'en ai pour vous. Ne dites-vous pas que vous avez la tête foible?

--- Oui, pourquoi cette queſtion ?

--- Vous êtes ſujet aux vertiges ?

--- De tems en tems, & ils me rappellent malheureuſement les écarts de ma jeuneſſe.

--- Eh bien baron, duſſé-je me battre avec vous.... (Il ſe leva, revint, & le *Syſtême de la Nature* étoit en proie aux flammes.)

Le baron étoit trop déconcerté pour prendre ſon parti ſur le champ, & le livre étoit déja à moitié conſumé lorſqu'il voulut le retirer. --- Monſieur, dit-il, avec aigreur, après un moment de ſilence, eſt-ce un bon génie ou un démon qui vous poſſede ?

--- Le genie de l'amitié eſt un bon génie; mon cher baron, vous étiez en peine pour ma vie, il eſt juſte qu'à mon tour je veille à vos intérêts.

--- Mais que voulez-vous dire ? --- Dans votre grotte vous riſquiez de vous caſſer le col, & moi --- .....

--- Et vous, vous riſquiez bien davantage: douter de l'exiſtence de Dieu & de ſa providence; ôter toute conſiſtance à une vertu qui déja... pardon, mon ami, n'eſt pas appuyée ſur des fondemens trop ſolides, détruire tout ce qui ſert à nous conſoler dans l'infortune & aux approches de la mort; perdre en un mot tout ce qui eſt grand & important pour un être qui penſe & pour un être auſſi fragile que l'homme; voilà, baron, ce qui eſt bien pis que de ſe caſſer le col.

--- Vous extravaguez, je penſe; ſuis-je en danger de perdre tout cela ?

--- Vous *pourriez* le perdre. Vous vous plaignez de foiblesse de tête, de vertiges. --- Ce n'est pas pour une pareille tête qu'est fait *le Systême de la Nature.* Il faut des nerfs vigoureux, un regard perçant & profond pour risquer cette lecture. D'ailleurs vous disiez que dans ma grotte il n'y avoit rien à gagner, & tout à perdre: dans les spéculations du *Systême de la Nature*, il n'y a également rien à gagner pour vous & tout à perdre. Poussons si vous voulez le parallele jusqu'à la plaisanterie: selon vous, nul médecin n'auroit eu le courage ou le pouvoir de m'apporter du secours. Et votre curé! ah! l'honnête homme recommanderoit votre ame à Dieu, feroit le signe de la croix devant votre grotte, & s'en retourneroit à grands pas.

Le baron paroissoit absorbé dans les plus profondes réflexions, car il demeuroit sérieux, quoiqu'on eût entamé sa these favorite & qu'on plaisantât sur son curé. --- Vous êtes persuadé que je vous aime, dit M. de Millwitz, en lui tendant la main.

--- Mon ami! s'écria le baron les larmes aux yeux.

--- Eh bien, écoutez-moi: vous m'avez conjuré avec une noble chaleur de ne plus visiter de grottes souterreines, je vous en donne ma parole, je suivrai vos conseils. Mais à présent, je vous conjure, à mon tour, de ne plus vous occuper des livres qui tendent à renverser Dieu & la providence de son trône. Au lieu de vous engager dans ces noirs labyrinthes, tenez-vous en au grand jour du bon

sens,

ſens, & au lieu de vous ſuſpendre à un frêle cordon ſur le bord d'un abyme, reſtez ſur le terrein ferme & ſolide, où le ſentiment & la conſcience vous ſerviront de guides.

Le baron l'embraſſa & promit tout. Mais ajouta-t-il, -- mes plus belles années ſont déja paſſées comme un ſonge. Je ſuis un ignorant, & il me fâche de l'être : ſuis-je condamné à l'être toujours ?

--- Vous lirez, mon cher baron : il eſt plus d'un genre de connoiſſances eſtimables, mais parmi celles-là, les unes méritent la préférence ſur les autres. Votre goût pour les ſciences, s'il eſt réel, n'eſt point condamnable, & je me ferai un plaiſir de vous aider dans le choix.

Le lendemain il lui envoya les ouvrages de Reimarus.

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des beaux-arts.*)

HISTOIRE de l'Egliſe, dédiée au roi; *par M. l'abbé* DE BERAULT-BERCASTEL, *chanoine de l'égliſe de Noyon.* Tomes 1, 2, 3, 4. *In-12.* A Paris, chez Moutard, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1778.

NOus avions beſoin d'une hiſtoire eccléſiaſtique qui tînt le milieu entre l'hiſtoire de M. l'abbé Fleury & celle de M. l'abbé Choiſi. La premiere eſt trop étendue pour la claſſe la

plus nombreuse des lecteurs; la seconde ne l'est pas assez, & l'auteur ne s'y renferme pas assez dans son sujet. Il mêle, à chaque instant, le profane avec le sacré, les intrigues du monde & des cours, avec les austérités du désert & du cloître, & son ouvrage est plutôt une histoire universelle qu'une histoire ecclésiastique. Parmi quelques histoires ecclésiastiques plus modernes, les unes ont pu passer pour des ouvrages de parti, les autres sont des abrégés si secs & si courts, qu'ils n'apprennent rien; ainsi une nouvelle histoire ecclésiastique plus étendue, plus développée, plus instructive que ces dernieres, plus abrégée, plus renfermée dans ses justes bornes que celle de M. l'abbé Fleury & de son continuateur, étoit un ouvrage nécessaire. Le plan de M. l'abbé de Berault est: de réunir ces avantages, en retranchant ce qui seroit regardé comme des superfluités dans une histoire d'une étendue mitoyenne, & en conservant la briéveté que peut comporter une histoire qu'on veut rendre complette; de corriger les méprises de ses prédécesseurs, d'employer leurs matériaux toutes les fois qu'ils se trouveront bien choisis, &, dans certains cas, de leur substituer ceux qu'ils n'auroient pas dû négliger; de suivre leur méthode lorsqu'elle sera la meilleure, d'en changer lorsqu'elle paroîtra défectueuse; en un mot, de n'envisager dans son travail, que l'intérêt des lecteurs qui veulent étudier, de bonne foi, la religion dans ses principes.

Comme il est dangereux de donner du neuf,

& principalement en matiere de dogme, l'auteur s'astreint ordinairement à n'employer d'autres expressions que celles dont les saints docteurs, ou quelques écrivains autorisés ont consacré l'usage. Il en résulte peut-être un peu de bigarrure dans la diction de M. l'abbé de Bérault; mais on lui sait gré d'avoir sacrifié la vaine gloire au mérite si important de la propriété du mot, quand on a de certaines matieres à traiter. S'il se montre respectueux & réservé jusques dans l'emploi des termes, on comprend bien qu'il n'est pas moins scrupuleux dans le choix des faits. Il n'en admet aucun qui n'ait pour garant quelque autorité au moins imposante. Encore faut-il que ce fait ait un caractere de grandeur & d'importance; les loix d'un abrégé forcent M. l'abbé de Bérault à se borner aux grands faits. Ce qui n'est que trait isolé, & à plus forte raison les matieres étrangeres & profanes, ne trouvent aucune place dans son histoire. Enfin, s'il s'applique à ne rien omettre de nécessaire, il a le plus grand soin de ne rien dire d'inutile.

En écartant la superfluité & les digressions, l'historien se ménage un champ suffisant, pour développer, d'une maniere convenable, les événemens qui tendent à son but. Grace à cette sage économie, les grands faits se présenteront sous toutes leurs faces, & avec toutes leurs circonstances essentielles. Tel est du moins le caractere distinctif des quatre volumes que M. l'abbé de Bérault vient de publier sur l'histoire ecclésiastique.

Le premier comprend les tems écoulés depuis l'établissement de l'église, jusqu'à la paix que lui donna Constantin en 313. Le second se termine à la soixante-unieme année du quatrieme siecle, époque de la mort de l'empereur Constance. Le troisieme nous conduit jusqu'à la mort du grand Théodose, en 395. Enfin l'auteur parcourt, dans le quatrieme volume, les vingt-huit années écoulées depuis cette époque, jusqu'à la décadence de l'empire d'Occident en 423. Ces volumes contiennent par conséquent plus des deux tiers du premier âge de l'église, qui, suivant la division de M. l'abbé de Bérault, embrasse les six premiers siecles, qu'il appelle *siecles de lumieres & de ferveur.* Le second âge comprendra 500 ans, que l'auteur qualifie *siecles d'ignorance ;* dénomination qu'il ne faut employer que d'une maniere comparative, & dans un autre sens que les sectaires qui l'ont mis en usage. Dans le troisieme âge seront compris les douzieme, treizieme & quatorzieme siecles, qu'on peut appeller, avec les mêmes modifications, *siecles de relâchement.* Le quinzieme siecle & les suivants, y compris celui où nous vivons, composeront le quatrieme & dernier âge, qu'on nomme *siecle de réforme*, mais en deux sens bien différents. Quant à la premiere époque ou premier âge, le seul dont on suive l'histoire, dans ces quatre volumes, qui même n'en présentent qu'une partie, l'auteur observe qu'on pourroit le rapporter presqu'à la naissance du monde, puisque la religion chrétienne, considérée dans

toute ſon étendue, commence à la chûte du premier homme, ou à la promeſſe que Dieu lui fit d'un libérateur. Mais il ne jette qu'un coup d'œil *préparatoire* ſur les tems antérieurs à l'établiſſement & à la propagation de l'égliſe proprement dite. Encore n'en prend-il l'hiſtoire qu'au tems de la deſcente du Saint-Eſprit ſur les apôtres.

Quand on fixeroit la naiſſance de l'égliſe à celle de ſon divin inſtituteur, comme l'évangile ne nous laiſſe pas ignorer ce qui concerne ſa vie mortelle, & que tout le monde peut recourir à cette ſource ſacrée, il n'entroit pas dans le plan de M. l'abbé de Bérault de tracer l'hiſtoire de J. C.; il n'en eſt pas ainſi des travaux apoſtoliques de ſes premiers diſciples, ni de ceux des coopérateurs qu'ils s'aſſocierent; l'hiſtoire en eſt rapportée en partie dans les actes des apôtres; mais ces monumens inſpirés ſe taiſent ſur pluſieurs événemens étrangers au plan de l'hiſtorien ſacré, qui ne laiſſent cependant pas de porter ſur des fondemens ſolides. D'ailleurs, les premiers ſiecles de l'égliſe étant comme la baſe de la religion, on a dû recueillir, avec un ſoin religieux, les tréſors épars dans tous les anciens monumens, en évitant cette ſurabondance démeſurée, qui produit toujours la confuſion & l'ennui; &, pour appliquer ce principe général, à une eſpece particuliere, aux actes des martyrs, par exemple, l'hiſtorien peint les combats de ces héros chrétiens, dans une tableau conſacré à ce ſeul objet. Quoiqu'aſſez étendu ce tableau n'offre pour-

tant de leurs travaux & de leurs tortures ; que ce que la piété & le goût en peuvent desirer. Pour satisfaire la curiosité de ses pieux lecteurs, M. l'abbé de Bérault donne la traduction de plusieurs & des plus beaux traits de ces actes héroïques ; il en use de même, par rapport aux canons des conciles, aux réglemens des premiers pasteurs, & aux œuvres des saints peres. C'est le même discernement, le même tact, la même sobriété que lorsqu'il emploie les actes des martyrs, avec cette différence, qu'il lie au corps de l'histoire ce qu'il juge à propos d'extraire des peres, des conciles & des autres dépôts de ce genre. Des morceaux détachés d'érudition trop multipliés auroient pu répandre de la sécheresse sur cette partie doctrinale de l'ouvrage.

Ce vice du style est quelquefois inévitable; lorsqu'on a certaines questions à discuter, & l'on doit convenir que M. l'abbé de Bérault n'a pas toujours pu s'en garantir; mais en général, sa diction, quoique sévere, n'est pas dénuée des agrémens que peut comporter une histoire ecclésiastique, l'un des genres où il est sur-tout essentiel de voiler l'intention de plaire & d'amuser. Ce n'est pas qu'on y soit dispensé d'intéresser son lecteur par la forme & le tour qu'on y donne aux pensées. Mais autant qu'il est possible, ce doit être par des moyens étrangers à la plupart des écrivains profanes. On comprend que l'énergie guindée, l'afféterie, le faux brillant, l'enflure & l'épigramme y seroient particuliérement déplacés.

La maniere d'écrire de M. l'abbé de Bérault n'offre aucuns de ces défauts ; & ſi par fois on y remarque des phraſes obſcures ou froidement traînées, de la bigarrure & peu d'harmonie, elle eſt ordinairement correcte & naturelle, elle s'éleve même quelquefois juſqu'à l'énergie dans le diſcours qui ſe lit à la tête du quatrieme volume. Le morceau qu'on va rapporter eſt d'une nobleſſe digne de l'éternelle ſageſſe que l'auteur y fait parler : » Où étiez-vous quand » je deſſinois l'édifice de l'univers ? Qui appli- » qua ſur cette vaſte maſſe la regle & le com- » pas ? Sur quelle baſe portent ſes fondemens ? » & qui en a poſé la premiere pierre ? Qui » eſt-ce qui a circonſcrit à la mer de ſi juſtes » bornes ? Quelle chaîne, quel inviſible frein » contient ſi impérieuſement la fougue de ſes » vagues écumantes ? Quelle région, durant » la nuit, habite la lumiere ? Et quelle eſt, » pendant le jour, la retraite des ténebres ? » Dans quels magaſins ſont en réſerve les nei- » ges & les frimats ? Par quel canal ſe répand » à propos la meſure de chaleur & d'humidité, » propre à développer les germes de vie dans » le ſein du moins actif des élémens ? Com- » ment cette boue, ſans variété de couleurs » ni de ſaveurs, produit-elle des fleurs & des » fruits de toute eſpece ? D'où les plantes, ſi » richement diverſifiées, perdant chaque an- » née leurs fruits, leur verdure & preſque » leur vie, tirent-elles réguliérement cet avan- » tage pour l'année ſuivante ? &c.

Le morceau ſuivant eſt d'une grande force

de logique, & fon éloquence fera fentie, même des incrédules en qui la corruption & l'habitude du fophifme n'ont pas tout-à-fait anéanti la faculté de raifonner.

» Non, aucun de nos dogmes les plus im-
» pénétrables ne combat la raifon; ils ne con-
» tredifent que nos fens & nos préjugés; &
» combien d'autres vérités inconteftables les
» contrarient également? Le rapport des fens
» eft fi trompeur, que c'eft une des premieres
» maximes de la fageffe, de fe tenir dans la
» défiance à leur égard. Y prendrons-nous donc
» une confiance aveugle, quand il fera quef-
» tion de ce qu'il y a de plus impénétrable,
» de l'unité d'effence, par exemple, de la
» trinité de fubftances ou de perfonnes dans
» l'être divin? Mais d'où proviennent les dif-
» ficultés qu'on trouve à croire ce profond
» myftere? De ce que nous voyons, dans
» les hommes, qu'une nature ne conftitue
» qu'une perfonne, & que plufieurs natures
» font plufieurs perfonnes diftinctes. La diffi-
» culté vient donc de l'habitude ou du préju-
» gé, & non du jugement ou des lumieres
» de la raifon. Pour les contredire, il faudroit
» affirmer & nier la même chofe, affurer qu'il
» n'y a qu'une nature divine, qu'il n'y a
» qu'un Dieu & qu'il y a trois Dieux. Or,
» la foi même nous fait rejetter cette abfurdité
» impie: elle enfeigne qu'il n'eft qu'une nature
» en Dieu, & qu'il y a cependant trois per-
» fonnes. Qui nous induit donc à confondre
» les termes de perfonne & de nature? C'eft

» l'imagination & non pas l'intelligence. Mais » pour peu que l'on ait de circonspection, ne » doit-on pas se tenir perpétuellement en garde » contre l'imagination, ou contre le rapport » des sens qui n'en differe point ? M'en rapporterai-je à mes yeux ou à mes sensations, » quand elles me disent que le soleil n'a qu'un » pied de diametre, que les couleurs sont quelque chose de sur-ajouté aux corps & à la » disposition des parties de leur surface ? La » raison, d'un autre côté, ne me dit-elle pas » que les propriétés des êtres sont analogues à » leur nature ? Elles sont donc nécessaires, » dans l'être nécessaire; parfaites, dans l'être » souverainement parfait; infinies, incompréhensibles, dans l'être à qui l'immensité n'est » pas moins essentielle que ses autres attributs. » C'est donc une prétention insensée, que de » vouloir les comprendre : ce seroit un » travers, que d'entreprendre de les expliquer. «

Il est aisé de voir que M. l'abbé de Bérault a puisé chez les anciens & dans les bonnes sources modernes la diction, la forme & la méthode qui caractérisent cette histoire. Il a cru, d'après les bons modeles, ne devoir adopter, dans cet ouvrage, d'autre ordre que celui des faits & des tems, & que diviser les fastes de l'église & des empires en sections & paragraphes, c'étoit se mettre dans la nécessité de hacher les événemens, d'ôter à l'histoire son intérêt & son ensemble, de tomber en des redites ennuyeuses que ne sauroit couvrir la plus

brillante élocution. Le moindre développement porteroit cette obfervation jufqu'à l'évidence.

Nous avons déja donné des éloges à la maniere dont l'auteur a répandu, dans fon ouvrage, des traits tirés des actes des martyrs. L'hiftoire de fainte Perpétue & de fainte Félicité, à la fin du premier volume, eft attendriffante jufqu'aux larmes.

L'horreur dont Perpétue fut faifie en entrant dans la prifon; les combats que la nature & la grace fe livroient dans fon ame; la douleur qui la confumoit; le courage qui la foutenoit; la pitié que lui caufoient l'aveuglement d'un pere payen, & la foibleffe d'un enfant à la mamelle; l'effroi même qu'infpiroit à fa délicateffe l'attente des tourmens, forment un tableau plein de vie & de vérité, que fainte Perpétue trace elle-même dans fes actes avec la naïveté la plus touchante; mais le trait profond de ce tableau, c'eft ce pere payen, qui, au premier bruit de la détention de fa fille, court à la prifon; qui à ce feul mot, *je fuis chrétienne*, s'élance fur elle comme pour la déchirer; qui s'arrête, rougit de fon emportement, & plein de confufion & d'horreur, s'éloigne en jettant des cris de défefpoir; qui revient bientôt à la prifon livrer au cœur de Perpétue un affaut plus redoutable encore, en ne lui offrant plus que le fpectacle de la tendreffe & de la douleur paternelles. » Ma fille, lui dit-il, ayez » pitié de mes cheveux blancs; ayez pitié de » votre pere, fi vous me jugez digne de ce » nom; je vous ai élevée avec tant de foin

» & tant de tendreſſe ; je vous ai plus chérie
» que tous vos freres ; ne me rendez pas l'op-
» probre du public..... Conſidérez votre mere
» & votre tante ; enviſagez votre fils qui ne
» peut vivre ſans vous.... Aucun de nous n'o-
» ſera déſormais ſe montrer, ſi vous êtes con-
» damnée à une mort infâme. En me parlant
» ainſi, il me prenoit les mains & ne ceſſoit
» de les baiſer en les arroſant de ſes larmes ;
» il ſe jetta même à mes pieds.... Il me perçoit
» le cœur.... « Cependant Perpétue réſiſte ;
ce malheureux pere ſe retire, l'amertume & la déſolation dans l'ame.

Mais ſa tendreſſe ne ſe démentit pas un moment : » Comme mon pere tentoit de me tirer
» de l'échafaud, le procurateur Hilarien, qui
» exercoit la ſuprême magiſtrature, commanda
» qu'on le fît ſortir, & on alla juſqu'à le
» frapper pour le faire obéir. Je reſſentis le
» coup plus vivement que ſi je l'euſſe reçu
» moi-même ; & j'avois le cœur déchiré de
» voir ainſi traiter dans ſa vieilleſſe celui qui
» m'avoit donné le jour. «

Voilà certainement la nature dans tout ſon pathétique & toute ſon énergie. Le ſupplice de ſainte Perpétue & de ſa compagne, montre la grace dans tout ſon triomphe.

Nous remarquerons encore, pour l'agrément & pour l'intérêt, l'hiſtoire de S. Nil & de ſon fils, T. IV. pag. 154 & ſuivantes, 199 & ſuiv.

Quoique M. l'abbé de Bérault aît rejetté, à l'exemple des bons hiſtoriens, la profuſion des

ornemens & des réflexions ; cependant il trace des portraits : ce ſont ceux des perſonnages fameux par leurs vices & leurs erreurs, ou célebres par leurs vertus ; ceux des ſaints peres & des écrivains eccléſiaſtiques. On doit lire, entr'autres, ceux de Tertulien, d'Origene, de St. Bazile, St. Grégoire de Nazianze, de St. Ambroiſe, de St. Auguſtin, de St. Jean Chriſoſtôme. On y reconnoîtra une touche ferme, vigoureuſe, & la reſſemblance des caracteres parfaitement ſaiſie. L'analyſe de leurs ouvrages ne mérite pas moins d'éloges, en peu de mots l'auteur les fait connoître, du moins les principaux : il en montre les beautés ; & l'on voit que ce n'eſt qu'après les avoit bien lus & médités qu'il entreprend d'en parler.

Nous obſerverons, en finiſſant que l'auteur ne fait aucune mention de l'abrégé d'hiſtoire eccléſiaſtique de M. Racine. Ce ſilence, peut-être motivé, n'eſt pas de nature à lui concilier le ſuffrage de tous les lecteurs, & particuliérement de ceux qui font une étude approfondie de l'hiſtoire de l'égliſe. Au reſte, ce n'eſt pas, comme il a la bonne foi d'en convenir, pour cette claſſe de lecteurs que M. l'abbé Bérault travaille ; mais pour la claſſe commune des perſonnes qui n'ont que le tems d'effleurer l'hiſtoire eccléſiaſtique, tels que les prêtres trop occupés des fonctions publiques de leur miniſtere, pour donner beaucoup de tems à la lecture. L'auteur s'eſt propoſé un objet très-utile, celui de tracer, dans les dix huit volumes qui doivent former ſon ouvrage, le tableau

le plus grand & le plus magnifique que l'on puisse offrir à l'admiration des hommes.

On trouve à la fin de chaque volume, une table chronologique & critique des papes, des empereurs, des sectaires, des persécutions, des écrivains ecclésiastiques, & des principaux conciles.

(*Journal des savans; Journal ecclésiastique; Journal de littérature, des sciences & des arts; affiches & annonces de* Paris.)

La Louiseide, ou *histoire de l'expédition de S. Louis à la Terre-Sainte, poëme épique.* A Paris, chez Nyon l'aîné, rue S. Jean-de-Beauvais, & au mois d'octobre prochain, conjointement avec M. Saillant, rue du jardinet, quartier S. André-des-Arcs. *In-8vo.* Prix, 5 liv. relié.

C'Est probablement la premiere fois qu'on a réuni ensemble le titre d'*histoire* & celui de *poëme épique.* Ce n'est pas la seule singularité qu'offre cet ouvrage.

Qu'un homme sans esprit, sans connoissances, sans études, & qui devroit, comme M. *Jourdain*, commencer par apprendre l'orthographe, soit attaqué de l'épidémie regnante, se mette à écrire en vers ou en prose, & écrive ridiculement, rien n'est plus simple ni plus commun; mais qu'un homme instruit & éclairé,

qui possede l'histoire, les langues anciennes, & même l'hébreu; qui montre dans ses notes & dans sa preface des vues saines, un esprit juste, qui s'énonce en prose d'une maniere sage & précise, écrive avec méditation, & même avec prétention, un volume de vers où il est au dessous du pere le Moine, comme le pere le Moine est au dessous de Virgile & de Voltaire; ce contraste est, en plus d'un sens, digne de l'attention des hommes qui réfléchissent, & peut donner matiere à des observations morales, beaucoup plus qu'à des remarques critiques.

L'auteur de la *Louiseïde* commence par se justifier de l'espece de merveilleux qu'il a employé dans son poëme ou dans son histoire, c'est-à-dire, de l'intervention des esprits infernaux. Il prétend que Boileau a eu sur ce sujet des vues très-petites & très-*mesquines*. Nous croyons, avec beaucoup d'autres, que ces vues sont très-judicieuses. Boileau n'a pas dit que dans un poëme chrétien on ne pût pas faire usage des êtres intellectuels, admis dans le christianisme. Il a paru penser seulement qu'il est difficile que ces agens soient aussi poétiques que ceux de l'ancienne mythologie. Il avoue en même tems que le Tasse en a tiré parti:

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.

Mais il le blâme d'en avoir un peu abusé; & il pense, avec beaucoup de raison, à ce qu'il nous semble, que toute sa magie & toutes ses processions auroient fort peu réussi sans

Clorinde & Armide. Nous avouons que nous ſommes entiérement de l'avis de Boileau, en admirant beaucoup le beau poëme de la *Jeruſalem*. M. de Voltaire, admirateur du Taſſe, n'a fait que répéter la même opinion, quand il a dit :

De faux brillans, trop de magie,
Mettent le Taſſe un cran plus bas ;
Mais que ne tolere-t-on pas
Pour Armide & pour Herminie ?

L'auteur, dans plus d'un endroit de ſes notes, revient encore à l'apologie de ſes diables & de ſon enfer qu'il déchaîne contre S. Louis. Il témoigne beaucoup d'humeur contre l'eſprit philoſophique qui doit contribuer à affoiblir l'effet de ces fictions, & il marque d'avance un grand mépris aux critiques qui ne les approuveront pas. Il n'a pas l'air de ſuppoſer qu'on puiſſe lui faire d'autre reproche. En ce cas, il ſera peut-être un peu étonné ; car il eſt vraiſemblable que perſonne ne lui fera le moindre reproche ſur ſes démons, & qu'au contraire on ne formera qu'un regret : c'eſt qu'il n'ait pas fait uſage du lutin qui dicte les bons vers.

Nous ne citerons point quelques vers pris ſéparément, mais pluſieurs morceaux entiers, la ſeule méthode que n'emploient jamais les critiques de mauvaiſe foi, parce que c'eſt la ſeule qui montre l'auteur tel qu'il eſt. Voici l'exorde du poëme.

Je chante un roi pieux, qui voulant affranchir
Le ſol que de ſon ſang un Dieu daigna rougir,

Alla braver, d'un cœur faintement héroïque,
La rigueur des tyrans & du ciel de l'Afrique.
On trembla fous fon bras : fon bras potta des fers;
Le Barbare interdit refpecta fes revers.
Sa vertu fubjugua les ames inhumaines
Des mortels affez vils pour le charger de chaînes.
Defcends, guide ma main, faint objet de mes chants,
Tout don nous vient du ciel, dont tu parcours les champs.
Mon héros eft affis dans le confeil des anges.
Leur langage eft fa langue : il fied à mes louanges.
Mets-le donc fur ma levre, & dicte-moi des vers,
Qui célébrant ton nom, inftruifent l'univers.
Protege ton poëte, & travaille à ta gloire, &c.

Ce début eft un des endroits les mieux écrits du poëme. En voici quelques autres, choifis dans le même efprit. Commencement du cinquieme chant.

Sur les faphirs des cieux, comme à nos yeux domine
La reine de la nuit, dans fa robe argentine;
Tel portant d'un héraut les habits radieux,
Un féraphin léger brille parmi les Dieux.
Azaphiel, c'eft vous! De fa main magnifique
L'Eternel prit plaifir à parer fa tunique.
En deux rameaux d'olive arrondis fur fon front,
L'or qui ceint fes cheveux avec eux fe confond.
L'adolefcence en fleur, le doux feu du bel âge,
L'excellente beauté fourit fur fon vifage.
Son plumage immortel, par fa variété
Ravit & furprend moins que fon agilité.
Dans fa main droite il tient la verge impériale;
D'une écharpe, tiffu d'hyacinthe & d'opale,
Pend fon clairon d'argent, dont les fons entendus
Percent du ciel entier les confins étendus.
Quand Dieu veut des élus affembler le concile,

Du vol le plus hardi, ce séraphin docile,
Suspendu sur l'Olympe à la même hauteur
Que celle du soleil qui n'a pas sa splendeur,
Fait entendre aux élus l'harmonie immortelle
Du sonore métal qui d'en-haut les appelle;
Et des saints attentifs l'œil suit avec respect
De son sceptre émaillé le mouvement direct, &c.

Voilà quel est l'auteur, quand il écrit le mieux; mais il a le plus souvent une maniere qui lui est propre, & dont nous citerons des exemples curieux. Voici entre autres l'énumération des fausses divinités qui composent le conseil infernal.

L'ange qui fut Isis, belle-sœur du soleil,
Remplit à son côté son siege de vermeil.
Opas, l'un des grands Dieux, qui, déchu dans la Grece,
Fut le mépris du Ciel orné par son adresse;
Le muet Harpocrate, & l'enfantin Horus,
Ces monstres encensés, Anubis, Ælurus,
Bubaste, qui des rois fut la déesse pure,
Le triste Sérapis, Thaut, l'agile Mercure,
L'humide Canopas, cet étoilé Mendez,
Le Dieu de Paprémis, la reine de Butès,
Sur des siéges ornés de marques distinctives,
Prirent, selon leur rang, leur place en perspectives;
Près d'eux siégeoient ces Dieux qu'Israël détruisit,
Et dont le culte impur souvent le séduisit;
L'Androgyne Astarté, dont l'impur sanctuaire
Brilloit entretenu d'un obscene salaire;
Dagon & Dercetto, par le sexe opposés,
Mais d'homme & de poisson tous les deux composés;
Nergel, Marnas, Remphan, de Dieux foule innombrable,
L'homicide Moloch, & Chamos l'exécrable;
Le destin de ces champs qu'ils chériront toujours,
Disputés à Dieu même, attiroit leur concours.

Tous ces Dieux, chez l'Arabe, inventeurs du Sabiſme,
D'autels dépoſſédés par le Mahométiſme,
Viennent voir ſi lui-même éclipſé par la croix,
Leur ſein qu'il conquit perdra ſes vaſtes droits.
Alzohara qui tint dans Sanaa ſon ſiége,
Temple qui promettoit la mort au ſacrilége,
Dont le bras détruiroit ſon ſeuil ſanctifié;
Sur le calife Othman arrêt vérifié;
La driade Aluzza dans un arbre adorée,
Dont Mohammed trancha la racine ſacrée, &c.
On vit tous ceux enfin dont le culte tomba,
Quand un culte nouveau ſoumit la Caaba, &c. &c.

Nous ne pouvons pas nous refuſer au plaiſir de tranſcrire encore la deſcription d'une machine de guerre.

Sur ce fond quatre mâts que des vergues traverſent,
Soutiennent un plancher, une hune qu'ils percent,
Et couverte de peaux que de laine on remplit,
Que préſerve du feu l'eau qui les aſſouplit.
Sur ce donjon portoit une mobile échelle;
Huit fantaſſins de front peuvent monter ſur elle.
A ſes extrêmités de mordaces harpons,
L'attachent aux créneaux ſaiſis par leurs crampons,
Deſſous ſur des pivots tourne un pont circulaire,
S'ouvrant par le milieu de la tour angulaire.
Il doit ſerrer les flancs, en butte au choc alors,
Du bélier élancé par de puiſſans efforts.
Ainſi ſur la machine, induſtrieux chef-d'œuvre,
Et d'un art meurtrier & d'habile manœuvre,
Quand l'échelle peſante & chancelant dans l'air,
Dreſſoit contre le mur ſes bras armés de fer,
Mûs par le jeu ſavant des caliornes puiſſantes,
Des cabeſtans maſſifs & des vis gémiſſantes;
Quand on eſcaladoit, tout couvert d'aſſaillans,
Le pont joint à la tour travailloit ſur les flancs.

Sur le château de proue & sur celui de pouppe,
D'archers les plus adroits est une agile troupe :
Placée à l'avantage, elle bat les remparts,
Inondés, éclaircis par la grêle des dards;
Et protége l'ardeur de ceux qui, sur l'échelle,
Entre les deux dangers d'une chûte mortelle,
Ou d'un sanglant trépas, sur les créneaux altiers,
Vont gravir sans écus, exposés tout entiers.
De robustes rameurs une galere armée,
Qui porte contre l'huile & l'étoupe enflammée,
Le secours éprouvé, le sûr préservatif,
Remorque contre flot le bâtiment massif.

C'est l'auteur de ces vers qui dit dans une note : *Vous aimez le Jupiter & la Vénus d'Homere ; pardonnez-moi mon Pere éternel & mes Anges.* Il n'a certainement pas emprunté la Vénus d'Homere, avec qui le séraphin Azaphiel, dont on vient de voir le portrait, ne paroît pas avoir rien de commun. Voyons *son pere éternel*, après avoir vu *ses anges.* Il parle au commencement du huitieme chant.

Olympe, écoute-moi : Terre, voici ton sort :
Je t'ai prouvé long tems que j'étois le Dieu fort.
La victoire a jadis été mon interprete,
Et j'ai fait exalter mon nom par sa trompette,
Le glaive des combats par mes mains fut guidé ;
Sur l'esclave terreur mon regne étoit fondé, &c.

La marche du poëme est, comme le titre l'indique, une histoire exacte, un récit purement didactique.

(*Mercure de France.*)

FLORE françoise ou *description succinte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, disposée selon une nouvelle méthode d'analyse, & à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine, & de leur utilité dans les arts ; par M. le chevalier* DE LAMARCK. 3 volumes *in-8vo.* de 6 à 700 pag. chacun, avec 8 planches en taille-douce. A Paris, de l'imprimerie royale ; & se vend chez Goguée & Née de la Rochelle, libraires, quai des Augustins, près le pont St. Michel. Prix 21 liv. broché, & 24 liv. relié. 1779.

PARMI ce grand nombre de savans, qui se partagent entre différens genres de connoissances, il n'en est point qui aient plus de droit à l'estime publique que ceux qui consacrent leurs veilles à perfectionner les sciences vraiment utiles à l'humanité, à en faciliter l'étude, & à la mettre à portée d'un plus grand nombre d'amateurs. M. le chevalier de Lamarck a donc bien mérité du public, en dégageant la botanique des épines dont elle étoit hérissée, & en nous procurant un moyen aussi sûr que facile de parvenir à la connoissance des plantes indigenes, qui nous intéressent beaucoup plus que les exotiques. Son plan est exposé avec

autant de netteté que d'élégance, dans un discours préliminaire qu'il a divisé en 4 parties.

Dans la premiere, l'auteur examine l'état où se trouve aujourd'hui la botanique, & fait voir les obstacles qu'on rencontre à chaque pas dans l'étude de cette science. Ces obstacles naissent en partie des définitions vagues que les botanistes ont données des organes même les plus essentiels de la plante, tels que la corolle & les étamines. M. de Lamarck appuie sa critique de plusieurs exemples tirés des auteurs les plus célebres en botanique. Mais la principale cause des difficultés que présente cette étude, est le faux point de vue sous lequel les botanistes envisagent le regne végétal, lorsqu'ils s'efforcent de distribuer les plantes par genres, par familles, par ordres, &c. en regardant ces différentes divisions comme naturelles. L'auteur fait voir que la nature, toujours infiniment variée dans ses productions, ne se plie point à ces loix auxquelles on prétend assujettir sa marche. Il ne rejette cependant pas les genres, qu'il regarde comme propres à faciliter la connoissance des plantes, en diminuant la somme des noms & en soulageant la mémoire; mais il veut, pour former ces genres, qu'on ne se borne pas à la considération exclusive des rapports, & qu'on se serve d'un caractere, qu'il nomme artificiel, tiré d'une partie quelconque des plantes, & assez saillant pour distinguer d'une maniere tranchante toutes celles qui composeront le grouppe auquel appartiendra ce caractere. L'auteur voudroit encore qu'on s'ap-

pliquât à établir des caracteres qui diſtinguaſſent, avec la même netteté, les eſpeces les unes des autres, au lieu d'en confondre les limites, en les multipliant aux dépens des variétés, qui ne tiennent qu'à des nuances locales & paſſageres.

Dans la ſeconde partie du diſcours, l'auteur, après avoir jetté un coup-d'œil rapide ſur les diſtributions de plantes que les anciens ont formées d'après la conſidération de leurs vertus, des divers lieux où elles croiſſent, &c. examine plus particuliérement ces ordres généraux de plantes, imaginés par les botaniſtes modernes, & qu'on appelle *ſyſtêmes*, lorſqu'ils ſont fondés par-tout ſur le même principe, & *méthodes*, lorſque le principe eſt moins fixe, moins déterminé, & qu'on peut s'en écarter toutes les fois qu'on le juge à propos pour remplir l'objet qu'on ſe propoſe. Il prouve qu'il n'y a aucun caractere qui puiſſe fournir un aſſez grand nombre de diviſions avantageuſes pour conduire toujours avec ſûreté à la connoiſſance de la plante qu'on obſerve, aucun qui ne ſoit ſuſceptible d'une multitude d'exceptions nuiſibles à la ſcience. Pour ſentir la force de cette preuve, il faut ſuivre l'auteur dans la critique raiſonnée qu'il fait du ſyſtême de M. Linné, auquel il accorde d'ailleurs toute la juſtice que mérite ce célebre botaniſte. Il termine cet article par un examen ſuccint de la méthode de M. de Tournefort, aux talens duquel il rend le même hommage, ſans diſſimuler les défauts de ſa méthode, dont le prin-

cipal eſt cet attachement qu'il avoit pour conſerver des rapports, au préjudice de la ſûreté des principes d'après leſquels il travailloit.

La troiſieme partie du diſcours préliminaire traite de la meilleure maniere de voir & de travailler en botanique. M. de Lamarck obſerve d'abord que tout ce qu'on peut propoſer de principes ſur cette matiere ſe réduit à deux objets. Le premier conſiſte à fournir un moyen facile & ſûr pour parvenir à la connoiſſance des plantes. Le but du ſecond eſt de préſenter la ſérie des végétaux, rangés d'après les degrés de reſſemblance qui les rapprochent, & de nous montrer l'enſemble, &, pour ainſi dire, l'ordonnance du grand tableau que forme le regne végétal, conſidéré du côté des rapports. Ici l'auteur examine s'il eſt poſſible de remplir à-la-fois ces deux objets. Il ſe décide pour la négative; &, paſſant en revue toutes les eſpeces de coupes différentes qu'on peut imaginer pour une diſtribution methodique qui conduiſe à la connoiſſance des plantes, il fait voir qu'il n'eſt pas une ſeule de ces coupes qui ne rompe des rapports, & par conſéquent ne dérange la chaîne des végétaux. Car la nature a tellement mêlangé les caracteres d'après leſquels il faudroit diviſer & ſoudiviſer, qu'en quelqu'endroit que l'on trace une ligne de ſéparation, pour mettre d'un côté toutes les plantes auxquelles appartient un même caractere, & de l'autre toutes celles dont il ſe trouve exclus, il arrive qu'on ſépare deux portions de chaînes liées entr'elles par quelqu'autre caractere, qui

convient à toutes les plantes auxquelles elles s'étendent.

Il faut donc féparer les deux objets dont il s'agit, celui qui doit fournir un moyen pour connoître les plantes, & qui portera fur des principes purement arbitraires, & celui à l'aide duquel on formera une diftribution naturelle des végétaux. La quatrieme partie du difcours eft deftinée à l'expofition des moyens que l'auteur a imaginés pour remplir féparément l'un & l'autre objet.

A l'égard du premier, M. de Lamarck donne une nouvelle méthode artificielle, qui confifte dans une combinaifon ingénieufe de tous les caracteres les plus faillans qu'offrent les plantes, oppofées deux à deux dans une même accolade. L'obfervateur choifit entre les deux caracteres celui qui convient à la plante qu'il fe propofe de connoître. Un numéro, que porte le caractere, renvoie à une nouvelle accolade, où fe trouvent deux autres caracteres, dont l'un conviendra encore néceffairement à la plante obfervée, & l'autre en fera exclus. Cette marche, fuivie avec attention, conduit, en un inftant, à un dernier numéro, où fe trouve le nom même de la plante, avec la defcription de fon port.

Quant à la formation de la férie des végétaux ou de l'ordre naturel, l'auteur, perfuadé qu'on n'y réuffira qu'en confidérant l'enfemble des parties de la fructification, & non pas une feule partie ifolée, fe propofe de réfoudre trois problêmes, dont le premier confifte à déterminer

miner la plante qui doit être placée à l'une des extrêmités de l'ordre. Cette plante, d'après les raiſonnemens de l'auteur, ſera un *agaric*.

L'objet du ſecond problême eſt de trouver un moyen pour continuer la chaîne, en meſurant les degrés de rapport qui peuvent ſervir à rapprocher les plantes. L'auteur fournit pour cet effet l'idée d'un calcul dont il faut voir les fondemens dans l'ouvrage même, & à l'aide duquel on pourra ſupputer la ſomme des reſſemblances entre deux plantes, & obtenir un réſultat qui fixera la place que chaque plante doit occuper dans la ſérie végétale.

Le troiſieme problême a pour but de découvrir un moyen pour ſe reconnoître dans un ordre où l'on n'admet aucune limite ni diviſion quelconques. Ce moyen conſiſte à placer de diſtance en diſtance, à côté de la ſérie, les caractères les plus ſaillans que préſentent certaines affinités très-marquées, que l'on obſerve aſſez ſouvent entre les plantes qui forment une même portion de ſérie, telles que les ombelliferes, les compoſées, &c. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt que ces titres ne fixeront aucune limite, & ſe trouveront toujours vis-à-vis du point où le caractere ſera le plus fortement prononcé; enſorte que ſouvent, à meſure que les plantes s'éloigneront de deux titres voiſins, elles ſe rapprocheront les unes des autres & formeront des nuances mêlangées, &, pour ainſi dire, fondues entr'elles par des dégradations inſenſibles.

Tel eſt le précis des idées d'après leſquelles eſt compoſé cet ouvrage intéreſſant, qui ſera ſûrement accueilli par tous les amateurs de la botanique. La méthode analytique de l'auteur paroît être le moyen le plus ſûr qui puiſſe conduire à la connoiſſance des plantes, par la liberté qu'il s'eſt donnée de choiſir toujours les caracteres les plus ſaillans ; c'eſt dans cette vue qu'il a préféré une marche moins uniforme, mais indépendante, à la marche gênée des ſyſtêmes, dont les auteurs, captivés par le principe qu'ils ont une fois adopté, ſe trouvent forcés de l'employer, même dans les cas où il eſt le moins avantageux. Cette méthode eſt en même-tems très-commode dans l'uſage. L'opération ſe trouvant diviſée par les renvois, l'attention n'eſt point fatiguée, ni obligée de ſe partager entre une multitude de diviſions. Le choix que l'auteur propoſe de faire eſt d'ailleurs d'autant plus facile que les deux caracteres, renfermés dans chaque accolade, ſe font ſortir mutuellement & ſe prêtent du jour par leur contraſte. On a de plus l'avantage de paſſer en revue tous les principaux traits de la plante dont on ſuit l'analyſe, & d'en faire ſoi-même la deſcription, ce qui doit néceſſairement en graver les caracteres dans la mémoire.

Si la méthode analytique de l'auteur ſuppoſe en lui des connoiſſances profondes de botanique, les principes neufs & lumineux qu'il propoſe ſur l'ordre naturel, prouvent qu'il poſſede encore le talent rare de voir en grand, & de s'élever à ces idées générales, qui, pour

me ſervir de ſes expreſſions, parcourent toute la ſphere d'un ſujet, & ſont, pour ainſi dire, le coup-d'œil du génie. A ce mérite, il en ajoute un autre, peut-être encore plus eſtimable, parce qu'il eſt beaucoup plus rare. Bien différent de ces hommes pour qui la reconnoiſſance eſt un fardeau inſupportable, M. le chevalier de Lamarck ſe fait un plaiſir de reconnoître ſes obligations, & ſemble déja les acquitter en partie par l'aveu qu'il en fait. Moins jaloux d'éloges mandiés que de critiques raiſonnées, il avoit communiqué ſon manuſcrit à un littérateur, à qui aucune ſcience n'eſt étrangere. Celui-ci, pour répondre dignement à ſa confiance, lui a communiqué quelques idées heureuſes, que la lecture du manuſcrit lui avoit fait naître, & même a refondu le diſcours, dont il n'a laiſſé ſubſiſter que le fond. Il eſt beau de les voir diſputer entr'eux de générosité : car l'un a parfaitement oublié ce ſervice; l'autre en conſerve précieuſement le ſouvenir. Le premier ne vouloit pas même qu'on en fît la moindre mention dans l'ouvrage, & le ſecond, à ſon inſu, & au riſque de lui déplaire, l'a publié hautement & ſans réſerve. » Je ne puis m'empêcher de publier, dit-il, » tout ce que je dois à M. l'abbé Hauy, » profeſſeur d'humanités en l'univerſité de » Paris. J'avoue que la partie du ſtyle eſt en- » tiérement de lui, & qu'il m'a ſuggéré des » idées très-heureuſes, relativement à l'ordre » naturel, expoſé dans le diſcours préliminaire. » C'eſt un hommage que je rends volontiers

» à ses talens distingués & à l'honnêteté de » son caractere, qui leur donne un nouveau » prix aux yeux de tous ceux qui le connoissent «. Qu'il seroit à desirer que cette candeur si honorable pour les lettres, que cette estime réciproque se trouvât dans tous ceux qui les cultivent! Cet hommage est d'autant plus généreux, que la partie du style, que M. le chevalier de Lamarck avoue lui être étrangere, n'est pas le moindre mérite de son ouvrage. La maniere d'écrire de M. l'abbé Hauy est simple, mais d'une simplicité noble, élégante & toujours convenable au sujet; nous allons mettre nos lecteurs à portée d'en juger par quelques morceaux du discours préliminaire, qui leur feront connoître en même-tems quelques-unes des observations judicieuses que renferme ce discours.

» L'homme n'a vu pendant long-temps dans » les fleurs qu'une parure pour les plantes & » un objet d'agrément pour lui-même. Il a dû » ne les apprécier d'abord que d'après cette im» pression douce & vive à-la-fois qu'elles font » sur nous, lorsque dans une belle matinée » de printemps, sous un ciel pur & serein, » la terre étale avec complaisance ses richesses; » lorsque la verdure, émaillée de mille cou» leurs, devient le fond d'un tableau aussi va» rié que gracieux; lorsqu'un parfum suave, » répandu de toutes parts, donne un nouveau » prix à la fraîcheur de l'atmosphere; & que » le voyageur se trouvant tout-à-coup comme » invité à une fête brillante, jouit avec trans-

» port de l'accueil innocent d'une solitude riante » & animée, où tout semble en ce moment » n'exister que pour lui. Dans la suite des ob- » servateurs attentifs ont cru appercevoir que » le mérite des fleurs ne se bornoit pas au don » de plaire; ils ont soupçonné qu'elles pour- » roient bien avoir une utilité réelle par rap- » port à la plante même : des expériences in- » génieuses ont confirmé ce soupçon; & enfin » l'on s'est convaincu que les différentes par- » ties de la fleur formoient autour de la graine, » ou de son embrion, autant d'organes, destinés » à assurer le succès de ses fonctions, relative- » ment à la réproduction de l'individu. «

Lorsque la fleur n'est plus d'aucune utilité, & que le fruit n'a plus besoin de ses secours, la nature l'abandonne & cherche à s'en débarrasser : ses fibres se roidissent, ses vaisseaux s'obstruent, la matiere colorante, qui jusques-là avoit été verte, comme la plante même, s'altere & prend diverses couleurs, & c'est à ce moment qu'arrive l'épanouissement. Pendant l'automne, les feuilles des peupliers, des tilleuls, &c. jaunissent; & celles des cornouillers, des sorbiers, &c., se peignent d'un beau rouge: quelle en est la cause? C'est que la partie colorante, qui est naturellement verte, s'altere alors & se décompose insensiblement; & cette altération annonce la chûte prochaine des feuilles. La corolle des fleurs éprouve le même effet, & précisément par la même cause. Ainsi, bien loin que la fleur, lorsqu'elle est épanouie, soit une partie de la plante plus parfaite & plus

précieuſe que les autres, on doit au contraire la regarder comme une partie ſouffrante, une partie qui languit, dépérit, ſe deſſeche; & ces couleurs, qui effacent tout ce que la peinture a jamais étalé de plus brillant à nos regards, ne ſont que les ſymptômes de la maladie & les ſignes avant-coureurs de la mort. On voit combien ceux qui cultivent les fleurs & ceux qui les étudient les enviſagent différemment : les vues & les intérêts des uns & des autres forment un contraſte qu'on lira ſûrement avec plaiſir. » Le fleuriſte, plus jaloux de jouir que » de connoître, appelle continuellement l'art » au ſecours de la nature, pour exciter celle- » ci à des efforts inconnus, & ménager à l'œil » des ſurpriſes par la nouveauté des couleurs, » & par le luxe pompeux des ornemens : il » ſacrifie tout au brillant & à l'apparence; il » néglige l'eſpece en faveur de quelques indi- » vidus qu'il a adoptés, auxquels il prodigue » ſes ſoins, & qu'il transforme en nouveaux » êtres, qui ſous les dehors de la fécondité & » de l'abondance, cachent une dégradation réelle. » Le botaniſte, au contraire, uniquement atten- » tif à épier la nature, ſe plaît à la contempler » dans cette naïve ſimplicité, plus précieuſe, » ſans doute, que ces agrémens, dont on ne » l'embellit que par la contrainte; il n'adopte » les nuances qu'autant qu'elles n'alterent point, » d'une maniere ſenſible, la conſtance des for- » mes primitives; en un mot, l'individu qui » s'offre à lui dans ſes recherches, n'eſt point » à ſes yeux un être iſolé; il y voit comme

» le type & le modele de l'eſpece entiere, & il » aime à y retrouver ces traits unis, mais » vrais, que la nature a fidélement prononcés » dans les productions qui lui appartiennent » toutes entieres. Une grande partie des fleurs » qui naiſſent à l'aide de la culture, ſont donc » de véritables monſtres végétaux ; mais la » multiplication ou le développement contre » nature des parties, qui, dans le regne ani» mal, produit des difformités choquantes, ne » fait ici qu'ajouter à l'individu de nouvelles » graces, & un nouveau prix pour ceux qui » ſe bornent à la ſatisfaction momentanée du » coup-d'œil. Au reſte, la botanique n'aura » jamais rien à craindre de l'art du fleuriſte. » La nature eſt ſi riche & a des reſſources ſi » multipliées, que l'abandon qu'elle fait, dans » nos parterrres, de ſes plus beaux droits, eſt » moins une perte pour elle, que l'occaſion » d'une des plus agréables jouiſſances qu'elle » puiſſe accorder à l'amateur des jardins. «

La fleur annonce le fruit; & la maniere dont l'auteur vient de parler de l'une, annonce auſſi celle dont il va parler de l'autre, qui eſt le but où tend la nature, & vers lequel elle dirige toutes ſes opérations. » Parmi les différens » moyens de réproduction qui concourent à » perpétuer la ſucceſſion des êtres végétaux, » on ſait que la fructification eſt le plus uni» verſel, & comme l'opération familiere de la » nature; elle eſt en même tems le but vers » lequel ſont dirigées les principales fonctions » de la végétation : à meſure que le fruit s'ac-

» croît & se perfectionne, les organes qui avoient » eu le plus de part à sa formation, l'abandon- » nent, dépérissent & le laissent parvenir à » son entier développement, à l'aide des seuls » sucs nourriciers, qui cessent à leur tour de » lui fournir, dès qu'il a atteint sa maturité. » C'est dans cet organe conservateur de l'espece, » que la nature déploie ses plus fécondes res- » ressources : ce n'est point assez pour elle d'a- » voir multiplié les fleurs sur la plupart des in- » dividus, elle a encore donné plusieurs se- » mences à un grand nombre de fleurs; il en » est même à l'égard desquelles ses profusions » en ce genre, ne connoissent plus de mesu- » res : on ne sait quelquefois ce qu'on doit » le plus admirer, ou de la quantité innombra- » ble, ou de l'extrême finesse de ces corpus- » cules, qui ne sont eux-mêmes que des en- » veloppes grossieres par rapport aux germes » qu'ils recelent (*). Ce terme, qui étonne » déja notre imagination, n'est cependant pas » encore le dernier effort de la nature : l'ex- » périence prouve qu'une seule graine est com- » me le réservoir commun d'un grand nombre » de jets, que des circonstances favorables peu- » vent faire éclore & développer (**). En un

---

(*) Un seul pied du *zéa* ou *maïs*, a donné jusqu'à deux mille graines; de l'*inula*, trois mille; de l'*hélianthus*, quatre mille; du *papaver*, trente-deux mille; du *typha*, quarante mille; & du *nicotiana*, trois cens soixante mille; au rapport de Rai.

(**) Pline rapporte que l'on envoya à Neron trois cens quarante tiges, provenues d'un seul grain de bled.

» mot, la multitude des femences, qui fe dif-
» perfent de toutes parts après la maturation
» eft fi prodigieufe, que, par le calcul qui en
» a été fait, le produit complet d'un terrein
» de quelques lieues de contour, pourroit fuf-
» fire, au bout de quelques années, pour peu-
» pler de végétaux la furface entiere du globe.
» Mais la nature, qui ne femble fuir l'indi-
» gence & la difette qu'en fe portant vers
» l'excès de l'abondance, fe trouve, pour ainfi
» dire, arrêtée fur la route par divers obfta-
» cles, qui refferrent dans de juftes bornes l'em-
» ploi de fes facultés. La plupart des femences
» avortent & demeurent ftériles, par les acci-
» dens qu'elles effuient dans leur difperfion,
» par l'intempérie de l'air, & plus encore par
» le défaut de préparation dans le fol même.
» Par-là l'immenfité des reffources fe tourne
» en précaution contre les dangers; & la terre,
» fans ceffer d'être prodigue, nous montre, juf-
» ques dans les préfens qu'elle nous refufe,
» des traits marqués de la fageffe infinie qui
» préfide à fa fécondité. Mais d'ailleurs, quel
» parti ne tire pas le cultivateur laborieux de
» cette tendance prefque fans bornes de la na-
» ture vers la réproduction! Sollicitée par des
» mains affidues, dégagée des obftacles qui cap-
» tivoient fes puiffances, nourrie par des en-
» grais falutaires, elle recouvre une grande
» partie de fes droits : elle nous reftitue avec
» ufure les femences que nous lui avons con-
» fiées avec économie; elle nous dédommage
» d'un léger facrifice, pris fur fes libéralités,

» par ces moiſſons abondantes, qui nous ren-
» dent le fer qui leur a préparé la voie, mille
» fois plus précieux que l'or dont on les paie,
» & qui, d'un ſimple gramen, rejetté, dans
» nos ſpéculations, vers la limite du regne vé-
» gétal, font, à notre égard, la plus parfaite
» & la premiere de toutes les plantes. «

A la ſuite du diſcours préliminaire, on trouve des principes élémentaires de botanique, dans leſquels l'auteur donne une explication exacte des différens termes employés dans cette ſcience, termes factices & d'un latin barbare, mais cependant très-utiles, en ce qu'ils peignent bien leur objet, & le diſtinguent aſſez nettement de tout autre. Ces principes renferment pluſieurs obſervations intéreſſantes ſur les diverſes parties des plantes. Les articles les plus importans ont chacun en tête une eſpece de tableau, qui préſente une vue générale de l'objet dont il s'agit, & de ſes fonctions, relativement à la végétation.

Ces préliminaires poſés, l'auteur donne le tableau des diviſions qui conſtituent proprement ſa méthode.

Voici ce tableau tel qu'on le trouve à la tête du deuxieme volume.

Toutes les plantes ont des fleurs *diſtinctes* ou *indiſtinctes* (qu'on n'apperçoit pas.)

Les plantes à fleurs diſtinctes ſont ou *conjointes*, (fleurs compoſées de fleurons, de demi-fleurons ou fleurettes ſur un même receptacle) ou *disjointes* (ſeules, détachées.) Les plantes à fleurs indiſtinctes ſont les fougeres, les mouſſes, les algues, les champignons.

Les fleurs conjointes font de deux efpeces; *fleurettes de même forte*, & *fleurettes de deux fortes.*

Les disjointes font *unifexuelles* (mâles ou femelles,) ou *bifexuelles* (hermaphrodites.)

Les fleurettes de même forte font ou *flofculeufes* ou *femi-flofculeufes;* celles de deux fortes font *radiées*, (fin de leur divifion.)

Les fleurs disjointes unifexuelles font *monoïques* ou *dioïques.*

Les fleurs disjointes bifexuelles font *petalées* (avec petales) ou non *petalées* (fans petales.)

Les petalées ont l'ovaire dans *la corolle* ou fous *la corolle.* Les non-pelatées font *nues* ou *glumacées*, (fin de leur divifion.)

Celles qui ont l'ovaire dans la corolle, font *complettes* ou *incomplettes*, (fin de la divifion de ces dernieres.)

Celles qui ont l'ovaire fous la corolle, font *monopétales* ou *polypétales*, (fin de leur divifion.)

Les fleurs complettes ont *dix étamines ou moins*, ou bien *onze étamines ou plus.*

Les fleurs complettes à dix étamines ou moins, ont leur *corolle monopétale* ou *polypétale.*

Celles à onze étamines ou plus ont leurs *pétales inférés fur le calice*, (fin de leur divifion.) ou *non-inférés fur le calice*, (fin de leur divifion.)

Les monopétales ont leur *corolle réguliere*, (fin de leur divifion,) ou *irréguliere*, (fin de leur divifion.)

Les polypétales font les cruciformes, les papillonacées, &c.

Tel eft le tableau donné par M. de Lamarck;

& qui renferme ſes principales diviſions, dont la plupart ſont encore ſoudiviſées dans le cours de l'ouvrage, & toujours en deux membres, ce qui facilite ſinguliérement la recherche de la plante. Pour donner un exemple de l'application de cette méthode & du parti qu'on en peut tirer, comparons-là à celles de Tournefort, de Linnæus, & ſuppoſons que quelqu'un ayant un pied de jaſmin en fleurs (& non en fruit) dont il cherche le nom, ait recours à ces trois méthodes.

Par celle de Tournefort, il eſt obligé de chercher la claſſe qui contient les arbres & les arbriſſeaux à fleur monopétale; il faut qu'il parcoure & compare ſept ſections ou ſept membres de diviſion qui contiennent les caracteres communs à chaque ſection, leſquels ſont tirés de la ſtructure du fruit, (premiere difficulté.) Il parcourt enſuite huit genres dont les caracteres ſont établis tant ſur la figure de la corolle, qui eſt dans preſque tous en cloche ou en entonnoir (2e. difficulté); que ſur la ſtructure du fruit (3e. difficulté) enfin il trouve le jaſmin qu'il peut confondre facilement par cette méthode avec le troêne, s'il n'y a pas de fruits à l'un ou à l'autre.

Suivant Linnæus, il eſt obligé d'avoir deux ouvrages de cet auteur, s'il veut découvrir le genre, trois s'il veut découvrir l'eſpece, & quatre s'il veut avoir moins de difficultés à chercher; le *philoſophica botanica*, pour entendre les termes, le *genera plantar.*, le *ſpecies plantar.* & le *ſyſtema naturæ.* Il cherche dans la dian-

drie monogyne, puiſque le jaſmin n'a que deux étamines & un piſtil. Il eſt obligé de parcourir & de comparer les caracteres génériques très-détaillés de 26 genres, (premiere difficulte qui ſe trouve un peu applanie à la faveur des diviſions qu'on trouve dans les diverſes éditions du *ſyſtema naturæ*, ou du *ſyſtema vegetabilium* de Murray); enfin il trouve le genre, après bien des recherches.

Par la méthode de M. de Lamarck, ayant le jaſmin à la main, le lecteur en parcourant le tableau des diviſions, paſſe rapidement, par un choix excluſif & court, aux fleurs diſtinctes, aux disjointes, aux biſexuelles, aux petalées, à celles qui ont l'ovaire dans la corolle, aux fleurs complettes, à celles qui ont moins de dix étamines, à celles qui ont leur corolle monopétale & réguliere. Il eſt renvoyé au n°. 267. Parmi des plantes de deux ſortes, il choiſit celles de 5 étamines ou moins; au n°. 330, celles à 2 étamines; au n°. 340, celles à tiges ligneuſes; au n°. 341, celles à fleurs terminales; au n°. 345, celles à étamines enfermées dans le tube de la corolle; au n°., 336, celles dont les feuilles ſont pour la plupart tout-à fait ailées ou ternées; enfin au n°. 348, il trouve le jaſmin.

Cette méthode a beaucoup moins de difficultés qu'elle paroît en avoir au premier coup-d'œil, ſi l'on conſidere que les membres des diviſions étant rapprochés & ne ſe trouvant jamais que de deux, le lecteur a beaucoup moins de peine à opter entre deux caracteres

différens & exclusifs l'un de l'autre, qu'entre un plus grand nombre; vice qu'on rencontre dans les autres méthodes.

Ce ne pas que celle de M. de Lamarck n'ait des défauts, qui étoient inévitables relativement aux bornes des connoissances actuelles ; mais nous la croyons très-susceptible de réforme & de perfection, & c'est beaucoup d'avoir tracé le premier la route.

M. de Lamarck n'a fait aucun changement à la distribution des plantes de la cryptogamie de Linnæus, ni aux graminées qu'il a exposées telles qu'on les trouve dans cet auteur, quoique la plupart soient très-susceptibles de division. On peut reprocher encore à M. de Lamarck de n'avoir pas rempli par-tout, ni même généralement, la tâche qu'il s'étoit imposée dans le titre de l'ouvrage, qui annonce l'exposition des vertus des plantes en médecine & leur utilité dans les arts ; de n'avoir pas indiqué toutes les plantes, même les plus connues qui croissent en France ; d'avoir donné à plusieurs, en traduisant le latin, des noms françois qui peuvent induire en erreur, comme d'avoir traduit *boletus igniarius* de Linnæus, par *bolet couleur de feu*, tandis que cette épithete n'a été donnée à l'agaric de chêne qui est gris ou roux, & un de ceux dont on fait l'amadou, que pour désigner la qualité qu'il a de prendre feu ; d'avoir marqué en France des champignons à lames, qu'on n'y a pas encore observés, tels que *l'agaricus lactifluus* de Linnæus, & de n'en avoir marqué que 41 espe-

ces, tandis qu'il y en a plus de cent désignées dans les auteurs; d'avoir donné des synonymes à des especes dont le sens est diamétralement opposé à celui qu'on trouve dans la description, comme à l'espece 30, pag. 114, prem. vol., & d'avoir d'ailleurs, au sujet des champignons, conservé la plupart des erreurs consignées dans les écrits des auteurs. Du reste, nous avons vu avec plaisir deux remarques de M. de Lamarck sur des méprises faites au sujet des dénominations des champignons par Linnæus & Vaillant aux especes X & XXX, *ibid.* pag. 108 & 114, qui sont justes, & parfaitement conformes à celles qu'on trouve dans des mémoires, sur cet objet, lus il y a plusieurs années à l'académie royale des sciences de Paris.

Malgré les observations que nous venons d'exposer sur le travail de M. de Lamarck, & qui portent sur des fautes légeres & faciles à corriger, tous ceux qui liront la *Flore Françoise*, applaudiront & se réuniront sans doute aux commissaires de l'académie des sciences, qui, dans le compte qu'ils en ont rendu, exhortent l'auteur à remplir l'engagement qu'il contracte avec le public, de donner, dans quelques années, un *Théatre universel de Botanique.* Il nous a fait connoître les plantes isolées, & prises chacune en particulier : il lui reste à nous présenter la série & la chaîne admirablement graduée, qu'elles paroissent former lorsqu'on les rapproche en raison de leurs ressemblances & de leurs affinités. C'est ainsi qu'après nous

avoir, pour ainsi dire, ouvert l'entrée du temple de la nature, il nous fera pénétrer jusqu'au fond du sanctuaire.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts; Gazette de santé; Annee littéraire; Journal des savans*; *Journal de* Paris; *Journal encyclopédique.*)

SATYRES de JUVÉNAL, traduites en françois par M. M... avec le texte, des notes & un index. Vol. *in-4to.* Prix, 7 l. 16 s. broché, & 10 liv. relié en veau, 3 filets. Il y a quelques exemplaires en grand papier, à 15 l. brochés. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. 1779.

UN nouvel athlete s'avance fiérement dans la carriere périlleuse des traducteurs : il a choisi pour devise :

N'ai-je pas comme un autre achevé mes études?

Et nous dit : » Je viens rompre une lance pour » Juvénal...... *Je prétends* relever sa statue, » rendre à sa taille le port majestueux que je » lui connois, réparer les traits mutilés de sa » physionomie, faire entendre *à peu-près* son » langage, & détruire *le préjugé qui a terni sa* » *gloire.....* J'oublie M. Dusaulx, pour remon» ter à la source de ses méprises; & j'aggrave

» la témérité pour qu'on me la pardonne. Je » déclare la guerre à Schrévelius & à ses asso» ciés du commentaire *variorum*, cet antique » colosse qui n'a d'imposant que son nom. «

M. M.... veut & prétend que le public regarde désormais Juvenal comme *le plus sublime des poëtes*; il va détruire les *inepties puériles & grossieres dont il a plu à Lubinus, à Turnebius, à Farnabius, à Henninius & autres de le défigurer.* Horace lui paroît *cloué à son sujet*; sa gaîté est *triviale* (*) *& populaire*; cet Horace n'invite Torquatus à dîner qu'en lui vantant les charmes de l'ivresse, & *rassasie* M. M... *avant la fin du premier service.* Mais quand Juvénal *invite un ami, il lui sert un repas plus délicat que de coutume, & cependant frugal*, &c. » Que trouve» t-on dans Horace? Longueurs, égoïsme, fades » louanges. Et dans Juvénal? Sages conseils, » morale sublime, exemples frappans, éléva» tion, véritable noblesse «. Horace est un vrai *pourceau d'Epicure*, qui adressoit ses hymnes cyniques à *Lygarius* comme *à Phylis*; qui dessinoit des *cannevas*, que *Martial a brodé depuis à l'envers, à l'endroit, & sur tous les bords.* » Vous » récriminez, me dira-t-on? Eh bien, essayons de » justifier Juvénal. Quand les emportemens d'un » poëte ne tombent que sur la crapule, l'avorte» ment, l'adultere, & qu'il n'épargne pas même

---

(*) M. M... observe qu'il ne faut cependant pas comparer ses plaisanteries *à l'analyse d'une parade des boulevards.*

» l'indécence des habillemens, je demande » quelle a pu être ſon intention? N'apperçoit- » on pas qu'il vouloit faire rougir la crapule » elle-même? Le ſpectacle le plus capable de » faire rougir un jeune libertin, n'eſt-ce pas » celui d'un réduit, où les triſtes victimes de » la débauche, pâles, défigurées, expient ſi » douloureuſement leur honteuſe foibleſſe, *en » invoquant la légéreté du biſtouri?* Voilà préciſé- » ment ce qu'a fait Juvénal. «

Afin d'élever ſon Dieu pardeſſus tous les Dieux de l'Hélicon, M. M... demontre que Boileau, étranger à la ſociété des honnêtes gens, *a donné dans l'hyperbole;* qu'il n'a fait que *reſſaſſer* la cendre des morts; qu'il a fait des ſatyres *pour dire des bons mots*, ou pour ſatisfaire *ſa jalouſie;* qu'il a déſolé tous les auteurs de ſon temps, après avoir *tailladé Cotin neuf fois. Boileau n'étoit donc qu'un jaloux.* Il étoit même un méchant homme; *car il s'avouoit coupable de méchanceté, en diſant:*

Je veux dans la ſatyre un eſprit de candeur,
Et ſuis un libertin qui prêche la pudeur.

Quoique l'auteur ait achevé ſes études, il nous permettra ſans doute de lui obſerver qu'il prend les *F* pour des *S*, & met ici, dans la bouche du ſatyrique françois, une indécence & une abſurdité qui ne ſe trouvent point dans ſon livre. Boileau ne ſe vante pas d'être un libertin qui prêche la pudeur; il dit au contraire:

Je *fuis* un effronté qui prêche la pudeur.

La rigueur inflexible avec laquelle M. M... traite & les rivaux de Juvénal, & ceux qui l'ont commenté, & ceux qui l'ont traduit, nous fait présumer qu'il trouveroit fort mauvais qu'on le jugeât lui-même avec indulgence. Ayant entrepris de faire oublier les traductions de Marolles, de Tarteron, de Martignac, de la Lavalterie, & même celle du savant académicien M. Dusaulx, il nous saura gré du zele qui nous anime pour la gloire de son héros, & des remarques que nous allons hasarder sur quelques points de sa traduction, qui défigurent encore cette belle statue antique. Nous nous livrons à ce travail avec d'autant plus de zele que M. M... déclare *qu'il n'entre pas dans son plan d'esquiver le jugement du public, ni d'escamoter furtivement son approbation.*

Juvénal, pour allumer sa verve, se représente d'abord les travers, les ridicules & les vices de ceux qui l'environnent. Un mouvement impétueux d'indignation lui fait dire :

Quum tener uxorem ducat spado ; Moevia tuscum
Figat aprum, & nudâ teneat venabula mammâ ;
Patricios omnes opibus quum provocet unus,
Quo tondente gravis juveni mihi barba sonabat ;
Quum pars Niliacæ plebis, quum verna Canopi
Crispinus, Tyrias humero revocante lacernas,
Vintilet æstivum digitis sudantibus aurum,
Nec sufferre queat majoris pondera gemmæ ;
Difficile est satyram non scribere.

Cette phrase est ainsi rendue par le nouveau traducteur : » Quand je vois un jeune eunu-

» que se marier; & Mœvia, le sein tout en » désordre, attaquer un sanglier féroce & le » percer de *son épieu;* quand un *plat-pied*, qui » faisoit *crier le duvet* de mon menton en me » rasant dans ma jeunesse, voudra faire assaut » de richesses contre l'ordre entier des sénateurs; » quand un vieil Egyptien, né à Canope dans » l'esclavage, Crispin, le manteau de pour» pre rejeté sur les épaules, rafraîchira *dans* » *un bain d'air*, ses doigts surchargés par le » poids d'une bague d'été; (car il n'auroit pas » la force de porter un anneau ordinaire) con» venez-donc qu'il est bien difficile de ne pas » se décider pour la satyre. «

A ce duvet (*) qui crie sous la main d'un plat-pied; à cette bague d'été qu'on rafraîchit dans un bain d'air, on doit reconnoître que l'auteur a non-seulement *comme un autre achevé ses études*, mais qu'il s'est long tems nourri de la lecture de nos meilleurs écrivains. Quoique le *bain d'air* ne soit pas dans le texte, on sent bien que cette heureuse image étoit dans l'esprit de Juvénal, ainsi que *duvet* au lieu de *barbe*, & *plat-pied* au lieu de *barbier.* Il a supprimé *les doigts en sueur*, *digitis sudantibus*, parce que la sueur & le bain vont mal ensemble.

Ouvrons la seconde satyre, & dès les premiers vers on reconnoîtra la même touche, le même génie, les mêmes graces.

Fronti nulla fides! quis enim non vicus abundat

(*) *Barba gravis.*

Triſtibus obſcænis ? Caſtigas turpia, quum ſis
Inter ſocraticos notiſſima foſſa cinædos :
Hiſpida membra quidem & duræ per brachia ſetæ
Promittunt atrocem animum ; ſed podice lævi
Cæduntur tumidæ, medico ridente, mariſcæ, &c.

» Ne vous fiez pas aux apparences, car il » n'y a que trop de ces obſcenes perſonnages » à face auſtere. Tu déclames contre les goûts » dépravés, toi *la chevre de tous les bouquins* » *ſocratiques !* tes bras velus & la mal-propreté » de ton extérieur annoncent une morale ſé- » vere ; mais comme le médecin rit de ton » hypocriſie lorſque le fruit de tes impuretés » *exerce la légérete de ſon biſtouri !* «

M. M... paroît grand amateur du biſtouri : voilà deux fois qu'il le repréſente ; & à peine ſommes-nous arrivés à la 27e. pag. de ſon livre.

Mais pour mieux ſaiſir la ſupériorité de la nouvelle traduction, il faut la comparer à celle de M. Duſaulx. Nous allons choiſir deux tableaux les plus connus de Juvénal, celui de la pitié, qui termine la XVe. Satyre, & un autre tiré de la Satyre ſur la nobleſſe. Le public jugera qui des deux traducteurs eſt le plus fidele, le plus énergique, le plus adroit, le plus maître de ſa langue ; & ſur-tout ſi M. M... n'eſt pas quelquefois le plagiaire de l'académicien des belles-lettres.

Traduction de M. Duſaulx.

» La nature en nous donnant des larmes,

» prouve bien qu'elle nous créa ſenſibles, &
» c'eſt-là le plus exquis de tous nos ſentimens.
» C'eſt elle qui nous fait mêler nos pleurs aux
» pleurs d'un ami malheureux ; qui nous inté-
» reſſe au ſort du pâle criminel, à celui d'un
» pupille contraint de citer aux tribunaux ſon
» perfide tuteur ; aimable enfant, dont les joues
» arroſées de larmes, ombragées de longs che-
» veux, font douter quel eſt ſon ſexe. C'eſt la
» nature qui nous force de gémir, à l'aſpect
» des funérailles d'une vierge nubile, ou quand
» la terre reçoit le corps d'un enfant trop
» petit pour le bûcher. Eſt-il un homme de
» bien, un homme digne, au jugement des
» prêtres de Cérès, de porter une torche pen-
» dant les myſteres de la Déeſſe, qui puiſſe
» regarder comme étrangers les maux de ſes
» ſemblables ? C'eſt la pitié qui nous diſtingue
» des animaux ſtupides ; & c'eſt pour obéir à
» ſa voix que nous ſeuls reçûmes des céleſtes
» demeures, une ame capable de commercer
» avec les Dieux, d'enfanter & *de polir* les
» arts ; bienfait dont eſt privé la brute aux
» regards fixés vers la terre. L'architecte de
» ce vaſte univers n'accorda qu'une ame ſen-
» ſitive aux animaux ; il nous donna de plus
» une ame intelligente, afin qu'une bienveil-
» lance mutuelle nous avertît d'avoir recours
» à nos ſemblables, & d'être toujours prêts à
» les ſecourir ; afin qu'abandonnant les antiques
» forêts habitées par leurs peres, les hommes,
» ſi long-tems diſperſés, fuſſent enfin réunis par
» les liens de la ſociété ; afin qu'on bâtît des

» maisons contiguës, & qu'ainsi rapprochées, » chacun y goûtât avec sécurité les douceurs » du sommeil ; que les armes à la main on re» levât, on soutînt ses concitoyens opprimés » ou chancelans sous de larges blessures ; & » que protégés par les mêmes remparts, ren» fermés sous une même clef, la trompette fût » le signal commun de la défense. «

Traduction de M. M...

» Les larmes que nous donne la nature ; » prouvent bien qu'elle nous créa tendres & » compatissans, & la sensibilité fait le plus » exquis de nos sentimens. C'est la nature qui » confond nos pleurs avec ceux d'un ami en » proie à la douleur, qui excite notre pitié » à l'aspect d'un criminel morne & défait, & » qui nous intéresse en faveur d'un pupille » forcé de traduire en justice son infidele tu» teur. La longue chevelure qui nous cache » ses traits & qu'arrosent ses larmes, nous lais» sent douter si ce n'est pas *une jeune fille.* C'est » la nature encore qui nous arrache des san» glots quand nous voyons porter au bûcher » une vierge nubile, ou mettre en terre l'en» fant trop petit pour le bûcher. Quel est » l'homme de bien, l'homme jugé digne par » les prêtres de Cérès, de porter la torche » aux mysteres de cette Déesse, qui soit in» sensible à la peine d'autrui ? N'est-ce pas la » pitié qui nous distingue des brutes ? Seuls » nous reçûmes la faculté de penser, qui nous

» fait ſentir l'exiſtence des Dieux, qui nous » rend capables de cultiver & de perfectionner » les arts. C'eſt des céleſtes demeures que nous » eſt venu le raiſonnement refuſé aux animaux » penchés vers la terre. Au commencement du » monde, l'auteur commun de leur exiſtence » & de la nôtre, leur donna l'ame ſenſitive » ſeulement; mais il nous fit préſent d'une ame » intelligente, afin de lier les hommes entr'eux » par le beſoin des ſervices mutuels. C'eſt ce » beſoin qui forma les nations, réunit les hom- » mes diſperſés, & les chaſſa des antres & » des forêts qu'habitoient leurs aïeux; c'eſt lui » qui bâtit nos maiſons & qui les appuya l'une » contre l'autre; pour que la confiance réci- » proque nous procurât la douceur d'un tran- » quille ſommeil; c'eſt lui qui protégea le ci- » toyen affoibli par la perte de ſon ſang, ou » qui l'emporta quand il avoit péri dans une » bataille; c'eſt lui qui éleva les remparts & » les tours, qui nous enferma dans nos villes, » ou qui nous avertit, la trompette à la main, » d'en ſortir tous à la fois pour notre défenſe » commune. «

D'après ce rapprochement, il eſt viſible que le nouveau traducteur copie ſervilement l'ouvrage de l'ancien; quand il s'en écarte, ſon ſtyle manque d'énergie; il le charge d'épithetes & d'inciſes qu'on n'apperçoit pas dans l'original; il porte même la licence juſqu'à donner à Juvénal des penſées & des mouvemens qu'il n'a point.

Voyons ſi M. M... eſt plus heureux lorſ-
qu'il

qu'il traduit la ſatyre contre la nobleſſe. Juvénal apoſtrophe *Rubellius : Tecum eſt mihi ſermo Rubellii*, *&c.* » C'eſt à toi, Rubellius Planeus. » La généalogie des Druſus te *bourſoufle* d'or» gueil, (*tumes alto Druſorum ſanguine*) comme » ſi tu pouvois par toi-même juſtifier ta no» bleſſe. « (Phraſe équivoque qui rend mal, *tanquam feceris ipſe aliquid propter quod nobilis eſſes.*) » Comme ſi tu méritois que ta mere fût » de l'illuſtre ſang des Jules, plutôt qu'une » journaliere *gagnant ſon pain* à filer en plein » air. « *Texit* ne ſignifie pas *filer ; ſub aggere*, n'eſt pas traduit ; & *gagnant ſon pain*, ne ſe trouve pas dans le texte. » Cette obſcure po» pulace, dis-tu quelquefois, dont aucun ne » pourroit citer les aïeux de ſon pere, *vou» droit ſe comparer à moi*, qui deſcends de Cé» crops. « (*voudroit ſe comparer à moi !* encore un mouvement & une idée que le traducteur prête au ſatyrique Romain.) » Mais cette claſſe » que tu mépriſes, c'eſt elle qui produit les » orateurs ; & qu'un illuſtre ignorant ait une » cauſe à défendre, c'eſt de *la gent portant toge* » que ſortira le juriſconſulte ſeul capable de » débrouiller le nœud de l'affaire, & de con» cilier les loix «. (*Legum enigmata ſolvat*, eſt encore mal traduit). » N'eſt-ce pas dans cette » populace plébeïenne que ſe trouve la bra» voure ? N'eſt-ce pas elle qui porte les ai» gles romaines ſur les bords de l'Euphrate, » & qui tient en reſpect le Batave ſubjugué ? » Mais toi, tu n'es que le deſcendant de Cé» crops, & reſſembles au buſte d'Hermès.....

» Dis-moi, rejeton des Troyens, n'eſt-ce pas » la force & le courage qui décident *le cas* que » l'on fait des animaux? Quel eſt le cheval » dont nous vantons la vîteſſe? Celui qui a » gagné pluſieurs prix & mérité les applaudiſ- » ſemens du cirque; le noble courſier, *ſans* » *diſtinction d'herbage*, eſt celui qui prend & » conſerve ſur ſes rivaux une avance conſidé- » rable, & qui leur *chaſſe la pouſſiere au nez;* » mais la lignée de Corythe & d'Hirpin ne » nous laiſſe voir que des *roſſes à envoyer au* » *marché*, quand elle ne remporte la palme » que de loin en loin; alors plus de reſpect » pour les aïeux : &, ſans égard pour leurs » ombres, ces deſcendans pareſſeux ſont ven- » dus à vil prix, pour être attelés au char- » riot ou tourner la meule de Népos, *qui leur* » *pêle le col.* Or, ſi tu veux que nous priſions » ta perſonne & *non pas le buſte*, fais preuve » d'un mérite auquel on ne puiſſe refuſer les » honneurs que nous rendons encore à ces » ancêtres à qui tu dois tout «.

Ce n'eſt pas ainſi que M. Duſaulx nous repréſente & le noble courroux de Juvénal, & ſon intrépidité vertueuſe, & ſes effrayantes images. Sa traduction eſt une glace qui réfléchit au moins les principaux objets ſans les énerver.

» Superbe deſcendant d'Enée, n'eſt-ce pas » la force qui diſtingue les animaux? Nous van- » tons un cheval, parce qu'il eſt rapide & plein » de feu, parce que le cirque retentit ſouvent » du bruit de ſes victoires. Sans égard aux pâ-

» turages qui le nourriſſent, nous accordons la » nobleſſe à celui dont la courſe brillante fait » voler ſur l'arêne le premier tourbillon de » pouſſiere. Mais nous envoyons au marché » la poſtérité de Corythe & d'Hirpin quand » elle ceſſe de remporter la palme. En dépit des » ombres mémorables de leurs ancêtres, ces » lâches rejetons paſſent à vil prix ſous le joug » d'un nouveau maître, & leur col décharné » traîne un charriot, ou fait tourner la meule » de Népos. Si tu veux jouir d'une *eſtime* (*) per- » ſonnelle, montre-nous des vertus que nous » puiſſions inſcrire à la ſuite des titres hono- » rables que nous donnâmes & donnons en- » core à ceux à qui tu dois toute ton exiſ- » tence? «

On n'apperçoit ici ni *roſſes*, ni *meule qui leur pelle le col*, ni courſiers ſans *diſtinction d'herbage*, qui *chaſſent la pouſſiere au nez*, ni courage qui *décide le cas*, &c. &c. Qu'on ouvre au haſard la nouvelle traduction, par-tout même élégance, même exactitude. » D'où viens-tu? A quelle ta- » verne t'es-tu farci de feves & de *ripopée*? » Quel eſt le ſavetier qui a partagé ton *fri- » cot*? «

» C'eſt à la grande *gargotte* qu'il faut aller » chercher le général. «

» Tu crains que ton ami ne trouve des *crottes* » de chien dans ton appartement. «

» *Frange miſer calamos* : déchires le bec de » ta plume. «

(*) *Conſidération* ſeroit le mot propre.

» *Vaniſſime* : roi des fous ! «

» *Gloria tanta libet quid erit, ſi gloria tantum eſt?* Que leur fera la gloire, telle qu'elle » puiſſe être, *ſi c'eſt de la gloire toute ſeche?*....

» *Mulier corpore ſano* : femme qui *creve* de » ſanté. «

» *Turgida Lydes* : la féconde Lydé. «

» *Tunicati* : endoſſer le gilet. «

» *Togatus* : courir en habit du matin. «

» *Heres bullatus* : enfant à la jaquette. «

» *Sordes farris mordere caninis* : *grignoter* un » méchant morceau de pain, tel qu'en en donne » aux chiens. «

» *Solidæ jam mucida fruſta farinæ* : un chi» gnon moiſi de pâte compacte qui ébranle les » machelieres, &c. «

» *Coram dominis conſumitur pecunia* : ils man» gent l'argent à la barbe de celui qui l'a » prêté. «

» *Uxor primâ luce egreſſa reverti nocte ſolet* : » quand ton épouſe auroit l'habitude de ſortir » *dès le petit jour*, pour ne rentrer qu'à nuit » cloſe, *avec ſa robe fripée.* « (*Avec ſa robe fri-* » *pée*, addition du traducteur.)

» *Brevibus pictæ remis incumbere teſtæ* : vo» guer dans des canots grands comme des co» quilles. «

» *Tunc adverſis urgentibus, illuc recidit ut ma-* » *lum ferro ſubmitteret ac ſe explicat anguſtum* : » alors Catulle, voyant que la tempête redou» ble ſe détermine à couper le mât, *& met* » *ſon vaiſſeau comme un ſabot.*

» *Sed qui ſermones ! quam fœda buccina famæ !*

» Mais si tu savois ce que l'on dit de toi, &
» comme le public *t'habille!* «

Les phrases de ce genre sont si multipliées dans l'ouvrage de M. M.... qu'on en pourroit former un dictionnaire très-nouveau, très-piquant, aussi propre à orner la mémoire qu'à perfectionner le goût. La langue françoise acquiert sous sa plume des tournures d'une mollesse & d'une rapidité comparables au grec & au latin. Celle-ci, par exemple : » Tous les » vieillards se plaignent, qui de l'épaule, qui » des reins, qui de la cuisse. Celui-là, totale» ment privé de la vue, porte envie à ceux » qui ont encore un œil; celui-ci, &c. «

M. M.... rectifie aussi le jugement de ses prédécesseurs avec une grande supériorité d'intelligence : Quand on présente à Néron le fameux turbot qui avoit été pris dans la mer Adriatique : aggrée, lui dit le pêcheur, un morceau trop superbe pour des tables vulgaires. Le nouveau traducteur persuadé que ce compliment étoit indigne & de l'empereur & de Juvénal, fait dire au pècheur : » César, je vous présente » un morceau plus grand que les cuisines or» dinaires. « *Accipe, privatis majora focis.*

C'est ainsi que M. M.... *prétend faire entendre le langage de Juvénal*, *&* *rendre à sa taille le port majestueux qu'il lui connoît.* C'est avec des *rosses*, des *sabots*, des *pieds-plats*, des *robes fripées*, des *jaquettes* & des *capuchons gris*; c'est avec du *fricot*, des *crottes de chiens*, *de la ripopée*, &c. qu'il veut *relever sa statue*, *réparer les traits mutilés de sa physionomie*, & nous l'offrir

comme *le plus ſublime des poëtes*. Une telle entrepriſe, aſſurément, doit lui valoir autre choſe qu'une *gloire toute ſeche*.

Les commentaires du ſavant anonyme ne le cedent point à ſa traduction ; ce n'eſt pas en vain qu'il attaque *Lubinus*, *Turnebius*, *Farnabius*, *Henninius*, & tant d'autres qu'il trouve *remplis d'inepties puériles & groſſieres*. Un ſeul exemple ſuffira pour manifeſter la prééminence du nouveau commentateur. Juſqu'ici nous n'avions eu que des notions vagues ſur la ſtatue de Vagellius ; enfin l'oracle de l'antiquité va nous inſtruire : » Sans ſavoir précisément quel étoit » ce *Vagellius*, l'on conçoit que ce devoit être » un *plat ſujet*. Le même nom revient, Sat. XVI, » avec l'épithete de déclamateur entêté comme » *une mule* : il faut croire qu'il y avoit à Ro» me de ces *bavards d'avocats*, qui parlent com» me un réveil juſqu'à *la fin du reſſort* : les cau» ſes ſont rares pour eux ; & peut-être veu» lent-ils donner à une ſeule l'étendue de plu» ſieurs. Dieu nous *faſſe paix & miſéricorde*, & » leur envoie tant d'affaires perſonnelles qu'ils » ne s'occupent plus de celles d'autrui. « *Ainſi* » *ſoit-il*.

(*Mercure de France.*)



L'ENFANT INDOCILE, comédie en quatre actes ou cinq, si on le juge à propos. A Londres, & se trouve à Paris, chez Clousier, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques. *In-8vo.* de 132 pag. 1779.

POUR lever toute équivoque, l'auteur auroit dû ajouter au titre de sa comédie, qu'il est question d'une jeune demoiselle, & non d'un garçon. Mais il semble que dans tout le cours de sa piece, il affecte de soutenir cette équivoque, en mettant au masculin les épithetes qu'il donne au mot *enfant*. Ainsi il ne manque jamais de dire, par exemple, *ce cher enfant*, au lieu de *cette chere enfant*, qui nous paroît d'un meilleur goût & plus conforme à l'usage reçu. Autre reproche sur le titre; c'est qu'il n'énonce pas exactement le sujet de la piece. Il auroit fallu plutôt l'intituler, *la méchante mere*, puisque celle dont il est ici question, est cause, par ses duretés, ses emportemens, sa haine la plus décidée, de tous les défauts de sa fille Eugenie, & de la démarche imprudente qu'elle est sur le point de faire, en s'enfuyant de la maison paternelle, pour se soustraire aux mauvais traitemens qu'elle éprouve. *Cette enfant* a d'ailleurs le cœur excellent, elle répare ses brusqueries & ses vivacités par les paroles & les manieres les plus obligeantes. Sensible à la tendresse de

ſon pere, elle fait avec plaiſir tout ce qu'il lui ordonne. Pour lui complaire même, elle porte la déférence juſques à ſolliciter fort humblement les bonnes graces de ſa mere, & elle ne ſe retire avec dépit qu'après avoir été repouſſée avec fureur. Nous demandons ſi c'eſt-là *une enfant indocile?* A cela près l'ouvrage n'eſt pas ſans quelque mérite ; il marque d'ailleurs une ame honnête & d'excellentes vues.

Liſimon, forcé de s'expatrier à la ſuite d'une affaire d'honneur, avoit laiſſé Araminte, ſa femme, chargée ſeule de l'éducation d'Eugenie, leur fille. La premiere, occupée de la ſociété, des plaiſirs qu'elle lui procuroit, & auxquels l'attente & le malheur de ſon mari ne l'empêcherent pas de ſe livrer, ne trouva pas le tems d'élever ſa fille. Une femme qui ſongeoit foiblement à ſes devoirs d'épouſe, ne pouvoit être fort occupée de ceux de mere. Elle confia Eugenie à une femme unique pour la douceur, qui lui laiſſa faire tout ce qu'elle voulut. Lorſqu'elle eut paſſé 9 ans dans cette eſpece d'indépendance, elle la mit au couvent ſous les ſoins d'une femme ſévere qui ne s'occupa qu'à la contrarier en tout. Une éducation ainſi conduite eut les effets qu'elle devoit produire. Liſimon, à ſon retour, trouva qu'il falloit recommencer l'ouvrage, &, ce qui étoit plus difficile, détruire ce qu'on avoit mal fait. Il ſe flatte d'en venir à bout; mais il auroit beſoin d'être ſecondé par ſa femme; il ne l'eſt point. Elle ne ſait oppoſer à Eugenie qu'une violence qui aigrit ſon caractere. Si elle lui

parle, c'eſt avec dureté & le ton du reproche, qui lui attire, de la part de ſa fille, des réponſes vives, ou un ſilence qu'elle a raiſon de regarder comme un manquement. Liſimon, qui ne ſait employer que la douceur & la tendreſſe, réuſſit toujours à la faire revenir à elle; il parvient à la déterminer à faire des excuſes, après l'avoir fait convenir que ſi ſa mere s'eſt emportée ſans raiſon, elle a eu tort de lui manquer enſuite. Eugenie ne tient pas contre la raiſon préſentée par la tendreſſe; elle ſe rend chez ſa mere; & la voyant occupée avec ſes femmes, elle s'arrête dans l'éloignement, d'où elle entend le dialogue ſuivant:

ARAMINTE, *vivement.* On n'eſt point allé chez le tapiſſier?

LISETTE, *froidement.* On y eſt allé, madame.

ARAMINTE, *avec humeur.* Cet homme étoit ſorti, jamais il n'y manque.

LISETTE. Il étoit chez lui, madame.

ARAMINTE, *vivement.* Ce couſſin n'étoit pas fait?

LISETTE. Il étoit fait, madame.

ARAMINTE, *avec humeur.* Il n'étoit pas garni? C'eſt affreux.

LISETTE. Il étoit garni, madame.

ARAMINTE, *vivement.* On ne l'a point apporté?

LISETTE. Il eſt ici, madame.

ARAMINTE, *avec humeur.* Vous n'avez point examiné, ſi c'eſt du duvet ou de la plume, cela vous eſt parfaitement égal.

LISETTE. C'eſt du duvet, madame, du plus beau & du meilleur.

ARAMINTE. Ah! mon pauvre chien dormira donc à ſon aiſe ; qu'on l'amuſe quand il ſe réveillera, & qu'on ne s'aviſe point de le provoquer.

Après avoir montré tant de tendreſſe & d'attention pour ſon chien, Araminte s'arme de ſévérité à l'aſpect de ſa fille, qui s'approche pour lui prendre la main, & dont elle repouſſe les excuſes qui étoient déja ſur ſes levres, & éteint la ſenſibilité qui s'éveilloit au fond de ſon cœur ; elle lui ordonne de demander pardon à genoux ; & les genoux d'Eugenie, que la tendreſſe alloit plier, ſe roidiſſent auſſi-tôt qu'elle entend des ordres & des menaces. Araminte, irritée, ſe plaint amérement à ſon mari, le preſſe de la débarraſſer de cette indocile, en la mariant ou en la mettant dans un couvent. Liſimon a de grandes objections contre ce dernier parti ; quant au premier, il croit devoir attendre le tems où ſa fille, qui ignore encore ce qu'elle doit à ſa mere, ſera inſtruite de ce qu'elle devra à ſes enfans & à ſon mari.

Ces délais impatientent Araminte ; elle veut les achever, & forcer Liſimon à la ſatisfaire ; pour cela, elle emprunte le ſecours de Céphiſe, une femme de ſa ſociété, qui ne devroit être celle d'aucune femme reſpectable, & qui ayant aſſez peu de délicateſſe pour la ſeconder, ira ſans doute plus loin qu'elle ne le veut. Céphiſe propoſe un parti. » Valere, s'é» crie Araminte! Ce ſeroit achever de la per» dre. Il lui faut un homme en état de pro» fiter de la connoiſſance que je lui donneral

» de son caractere, un homme qui ne lui cede
» rien, qui la contrarie en tout, qui se fasse
» un point d'honneur de détruire les mauvais
» effets de l'aveugle complaisance du plus chi-
» mérique de tous les peres ; Dorante est
» l'homme qu'il lui faut «.

» CEPHISE, *d'un air d'étonnement & d'ad-*
» *miration.* Il faut être mere pour voir
» d'un coup-d'œil & l'indocilité de votre fille,
» & l'inflexibilité de votre gendre ; & l'usage
» que vous pourrez faire d'une certaine inti-
» mité entre vous & lui «.

Céphise n'hésite point de s'engager à tout ce qu'on exige d'elle ; mais occupée de tirer parti de tout, elle propose cet hymen à Valere & à Dorante, bien sûre de tirer avantage de leur concurrence, & bien résolue de faire choisir celui qui lui paroîtra le plus reconnoissant. Elle connoît Eugenie, qui ne sait rien de rien, qui ne voit dans un mari qu'un homme qui la tirera de la dépendance de sa mere, & qu'il ne lui sera pas difficile de faire prononcer comme elle voudra. D'ailleurs elle a une ressource certaine : c'est de l'engager dans quelque démarche qui rendra le mariage nécessaire. L'occasion s'en présente bientôt ; Eugenie maltraitée à souper par sa mere, qui s'emporte jusqu'à la frapper, vient presser elle même la dangereuse conseillere de lui accorder un asyle dans sa maison. Les arrangemens sont pris pour l'y conduire le soir-même. Céphise triomphante, se hâte d'écrire à Valere & à Dorante, pour les avertir que le parti qu'elle destine au

plus digne sera chez elle cette nuit; qu'ils se hâtent de venir, & de faire les offres qui doivent influer sur le choix. Valere trop honnête pour se prêter à cette intrigue, envoie à Lisimon la lettre qu'il a reçue. On empêche la fuite d'Eugenie. » Ma fille, lui dit Lisimon, » *mon cher enfant*, je ne te fais aucun reproche, je suis plus coupable que toi. Pourquoi, par un égard absurde, criminel même, » puisqu'il s'agissoit ..... mais toi ..... comment imaginer les horreurs dont une femme » artificieuse est capable? Comment prévoir » les suites funestes d'une seule démarche faite » à mon insçu & dictée par la passion? La » honte dont tu te couvrois; la nécessité accablante de fuir à jamais les regards du public; l'impossibilité plus affreuse de te dérober aux tiens; la désolation de ta famille » qui partageoit ton opprobre; le désespoir de » ton pere, trop vertueux pour n'être pas le » bourreau... ou plutôt la victime de l'homme » vil... (*il frémit*) c'étoit la main d'Eugenie » qui m'entraînoit au tombeau! « Eugenie se jette aux pieds de son pere. Araminte, éclairée sur les projets de Céphise, reconnoît son imprudence, & revient à sa fille qui, touchée des caresses de sa mere, s'élance dans ses bras, & annonce que la douceur corrigera bientôt les défauts de son éducation.

Tel est le sujet de cette piece, où l'on trouve de l'intérêt, des situations, mais pas assez de développemens, & des plaisanteries qui ne sont pas toujours du meilleur ton. L'anonyme a fait

5 actes que le lecteur peut, à son gré, réduire à 4; il ne s'agit pour cela que de supprimer une scene que l'auteur a trouvée plaisante, mais qui n'est pas liée à l'action. Pendant qu'Eugenie se dispose à sortir de la maison pour gagner la voiture de Céphise, elle est forcée de rentrer & de se cacher pour faire place à un valet & à une soubrette qui se proposent de se marier, mais qui, témoins de la conduite d'Araminte à l'égard de sa fille, prennent ensemble l'engagement solemnel de ne pas l'imiter quand ils auront des enfans. Cette scene a de la gaîté; quoiqu'elle rappelle des faits qui viennent de se passer hors de la scene, elle n'en est pas moins un hors-d'œuvre propre à faire languir l'action, & même à impatienter le lecteur ou le spectateur autant qu'Eugenie, dont il retarde la fuite qui ne doit pas avoir lieu. L'auteur, quel qu'il soit, annonce des talens qui méritent d'être encouragés; l'usage & l'étude des maîtres de l'art lui apprendront à décider davantage les caracteres dont il présente les effets, à les moins charger quelquefois, & à en écarter quelques-uns qui, comme celui de Céphise, ne sont pas de l'espece de ceux qu'il faut présenter au théatre.

(*Journal de* Paris; *Journal encyclopédique; Affiches & annonces de* Paris.)

EXPOSÉ d'une méthode par laquelle on rend des disques de verre, destinés à des machines électriques, capables d'exciter l'électricité dans une athmosphere humide; suivi d'une maniere de faire de très-bons coussins pour frotter les verres des machines électriques, & de la description d'un électrophore perpétuel, plus parfait que ceux dont on s'est servi jusqu'ici; par C. CUYPERS, 1778. In-8vo. de 38 pages. A la Haye, chez Pierre-Frédéric Gosse, libraire de S. A. S.

LA Hollande est peut-être de tous les pays celui où la physique & l'histoire-naturelle sont cultivées avec le plus de succès, par des gens même qui n'ont pas fait des études réglées, & dont l'état & le genre de vie paroissent n'avoir aucun rapport avec les sciences : M. Cuypers en fournit un nouvel exemple; sa profession, très-étrangere assurément à la philosophie, ne l'a pas empêché de consacrer à celle-ci ses momens de loisir, & de faire des découvertes utiles au public, & qui sont exposées avec beaucoup de netteté dans la brochure que nous annonçons. On sait que l'humidité de l'athmosphere influe considérablement sur les machines électriques, dans lesquelles on emploie des globes, des cylindres ou des disques de verre : il arrive de-là que les effets qu'on

obtient ſont ſouvent beaucoup plus foibles lorſque l'athmoſphere eſt chargée de vapeurs humides, que lorſqu'elle eſt pure & ſeche. M. Cuypers s'eſt appliqué depuis quelques années à rechercher s'il y auroit moyen de diminuer ou de corriger entiérement ce défaut auquel ces machines ſont ſujettes. Sachant qu'on avoit déja obſervé que toutes les ſortes de verre ne ſont pas également propres à exciter l'électricité, il a fait diverſes expériences pour découvrir quelle en eſt la meilleure ſorte, & il a trouvé que c'eſt le verre qui eſt le moins attaqué par l'humidité, qui eſt le plus dur, qui réſiſte le plus à la lime, & qui ayant été expoſé pendant long tems à l'air, au ſoleil, ou dans des appartemens où l'on fait fréquemment du feu, a perdu, au moins en partie, ces particules ſalines qui entrent dans la compoſition de tout verre. De-là M. Cuypers conclut que pour rendre un diſque propre à exciter une forte électricité, il ne s'agiſſoit que de communiquer au verre un degré de chaleur aſſez conſidérable pour faire évaporer les particules ſalines ſurabondantes. L'expérience a juſtifié cette conjecture : un diſque de 16 pouces de diametre ayant été placé pendant 12 à 13 ſemaines, dans un four médiocrement échauffé, il s'eſt trouvé que la chaleur l'avoit rendu infiniment plus ſuſceptible d'électricité qu'un autre diſque de même verre, mais qui n'avoit pas été dans le four.

Comme les effets des machines électriques dépendent non-ſeulement de la qualité du verre

frotté, mais encore en grande partie des couſſins dont on ſe ſert pour frotter, notre induſtrieux auteur a auſſi tourné ſes vues de ce côté-là, & il eſt parvenu à faire d'excellens couſſins qui peuvent ſervir quatre fois plus long-tems que les frotteurs ordinaires. Il faut voir dans la brochure même la deſcription de ces couſſins, auſſi-bien que celle de l'électrophore perpétuel que M. Cuypers a inventé. Nous nous contenterons de dire que les effets électriques de cet inſtrument ſont incomparablement plus forts que ceux des électrophores de la grandeur de celui-ci : ils ſurpaſſent même quelques électrophores plus grands, & ils ne ſont pas moindres quand l'athmoſphere eſt humide que quand elle eſt ſeche. Il eſt à remarquer qu'un ſeul frottement foible rend l'appareil capable d'agir pendant long-tems avec la même force : quand M. Cuypers a frotté ſes verres, il peut tirer plus de 200 étincelles de chacun de ſes plateaux, & en laiſſant le plateau de métal ſur le verre, ſans y toucher, l'électricité ſubſiſte encore pluſieurs heures après le frottement.

L'écrit dont nous venons de donner une idée, a été compoſé en Hollandois, & le ſieur Goſſe l'a auſſi imprimé en cette langue. Quant à la traduction françoiſe, nous apprenons qu'on la doit à M. S. P. van Swinden, jeune avocat, qui joint aux connoiſſances qu'exige ſa profeſſion, beaucoup de goût pour la phyſique & pour l'hiſtoire-naturelle. Il eſt frere du célebre profeſſeur de Franeker.

Nous terminerons cet article, en tranſcrivant une note que M. Cuypers a ajoutée à ſa préface : elle montrera le jugement que les connoiſſeurs portent de ſon électrophore : » Je » ne puis paſſer ſous ſilence le ſort qu'ont ſubi » mes électrophores pendant qu'on imprimoit » ceci. D'abord M. Allemand, profeſſeur de » philoſophie à Leyde, après les avoir examinés, » a témoigné que leurs effets étoient ſurpre- » nans. S. E. M. van de Perre, repréſentant » de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange, com- » me premier noble de la province de Zélande, » a jugé mon grand électrophore digne de pa- » roître ſous les yeux de S. A. S; comme en » effet, elle a bien voulu y jetter un coup- » d'œil favorable, & permettre qu'il fût placé » dans ſon cabinet de phyſique, tandis que le » petit électrophore eſt actuellement entre les » mains de S. E. Enfin, S. E. le prince de Gal- » litzin, miniſtre plénipotentiaires de S. M C. » l'impératrice de Ruſſie, à la Haye, a bien » voulu juger très-favorablement des effets de » mon électrophore, quoique le jour où j'eus » l'honneur de le lui préſenter fût très-nuiſible » à l'électricité. «

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des beaux-arts.*)

Ueber den religions zuſtand in den Preuſſiſchen ſtaaten, &c. *Lettres ſur la ſituation de la religion dans les états Pruſſiens.* Premier & ſecond volumes. A Leipzig, chez Weigand, 1778. 2 vol. in-8vo.

CES 37 lettres ont été écrites par un jeune voyageur en 1775, 1776 & 1777, ſans ordre, à meſure que les objets ſe ſont préſentés à ſes yeux ou à ſa penſée. Elles ſont ſuivies, d'un commentaire de l'éditeur, qui n'eſt point nommé, non plus que leur auteur; mais elles ſont imprimées à Halle & s'y vendent librement, ainſi qu'à Leipſig, où l'on peut adreſſer des mémoires pour les tomes ſuivans, chez Weigand.

Ire. IIe. IIIe. *Lettres.* » En entrant dans le premier village Pruſſien, je fus frappé de l'air de gaieté qui regne ſur le viſage & dans tous les mouvemens des payſans. Tout y annonce leur bonheur ſous cette domination; ils chantoient la plupart, & leurs voix robuſtes & harmonieuſes, ſurpaſſoient le ſon des cloches qui annonçoient le dimanche: car c'étoit un ſamedi. J'allai voir le paſteur Luthérien, prédicateur habile, que je trouvai occupé à ſoigner des vers à ſoie. Il m'apprit que le roi favoriſoit beaucoup cette culture, qu'il accordoit des prix à ceux qui s'y diſtinguoient, qu'il en avoit remporté deux, & que

ſa fille qui n'avoit que quatorze ans en avoit obtenu un. «

» Arrivé à Berlin, je deſirois y voir le miniſtre Spalding, pour qui ſon livre de l'utilité du miniſtere de prédicateur, *ueber die nutzbarkeit des predigtamtes*, m'avoit inſpiré de la vénération; il étoit en campagne dans cette ſaiſon, comme c'eſt l'uſage des eccléſiaſtiques du premier rang. D'ailleurs on dit de M. Spalding qu'il vit plus retiré, & ſe communique moins, depuis que M. Gleim a commis envers lui l'infidélité inexcuſable de publier les lettres dans leſquelles il lui révéloit les ſecrets de ſon ame, en matiere de religion. Cependant je m'amuſai à lire la vie & les penſées de maître Sebaldus Nothanker, *Leben und meinungen des herrn Magiſter Sebaldus Nothanker*, roman fort en vogue de M. Nicolai, qui n'a pas épargné le ridicule de certains prédicateurs. «

» Je me promenai auſſi dans le parc & ſous les tilleuls, promenades uniques au monde, & qui, de l'aveu des Anglois, l'emportent ſur leur *Hyde-parc.* J'y vis des miniſtres en habit de couleur avec leurs épouſes & d'autres dames. Pluſieurs ſont l'ornement de leur ſexe par les agrémens de leur eſprit & leurs talens littéraires, telles que madame Bamberger, fille du miniſtre Sak, de laquelle on a quelques écrits ingénieux ; & madame Reclam, fille du miniſtre Stoſch, connue par ſes poéſies charmantes, & par les cantiques ſpirituels qu'elle a traduits de l'allemand en françois : ſans compter feue madame Buſching, née Dilthei, qui étoit mem-

bre honoraire de la ſociété Allemande de Gottingen. «

IVe. On regarde M. Sak, natif du pays d'Anhalt, comme le premier miniſtre Proteſtant des états du roi de Pruſſe. Il y occupe les places de premier conſeiller du conſiſtoire ſupérieur, de premier prédicateur de la cour, & de catéchiſte des jeunes princes & princeſſes de la maiſon royale. Il y paſſe pour le réformateur de l'éloquence de la chaire. Sa bibliotheque fut toujours ouverte aux jeunes prédicateurs, qui le réverent comme leur pere & leur maître. Avant ſon grand âge, il daignoit revoir & corriger leurs ſermons. Mrs. Bamberg & Noltenius, prédicateurs à Berlin, Kuſter à Magdebourg, Pauli à Halberſtad, Hering à Breſlau, Erichton à Konigsberg, ſe glorifient d'avoir été ſes éleves. Ses ſermons, imprimés en 6 parties, n'ont pas démenti ſa réputation, & tout le monde a lu ſon *apologie de la foi*. A ſoixante & treize ans [en 1775] il prêche encore dans l'appartement de la reine; il a un teint de roſe, & le contentement eſt peint ſur ſon viſage. Quoique Réformé, il n'a point fait difficulté de marier ſon fils à la fille du premier paſteur Luthérien, pour fortifier les liens de la fraternité entre les deux communions proteſtantes. Ce fils, aujourd'hui ſon collegue, marche ſur ſes traces, & s'eſt déja acquis de l'eſtime par ſes ouvrages.

Ve. M. Spalding tient le ſecond rang dans l'opinion publique, & le premier des Luthériens. Il imprime un reſpect irréſiſtible, quand il pro·

cede de la ſacriſtie à la chaire. Aucun prédicateur, ſi ce n'eſt peut-être M. Zollikofer de Leipzig, n'a un port auſſi ſérieux & auſſi majeſtueux. Malheureuſement ſa voix n'a pas aſſez d'étendue, pour remplir une auſſi grande égliſe que la ſienne, celle de S. Nicolas. Il cenſure les vices des grands avec une hardieſſe apoſtolique, ſans en offenſer aucun par des applications perſonnelles. Son auditoire eſt toujours nombreux & illuſtre; il prêche auſſi dans l'appartement de la reine. Ceux qui ſur la foi de relations infidelles, s'imaginent que l'irréligion triomphe à Berlin, & que les temples y ſont déſerts, ceux-là n'ont, pour être détrompés de leur erreur, qu'à y venir eux-mêmes être témoins de l'affluence de toute condition qui les remplit aux momens deſtinés au culte public. Les premieres familles font élever leurs enfans dans la crainte de Dieu, & donnent l'exemple de la fréquentation de l'égliſe. Telles que les Finkenſtins, les Buddenbroke, les Herzberg, Zeidliz, Domberg, Schulenburg, &c. M. Spalding, comme écrivain, s'eſt fait un nom immortel par ſon traité ſur l'utilité de la prédication, déja cité, deux volumes de ſermons, & d'autres ouvrages.

M. Scholz, ancien prédicateur de la cour, doit être compté au nombre des principaux miniſtres de Berlin. C'eſt peut-être le ſeul Allemand qui ſache la langue cophte.

La fantaiſie a pris quelquefois à certains prédicateurs, de vouloir prêcher en vers dans des circonſtances extraordinaires. M. Baumgarten, confeſſeur de la reine & premier pré-

dicateur de la cour, céda en 1762 à cet amour de la ſingularité, à l'occaſion de la paix, & ſe permit inconſidérément dans ſon diſcours des déclamations au moins fort déplacées ſur les têtes couronnées, & particuliérement ſur l'impératrice de Ruſſie. Cette imprudence lui a attiré des chagrins qui ont vraiſemblablement avancé ſes jours; car il eſt mort dans la même année. Bando, prédicateur de village, a eu la démangeaiſon de l'imiter en prêchant également en vers : ce qui a donné lieu au conſiſtoire de défendre à tout prédicateur des états Pruſſiens de prêcher dorénavant en vers.

VIe. & VIIe. M. Teller, né à Leipzig, prévôt & premier prédicateur de S. Pierre, eſt plus connu par ſes écrits que par ſes diſcours. Il eſt aſſocié au travail de la bibliotheque générale d'Allemagne. Son dictionnaire eſt fort répandu, & on fait grand cas de ſon ſermon ſur la dévotion domeſtique. Il eſt expoſé aux imputations de ſocinianiſme : ſort qu'il partage avec la plupart des théologiens de Berlin, que ceux de Saxe, de Mecklenbourg & d'Anhalt repréſentent comme autant d'ennemis de la divinité de J. C.

Le catéchiſme de M. Diterich lui aſſure la reconnoiſſance de notre âge & des générations futures. On ne connoiſſoit preſque à Berlin que le petit catéchiſme Luthérien d'Heidelberg. Quelques grandes maiſons ſeulement faiſoient uſage de ceux de Saurin & d'Oſterwald. Tout le monde ſentoit le beſoin d'une inſtruction courte & préciſe accommodée au tems. M.

Diterich en a compofé une qui peut également fervir aux Proteftans des deux communions, parce qu'il y a évité tout ce qui eft un fujet de conteftation. Il l'a encore abrégée & réduite à une feuille pour les gens de la campagne; déja elle eft paffée de la capitale dans les provinces, & peut devenir la fource commune d'une même doctrine.

VIIIe. Les théologiens Réformés - François fe font peu diftingués par leur favoir en comparaifon des Allemands, foit à Berlin ou dans les provinces. Ceux qu'on éleve en petit nombre au féminaire de Berlin, ne font pas concevoir l'efpérance qu'ils furpafferont leurs prédéceffeurs. M. Formey eft aujourd'hui le plus célebre théologien de cette églife. On ne peut lui contefter des connoiffances très-étendues. Il prêche d'une maniere touchante.' Abftraction faite de fes talens littéraires qui l'ont élevé à la place de fecrétaire-perpétuel de l'académie des fciences & de confeiller-intime, fon luftre en qualité de théologien eft effacé par l'éclat des Sak, Spalding, Teller, Ludke, Bufching, Bamberger, &c. Les autres prédicateurs françois, fi l'on excepte Mrs. Moulines, Pajon, les deux Bocquet & Reclam, ne font point du tout connus du monde favant.

IXe. Xe. XIe. Sous le gouvernement Pruffien aucun n'a été banni du pays ou dépoffédé de fa charge pour fa religion ou pour fa liberté de penfer, de parler & d'écrire. Les Catholiques, les Luthériens, les Réformés, les Herrenhuthers, les Piétiftes, les Gichte-

liens, les Musefeldiens, les Edelmanniens, les Dammiens y vivent ensemble socialement. Le bourgeois Catholique ne trouve point de difficulté à choisir un Luthérien ou un Réformé pour parrein de son enfant, & ceux-ci de même. La plupart des cimetieres sont communs aux trois religions. Les ministres les plus renommés des différentes communions se voient amicalement. Le feu médecin Stahl aimoit à les réunir chez lui. Ils se rencontrent souvent ensemble à la société de Ressource; c'est le nom qu'on donne à une maison où les honnêtes gens peuvent trouver une compagnie de personnes éclairées à toutes les heures du jour. Il faut convenir que l'éducation domestique est assez négligée à Berlin, & pour l'éducation extérieure il n'y a qu'une bonne pension, celle du sieur Splittgarbe.

XIIe. & XIIIe. Le systême de la tolérance est fort ancien parmi les Protestans, qui en avoient besoin pour eux-mêmes au commencement de leur réforme. Quoiqu'il ait été abandonné dans plusieurs états, il a été maintenu dans le Brandebourg par les électeurs Luthériens & leurs successeurs Réformés. L'électeur Jean Sigismond, qui se déclara Réformé en 1613, comme Joachim second s'étoit fait Luthérien en 1536, rendit en 1614 la fameuse ordonnance qu'on peut regarder comme le fondement légal de la tolérance réciproque dans les états Prussiens. Il est vrai qu'en 1678 cette tolérance ne s'étendoit pas jusqu'à souffrir que les Ariens, les Sociniens, les Photiniens qui

commençoient

commençoient à pulluler dans le Brandebourg, eussent un culte public, mais en même-tems que cette publicité leur fut interdite; il fut enjoint de les supporter, tant qu'ils demeureroient paisibles, & ne travailleroient pas à étendre leurs erreurs. L'asyle accordé aux réfugiés françois a aussi contribué à répandre l'esprit de tolérance : car tous les Réformés ne sont pas de même avis; par exemple, les Réformés d'Anhalt ne reçoivent point le synode de Dordrecht.

XIVe. Frédéric I. augmenta encore la liberté de conscience, en défendant de prêcher, nommément contre ceux qu'on appelloit Piétistes, Séparatistes, Labadistes. On vit dès-lors des ministres Luthériens & Réformés recevoir alternativement la communion les uns des autres, sans égard pour le nom d'*Indifférens* qui leur étoit donné par le vulgaire rigide. Le petit traité de Schaden contre la confession privée, ayant causé quelque trouble parmi les Luthériens, fut supprimé; & néanmoins il fut absolument défendu aux ministres Luthériens de refuser la communion, sous prétexte d'omission de confession privée, aux membres de leur église; parce que Luther n'avoit rien statué sur cet article, & qu'il n'y avoit pas même de confessionnaux dans les églises luthériennes des royaumes de Suede & de Danemarck, de plusieurs états de la Haute-Allemagne, ni dans celles d'Hollande. Pour indemniser les ministres de la perte d'une partie de la petite rétribution qu'ils avoient coutume de recevoir sous le nom de denier de

confeſſion, il accorda 200 thalers de gratification par an à ceux des égliſes de St. Nicolas, St. Pierre & Ste. Marie.

Thomaſius, obligé de ſortir de Saxe pour n'y être pas la victime de ſes ennemis, qui l'accuſoient d'héréſie & de leſe-majeſté, trouva en 1690 un aſyle à Halle, avec la liberté d'écrire. Il y déclara la guerre aux procès de ſorciers & de démons; il découvrit une infinité de ſupercheries pratiquées ſous le manteau de la dévotion; il arracha le maſque aux faux théologiens qui entretenoient le peuple dans l'ignorance & l'obéiſſance aveugle, & il apprit à ceux du plus bas état à penſer en hommes raiſonnables, & à voir de leurs propres yeux. L'électeur créa l'univerſité de Halle en partie à ſa ſollicitation, l'en fit directeur, & ſe ſervit pluſieurs fois de ce téméraire & infatigable écrivain, partiſan de la tolérance, pour attaquer les opinions qu'il vouloit détruire ou modifier.

XVe. Quoique Frédéric-Guillaume ait reçu, juſqu'à la mort, la communion ſuivant les cérémonies des Réformés, il fréquentoit plus ſouvent les égliſes luthériennes, entraîné par ſon affection pour la profeſſion militaire, dont les principaux chefs aſſiſtoient au ſermon dans l'égliſe de la garniſon. Il ſe prêtoit à tous les goûts & à toutes les fêtes. Ainſi en 1713 il célébra le jubilé ou la centieme année de l'introduction de la réforme ſous Jean Sigiſmond, en 1717 celui de la réforme de Luther dont le ſecond ſiecle étoit révolu, en 1730 auſſi la deux-centieme année de la confeſſion d'Augs-

bourg, & en 1739 auſſi la deux-centieme année de la réforme acceptée dans le Brandebourg ſous Joachim ſecond. L'exemple du ſouverain qui écoutoit ſans ſcrupule les prédicateurs des partis oppoſés, a ſans doute beaucoup affoibli leur animoſité, & ſembloit frayer le chemin d'une réunion qui n'a point encore été achevée, quoiqu'elle lui ait ſemblé poſſible. Il ſe figuroit que le concours des autres égliſes réformées y étoit néceſſaire; c'eſt pourquoi il écrivit en 1721 aux Cantons Suiſſes Evangéliques, pour les engager à obtenir de leurs miniſtres qu'ils n'exigeaſſent plus la ſouſcription du formulaire appellé parmi eux *Formula conſenſus*, qui étoit la pierre d'achoppement du côté des Réformés, comme du côté des Luthériens, celle dite *Formula concordiæ.* A ſon inſtigation le corps évangélique s'adreſſa aux Cantons pour le même ſujet; mais l'effet deſiré ne s'enſuivit pas. Les cris de Neumeiſter, paſteur de Hambourg, des théologiens étrangers & des Piétiſtes le firent échouer.

Frédéric veilla à la diſcipline eccléſiaſtique en réduiſant les ſermons à une heure d'étendue au plus; en établiſſant une revue des prédicateurs qui doivent chaque année prêcher devant un viſiteur ſur le texte qui leur eſt donné; en aboliſſant l'uſage des ſurplis, des chaſubles, des lumieres, & des nappes d'autel, comme des ſuperfluités diſpendieuſes dont on peut ſe paſſer, au jugement même des Catholiques, chez qui les moines prêchent ſans ſurplis; en défendant de prêcher ſur des matieres de controverſe, ſans fruit pour les auditeurs, au lieu

de leur apprendre à craindre Dieu & à pratiquer les devoirs; en réglant les cas de pénitence publique imposée jusques-là trop arbitrairement; en déterminant l'ordre & les matieres des sermons.

XVIe. Les dix regles prescrites aux jeunes prédicateurs par Frédéric-Guillaume en 1739, méritent de trouver place ici. 1°. Avant tout ils doivent être élevés dans une crainte de Dieu véritable, & sans hypocrisie, dans la connoissance des vérités & dans la pratique des vertus, afin qu'étant de vrais chrétiens, ils soient capables d'édifier l'église par une doctrine pure & une conduite irréprochable. 2°. Ils doivent de bonne heure se fortifier dans la philosophie & dans l'usage d'une logique saine, telle par exemple que celle du professeur Wolff, afin qu'ils sachent se former une idée claire & précise de toute la théologie, & particuliérement des textes qu'il s'agit d'expliquer, les envisager dans leur vrai sens, en déduire les vérités qu'ils renferment, en tirer des conséquences solides & en faire l'application d'une maniere convaincante. 3°. Ils doivent s'accoutumer à une façon de s'exprimer raisonnable, nette & persuasive, ensorte que leurs discours n'aient rien de bas & de commun, & ne soient aussi ni trop élevés, ni trop fleuris, ni artificiels, ni forcés. Il faut donc qu'ils s'exercent à acquérir un style pur, intelligible & précis, & s'appliquent à exciter des idées claires dans l'entendement, & de bonnes résolutions dans la volonté de leurs auditeurs, plutôt qu'à faire parade de

leurs talens & de leur ſcience. 4°. Ils doivent apprendre à méditer avec ordre, & à bien concevoir la matiere qu'ils veulent traiter; alors il ne leur ſera point difficile d'en parler clairement & convenablement : il eſt néceſſaire qu'ils rédigent leurs ſermons par écrit, non-ſeulement pour s'aſſurer d'y mettre un meilleur ordre, mais afin auſſi de ne rien avancer publiquement qui ne ſoit pas aſſez réfléchi. 5°. Ils doivent expliquer leur texte raiſonnablement & avec édification, ſuivant la portée de leur auditoire. A cet effet, il eſt à propos qu'ils prennent pour ſujet de leur ſermon, un point de croyance ou de conduite, qu'ils le diviſent en peu de parties avec ordre, qu'ils expliquent chaque partie avec intelligence, qu'ils dirigent tout à l'édification des auditeurs, en tirant des conſéquences bien liées, courtes & fortes, dont l'application doit être faite avec une éloquence gracieuſe, touchante & ſans affectation; deſorte que tous ceux qui écoutent, comprennent bien la vérité, & conçoivent férieuſement la volonté d'y conformer leur conduite. 6°. Quand les textes ſont longs, comme les épîtres & les évangiles, il n'eſt pas beſoin de les expliquer dans toute leur étendue, avec peu d'utilité pour les auditeurs qui ne les retiendroient pas; mais on peut en tirer un ou deux points d'inſtructions ſolides, en réſervant le ſurplus pour un autre tems, vu que ces mêmes textes reviennent tous les ans. 7°. Comme rien ne contribue plus à l'inſtruction que la plus grande clarté poſſible dans

le discours du maître, les prédicateurs s'accoutumeront à éviter soigneusement le langage obscur de la théologie mystique, & les expressions allégoriques des prophetes; & si les conjonctures exigent qu'ils s'en servent, ils les expliqueront à leurs auditeurs, en termes clairs & ordinaires, pour leur en laisser une idée raisonnable. 8°. La méthode ne doit point avoir un air contraint, encore moins le dessein doit-il rester en désordre & en confusion, de maniere que les auditeurs n'en entendent ni n'en retiennent rien; mais il y doit regner un arrangement facile & naturel, & une liaison qui rendent toutes les parties dépendantes les unes des autres, & tellement jointes, qu'elles ne fassent qu'une chaîne. 9°. Il faut pour cela que les passages de l'écriture allégués en preuve, soient choisis avec jugement, parmi les plus clairs & les plus décisifs, au lieu d'être inutilement accumulés en grand nombre sans discernement. 10°. Jamais ils ne doivent substituer des vues vaines & terrestres aux vrais motifs qui doivent animer sans cesse un prédicateur; savoir la gloire de Dieu & le salut des ames.

XVIIe. Si Wolf, dont la logique est tant recommandée, avoit eu la modestie de Loke, & se fût cru capable de se tromper, l'Allemagne n'auroit peut-être point de plus grand philosophe. Il introduisit l'ordre géométrique dans la philosophie, & en habillant ses maximes des livrées de la science mathématique, il se persuada leur en avoir donné l'évidence & la cer-

titude. Il faut avouer que la théologie naturelle lui a l'obligation d'être enseignée avec plus de méthode, & d'être en même tems plus dégagée des épines de l'ancienne dialectique. Feu Reinbeck suivit dans son ouvrage sur la confession d'Ausbourg, la méthode de Wolf, & la portant jusques dans ses sermons, il a été le précurseur des meilleurs prédicateurs Prussiens. Dans les états du roi de Prusse, les jeunes théologiens subissent un examen sur la philosophie & la théologie naturelle de Wolf. Enfin, ce philosophe a produit une révolution générale dans les esprits des nations du Nord, à leur avantage. Voyez l'*Histoire de la philosophie* de Wolf par Ludovici.

XVIIIe. & XIXe. En 1773, M. de Rochow, chanoine d'Halberstadt, touché du défaut d'éducation des enfans de la campagne, auxquels on enseignoit à peine à épeler dans quelque cabane pauvre & obscure, & qui, du reste, étoient abandonnés à l'ignorance de la religion & de leurs devoirs, fit bâtir des écoles propres & saines dans ses terres de Rekahn & de Gettin. Il écrivit lui-même une instruction pour les maîtres d'école de campagne, & peu après encore un autre livre, qu'il intitula : *l'Ami des Enfans*, der kinderfreund. Ayant trouvé deux jeunes hommes qu'il jugea capables d'être de bons maîtres, il leur assigna à chacun 120 thalers par an, & procura de plus à l'un, une place de chantre, & à l'autre celle d'organiste. L'instruction étant entiérement gratuite, jusques-là que les livres mêmes sont fournis

aux enfans, ainsi que le papier & l'encre; les parens n'eurent plus de prétexte de pauvreté à alléguer pour se dispenser d'envoyer leurs enfans apprendre à devenir des hommes bons & utiles, & à se servir non-seulement des forces du corps, mais aussi de celles de l'esprit, en réfléchissant & en faisant leur ouvrage avec intelligence & jugement. Partagés en deux classes, ils n'y vont qu'une fois le jour, les plus avancés le matin, & les autres l'après-dîné. Ces établissemens ayant promptement prospéré, ont servi de modeles à beaucoup d'autres du même genre.

Il ne seroit pas juste de frustrer un prélat catholique de l'ordre de St. Augustin, des remercîmens dont il est digne pour avoir encore plutôt érigé de fort bonnes écoles dans le duché de Silésie & le comté de Glatz. C'est M. de Felbiger, abbé de Sagan. Il se concerta en 1763, avec le suffragant & vicaire-général du diocese de Breslau, M. de Strachwitz, & avec les ministres du roi, pour ériger des séminaires de maîtres : & afin de trouver un fonds constant pour leur entretien dans ces séminaires, il fut resolu que tout nouveau curé y verseroit le premier quartier du revenu de son bénéfice. Dès 1765, le principal séminaire étoit déja établi à Breslau, & il y en avoit de moindres à Leubus, à Grussau & à Rauden. Le roi a confirmé tous ces établissemens. Aucun maître n'est reçu qu'il n'y ait fait quelque séjour.

XXe. Mrs. Finkenstein & Broke, de qui

le roi de Prusse a reçu son éducation, l'ont élevé dans la disposition de souffrir les divers sentimens de ses sujets, à l'exemple de son pere. Le monarque a porté la patience encore plus loin. En montant au trône, il déclara à ses ministres qu'il ne vouloit point que ses intérêts fussent distingués de ceux de l'état, qu'ils ne devoient jamais perdre de vue; que dans le cas d'un conflit d'intérêts, c'étoit les siens qu'il falloit négliger; qu'il vouloit rendre ses peuples aussi heureux que des hommes peuvent l'être, & tellement régler les affaires spirituelles & temporelles, que personne ne fût mécontent que ceux qui aimoient le désordre, & s'attireroient de justes punitions. Dès le 3 juillet 1740, il rendit aux Luthériens la liberté des choses indifférentes, comme d'allumer des cierges, de porter des surplis & des chasubles, en ordonnant au clergé de bien inculquer au peuple que ce n'étoit point des parties essentielles de la religion. Les cierges furent rallumés par-tout. Sur le reste les avis furent partagés, plusieurs opinant à ne point rétablir ce qui étoit aboli. Il fut défendu aux ministres de refuser la communion à leur gré & de leur autorité privée. Il supprima dans les prieres pour le roi les titres de majesté, voulant qu'il n'y en eût point d'autre que celui de serviteur de Dieu.

XXIe. La conquête de la Silésie paroît avoir occasionné les faveurs singulieres dont les Catholiques ont depuis été comblés à Berlin. Le roi de Prusse s'est engagé, par le traité

de paix de 1742 avec l'impératrice-reine, à laiſſer la religion catholique en Siléſie, *in ſtatu quo.* Il a protégé les Dominicains d'Halberſtadt, en vertu du traité de Weſtphalie, contre le magiſtrat qui les inquiétoit. Le vicaire-général de Siléſie eſt entré dans les vues pacifiques du roi, en enjoignant aux Catholiques d'éviter, ſoit dans les ſermons, ſoit dans les catéchiſmes, de ſe ſervir des termes d'héréſie, d'hérétiques, & autres offenſans, pour déſigner les Proteſtans : mais rien n'a fait plus de ſenſation que la conſtruction d'une grande égliſe catholique à Berlin, où les Catholiques n'avoient qu'une très-petite chapelle qui ne pouvoit plus contenir le grand nombre attiré d'Allemagne, de France, d'Italie & d'ailleurs, par la réputation d'un roi qui protégeoit tous ſes ſujets, & les faiſoit vivre heureux, de quelque religion qu'ils fuſſent. Le pere Eugene Mécénati, carme, ayant conçu le deſſein de bâtir une belle égliſe digne d'une capitale, avec des clochers & des cloches, obtint en 1746 de la libéralité du roi l'emplacement néceſſaire, pluſieurs matériaux, la permiſſion de faire une collecte pour la conſtruction, & la promeſſe pour lui & ſes ſucceſſeurs de ne la jamais employer à d'autre uſage. Le comte Hake en mit ſolemnellement la premiere pierre au nom du roi le 3 juillet 1747. A cette occaſion on avoit frappé des médailles ſur leſquelles on voyoit d'un côté le buſte de Frédéric II, & de l'autre cette inſcription : *Fautori ſuo Religio Romano-Catholica.* Le pape Benoît XIV, com-

blé de joie, tint un consistoire dans lequel il fit de grands éloges du roi de Prusse. Le cardinal Quirini donna 8056 thalers : on en envoya 18000 d'Espagne : depuis 1747 jusqu'en 1754, on en recueillit au-delà de cent mille. Ces sommes ne suffirent pas ; & le défaut d'argent & les circonstances de la guerre de 1756, interrompirent les travaux qui ne furent repris qu'en 1766. Enfin l'église ne fut point en état d'être consacrée avant le 1er. novembre 1773.

Ce fut un jour de triomphe pour les Catholiques. Le comte Krasiky, évêque d'Ermeland, fit la cérémonie avec toute la pompe pontificale, escorté des officiers qui lui rendoient les honneurs militaires. Il chanta la messe, il bénit les cloches, il plaça des reliques sous l'autel, avec cette inscription :

FRIDERICO II.
INVICTO. MAXIMO.
PATRI. PATRIÆ.
QUOD. EOS. QUI. DEUM. ALITER.
ATQUE. IPSE. COLUNT.
NON. ODIT.
ET. *&c.*

On est étonné de cet éloge de la tolérance ; *Quod eos qui Deum aliter atque ipse colunt non odit*, accordé au roi par les Catholiques qui ne peuvent en bien des pays rien supporter de contraire à leurs sentimens. La bonté du roi & la générosité du cardinal Quirini, bibliothécaire du Vatican, ont été consacrés ensem-

ble par une autre inſcription gravée en lettres d'or ſur la friſe extérieure. L'égliſe reſſemble au panthéon de Rome.

Le bel ordre qui regna dans cette journée, malgré l'affluence de peuple innombrable de toute religion, fut dû à la vigilance & aux ſoins du baron de Ramin, gouverneur de Berlin, & du comte de Zedlitz, miniſtre d'état.

Il eſt bien permis aux Catholiques de Berlin de baptiſer, de marier, d'enterrer, de prêcher & de faire tout le ſervice de leur égliſe au ſon même des cloches, mais il ne leur eſt pas permis de faire des proſélytes.

XXII. Le roi de Pruſſe n'a pas exclu de ſa protection les Schwenkfelders, les Huſſites, les freres Moraves, Herrenhuthers ou Herrenhoutois, ni les Francs-Maçons. Schwenkfeld, gentilhomme de Siléſie, a eu des ſectateurs qui, depuis le ſeizieme ſiecle juſqu'au commencement du dix-huitieme, s'étoient tranquillement étendus dans ce duché. Ils y jouirent du repos juſqu'au trouble excité à Goldberg en 1702, par le docteur Schneider. Il leur fallut en 1718 apporter leur confeſſion de foi à la régence de Lignitz. Au lieu de les tolérer, Charles VI leur envoya en 1719 une miſſion de deux jéſuites, qui fut ſuivie de menaces de proſcription. Un grand nombre quitta la Siléſie, alla à Herrenhuth, & n'y trouvant point d'état fixe, parcourut l'Europe & ſe fixa en Amérique. Ils obtinrent du roi en 1742 une pleine liberté de conſcience dans tous ſes états. L'édit qui leur accorde cette grace eſt remarqua-

ble par le préambule dans lequel ce monarque explique ouvertement ses sentimens, en déclarant » qu'il ne tient rien de plus contraire » à la nature, à la raison & aux principes du » christianisme, que de violenter la conscience » des sujets, & de les tourmenter pour un ou » deux articles de doctrine erronnée qui n'at» taquent pas les fondemens de la religion » chrétienne. «

Les Hussites, qui quitterent la Bohême, ne trouverent pas seulement la sûreté, mais encore des secours chez le roi de Prusse, qui leur fit distribuer 1500 arbres à bâtir, paya leurs prédicateurs de sa cassette, & fit distribuer aux autres 2000 rixdales recueillies pour eux.

Les loges des Francs-Maçons sont composées à Berlin de ce qu'il y a de plus illustre: des prédicateurs mêmes s'y rendent sans craindre d'être déposés, comme il est arrivé à Brunswic en 1745.

Peu après la conquête de la Silésie, les Herrenhoutois eurent la permission de bâtir des églises particulieres, premiérement à Grosskransche, puis à Pielau, & la troisieme à Neusalz. Ils engagerent le roi à s'interposer pour eux auprès du corps évangélique pour faire cesser les accusations d'hérésie suscitées contre eux; attendu qu'ils se reconnoissoient membres de la confession d'Augsbourg, qu'ils ne nuisoient à personne & qu'ils ne différoient que par une discipline particuliere. Polycarpe Muller, leur évêque, leur fonda un séminaire & une école. Ils essayerent de s'établir à Montmirail,

dans la principauté de Neufchâtel, dans le dessein d'attirer à eux les Vaudois des vallées Piémontoises & plusieurs Réformés François; mais quoique munis du consentement du roi de Prusse, ils n'y ont pas réussi. En 1751 ils ont acheté à Berlin une belle maison dont ils ont fait leur maison d'assemblée & de prieres; & à Ruksdorf près de Berlin ils ont bâti une école & une église dont le roi a fourni les matériaux. Ce sont gens qui travaillent paisiblement, & qui font leur commerce consciencieusement.

XXIIIe. Après la Hollande & l'Angleterre, il n'y a point de pays plus décriés à cause de leur irréligion que les Prussiens. Au fond les incrédules sont aussi nombreux en Italie, en France, & même en Angleterre & en Portugal: mais comme à Berlin, l'hypocrisie n'est bonne à rien, & que la liberté de penser & de manifester ses pensées n'y est point un crime, l'incrédulité s'y montre bien plus à découvert. Dans le vrai l'incrédulité dans les esprits est par-tout aussi ancienne que la foi, de même que l'erreur & la vérité, la sagesse & la folie. Ce sont les ouvrages de la Mettrie, de d'Argens, de Voltaire & d'Edelmann qui ont attiré en ce genre une mauvaise réputation à la Prusse. Cependant les trois premiers n'étoient pas même Allemands: ils ont seulement répandu en Prusse les opinions dont ils s'étoient nourris ailleurs.

Offrey de la Mettrie étoit né à St. Malo en 1709. Il ne faut pas croire qu'il ait joui d'une grande estime à Berlin, où Maupertuis lui avoit donné asyle & l'avoit fait lecteur du roi & mem-

bre de l'académie, pour lui donner du pain. Un prince éclairé a fait ſon épitaphe qui exprime l'opinion que les gens ſenſés ont eue de lui : *Ci gît la Mettrie, petit philoſophe, médiocre médecin & grand fou.* Cet homme fameux par ſon impiété, auteur de la *nouvelle liberté de penſer*, de *l'homme machine*, de *l'école de la volupté*, du *traité de la vie heureuſe*, eſt mort comme un autre au milieu des capucins qu'il avoit mandés.

D'Argens & Voltaire ſont nés & morts tranquillement en France. Il a été auſſi permis à Berlin qu'à Paris de réfuter les ouvrages attribués à Voltaire. M. Gillet, conſeiller conſiſtorial & prédicateur de la cour demeurant à Halberſtadt, a compoſé contre lui & ſes diſciples un écrit intitulé, *Voltaire le réformateur*, qui eſt un des plus ſolides de ce genre, & qui a été reçu du public Pruſſien avec un grand applaudiſſement.

Edelmann étoit né en 1698 à Weiſſenfels en Saxe. Il avoit fait ſes études dans l'univerſité d'Iene en Thuringe, avoit été précepteur des enfans du comte de Kornfeil à Vienne en Autriche, où il ſe corrompit par la lecture d'Arnold & de Dippel; avoit demeuré à Dreſde chez le comte de Kallenberg d'où le comte de Zinzendorf l'avoit attiré à Herrenhuth. D'Herrenhuther il étoit paſſé ſucceſſivement dans les ſectes des Séparatiſtes & des Inſpirés, avoit ſéjourné à Neuwied avec la protection du comte, enſuite à Brunſwick, à Hambourg, à Altona, & avoit fini par ſe moquer du chriſtianiſme & de toute religion à Berlin, où il avoit pris

ſon dernier domicile, & où il eſt mort en 1767, y laiſſant la réputation d'avoir manqué de jugemant & de ſerres pour s'attacher à aucun ſentiment raiſonnable & certain.

XXIVe. & XXVe. Comme les Réformés ſont bien moins nombreux que les Luthériens dans le Brandebourg, auſſi y ont-ils beaucoup moins d'égliſes. Quelques-unes ſervent aux deux partis. La principale égliſe de Berlin, qui eſt un fort beau vaiſſeau, bâti avec goût & une noble ſimplicité, a cinq prédicateurs Réformés qui ſont préſentés au roi par le chef du directoire eccléſiaſtique réformé, & qui ſont ſoumis au département des affaires eccléſiaſtiques confié aux miniſtres de Zedlitz & Dornberg. Ils ont la préſéance au-deſſus de tous les autres prédicateurs. Le 1er. paſſe pour avoir environ 2000 rixdales d'appointemens annuels. Leur travail n'eſt pas auſſi pénible que celui des autres prédicateurs, parce qu'ils ne prêchent que très-rarement le ſoir & dans la ſemaine, étant alors remplacés par des candidats. Il examinent & ordonnent eux-mêmes tous les candidats Réformés, en leur impoſant les mains : ce qui procure l'avantage de connoître ces candidats & prévient la brigue & la faveur qui l'emporteroient ſouvent dans les examens de province. Frédéric I. a fondé dans cette égliſe ſix places d'éléves royaux, dont deux doivent voyager en pays étranger & envoyer tous les trois mois la relation de leur voyage, un doit aſſiſter le prédicateur de la cour à Poſtdam, & les trois autres demeurer à Berlin pour y catéchiſer, viſi-

ter les malades & s'y se tenir continuellement prêts à suppléer, à la premiere réquisition, aux cinq prédicateurs de la cour. Ces éleves ont par an chacun 150 thalers d'appointemens, & reçoivent 600 thalers pendant l'an & demi que durent leurs voyages. Il n'y a dans l'église pour autel qu'une simple table ornée d'un tapis de velours bleu. Tout l'office consiste dans la lecture de la bible par un des éleves royaux, dans le chant qui est fort court, une priere lue par le prédicateur & un sermon qui dure tout au plus trois quarts d'heures. Il est même défendu de le prolonger au-delà d'une heure. Les jours de communion, c'est-à-dire, tous les quatorze jours dans cette église, toutes les quatre semaines dans plusieurs églises, & quatre fois par an seulement dans d'autres, on lit la formule de communion. Les aumônes sont très-abondantes en cette solemnité.

On voit avec peine qu'aucun ecclésiastique ne daigne assister ordinairement aux sermons des candidats. La liturgie des Réformés est trop longue; les offices, où ils sont courts, se font avec moins de précipitation & plus d'édification. Elle contient certains passages qui choquent le bon sens du siecle, & d'autres difficilement intelligibles. Certaines prieres sont trop dogmatiques pour toucher le cœur. Les prédicateurs sont obligés de réciter leur sermon par cœur, sous peine d'un thaler d'amende. C'est un fort bon réglement. La lecture diminue l'effet de la prédication. Un sermon bien appris est mieux dit, & pénetre plus avant

dans l'ame des auditeurs, qui ont coutume de faire peu de cas des prédicateurs qui manquent de mémoire, ou qui ne les eſtiment pas aſſez pour ſe donner aucune peine en leur faveur. La coutume des Anglois & de quelques Hollandois, n'eſt pas en cela digne d'être imitée. A peine peut-elle ſe ſouffrir dans un miniſtre vieux ou infirme. Il y a de quoi s'offenſer de voir un jeune prédicateur conſumer ſon tems à ſa parure, ou d'une autre maniere frivole, au lieu de l'employer à ſe préparer convenablement à ſatisfaire ſon égliſe, qui a droit d'attendre de lui qu'il lui conſacrera tout ſon tems & tous ſes talens. Il n'y a pas dans tous les états Pruſſiens, plus de cent prédicateurs Réformés, non-compris ceux des états de Weſtphalie & d'Oſtfriſe. MM. Hering, Kuſter, Erichton, Gillet & Pauli, ſont ceux des provinces qui ſe diſtinguent davantage. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût choiſir pour les grandes égliſes, ceux qui joignent au mérite de l'eſprit le plus de ſanté & de force de corps, & qu'il n'y en eût dans les univerſités que de capables de ſervir de modele à la jeuneſſe qui les écoute & ſe forme ſur eux. Aucun miniſtre ne peut laiſſer prêcher les candidats, à moins qu'ils n'aient obtenu du directoire eccléſiaſtique une permiſſion qui ne s'accorde qu'après un examen.

La caiſſe du Mont-de-Piété fournit une partie des honoraires des miniſtres Réformés Il a été pourvu auſſi à la ſubſiſtance de leurs veuves & de leurs orphelins, qui ſe tire d'une

caiſſe, où ſe verſent le produit d'une collecte générale, des contributions impoſées pour cet objet aux miniſtres durant leur vie, & des legs & autres donations.

XXVIe. La religion catholique eſt en plein exercice dans la principauté d'Halberſtadt; les moines y portent leur uniforme ſans difficulté. Il y a un couvent de Dominicains & un de Franciſcains dans la ville même, avec des chanoines réguliers. Quatre chanoines capitulaires de la cathédrale doivent être Catholiques. Les autres peuvent être pris parmi les Luthériens & les Réformés. On compte dans la principauté d'Halberſtadt & dans le comté de Hohenſtein, qui y eſt incorporé, environ 136 prédicateurs Luthériens. Les eccléſiaſtiques Catholiques ne s'y donnent point la peine de compoſer des livres, au moins n'en connoiſſons-nous point de ſavant de leur façon : mais les Proteſtans y ont des écrivains eſtimables; parmi les Luthériens, M. Struenſée, qui ſe ſacrifie pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſur-tout dans l'hébreu & le grec, auteur d'une traduction des petits prophetes & de Jérémie; enſuite M. Schaffer, premier prédicateur de St. Martin, dont on a des mémoires pour ſervir à augmenter la connoiſſance des antiquités allemandes, 1764; M. Jacobi, ſurintendant-général, auteur d'un traité de la révélation, 1759, &c.

Tous les Réformés de la principauté pris enſemble, ne ſurpaſſent pas 2000, entre leſquels pluſieurs miniſtres ont publié de bons ouvrages, comme feu M. Wolleb, né en Suiſſe,

une nouvelle traduction des pseaumes, mise en musique, adoptée d'abord à Gottingen, puis à Halberstadt ; & encore MM. Pauli & Gillet, également recommandables par leurs écrits.

XXVIIe. Frédéric-Guillaume établit en 1713, le directoire ou conseil de direction des églises réformées Prussiennes, aujourd'hui composé par le roi, du baron de Dornberg, ministre d'état, qui en est chef & président ; de M. Sak, prédicateur du roi ; de M. Kesler, de M. Bamberger, prédicateur de la Trinité, & de M. Nipten, secrétaire du consistoire supérieur, & receveur du Mont-de-Piété. Toutes les églises & les écoles réformées des états Prussiens, sont soumises à ce tribunal, à qui il appartient de placer les prédicateurs & les maîtres d'école Réformés, à l'exception des églises de Westphalie, qui sont conférées par leurs synodes, des cinq prédicateurs de l'église de la cour de Berlin, que le roi nomme, & de quelques autres, en vertu de droits & privileges particuliers : d'avoir une vigilance générale sur tous les ministres & maîtres d'école, de les reprimander, les inspecteurs ne devant qu'avertir charitablement, & même de les déposer & suspendre pour de grandes fautes ; sur les biens des églises & leur emploi, sur les registres des morts & des naissances, l'observation des regles, les caisses des veuves, des orphelins, du Mont-de-Piété, sur la liturgie. Les places sont quelquefois données par ordre du cabinet, mais cela arrive rarement. Le roi, qui avoit signé

les provifions jufqu'en 1768, en a depuis laiffé le foin au miniftre de ce département.

La vigilance fpéciale eft confiée à treize infpecteurs en autant de diftricts : favoir, de Berlin, Poftdam, Francfort, Prenzlau, Neuruppin, Cuftrin, Stargard, Konigsberg, Infterbourg, Magdebourg, Halle, Halberftadt, Breflau. Ils font chargés d'empêcher que les prédicateurs ne portent en chaire des queftions inutiles, n'élevent de nouvelles difficultés, n'alterent la liturgie; d'inftaller les nouveaux prédicateurs & maîtres d'école; d'avoir foin que les réparations des édifices eccléfiaftiques foient faites comme il convient, que les aumônes foient bien diftribuées, & les comptes envoyés tous les ans au confeil de direction. Ils ont droit de vifiter, quand ils le jugent convenable, les églifes, maifons & bibliotheques des miniftres. Quand ils trouvent des pafteurs en faute, ils doivent parcourir à leur égard tous les degrés des avertiffemens évangéliques, & enfin avertir le confeil de direction, fi les avertiffemens font infructueux, & attendre fes ordres. Ils doivent auffi envoyer à ce confeil des mémoires inftructifs, touchant ce qu'il y a de mieux à faire pour l'entretien & l'accroiffement des églifes réformées, & tous les ans une lifte des prédicateurs & des maîtres d'école, accompagnée d'obfervations fur leur conduite qui, à leur gloire, donne rarement prife à la cenfure.

Chaque églife particuliere a auffi fon tribunal particulier, compofé de fes miniftres &

d'anciens peres de famille, qui s'aſſemblent & déliberent ſur ſes avantages ſpirituels & temporels.

Le catéchiſme d'Heidelberg, malgré qu'on s'en ſerve toujours, n'eſt plus que médiocrement eſtimé. Il étoit bon pour ſon tems, mais à préſent il y a bien des réponſes qu'on ne goûte plus : par exemple celle-ci à la *Demande* : Peux-tu accomplir tout cela ? *Réponſe.* Non ; car je ſuis porté par la nature à haïr Dieu & mon prochain.

Pour les livres de chant, les Luthériens en ont de meilleurs. Celui de Spalding mérite d'être imité des Réformés.

XXVIIIe. En 1672 il n'y avoit encore à Berlin qu'une petite communauté de Réformés François, pour qui M. de Beauveau, comte d'Epenſes, grand-maréchal de l'électeur Frédéric-Guillaume, en obtint la liberté du culte public en leur langue. Elle s'aſſembla pour la premiere fois chez le baron de Pollnitz, & enſuite dans un appartement qui lui fut aſſigné ſur la place des écuries. Elle n'a eu d'abord qu'un ſeul prédicateur nommé Fornerod, à qui le célebre Abbadie fut donné pour aide & ſucceſſeur. Cette communauté s'augmenta tous les jours. En 1682, elle eut permiſſion de faire ſon ſervice dans la chapelle du château. La révocation de l'édit de Nantes, l'ayant groſſie en 1688, elle obtint de s'aſſembler dans la principale égliſe à onze heures du matin & à cinq du ſoir. Des difficultés de diſcipline obligerent l'électeur de créer une commiſſion

eccléſiaſtique perpétuelle pour les régler, & celles qui pourroient ſurvenir. Elle fut compoſée du comte de Spanheim, inſpecteur des nouvelles colonies, du conſeiller-conſiſtorial Neuhaſel, & des deux plus anciens prédicateurs François, Bancelin & Gouthier, qui devoient communiquer au conſeiller-intime de Fuchs les affaires importantes pour en faire le rapport au roi. En 1701 cette commiſſion devint un vrai conſiſtoire ſupérieur, à l'inſtar des Allemands, qui veille généralement ſur les égliſes & les écoles françoiſes, choiſit les prédicateurs & les maîtres d'école, vuide les différends & fait la loi. Il eſt maintenant préſidé par le baron de Dornberg, miniſtre d'état effectif, le conſeiller-intime de Campagne, l'ancien paſteur de Poſtdam le Crinte & ſix autres membres choiſis. Tous les prédicateurs lui ſont ſubordonnés.

Les François ont cinq égliſes à Berlin, ſans compter la chapelle de leur hôpital. 1° L'égliſe de la nouvelle ville en commun avec les Luthériens & les Réformés Allemands, où il y a pour les François deux prédicateurs, M. Bocquet le jeune, habile théologien, & M. Moulines, connu dans le monde ſavant par ſa bonne traduction d'Ammien-Marcellin en françois. 2°. L'égliſe en l'iſle qui leur eſt propre, avec trois prédicateurs, M. Lorent, M. Bocquet l'aîné, & M. Erman. Ce dernier, auſſi profeſſeur du college françois, attire la preſſe à ſes diſcours. Sa voix de tonnerre pénetre la moëlle & les os. Il a fait imprimer des ſermons

récemment & un recueil inſtructif pour la jeuneſſe. 3°. Une égliſe dans le fauxbourg de Koepenik, qui leur eſt propre, avec un prédicateur. 4°. L'égliſe de Frédéric-Stadt, auſſi à eux ſeuls, avec deux prédicateurs. 5°. Celle dite Kloſterkirche, bâtie à leurs frais, pour eux ſeuls, avec deux miniſtres, M. Pajon, ci-devant à Leipzig, homme de jugement, qui a traduit pluſieurs ouvrages élémentaires de Baſedow, & M. Ancillon, très-ſavant dans les langues orientales. Ces égliſes obéiſſent à la vénérable compagnie du conſiſtoire particulier qui nomme des diacres pour diſtribuer les aumônes, dont le conſiſtoire rend lui-même compte tous les ans aux peres de famille. Les miniſtres François vivent avec moins de fierté & plus d'union que les Réformés Allemands, à qui ils cedent, pour ce qui eſt de la ſcience théologique & de l'éloquence de la chaire. Leur liturgie ne differe guere de l'allemande que par la différence de la langue.

Ils ont un ſéminaire de théologie fondé en 1770, en faveur des jeunes gens deſtinés au miniſtere. Ils ne vont point dans les univerſités, & parcourent leurs études trop rapidement pour ſe bien former. A peine ont-ils étudié un an ou deux dans ce ſéminaire, qu'ils ſont faits propoſans, c'eſt-à-dire, admis à prêcher dans les petites égliſes; peu après ils deviennent candidats, c'eſt-à-dire, qu'ils prêchent dans les grandes égliſes, & attendent l'ordination. Ils n'ont pas aſſez de maîtres, M. Formey, pour la philoſophie; M. Bocquet l'aîné pour

pour la théologie ; Mrs. Ancillon & Reclam pour l'hiſtoire eccléſiaſtique ; c'eſt tout. Les Pelloutier, les Achard & les Beauſobre ſont menacés de n'avoir point de ſucceſſeurs de leur portée.

Les places de prédicateurs François ſont la plupart d'un revenu trop mince pour tenter des gens de mérite. Dans les villes de province où il y en a, comme à Stendal, Stettin, Halle, Konigsberg, Halberſtad, Magdebourg, Memel, Stargard, Minden & autres, ils jouiſſent à peine de 400 thalers ou mille livres de France, à Berlin de 500 ſeulement, tous ſans diſtinction : à la campagne, pluſieurs n'en ont que 180. Ils peuvent épouſer des filles bien dotées, à cauſe de la conſidération qu'on a pour eux. Depuis 1715, les cinq égliſes françoiſes de Berlin ont droit d'élire leurs miniſtres de cette maniere : le conſiſtoire leur préſente ſix ſujets, parmi leſquels ils en choiſiſſent trois pour être préſentés au roi, qui nomme ordinairement celui des trois qui a eu le plus de voix.

Outre le college françois, où la réputation de M. Erman attire des Allemands même Luthériens, il y a à Berlin pour les françois :

1°. Un hôpital, établiſſement auſſi ancien que la colonie, où l'on reçoit pour toute leur vie, les gens âgés ou foibles qui ſont incapables de ſe procurer leur ſubſiſtance, & les malades, juſqu'à ce qu'ils ſoient guéris. Les égliſes le ſoutiennent de leurs aumônes, qui montent annuellement au-deſſus de 5000 thalers ; il eſt

administré par d'anciens diacres présidés alternativement d'année en année par un prédicateur.

2°. Une maison d'orphelins dont la sage économie suffit avec les intérêts d'un capital croissant & bien placé, à l'entretien de 40 à 50 jeunes gens des deux sexes qui y sont reçus, les garçons à sept ans au plutôt, & les filles à cinq. Il faut qu'ils soient légitimes & descendent de réfugiés François. Ceux de meilleure famille sont préférés ; & bien loin que leur séjour dans cette maison puisse leur faire le moindre tort dans la suite, il est honorable, & ils y conservent tous les droits & toutes les prérogatives de leur naissance. Huit personnes présidées par un prédicateur en ont l'administration.

3°. Une école de charité fondée en 1747 par des peres de famille, qui contient 150 enfans en deux maisons, où on leur apprend des métiers. Elle coûte par an environ 7000 thalers qui proviennent des collectes faites tous les ans dans les églises françoises, de la libéralité du roi, de la famille royale & des bienfaiteurs, des rentes de plusieurs capitaux, des pensions, & du produit du travail de ces enfans. Des dames pieuses y veillent sur les filles.

4°. La maison françoise. C'étoit un hospice pour les pauvres réfugés François, qui est habité à présent par de pauvres vieillards qu'on y entretient.

5°. L'hôtel de refuge. Il fut bâti pour y recevoir les pauvres réfugiés Protestans obligés de se retirer de Suisse à la fin du dernier siecle,

où ils s'étoient fort multipliés. Lorsqu'on leur eut annoncé de se préparer à en sortir, ils envoyerent des députés en Hollande, en Angleterre & en Allemagne solliciter des asyles. Fréderic I en accueillit une partie. Ceux qui prouvent qu'ils en descendent obtiennent dans leurs besoins des secours de cet établissement qui a quelques fonds.

6°. La maison d'Orange a été fondée dans le même esprit pour les Protestans chassés d'Orange au commencement de ce siecle.

Les mœurs des colons françois sont simples & innocentes, à quelques exceptions près. Accoutumés à la médiocrité, ils s'abstiennent aisément des superfluités. Ils manquent d'un catéchisme clair & instructif. Il seroit bon qu'ils traduisissent & adoptassent celui de Dietrich. Leur chant est désagréable, & les paroles en sont surannées. Que n'ont-ils une meilleure traduction des pseaumes, ou que n'admettent-ils de bons cantiques, comme ceux de Spalding, qui seroient mis en françois par une bonne plume ?

XXIXe. XXXe. & XXXIe. il y a dans les deux Marches prises ensemble 1076 curés Luthériens sous 69 inspecteurs, qui sont des especes de doyens ruraux. En Poméranie, en Prusse, dans les pays de Magdebourg & d'Halberstad, presque tous les habitans suivent le luthéranisme. La Wesphalie a beaucoup de Réformés, & la Silésie de Catholiques. A Berlin les cinq sixiemes sont Luthériens, l'autre sixieme est composé des sectateurs des autres religions & de l'irréligion. Les Luthériens y ont sept églises. C'est

le magiſtrat qui nomme ordinairement les paſteurs dans les villes; ce ſont les ſeigneurs ou les communautés dans les campagnes. Le ſervice des Luthériens eſt moins ſimple que celui des Réformés, & s'éloigne moins des rites de l'égliſe romaine. Par exemple, dans l'égliſe de St. Nicolas, le Dimanche au matin après un cantique, le diacre ayant chanté : *le ſeigneur ſoit avec vous*, & le peuple ayant répondu *& avec votre eſprit*, il fait une priere qui eſt une eſpece de paraphraſe du *munda* de la meſſe, puis il lit l'épître du jour ſur un pupître placé devant l'autel, & auſſi l'évangile ſéparée de l'épître par un moment de chant. Après qu'on a chanté le ſymbole, le prédicateur monte en chaire, prêche ſur l'évangile & dit le *Pater*. Le ſermon eſt ſuivi de la célébration de la conſécration & de la communion qui commence par une eſpece de préface & de *ſanctus*. La communion eſt préſentée ſous les deux eſpeces. Tout ſe lit ou chante en langue vulgaire. Ils emploient le ſigne de la croix à la communion & au baptême. En tems de guerre on ajoute la priere ſuivante par ordre du conſiſtoire ſupérieur de Berlin.

Dieu grand & tout-puiſſant, ſouverain modérateur de toutes choſes, qui inclines tous les évènemens du monde ſuivant tes ſaints décrets, & qui fais toujours éclater à la fin ta ſageſſe & ta bonté dans tout ce que tu permets qu'il nous arrive, nous adorons humblement tes voies en ce jour que tu étends le fléau de la guerre ſur les pays & les peuples; & que tu as deſtiné ton ſerviteur notre très-cher

roi à protéger la liberté publique, à secourir les opprimés & à leur rendre justice. C'est à toi, Seigneur, qui tiens dans tes mains la victoire & la prospérité, que nous adressons notre instante priere. Viens du côté de celui qui cherche la paix & ne peut la trouver. Sois pour notre roi comme tu l'as été jusqu'à présent avec l'admiration de l'univers. Garantis sur-tout sa vie précieuse couverte d'honneur & de gloire qu'il va exposer à de nouveaux périls. Accorde le soutien de ton bras puissant au prince royal & à la famille royale qui partagent le danger. Accorde aux généraux la sagesse & la vigueur d'esprit du roi, à ses soldats la fidélité & le courage, & à tous ses sujets le succès & la bénédiction. Fais que la durée de cette violente secousse soit courte, qu'il n'y ait que le moins possible de sang répandu, de dégat & d'autres calamités, & que le retour de la paix desirée soit pour nous un nouveau motif de joie & d'actions de grace. Montre-toi de plus en plus notre protecteur & notre bienfaiteur, dont nous avons si souvent éprouvé la faveur toute-puissante, laquelle nous espérons encore maintenant avec confiance. Ecoutes ce que nous te demandons par Jesus-Christ notre sauveur. Amen.

Il est rare que les gens de condition étudient en théologie. Il n'y a presque que des parens pauvres ou d'une fortune bornée qui laissent leurs enfans suivre une vocation aussi peu lucrative, les revenus des pasteurs Luthériens ne consistant souvent guere qu'en casuel venant des baptêmes, mariages, enterremens, confessions & communions particulieres. Aussi ne laissent-ils ordinairement en mou-

rant, que des livres & des enfans. En attendant des places aussi médiocres, les jeunes prédicateurs sont obligés quelquefois pour vivre de se faire précepteurs, condition dans la plupart des maisons malheureusement peu au dessus de celle des valets.

Les ecclésiastiques Luthériens sont subordonnés à deux degrés de jurisdiction, le consistoire ordinaire & le consistoire supérieur, dans lesquels il entre des laïcs avec eux. Les causes des mariages sont de leur ressort. Les inspecteurs qui n'ont que dix ou 15 églises sous eux doivent les visiter tous les ans, & ceux qui en ont davantage tous les deux ans, & à proportion. Quand ils trouvent tout en bon ordre, conformément à une instruction qu'ils sont obligés de suivre, ils doivent féliciter le pasteur & en remercier Dieu publiquement : au contraire ils doivent l'avertir secrétement, quand il est repréhensible, afin de ne pas diminuer le respect de son troupeau. Tous les pasteurs doivent fournir tous les ans une liste des morts de leurs paroisses, avec la spécification des maladies, pour mettre le gouvernement en état d'y apporter remede, s'il est possible.

XXXIIe. Les prédicateurs ou aumôniers des armées forment un corps particulier qui a son droit & ses réglemens. Ils sont capables, s'ils sont bien choisis, d'animer toute une armée, & d'enflammer en un moment tous les courages par leurs discours. On prétend même que leur conduite & leur éloquence ont été très-utiles dans l'avant-derniere guerre avec

les Autrichiens. Il faut que ces candidats ſoient nés dans les pays de la domination pruſſienne, qu'ils aient étudié dans une univerſité pruſſienne, & qu'ils ſoient âgés au moins de 25 ans. Le chef du régiment les choiſit, & ils ſont ordonnés ſans aucune ſouſcription, ſoumis uniquement à Dieu & à leur conſcience pour leur croyance. Le plus célebre de ces aumôniers, ç'a été M. Tiede, né en 1732 à Paſewalk, auteur de diſcours moraux, de différens ſermons & d'un livre de dévotion pour tous les ſoirs de l'année, ſachant bien le françois, & poëte latin agréable, à préſent inſpecteur & premier prédicateur à Schweidnitz. Le cardinal Quirini en faiſoit cas, & lui a envoyé de Breſcia une belle médaille d'or.

XXXIIIe. XXXIVe. XXXVe.

Les livres de chant ſont différens preſque par-tout, ſans goût & peu édifians. En 1765 le clergé de Notre-Dame de Berlin, obtint du magiſtrat la permiſſion d'en joindre un nouveau aux anciens. On prétend que la cour en a fait compoſer un qui eſt ſous preſſe, dans lequel on n'aura pas omis les beaux cantiques de Zollicofer & de Brême.

Le nombre & l'état des établiſſemens pieux en faveur de pauvres de toute eſpece font honneur aux fondateurs & aux adminiſtrateurs. On compte à Berlin

1°. La charité royale pour les vieillards, les malades, les femmes enceintes. Elle doit ſa création à Frédéric I, & ſon grand accroiſſement à Frédéric-Guillaume, & aux bienfaits

du feld-maréchal-général de Wartenfleben, du général d'Arnim, du banquier Négelin. En 1775 on y entretenoit 453 perfonnes.

2°. Le grand hôpital de Frédéric, commencé en 1702, dont le roi regnant a fait achever l'églife & le clocher, pour quelques vieillards, les orphelins & les enfans-trouvés. Il contenoit 523 ames en 1775.

3°. L'hôpital des foux, 127.

4°. La maifon des pauvres femmes de Koppe, ainfi nommée du braffeur Koppe, qui en 1720 a donné un capital dont les intérêts fuffifent pour y loger & chauffer 24 pauvres demoifelles, & leur fournir quelque argent.

5°. L'hôpital de Dorothée, pour 15 vieilles femmes qui y demeurent.

6°. La maifon de travail pour les mendians, vagabonds & valides, au nombre de 398 en 1776.

Une caiffe des pauvres pourvoit à 861. On fait mention de tous ces établiffemens, parce que le clergé a beaucoup de part à leur direction. Quoiqu'on y reçoive les gens fans diftinction de religion, il paroît qu'ils n'ont point d'autres miniftres que des Luthériens & des Réformés. La propreté, l'économie, & toute la police en font dignes d'admiration.

Charlottenbourg, à un mille de Berlin, a pour fon prédicateur, M. Eberhard, que fon apologie de Socrate, en 2 vol. 1774 & 1778, a rendu célebre.

La maifon des garçons orphelins à Poftdam, principalement pour les enfans des foldats, en

contient au-delà de mille, & celle des filles orphelines au-delà de ſix cens. Les enfans orphelins des officiers, ſont élevés avec diſtinction dans la premiere, ſous le titre de cadets. Les filles du même rang ont dans la ſeconde, une gouvernante françoiſe.

XXXVIe. & XXXVIIe. Le roi ayant conſidéré que le nombre de ſes ſujets de Glatz & de Siléſie, qui ſe faiſoient moines, n'avoit aucune proportion, ni avec les beſoins du ſervice de l'égliſe, ni avec le nombre des habitans de chaque lieu, & voulant imiter l'exemple de pluſieurs potentats mêmes Catholiques Romains, a défendu par un édit de 1746, aux bourgeois & aux payſans de Glatz & de Siléſie, d'entrer dans les cloîtres ſans une permiſſion du préſident de la chambre des domaines, ſous peine d'une amende de cent ducats, à payer par le cloître qui les auroit reçus, ſans être préalablement munis de cette permiſſion, & d'une amende arbitraire & même de peine corporelle contre l'admis & ſes parens qui y auroient conſenti.

Le college de Joachim Sthal peut être mis au rang des établiſſemens pieux, puiſqu'il eſt occupé par 120 jeunes gens de la campagne, qui y ont la table & l'inſtruction gratuite. Il eſt ſous la conduite de maîtres très-habiles, dont la liſte & celle de leurs ouvrages nous meneroient trop loin.

Jaſperd, libraire françois, a diſtribué contre ce livre, une brochure intitulée : *Berichtigungen*, &c. C'eſt-à-dire, remarques ſur quelques

endroits de l'état de la religion, &c. On y releve ceux dans lesquels l'auteur avoit parlé librement des ministres Réformés François de Berlin, en leur attribuant de ne presque plus écrire, & en leur préférant les théologiens Allemands pour la science. *Voy. les lettres VIIIe. & XXVIIIe.* Il paroît que les ministres françois ont été vivement piqués d'une comparaison aussi désagréable. Ils y ont répondu, ou on a répondu pour eux, avec assez d'aigreur, qu'ils n'écrivoient plus, parce que leurs livres françois n'auroient point de débit, n'y ayant qu'un petit nombre de Réformés François à Berlin, & dans le reste de l'Allemagne, & qu'ils pourroient difficilement compter sur d'autres lecteurs en matiere de religion; que d'ailleurs les matieres ont été si souvent traitées qu'elles sont épuisées; qu'on n'aime pas en françois les répétitions, ni les mets réchauffés; que les sources nouvelles pour les Allemands, sont connues aux François depuis long-tems; que les ministres françois sont accablés d'occupations plus importantes, que celles de faire des livres; qu'ils instruisent la jeunesse, visitent les malades; qu'ils n'ont plus rien de nouveau à dire, leur doctrine étant invariable & suivie parmi eux, telle qu'elle a été exposée à la fin du dernier siecle, & au commencement de celui-ci, par les Turretin, les Werensels, les Osterwald, les Pictet, les Saurin, les Vernet, les Beausobre & les Lenfant; que leur église est formée, & celle des Luthériens ne l'est point encore; & qu'ils aiment mieux

enseigner la vertu que des dogmes étranges, capables d'engendrer de nouvelles divisions.

Il a été repliqué aux ministres Réformés François, qu'ils n'ont qu'à bien écrire, & qu'ils auront des lecteurs, non-seulement parmi les François de toutes les communions, mais encore entre beaucoup d'Allemands qui savent le françois, comme en ont Lenfant, Achard, Formey, Dumas à Leipzig, Holland, Bertram en Suisse. *Tout est épuisé!* Quel vuide ont-ils seulement rempli dans la théologie depuis un siecle. Et s'il n'y avoit plus rien à dire en théologie, est-ce donc que la culture de la physique, des mathématiques, des langues, aviliroit leur profession? Qu'ont-ils aujourd'hui à mettre en parallele avec ces lumieres de l'Allemagne & du monde, MM. Sak, Spalding, Teller, Busching, Sturm, Michaelis, Ernesti, Jerusalem, Semmler, Nosselt, Steinbart, Ludke, Krichton, Mursinna, Stark, Froschel, &c. Ces pasteurs n'ont-ils pas des embarras aussi pénibles, & de plus, la surcharge des pauvres, dont le consistoire décharge les François. Les Luthériens n'ont point la présomption & la folie de croire que leurs plus fameux théologiens, qui étoient des hommes, n'ont rien laissé à faire ou à dire après eux, c'est pourquoi ils travaillent sans cesse à perfectionner leur culte. Les Réformés peuvent-ils méconnoître qu'ils aient besoin d'un nouveau livre de chant ou de prieres. Et est-ce le seul besoin de leur église, dont ils vantent la prétendue immutabilité, & louent les docteurs avec charlatannerie?

Nous finirons en rapportant les jugemens impartiaux des gazettes savantes de Halle & de Gottingen. Ecoutons celle de Gottingen. L'auteur a recueilli un grand nombre de faits intéressans pour l'histoire moderne de l'église, prononce des jugemens & donne des avis qui décelent un homme éclairé, & fait connoître à ceux qui les ignoroient, les beaux établissemens formés ou améliorés en Prusse par son glorieux monarque, qui dédaigne les vains titres, & a rejetté ceux qu'on donnoit à ses prédécesseurs dans la chaire évangélique. Cependant, en vain voudrions-nous dissimuler que l'ouvrage ne remplit pas notre attente d'y prendre une exacte connoissance de l'état de la religion dans les états Prussiens. Les descriptions y sont trop générales. On y vante beaucoup trop la tolérance des anciens souverains du Brandebourg, qui, dans la vérité, ont été plutôt guidés par leur partialité pour les Réformés, que par l'esprit de patience, de charité & de support mutuel.

On a, dit la gazette savante de Halle, des obligations à l'auteur, d'avoir fait connoître des établissemens dignes d'être imités ; mais il a grossi son ouvrage sans nécessité, par l'insertion de quantité des rescrits, de réglemens & de prieres connus, qu'on ne croiroit pas y rencontrer. A ce compte, il faut s'attendre encore à des volumes, car il n'en est qu'à Berlin. Il est trop prompt à blâmer, & c'est à tort, par exemple, que le cantique, pag. 144. [c'est le *Sanctus* en vers allemands] lui dé-

plaît, puisqu'il est tiré mot à mot de l'écriture sainte.

ANNALES poétiques, ou *almanach des muses, depuis l'origine de la poésie françoise*, tome X. A Paris, chez Delalain, libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre; petit in-12. de 258 pag. avec un portrait, 1779.

LES auteurs dont on a recueilli des poésies dans le dixieme volume de ces annales, sont *Claude Mermet*, *Jacques Grevin*, *Jean* & *Jacques de la Taille*, *Jean Doublet*, *Guy le Fevre de la Boderie*, *Pierre de Brach*, *Guy de Tours*, *Guillaume de Salluste* sieur *du Bartas*, *Antoine du Verdier*, *François Lepoulchre*, *Claude de Morenne*, *Pantaleon Barthelon de Ravieres*, & *Jean des Planches*.

Mermet n'étoit guere connu que par le fameux quatrain sur les *Amis* de son tems, qui ressembloient à ceux d'aujourd'hui :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon;
Il faut en essayer cinquante,
Avant qu'en rencontrer un bon.

Cet auteur n'étoit pas un grand poëte; ses vers ne sont guere que de la prose rimée : les éditeurs ont cependant pris dans ses œuvres quelques autres petites pieces assez agréables, telles que l'épigramme suivante :

Quand ton depteur argent te mande,
En tout tems il te fait plaisir :
Quand ton créancier t'en demande,
Monsieur dîne, il n'a pas loisir.

A l'exception de du Bartas & de deux ou trois autres, les poëtes de ce volume ne sont féconds qu'en pieces de courte haleine, en épigrammes, sonnets, quatrains, chansons, &c. En voici une de Jacques de la Taille qui nous a semblé piquante. On peut même la regarder comme une espece de fable.

Dedans un antre, un lion d'aventure
Trouve un renard navré mortellement,
Dont il s'approche, & voyant sa blessure :
Qui t'a, dit-il, outragé tellement ?
Mais sors de-là, permets tant seulement
Que je te leche, & lors en moins de rien,
Tu seras sain : tu ne sais pas combien
Ma langue est bonne & puissante en cela;
L'autre répond : ami, je le sais bien,
Mais je crains trop pour les voisins qu'elle a.

On voit que les poëtes de ce tems ne s'astreignoient pas à l'alternative des rimes masculines & féminines : cette regle est pourtant assez généralement observée dans leurs plus longues pieces. Un de ceux qui paroissent avoir le plus de talent, parmi les auteurs de ce volume, est Jean Doublet, poëte jusqu'ici fort inconnu, & dont l'abbé Goujet ne fait aucune mention dans sa bibliotheque françoise. Les éditeurs des *annales poëtiques* le retirent comme tant d'autres du profond oubli dans lequel il étoit plongé ;

ſon ſtyle eſt quelquefois un peu difficile : mais il eſt preſque toujours très-poëtique. Pour dire qu'il ne peut chanter que l'amour, voici comme il s'exprime :

Soit que je file à trois cordons une ode,
Soit que je cloche en ces quatrains boiteux,
  Mon chant n'a jamais qu'une mode;
  Amour le fait gai ou piteux.

Guy de Tours a peut-être moins d'énergie, mais une verſification plus naturelle & plus coulante, témoin ce ſonnet dont l'idée & la tournure ſont vraiment anacréontiques.

Crois vîtement, ô mon petit bocage,
Sans avoir peur que la foudre des cieux
Ni que des vents le ſouffle audacieux
Te puiſſe nuire ou te faire dommage;

Crois vîtement, afin que ton ombrage
Tous les étés nous ſoit délicieux,
Garantiſſant du chaud malicieux
De l'avant-chien notre tendre viſage.

Non, pour cela, bocage, ne crois point,
Mais pour l'amour de celle qui me point
Si doucement de ſa grace eſtimée :

Elle m'a dit & promis dès long-tems
Qu'elle viendroit au retour du printems
Prendre le frais ſous ta verte ramée.

Une épigramme de ce même Guy de Tours eſt remarquable, parce que le célebre Jean Baptiſte Rouſſeau l'a refaite depuis, & en a conſervé preſque toutes les expreſſions.

Marmot, ta femme eſt ſi jolie,
Et de tant de grace remplie,
Que ſi le puiſſant Jupiter
M'en avoit donné trois de même,
J'en don'rois deux à Lucifer,
Afin qu'il m'ôtât la troiſieme.

De tous les auteurs mis à contribution dans ce volume, c'eſt du Bartas qui inconteſtablement a le plus de mérite, & c'eſt en même-tems celui qui a le plus de réputation. Il étoit gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, depuis Henri IV. Son genre eſt la grande poéſie; auſſi ſes ouvrages conſiſtent-ils tous en de longs poëmes en vers alexandrins. On y trouve de la verve, un ton noble, & beaucoup d'idées. C'eſt dommage que tout cela ſoit gâté par un ſtyle barbare & qui lui donne ſouvent l'air étranger à la langue qu'il écrit. Il a une manie qui le diſtingue & qu'il a empruntée des Grecs; c'eſt de compoſer des expreſſions avec des périphraſes, telles que celles-ci :

Apollon *porte-jour*, Herme, *guide-navire*,
Mercure *échelle-ciel*, *invente-art*, *aime-lyre*.

Mais il a ſouvent de grandes idées & de belles expreſſions. On en rapporte pluſieurs exemples dans ſa vie, qui fera grand plaiſir aux lecteurs, & où il eſt très-bien apprécié; pour nous, nous ne citerons que ces quatre vers ſur les Pyrénées :

Paſſant, ce que tu vois n'eſt point une montagne,
C'eſt un grand Briarée, un géant haut monté,

Qui garde ce passage, & défend idompté
L'Espagne de la France & la France d'Espagne.

Les pieces que Fontenelle avoit données de cet auteur dans son recueil, n'étoient pas propres à le faire connoître du côté favorable : on l'estimera davantage sur les fragmens rassemblés dans ces *annales*. Il y a sur-tout un épisode du *sacrifice d'Abraham* qui seul forme un petit poëme, & qui est plein de poésie & de sensibilité.

Ce volume finit, comme les précédens, par une notice précise des principaux auteurs dont on n'a point recueilli de vers.

On souscrit toujours pour les *annales poétiques* chez Delalain, libraire, rue St. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, moyennant 24 liv. pour douze volumes. Le portrait de du Bartas qui est à la tête de celui-ci, est supérieurement gravé par M. Gaucher, de l'académie des arts d'Angleterre.

(*Journal de* Paris.)



ELOGIO del cavaliere Isacco Newton, &c. *Eloge du chevalier* ISAAC NEWTON, avec cette épigraphe :

Qui genus humanum ingenio superavit, & omnes
Præstinxit, stellas exortus ut æthereus sol.
LUCR. *lib. III.*

In-8vo. Milan, 1779.

APRÈS avoir érigé des monumens durables à la mémoire de Galilée & de Cavalieri, les deux plus grands génies que l'Italie ait produits pour les sciences exactes, M. l'abbé Frisi passe à l'éloge de l'immortel Newton, dont ils ont été en quelque sorte les précurseurs. Cet homme extraordinaire qui a honoré la nature humaine autant que sa patrie, qui a créé, pour ainsi dire, la science du ciel & la vraie physique, qui a étourdi son siecle de ses découvertes surprenantes, & qui tient encore le notre occupé à le comprendre, ne pouvoit avoir de panégyriste plus digne de lui qu'un géometre qui a donné le premier commentaire solide & complet du livre des *principes* dans son excellente cosmologie. L'auteur commence par des réflexions judicieuses & intéressantes, sur la lenteur des progrès de la raison humaine, & il décrit ensuite l'état des sciences physiques & mathématiques en Europe, & sur-tout en Angleterre, dans les années qui précéderent

la naiſſance de ſon héros. Le fameux Bacon de Verulam avoit montré la route qui conduiſoit à la vérité, & Galilée y avoit marché à grands pas ; Cavalieri, par ſa méthode des indiviſibles, avoit jetté le germe du calcul infinitéſimal ; Wallis avoit heureuſement étendu cette méthode à l'arithmétique des infinis ; Harriot & Ougthred en Angleterre, & Viet en France, avoient reculé conſidérablement les bornes de l'algebre, & enfin le maître de Newton, Iſaac Barrow, s'étoit avancé encore plus vers le calcul infinitéſimal. Voila quel étoit, lorſque Newton parut, l'état des ſciences dans leſquelles il fit des découvertes ſi rapides. Il eut pour lui la réunion des circonſtances les plus favorables, la force de l'imagination, la ſupériorité du génie, la longueur de la vie, la ſévérité des mœurs & une certaine inſenſibilité qui le rendant inacceſſible à toutes les paſſions communes, le garantit de toutes les diſtractions. Les livres d'Euclide qu'on lui mit dans les mains à Cambridge, ne l'occuperent que quelques inſtans. La géometrie de Deſcartes & l'optique de Kepler furent les premiers ouvrages qui fixerent ſon attention. Il ſe repentit cependant dans la ſuite de s'être trop-tôt plongé dans l'algebre, & de n'avoir pas auparavant étudié à fond la doctrine d'Euclide & des autres géometres anciens, Apollonius, Diophante, Pappus, Archimede. En examinant les regles trouvées par Wallis pour quarrer l'eſpace renfermé dans quelque courbe que ce ſoit, il s'apperçut qu'il y avoit beaucoup de cas où ces regles

n'étoient pas exactement applicables, & où il falloit se contenter d'approximations. Tandis qu'il faisoit des recherches sur ce sujet, il trouva ce fameux théorême du Binome, qui donne tant de peine aux jeunes algébristes, avant qu'ils puissent bien comprendre d'où il se tire & comment il s'applique. Cette brillante découverte qui auroit suffi pour faire une réputation à un algébriste consommé, Newton la fit à l'âge de vingt-deux ans. Vers le même tems, il commença à Cambridge ses expériences sur les lentilles & les prismes. La peste survenue en 1666 l'obligea de se retirer à la campagne, où il se livra avec plus de tranquillité à ses calculs & à ses expériences. Ce fut alors que la chûte d'un fruit dans son jardin, lui donna lieu d'imaginer que cette force secrete de gravité qu'il remarquoit, pouvoit s'étendre avec une certaine dégradation jusqu'à la lune, idée simple & grande, qui le conduisit ensuite au calcul des irrégularités de la lune, & à la théorie physique de l'univers. Mais Newton étoit plus grand encore que ses sublimes inventions; il disoit qu'il vouloit attendre un âge mûr pour écrire, & ne sentant pas l'importance & la valeur de ce qu'il avoit déja fait, il tenoit ses découvertes secretes, & se déroboit par son extrême modestie aux suffrages & à l'admiration des géometres & des algébristes de son tems. Barrow son maître, & Pemberton, avec qui il vivoit familiérement, étoient ses seuls confidens, & ce fut une espece de hasard qui les engagea à rendre

ſes découvertes publiques. Nicolas Kauffman de Holſtein, plus connu ſous le nom de Mercator, avoit publié à Londres en 1668 un livre ingénieux & profond, intitulé *logarithmothecnia*, dans lequel, entre autres choſes, il expoſoit une progreſſion de nombres pour meſurer une eſpace hyperbolique. Barrow trouva dans les manuſcrits de ſon jeune éleve, la même ſerie étendue à la quadrature de pluſieurs autres courbes, & il en fit part auſſitôt à la ſociété royale de Londres. Le manuſcrit de Newton paſſa delà ſous les yeux de Collins, de Jacques Gregory, du vicomte de Brounker & de pluſieurs autres ſavans, qui tous convinrent de l'antériorité & de la ſupériorité des découvertes de Newton, dirigerent vers lui par leurs ſuffrages l'enthouſiaſme de la nation, & le firent regarder à l'âge de vingt-ſix ans comme un homme d'un ordre ſupérieur. Barrow fit encore plus. L'an 1669 il ſe démit en faveur de ſon éleve de la chaire de mathématiques qu'il occupoit dans l'univerſité de Cambridge, & l'engagea par-là à continuer ſes recherches avec plus d'ardeur. Ses découvertes qui ſe ſuccéderent alors rapidement, circulerent en Angleterre au moyen des leçons publiques qu'il donnoit, & furent bientôt connues des étrangers par l'extrait qu'on en donna l'an 1671, dans les *Tranſactions philoſophiques*.

Les premieres découvertes qui aſſurerent la ſupériorité de Newton, & dans leſquelles ſon génie créateur ſe montra avec éclat, furent

celles qu'il fit sur les couleurs & sur la lumiere. On avoit déja observé dès le tems d'Aristote qu'un rayon de lumiere passant à travers un verre triangulaire, se coloroit diversement. Ce phénomene parut à Newton plus important qu'on ne l'avoit cru jusqu'à lui. Il faut dire aussi que l'habileté des artistes Anglois qui étoient parvenus à dépurer la pâte des verres & à former des lentilles & des prismes sans veines & parfaitement lisses, contribua beaucoup à la gloire de l'observateur & aux progrès de l'optique. Newton n'auroit peut-être pas fait ses découvertes, s'il eût vécu en Italie ou en France, & qu'il eût eu dans les mains des prismes de Venise ou de Paris, dont les irrégularités internes s'opposent au passage uniforme de la lumiere. Nous ne pouvons suivre M. l'abbé Frisi dans le détail où il entre sur ces découvertes étonnantes par lesquelles le géomêtre Anglois créa, si l'on peut le dire, de nouveau pour les physiciens, les couleurs & la lumiere. Il résulte de ses expériences, que les rayons les plus subtils de lumiere sont composés d'une infinité d'autres rayons de couleurs différentes & invariables ; que les corps paroissent revêtus d'une couleur parce qu'ils réfléchissent les rayons de cette couleur de préférence aux autres ; que la couleur blanche est le résultat de la composition & de la réflexion de toutes les couleurs, & que le noir est le résultat des mêmes couleurs absorbées. Il déduisit entre autres choses de ses expériences la solution de ce problême

pittorefque : *la quantité des couleurs compofantes étant donnée, trouver la couleur compofée*, & il fut réduire le problême d'optique à cet autre problême mécanique, dans lequel, différens poids étant donnés, il s'agit de trouver le centre de gravité autour duquel ils peuvent former équilibre. Il ne voulut pas abandonner ce genre d'expériences fans examiner à fond l'effet de la lumiere fur les lames les plus minces. Il trouva que ces lames réfléchiffoient des rayons de couleur différente en raifon de la différence de leur groffeur, & il démontra ce principe fingulier qu'en augmentant cette groffeur un nombre impair de fois, elles réfléchiffent le même rayon, qui paffe au travers librement fi on augmente cette groffeur un nombre pair de fois. Toutes ces découvertes conftituoient proprement la fcience phyfique de la lumiere ; la partie mathématique exigeoit d'autres recherches encore plus fubtiles & plus ingénieufes. Avant Newton, Snellius avoit déja trouvé la loi fuivant laquelle la lumiere paffe d'un corps à un autre. Mais perfonne n'avoit encore foupçonné que chaque rayon de lumiere fût compofé d'une infinité d'autres rayons différemment réfrangibles, depuis les violets & les indigos jufqu'aux orangers & aux rouges. De cette nouvelle propriété de la lumiere, Newton tira l'explication du grand & majeftueux phénomene de l'arc-en-ciel, déja ébauchée par Marc Antoine de Dominis & par Defcartes, qui s'étoient contentés de tracer le chemin de la lumiere dans les gouttes d'eau

éparſes dans l'air après la pluie, ſans rendre raiſon de la variété des couleurs, & des autres particularités du phénomene. Des couleurs de l'iris céleſte, il paſſa à un autre phénomene qui avoit été le premier objet de ſes recherches, à cette eſpece d'iris que les lunettes d'approche font paroître autour des objets, les obſcurciſſant & les rendant confus en même tems qu'ils les agrandiſſent. Il vit d'abord que l'iris des lunettes d'approche provenoit de la ſéparation des rayons diverſement colorés & diverſement refrangibles, qui prenant un chemin différent à travers les lentilles, & ne portant pas les images au même lieu, les confondoient les unes avec les autres. Il montra encore l'impoſſibilité de remédier à cet inconvénient par des changemens dans la forme des lentilles, comme Deſcartes ſe l'étoit imaginé. Mais il conclut trop précipitamment qu'il étoit impoſſible d'avoir des lunettes d'approche ſans iris, & cette erreur lui fit manquer la ſeule découverte qu'on ait faite après lui ſur cette matiere. Chacun ſait que l'immortel Euler eſt le premier qui ait eu l'idée heureuſe des lentilles acromatiques, compoſées de deux différentes pâtes de verre, ſi bien combinées que l'une remédie à la diſperſion des rayons occaſionnée par l'autre; on ſait auſſi que Dallond, célebre artiſte & géometre Anglois, voulant prouver par de nouvelles expériences la prétendue impoſſibilité de remédier à l'iris des lunettes d'approche, réaliſa en effet le projet d'Euler, & fabriqua les premieres lentilles exemptes

exemptes d'aberration. Si Newton s'écarta dans cette occasion de la véritable route, il ne tarda pas à y rentrer, & on le vit parcourir une nouvelle carriere non moins vaste & non moins brillante. De la réfraction il passa à la réflexion, des lentilles aux miroirs, & des lunettes d'approche au télescope à réflexion. Le télescope à réflexion n'avoit été jusqu'à lui qu'une simple idée, ce fut entre ses mains qu'il devint un instrument utile & une des principales pieces du cabinet des observateurs. Newton fabriqua lui-même son nouveau télescope, car il réunissoit au génie de l'invention le talent non moins rare de l'exécution, & la société royale publia l'an 1672 la découverte de ce bel instrument avec les éloges dus à l'inventeur, éloges qui furent confirmés par le suffrage des savans étrangers, & entre autres du célebre Chrétien Huygens, le meilleur juge de ce tems. Newton ne manqua pourtant pas de contradicteurs, tels que Mariotte en France, & Rizzetti en Italie, mais les disputes cesserent bientôt, lorsque les Italiens & les François se furènt convaincus que leurs verres étant composés de pâtes moins dépurées, & offrant un passage moins régulier à la lumiere, ne pouvoient pas en faire la séparation comme les verres anglois.

Après avoir analysé la lumiere & les couleurs, & examiné la nature des corps colorés, Newton commença à considérer leur action réciproque. La réfraction de la lumiere lui sembloit indiquer une espece d'attraction, la réflexion

lui paroiſſoit l'effet d'une répulſion, & la déviation que produit le voiſinage d'un corps, tantôt un ſigne de répulſion, & tantôt un ſigne d'attraction. Il examina particuliérement la force avec laquelle les petits corpuſcules voiſins les uns des autres s'attirent mutuellement, & celle qui fait que tous les corps grands & petits tendent vers le centre commun; il propoſa ſur ce ſujet diverſes conjectures, mais il avoua qu'il n'avoit pas d'obſervations ni d'expériences ſuffiſantes pour réſoudre ce problême. Effrayé de la difficulté de la matiere, il abandonna l'étude des cauſes, pour retourner à l'examen des effets, & quoiqu'il employât fréquemment les termes d'attraction, de tendance, de force centripete, il déclara qu'en ſe ſervant de ces termes il prétendoit énoncer un fait & non pas un principe, & qu'il les prenoit dans le ſens mathématique, & non pas dans le ſens phyſique. A la vérité la deſcente uniforme des corps graves, le mouvement périodique des planetes autour du ſoleil, & des ſatellites autour des planetes, lui paroiſſoient autant de phénomenes particuliers qui dépendoient d'un même principe, & ce principe étoit bien digne de ſa curioſité. Deſcartes, ſervi par une imagination hardie, avoit, en quelque ſorte, débrouillé le chaos; mais il n'avoit créé qu'un monde imaginaire, & le ſyſtême des tourbillons que Huygens & Jean Bernouilli n'avoient pu ſoutenir, s'affaiſſoit inſenſiblement. Newton vit au premier coup-d'œil que l'édifice élevé par Deſcartes manquoit par les fondemens, & que l'hy-

pothefe des tourbillons étoit en contradiction avec tous les principaux phénomenes de la lumiere, de la gravité, de la figure des corps céleftes & de leur mouvement. Mais après avoir détruit, il falloit édifier de nouveau. L'expérience vulgaire de la fronde fait voir clairement qu'il faut une force continue pour qu'un corps lancé de quelque maniere que ce foit fe meuve circulairement. Mais encore indépendamment de la forme circulaire, la courbure feule des orbites planétaires eft un indice affuré de l'exiftence d'une force qui retient les corps céleftes dans ces orbites. C'étoit déja beaucoup, mais l'importance du fujet exigeoit quelque chofe de plus, il falloit encore démontrer que la force des planetes & des cometes eft dirigée précifément vers le centre du foleil, celle de la lune vers le centre de la terre, & celle des fatellites de Jupiter & de Saturne, vers le centre de ces dernieres planetes. Heureufement Képler avoit trouvé les premieres données pour la démonftration de cette vérité. Cet illuftre aftronome, cherchant avec attention au milieu de toutes les variations du mouvement des planetes, quelque point de comparaifon, & quelque regle générale, en trouva une dans l'efpace compris entre l'arc décrit par une planete dans un tems donné, & les deux lignes droites tirées des extrêmités de cet arc au foleil. Il vit en confrontant toutes les obfervations, que cet efpace étoit toujours proportionnel au tems employé pour décrire l'arc, c'eft-à-dire, double pour un tems double, triple pour un tems tri-

ple, &c. Le géometre anglois réfléchiſſant à cette premiere loi du mouvement des corps céleſtes, parvint à concevoir que pour que cette loi exiſtât, il falloit que ces corps éprouvaſſent l'influence de deux forces, l'une agiſſant dans la direction de tangente, l'autre dirigée vers le centre autour duquel ſe décrivent les aires proportionnelles aux tems. Le corollaire de cet important théorême fut que les ſatellites gravitent ſur leurs planetes principales, & que celles-ci avec leurs ſatellites gravitent ſur le ſoleil. La direction d'une force générale de gravité étant reconnue, il s'agiſſoit enſuite de chercher ſuivant quelle proportion & quelle loi cette force augmente & diminue à des diſtances différentes. Il chercha cette loi dans la diminution qu'éprouve la gravité terreſtre, depuis la ſurface de la terre juſqu'à la ſphere lunaire. En partant de la meſure du degré du méridien que Norwood, en Angleterre, & Picard en France, avoient trouvée de ſoixante-neuf milles anglois & demi, il put meſurer le rayon de la terre & la grandeur de l'orbite de la lune avec plus d'exactitude qu'il n'avoit fait la premiere fois qu'il s'étoit livré à ces ſublimes ſpéculations. Conſidérant enſuite le mouvement circulaire de la lune comme compoſé de deux autres mouvemens, l'un dans la direction de tangente, l'autre dirigé vers le centre de la terre, il trouva que celui-ci ſeroit de quinze pieds de France & une ligne dans une minute de tems; or Huygens avoit démontré, que tel étoit le mouvement vertical des graves vers la ſuperficie

de la terre dans une ſeconde, c'eſt-à-dire, dans un tems ſoixante fois moindre; & ſuivant la théorie de Galilée, cet eſpace deviendroit trois mille ſix cens fois plus grand dans un tems ſoixante fois plus long, c'eſt-à-dire, dans une minute. Donc la lune, en vertu de la ſeule gravité terreſtre parcourroit un eſpace trois mille ſix cens fois moindre que celui que décriroit dans le même tems un grave qui tomberoit librement ſur la ſurface de la terre, ce qui prouve que la gravité terreſtre qui agit ſur la lune eſt trois mille ſix cens fois moindre que celle qui fait tomber les graves ſur la ſurface de la terre. Donc la diſtance de la lune au centre de la terre étant ſoixante fois plus grande que celle des corps poſés près de la ſurface, & par conſéquent le quarré de la premiere diſtance étant trois mille ſix cens fois plus grand que le quarré de la ſeconde, il s'enſuit évidemment que la gravité eſt en raiſon réciproque ou inverſe du quarré des diſtances, du moins juſqu'à la ſphere lunaire. Une autre loi du ſyſtême planétaire, découverte pareillement par Képler, fournit à Newton un moyen d'étendre la même proportion à tous les corps céleſtes. L'aſtronome Allemand avoit trouvé que les quarrés des tems périodiques de pluſieurs planetes, étoient proportionnels aux cubes de leurs diſtances moyennes du ſoleil, & ce rapport ſingulier frappa l'eſprit méditatif de Newton. En cherchant la raiſon de ce rapport, il démontra qu'en ſuppoſant les orbites des planetes circulaires, comme elles le ſont en effet à très-peu-près, cette

loi de Képler exigeoit néceſſairement que la force centrale qui les entraînoit vers le ſoleil diminuât dans la même raiſon du quarré des diſtances en allant d'une planete à l'autre. Prenant enſuite cette proportion pour principe, il démontra que la figure des orbites planétaires devoit être proprement une ellipſe, & il fit voir que dans de telles orbites elliptiques décrites autour du même foyer, les quarrés des tems périodiques devoient être proportionnels, comme la loi de Képler l'exigeoit, aux cubes des diſtances moyennes. La comete de 1680 fit triompher la théorie du mouvement elliptique. Newton combina ſi bien les meilleures obſervations faites ſur cette comete, avec les loix du mouvement dans une ellipſe très-longue, qu'il ne ſe trouva qu'une différence de quelques minutes entre ſa théorie & les obſervations. Toutes ces découvertes ſurprenantes étoient encore un ſecret à Londres & à Cambridge, & il fallut un autre haſard pour l'obliger à les publier. Le célebre Halley, à qui toutes les parties des ſciences phyſiques & mathématiques doivent tant, ſe trouvant de retour de ſes voyages, ſe lia d'une amitié intime avec Newton. Celui-ci lui ayant confié ſes premieres démonſtrations ſur les loix des forces centrales, Halley en fut ſi frappé, que ne ſe faiſant avec raiſon aucun ſcrupule de trahir ſon ami ſur ce point, il alla lire ſes papiers à la ſocieté royale, où il ne trouva que des admirateurs. Il écrivit donc à Newton au nom de la ſociété dans les termes les plus preſſans pour l'engager à con-

tinuer ses recherches avec ardeur, il se transporta lui-même à Cambridge, & Newton fut enfin forcé de se rendre aux sollicitations de son ami. Il se retira du commerce des hommes, & au bout de vingt-deux mois passés dans les veilles & dans la pratique de la plus exacte sobriété, il termina le plus grand ouvrage qui ait jamais été fait, *les principes mathématiques de la philosophie naturelle.* Ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, qui contient la plus grande partie de tout ce qu'il est possible à l'homme de savoir, & qui a néanmoins un si petit nombre de lecteurs, a eu pour commentateurs les plus grands géometres qui sont venus depuis. La figure de la terre, la théorie de la lune, la précession des équinoxes, les marées, les inégalités du mouvement de Jupiter & de Saturne, & tant d'autres phénomenes jusqu'alors incompréhensibles, furent expliqués pour la premiere fois d'une maniere précise & satisfaisante par l'attraction universelle, & ce qui n'occupe dans le livre des *principes* qu'une simple proposition, un corollaire ou une scholie, a donné naissance depuis aux plus sublimes productions qui ont immortalisé les noms de Maclaurin, d'Euler, de Clairaut, des Bernouilli, & des autres grands géometres de notre siecle.

L'idée de forces infinies, de directions infinies, & de variations infinies dans ces forces & ces directions, est certainement l'idée la plus grande & la plus majestueuse qui se soit jamais présentée à l'esprit de l'homme. Pour la développer dans tous ses rapports, & pour la ré-

duire à un examen rigoureux, il falloit avoir une méthode facile de calculer l'infini, & de passer des élémens & des différences aux sommes, & des sommes aux différences. Cavalieri, Roberval, Wallis & d'autres géometres, y avoient déja réussi en partie; mais il restoit encore beaucoup à faire pour généraliser la méthode, en connoître clairement les principes, & en rendre l'application facile. Heureusement Newton, depuis quelques années, s'étoit deja bien avancé dans cette carriere, & son traité sur les fluxions & sur les séries infinies qu'on lui avoit enlevé pour le publier, contenoit les secours les plus nécessaires pour soumettre au calcul les irrégularités de la lune, & tous les autres phénomenes du ciel. A l'idée de quantités indivisibles, il avoit substitué la théorie des grandeurs naissantes & qui s'évanouissent; il avoit trouvé le rapport général des quantités variables, & de leurs variations élémentaires, & il savoit déja la maniere de passer aisément des unes aux autres. Ces merveilleux artifices géométriques & analytiques, que l'auteur tenoit secrets, accrurent beaucoup aux yeux des géometres de ce tems, ce qu'il y avoit de prodigieux dans les découvertes que contenoit le livre des *principes*, & ce qui augmentoit la surprise, c'étoit de voir que Newton, avec sa simplicité naturelle, appelloit du nom de *principes*, & regardoit comme élémentaire un ouvrage que les géometres ne pouvoient pas comprendre; c'étoit de voir la modestie avec laquelle il demandoit qu'on s'occupât moins à

critiquer les défauts de ſon ouvrage qu'à les corriger. Les mathématiciens d'Angleterre, toujours juſtes envers Newton, concentrerent leurs efforts dans l'étude de ſon ouvrage. Le ſentiment général fut celui de l'admiration. Ceux qui ſe trouvoient alors à la tête de la nation, furent les interpretes de ſes deſirs & les miniſtres de ſa reconnoiſſance. Le comte d'Hallifax, grand-chancelier du royaume, obtint du roi Guillaume la ſurintendance des monnoies pour Newton. En 1703 il fut fait préſident de la ſociété royale, ce qui eſt en Angleterre le comble des honneurs littéraires; & en 1705 il fut fait chevalier par la reine Anne. Les réformes utiles que Newton fit dans les monnoies d'Angleterre, prouverent combien un eſprit calculateur eſt avantageux dans les affaires politiques & économiques. Il publia en même tems, pour remplir les obligations que lui impoſoit ſa place de préſident de la ſociété royale, pluſieurs ouvrages qui firent voir de plus en plus combien il étoit digne d'être à la tête des ſavans de ſa nation. En 1704 il publia ſon optique, & y joignit deux traités analytiques, l'un ſur ſoixante-douze courbes du troiſieme ordre, l'autre ſur la quadrature des courbes. Son arithmétique univerſelle fut imprimée à Cambridge en 1707, ſans ſa participation, & même il en eut quelque déplaiſir, parce qu'il ne regardoit cet ouvrage ſi ſublime en tant d'endroits, que comme un livre élémentaire & une compilation qu'il avoit faite pour l'uſage de ſes écoliers. Il publia en 1711 ſes deux

traités ſur l'analyſe des équations infinies, & ſur le calcul différentiel. Son livre ſur le ſyſtême du monde, & ſon traité ſur la méthode des fluxions & ſur les ſéries infinies, avec leur application à la géométrie des courbes, reſterent plus long-tems manuſcrits. La ſociété royale regarda ſa gloire comme étroitement unie avec celle de Newton, & prit un vif intérêt à toutes les diſputes qui s'éleverent ſur la théorie des couleurs, & ſur l'invention du calcul infinitéſimal. Les premieres furent bientôt terminées, mais celle qu'occaſionnerent les prétentions de Leibnitz à l'invention du calcul différentiel & intégral, fit beaucoup plus de bruit, & dura beaucoup plus long-tems. Leibnitz publia en 1684, dans les actes de Leipſick, ſous une forme différente, la même méthode que Newton, dans le ſecond livre des *principes*. Il ſe paſſa douze ans avant que la conteſtation s'élevât, & deux événemens peu importans en eux-mêmes la firent naître. Un certain Duiller, qui s'étoit fait quelque réputation dans les mathématiques, & qui a fini par faire métier à Londres de reſſuſciter les morts, écrivit en 1699 que Newton étoit l'inventeur des nouvelles méthodes, & que Leibnitz ſe les étoit appropriées. D'un autre côté, les journaliſtes de Leipſick, en donnant un extrait du traité ſur la quadrature des courbes, s'expliquerent d'une maniere équivoque, donnant à entendre que Newton avoit pris quelque choſe à Leibnitz. Leibnitz ſe plaignit de Duiller & de la ſociété royale, & Keill répondant au reproche

indirect des journaliſtes de Leipſick, prétendit que Leibnitz n'avoit fait autre choſe que ſubſtituer au terme de *fluxion* celui de *différence*. La ſociété royale nomma des commiſſaires pour peſer les raiſons de part & d'autre, & ils jugerent que Newton avoit connu le calcul des fluxions avant Leibnitz, & que celui-ci n'en avoit eu connoiſſance que par une lettre de Newton qu'il avoit vue dans ſon ſecond voyage d'Angleterre. Ce jugement, qui fut publié en 1712, irrita encore davantage Leibnitz, qui conjointement avec ſon ami Jean Bernouilli, fit tout ce qu'il put pour décréditer le livre des *principes*, Newton & les mathématiciens d'Angleterre. Il propoſa par défi à tous les géometres Anglois, le fameux problême des trajectoires, c'eſt-à-dire, de ces courbes qui coupent une infinité de courbes de la même eſpece ſous un angle donné. Un problême ſi difficile ne fut qu'un jeu pour Newton, qui revenant de la monnoie dans ſa Maiſon vers les quatre heures du ſoir, & y voyant ce problême, ne voulut pas ſe mettre au lit qu'il n'en eût trouvé la ſolution. Enfin Newton entra malgré lui dans la diſpute pour la faire finir. Il obſerva très-judicieuſement, & ſon panégyriſte l'obſerve d'après lui, que le fond de cette conteſtation ſi animée, étoit bien peu de choſe. Kepler, Cavalieri, Roberval, Wallis & Barrow avoient avancé ſi près du nouveau calcul, qu'il n'y avoit plus qu'un pas pour y atteindre. Il s'agiſſoit ſeulement de ſimplifier les méthodes qu'on avoit déja, de leur donner une plus grande extenſion,

& d'en rendre l'application plus générale : en cela Newton étoit inconteftablement fupérieur à Leibnitz ; puifque tandis que celui-ci, aidé de fon ami Bernouilli, avoit à peine pu appliquer fa méthode à trois ou quatre problêmes, Newton avoit étendu la fienne à l'algebre entiere, à la mécanique, à l'optique & à l'aftronomie.

Ce grand homme ne fe borna pas à ce feul genre de gloire ; il travailla dans fa vieilleffe avec fuccès fur la chronologie, & il porta dans cette fcience la même fupériorité de génie qu'il avoit montrée dans les mathématiques. Son fyftême chronologique auroit fuffi pour immortalifer un autre homme que lui ; mais il faut avouer qu'il compofa auffi le commentaire fur l'Apocalypfe , & c'eft la feule ombre qui fe trouve au tableau de fa gloire.

(*Efemeridi di Roma.*)



Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique, & diplomatique, ou bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen, mis en ordre & publié par M. Robinet, censeur royal. Tomes IV, V, VI, VII & VIII. In-4to. A Paris, chez l'éditeur, rue de la Harpe, à l'ancien college de Bayeux; à Liege, chez C. Plomteux, imprimeur des états; à Londres, chez Elmsly; à Amsterdam, chez Harrevelt; & chez les principaux libraires de l'Europe. 1778. 1779.

Nous avons donné des extraits détaillés des premiers volumes de ce grand ouvrage. (*) Les tomes IV, V, VI, VII, & VIII ont paru successivement, & nous apprenons que le IXe. va paroître. Le public nous reproche notre lenteur à les faire connoître; & ce reproche est d'autant mieux fondé, que le mérite particulier de ce livre ne nous laisse aucune espece d'excuse.

L'utilité de ces vastes collections, où l'on rassemble dans un ordre alphabétique toutes les richesses de l'esprit humain, ne peut être con-

---

(*) Voyez notre journal de *février* 1777, pag. 362; celui *d'octobre*, même année, pag. 402; celui de *mars*, 1778, page 192, & celui de *septembre* pag. 65.

teſtée que par le petit nombre d'hommes privilegiés qui ont l'avantage de vivre dans les grandes villes & dans la ſociété des gens-de-lettres; également à portée, & des bibliotheques où ils trouvent tous les ſecours dont ils ont beſoin, & des ſavans qui leur indiquent les ſources où ils doivent puiſer, ils ne connoiſſent ni la pauvreté ni l'embarras des richeſſes. Mais dans la plupart des provinces, où l'inſtruction, loin d'être vulgaire, eſt encore très-rare, & même preſque nulle; mais chez quelques nations étrangeres qui, participant plus ou moins au progrès général, tendent toutes vers le même but, comment ſe paſſer de ces magaſins de ſcience ou de littérature, qui tiennent lieu de bibliotheques, qui ſatisfont la curioſité ſur un grand nombre de points, & qui la dirigent ſur tous les autres? La moitié de l'Europe eſt dans l'ignorance; plus des trois quarts de l'autre moitié ne poſſedent encore qu'une fauſſe ſcience; & on ſe plaindroit de la multiplicité des livres deſtinés, nous ne diſons pas à l'inſtruction ultérieure des hommes déja éclairés, mais à l'inſtruction de ceux qui ne liſent pas du tout! On trouve quelquefois ces collections trop volumineuſes; mais il faudroit en compenſer l'étendue à la ſubſtance qu'elles renferment. On les trouve diſpendieuſes; mais il faudroit calculer ce qu'il en coûte journellement pour des livres achetés au haſard, la plupart inutiles, ſouvent nuiſibles, parce qu'ils ſe contrediſent, parce qu'ils jettent l'eſprit dans la confuſion & dans l'embarras; & que s'ils ne parviennent pas à inſpirer le dégoût de l'étude,

ils ſubſtituent le goût ſtérile de la lecture au goût précieux de l'inſtruction. On objecte encore que les grandes entrepriſes de librairie ſont des pieges tendus au public, qu'elles ne ſe ſoutiennent pas long-tems, qu'elles dégénerent ou reſtent ſans exécution; mais le *dictionnaire univerſel des ſciences morale, économique, politique & diplomatique* eſt la preuve du contraire; ce n'eſt plus une ſouſcription : on n'en paie les volumes qu'à meſure qu'on les reçoit; ces volumes ſe ſuccedent avec une rapidité & une exactitude dont juſqu'ici on n'a pas eu d'exemple.

Le IVe. volume de cet ouvrage contient un moindre nombre d'articles que le précédent, mais il n'y en a preſque aucun qui ne ſoit très-important. AMELOT, qui eſt le premier, comprend des notices très-bien faites & écrites avec élégance, de *Michel Amelot*, marquis de Gournai, ambaſſadeur de France dans différentes cours de l'Europe; d'*Amelot de Chaillon*, ſecrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangeres, en France, ſous le regne de Louis XIV; d'*Amelot* de la Houſſaye, ſecrétaire d'ambaſſade, auteur de pluſieurs ouvrages de politique. Ces trois articles ſont de M. de Sacy, jeune écrivain, connu par pluſieurs ouvrages eſtimés, dans le genre de l'hiſtoire, & dont nous avons eu pluſieurs fois occaſion de faire connoître les talens. On trouve dans ces trois articles des reflexions très-ſages ſur les ambaſſades & les négociations.

Les articles AMÉRIQUE; AMI DES HOMMES; AMOUR; AMSTERDAM; &c. préſentent des dé-

tails curieux que l'on chercheroit inutilement dans un autre ouvrage; mais c'eſt principalement l'article ANGLETERRE qui réunit le plus de ces faits importans. Cet article contient lui ſeul près des deux tiers du volume, & il n'eſt pas même fini. On donne d'abord une deſcription géographique de l'Angleterre, une table chronologique de ſes rois, & un abrégé de ſon hiſtoire. Viennent enſuite des diſſertations ſur le gouvernement, la légiſlation, l'état de l'agriculture, la population, les impoſitions, les revenus, les fonds publics, & les actions des compagnies. Les détails ſont immenſes, & l'on ne peut diſconvenir qu'ils ne donnent une grande connoiſſance de l'adminiſtration de la Grande-Bretagne. On y lit quelques mémoires qui ont été traduits de l'Anglois : ils ſont fort de choſes, écrits avec énergie, & portent l'empreinte du génie fier, hardi, & quelquefois trop libre de la nation angloiſe.

Nous nous contenterons d'extraire quelques morceaux de ces articles, afin de donner une idée de la maniere dont ils ſont traités.

L'article AMOUR eſt ſubdiviſé en pluſieurs ſections; *amour* proprement dit; *amour de ſoi-même*, ou *amour-propre*; *amour conjugal*; *amour paternel*; *amour & amitié*; *amour de la patrie & du bien public*. Il y a quelquefois des idées un peu trop métaphyſiques dans ces différens morceaux; mais on y trouve auſſi des choſes bien vues & bien développées. Il y a une ſection intitulée : *Les rois doivent être en garde contre les dangers de l'amour* : elle renferme la morale

la plus belle, & des peintures terribles de l'amour ſur le trône : en voici quelques traits.
» Preſque tous les princes qui furent trop li-
» vrés aux femmes, montrerent peu de gran-
» deur dans leurs vues, prirent un extérieur
» galant pour un extérieur majeſtueux, chan-
» gerent de ſyſtême, chaque fois qu'ils chan-
» gerent de maîtreſſe, & n'admirent près d'eux
» que des intrigans, qu'on leur faiſoit regar-
» der comme des politiques.

» Les femmes qui paroiſſent à la cour, eſt-
» il dit ailleurs, pour s'y diſputer les regards
» & les cœurs de leur ſouverain, avant d'aſ-
» pirer à lui faire oublier ſes devoirs, n'ont-
» elles pas elles-mêmes oublié les leurs ? Avant
» de ſe donner en ſpectacle, n'a-t-il pas fallu
» mettre bas toute pudeur, & s'accoutumer à
» braver le mépris des courtiſans, caché ſous
» leur humble perſiflage ? Que peut-on atten-
» dre dès-lors d'un cœur flétri, qui s'eſt fait
» une étude de s'accoutumer à l'ignominie ?...
» Que la Valliere épriſe pour le plus grand
» & le plus beau des rois, ſoupire pour lui ;
» que de tous les biens que ſon amour lui
» offre, elle n'accepte que ſon cœur ; on
» l'excuſe lorſqu'elle regne ; on la plaint lorſ-
» qu'elle eſt diſgraciée ; & tandis qu'elle verſe
» dans ſa retraite des pleurs de repentir,
» l'homme ſenſible lui donne des larmes de
» pitié.

» Mais que l'altiere Monteſpan inſulte à la
» vertu des princeſſes, qu'elle traite ſon amant
» comme ſon ſujet, les miniſtres, comme ſes

» valets; qu'elle prodigue le prix du courage » & du génie à des hommes qui n'ont d'autre » mérite que l'honneur, (& quel honneur » encore!) d'être ſes parens; que la veuve » Scarron rallumant dans un cœur épuiſé, le » feu de l'amour, par celui de la dévotion, » appuyant la puiſſance expirante de ſes char- » mes flétris du pouvoir des confeſſeurs, acheve » de dépeupler par des proſcriptions, un royau- » me déja dépeuplé par la guerre; alors l'in- » dignation du peuple s'allume, & la meſure » de l'amour du ſouverain pour la favorite, » eſt celle de la haine & du mépris que le » public conçoit pour elle. «

L'auteur de cet article rapporte une foule d'exemples des maux occaſionnés par les maîtreſſes. Le tableau des effets malheureux de l'empire que Diane avoit ſur Henri II, eſt terrible. Tout cet article eſt du plus grand intérêt. Il n'y en a aucun où l'on ne trouve d'excellentes leçons pour la politique & pour les mœurs.

A l'article ANGLETERRE, on lit une analyſe des lettres publiées en Anglois ſous le nom d'Humfroy Oldcaſtle, ſur l'hiſtoire d'Angleterre & ſa conſtitution, qui renferment des réflexions profondes & des détails intéreſſans. Le jugement qu'on porte ſur Jacques I donnera une idée de la maniere dont ces lettres ſont penſées, & dont l'analyſe en eſt faite.

» Jacques I ne manquoit ni d'eſprit, ni de » bon ſens, ni de talens naturels & acquis; » il étoit très-capable de former un plan de

» gouvernement; mais ſa répugnance inſur-
» montable pour la guerre, ſa foibleſſe pour
» ſes favoris, ſon entêtement pour le pouvoir
» deſpotique, qu'il croyoit pouvoir légitime-
» ment exercer, en vertu de ſon droit héré-
» ditaire à la couronne d'Angleterre, corrom-
» pirent tout ce qu'il avoit d'ailleurs de bonnes
» qualités. Il avoit, outre cela, conçu une ſi
» haute opinion de ſon mérite & de ſa capa-
» cité, que ſes courtiſans ne furent pas long-
» tems à découvrir ſon foible. C'étoit à qui
» exagereroit le plus ſon ſavoir, ſon habileté,
» & à qui pouſſeroit le plus loin les droits
» de la royauté, parce que c'étoient des moyens
» ſûrs de gagner ſes bonnes graces. « La va-
nité puérile de Jacques, ſon arrogance inſou-
tenable, ſon amour aveugle pour le deſpotiſ-
me, cauſerent les plus grands déſordres ſous
ſon regne. » Il confondoit la force avec la pe-
» ſanteur du ſceptre, ſans conſidérer que plus
» il eſt peſant, plus il y a de danger qu'il
» n'échappe des mains d'un prince; & ſans
» faire réflexion que la prérogative eſt de la
» nature d'un reſſort, qui ſe relâche ou qui
» caſſe quand on le bande trop fort.. «

En parlant des mœurs des Anglois, l'auteur fait cette remarque bien honorable pour cette nation. » Une choſe qu'on ne ſauroit dire
» avec moins d'admiration que de vérité, c'eſt
» qu'en Angleterre la conſidération perſonnelle
» ſe meſure en général ſur les talens & ſur
» les vertus de celui qui en eſt l'objet, bien
» plutôt que ſur la naiſſance & ſur les titres.

» L'on y dreſſe des mauſolées, l'on y érige
» des ſtatues, l'on y applaudit au théatre &
» dans les places publiques, au philoſophe, à
» l'artiſte, au poëte, au comédien, au vaillant
» homme, au grand citoyen, ſoit que le ta-
» bleau des pairs en revendique le perſonnage,
» ſoit que la claſſe des communes le prenne
» pour un de ſes membres. Delà ſans doute
» cette multitude d'hommes illuſtres en tout
» genre, dont l'Angleterre s'honore, & dont
» la nation eſt d'autant plus en droit de ſe faire
» une gloire, que les grandes réputations s'éle-
» vent au milieu d'elle preſque toujours par
» ſes ſuffrages, & preſque jamais par les fa-
» veurs du gouvernement. Delà ſur-tout ce
» nombre de gens de qualité, vertueux & ſa-
» vans, qui, témoins à la fois, & du peu de
» cas que l'on fait de la naiſſance en Angle-
» terre, & du grand cas que l'on y fait du
» mérite perſonnel, ſe livrent ſi heureuſement
» à la culture des talens & du génie, & font
» pour ainſi dire oublier qu'ils ſont nobles. «
C'eſt en effet cette ſage méthode de mettre les hommes à leur place, & de laiſſer une libre carriere aux talens; c'eſt ce mépris unanime pour des préjugés gothiques, qui malgré les progrès de la philoſophie & de la raiſon, n'en regnent pas moins puiſſamment dans le reſte de l'Europe, qui ont fait la gloire de la nation angloiſe, & ont été la ſource de ſes ſuccès, & l'unique ſecret de ſa puiſſance.

Dans les conſidérations ſur la *liberté civile* des Anglois, l'auteur trace d'un pinceau ferme

& vigoureux, tous les désordres qu'entraîne en Angleterre la vénalité des suffrages, & la corruption de ces fiers insulaires, qui prétendent être les Romains de notre temps, & dont les mœurs en effet rappellent parfaitement Rome dans sa plus grande corruption; qui, comme les Romains encore, semblent avoir gagné de grandes forces pour se mieux déchirer, & être devenus puissans pour se rendre malheureux; qui augmentent leurs maux par les efforts mal combinés qu'ils font pour s'en délivrer, & que la crainte d'être esclaves conduit à l'esclavage, sous l'étendard de la liberté; qui trop pleins de l'excellence de leur constitution, risquent de l'anéantir sans songer à la corriger, & marchent à leur ruine en aspirant à un excès de pouvoir & de richesses. » Votre constitution, » dit-il en s'adressant au peuple anglois, place » la souveraineté, c'est-à-dire, le pouvoir lé» gislatif, dans le roi & les deux chambres du » parlement, dont la convocation lui est réser» vée : elle donne le pouvoir exécutif au roi, » lui accordant de choisir ses ministres, ses » conseillers ses lieutenans; enfin elle confere » l'autorité de décider les causes litigieuses aux » pairs des parties plaidantes. Voilà ce qui doit » faire le bonheur de la nation britannique. » C'est en quoi consiste l'excellence de votre » constitution sur toutes les autres. Mais que » dira-t-on en entendant vos plaintes contre » toutes ces sources de votre félicité? Le roi » mal conseillé, abuse de sa prérogative; son » choix de ministres n'est jamais bon; le mi-

» niſtre corrompu agit en deſpote. Le parlement » eſt dévoué au miniſtere ; les jurés ſont ſubornés par les intéreſſés. La chambre des com» munes, qui repréſente le peuple, qui eſt » l'appui de la liberté publique & du bonheur » de la nation, eſt devenue ſuſpecte ; ſon crédit » n'eſt plus : elle n'eſt regardée que comme » l'inſtrument du miniſtere. Telles ſont en géné» ral les plaintes qu'on voit ſortir preſque ſans » ceſſe de la plus excellente des conſtitutions. « L'auteur entre enſuite dans le détail des déſordres & des abus qui ſe ſont gliſſés dans la conſtitution politique d'Angleterre, que Monteſquieu regardoit comme le chef-d'œuvre de la raiſon humaine. Il propoſe pluſieurs moyens de réparer les maux dont l'Angleterre eſt accablée. De tous les remedes, le plus efficace ſans doute, ſeroit de faire revivre l'ancienne ſimplicité des mœurs, le patriotiſme & l'amour de la vertu. » Ne croyez pas, dit-il, que vous » puiſſiez être gouvernés en hommes vérita» blement libres, tant que vous reſterez ſous » la tyrannie de vos paſſions, de l'ambition, » de l'avarice, de l'intempérance. Si vous vou» lez être indépendans des principes de la vertu & » de l'honneur; ſi vous voulez vous livrer ſans » contrainte à tous vos appétits déréglés, être » vains & ambitieux, aſpirer aux honneurs ſans » les mériter, vivre dans l'opulence & l'oiſiveté, » ſervir vos paſſions effrénées au lieu de ſervir la » patrie, vous dechaîner ſans ceſſe contre le » miniſtere, au lieu d'oppoſer à ſes intrigues » une vertu incorruptible; ſi vous prétendez

» tyrannifer la cour de peur que la cour ne » vous opprime ; fi chacun de vous fait tous » fes efforts pour mettre fon indépendance par- » ticuliere à la place de la liberté commune ; » ne nous plaignez plus des maux que vous » fouffrez, vous les méritez ; ils feront fans » remede tant que vous perfifterez dans ces » malheureufes difpofitions. Il n'y a & ne peut » y avoir ni liberté ni bonheur dans une cité » corrompue.... Là où regnera la vertu, là fera » la patrie de la liberté. «

» Pour être un vrai patriote, il faut une » ame grande, il faut des lumieres, il faut » un cœur honnête, il faut de la vertu. Le » patriotifme eft une paffion noble, fiere, gé- » néreufe ; il eft incompatible avec l'avarice, » paffion toujours fordide, baffe, infociable. » Un peuple enivré de l'amour de l'argent, » ne trouve rien de plus eftimable que l'ar- » gent ; il craint la pauvreté ou la médiocrité » comme le comble de l'infortune, & facri- » fiera tout au defir de s'enrichir. Un peuple » commerçant ne voit rien de comparable à » la richeffe, chacun veut l'obtenir ; fi cette » paffion épidémique gagne tous les ordres de » l'état, le repréfentant du peuple n'en fera » point exempt ; il traitera de la liberté pu- » blique avec le prince & fon miniftre, qui » auront bientôt le tarif des probités de leur pays.

» Une nation vénale, vicieufe, corrompue, » peut-elle donc long-tems conferver fa liber- » té ? Elle ne fait cas de cette liberté, qu'au- » tant qu'elle lui procure les moyens de s'en-

» richir. La liberté, pour être sentie & con» servée, demande des ames nobles, coura» geuses, vertueuses; sans cela elle dégénere » en licence, & finit par devenir la proie du » maître qui aura de quoi corrompre. Un peu» ple sans mœurs n'est pas fait pour être li» bre; un peuple injuste pour les autres; » un peuple brûlé de la soif de l'or; un peu» ple conquérant; un peuple ennemi de la li» berté d'autrui; un peuple jaloux même de ses » concitoyens ou des sujets d'un même état, » a-t-il des idées vraies de la liberté? La li» berté véritable doit être accompagnée de » l'amour de l'équité, de l'humanité, d'un sen» timent profond des droits du genre humain; » ces sentimens ne peuvent être que le fruit » d'une éducation vertueuse & généreuse, bien » différente de cette éducation servile que l'on » donne aux hommes en tout pays....

» Peuple d'Albion! d'où viennent ces alar» mes continuelles, ces factions qui vous dé» chirent, ces chagrins qui vous dévorent & » qui se peignent sur votre front? Comment » ces trésors qui s'accumulent dans vos mains, » loin d'assurer votre bonheur, ne font-ils que » le troubler sans cesse? Pourquoi dans le sein » même de l'abondance & de la liberté vous » voit-on rêveurs, inquiets, & plus mécon» tens de votre sort que les esclaves frivoles » qui sont les objets de vos mépris? Apprenez » la vraie cause de vos craintes & de vos » peines. Jamais l'amour de l'or ne fit de bons » citoyens. La liberté ne peut être fermement établie

» établie que ſur l'équité, & courageuſement
» défendue que par la vertu. Laiſſez à des
» deſpotes la gloire folle & deſtructive de faire
» des conquêtes, & de répandre à grands flots
» le ſang de leurs ſujets. N'enviez point à vos
» concitoyens d'Amérique des droits, des pri-
» vileges, une liberté dont ils doivent jouir
» comme vous & avec vous. Mettez fin à une
» guerre auſſi ruineuſe, auſſi deſtructive pour
» vous que pour eux. Montrez-vous auſſi amis
» de leur liberté que de la vôtre. Ne faites
» point dire à l'Europe indignée que vous vou-
» lez les enchaîner pour jouir excluſivement
» de leurs richeſſes. N'allez pas anéantir les
» bienfaits que la nature vous prodigue, par
» une obſtination inſenſée qui cauſeroit votre
» perte. Cultivez la ſageſſe & la raiſon ; occu-
» pez-vous à perfectionner votre gouverne-
» ment & vos loix. Liez à jamais les mains
» cruelles du pouvoir arbitraire. Ne vous en-
» dormez point dans une ſécurité préſomptueuſe,
» dont l'ambition éveillée profiteroit pour vous
» charger de fers. Veillez ſur vous-mêmes & ſur
» vos repréſentans; choiſiſſez-les tels qu'ils ne
» puiſſent ſe laiſſer corrompre. Craignez un luxe
» fatal aux mœurs & à la liberté. Redoutez
» les effets du fanatiſme religieux & politique.
» Enchaînez l'ambition des tyrans, protégez
» la juſtice opprimée; & pour lors votre iſle
» fortunée deviendra le modele des nations,
» le foyer de la liberté, au feu duquel tous
» les peuples de la terre viendront s'éclairer
» & s'échauffer.

Le Ve. volume offre plus de variété que le précédent, & renferme un plus grand nombre d'articles. Il commence par la suite de l'article ANGLETERRE, qui présente les objets les plus intéressans, sur-tout dans les circonstances actuelles; toutes les branches du commerce des Anglois, un tableau historique de leur marine, la description de leurs colonies, enfin les principaux actes par lesquels le parlement a réglé le gouvernement de ces peuplades & leur commerce, tant d'importation que d'exportation. Après avoir donné à la marine angloise les éloges qu'elle mérite, on termine ainsi ce morceau : » C'est dommage que cette marine si » nombreuse, si bien montée, si bien entrete- » nue, si savante, si aguerrie, soit employée » aujourd'hui à subjuguer, disons mieux, à » détruire des colonies qui faisoient la gloire » & la force de l'Angleterre, & qui causeront » peut-être sa ruine «. Du reste, les rédacteurs de cet article ne touchent qu'en passant la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies. Cet objet est réservé pour l'article ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE, où l'on nous promet l'histoire de la révolution qui s'avance, & qui doit changer à bien des égards le systême politique de l'Europe.

Suit l'histoire de l'EGLISE ANGLICANE : on y voit son origine & ses révolutions; elle est même précédée d'un tableau politique de la religion des druïdes, où l'on montre comment ces habiles imposteurs avoient su rendre la puissance législative inséparable du pouvoir sacer-

dotal, ſubjuguer le peuple, & faire trembler les grands. Avant de perdre de vue les iſles Britanniques, on donne une leçon importante ſur cette admiration excluſive que quelques eſprits ont conçue pour l'Angleterre : enthouſiaſme bizarre, qui leur fait refuſer à toutes les autres nations, à leur patrie même, tout ce qui peut rendre un peuple reſpectable, & qu'ils ont pouſſé dans ces derniers tems juſqu'à préférer aux chef d'œuvres du génie & du goût, des farces monſtrueuſes, qu'ils auroient ſifflées ſi elles avoient été enfantées en France. Mais nous ne nous arrêterons pas à l'article ANGLOMANIE, qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

ANNUITÉ. » On entend par *annuité* une » rente qui n'eſt payée que pendant un cer» tain nombre d'années, de ſorte qu'au bout » de ce tems le débiteur ſe trouve avoir ac» quitté ſon emprunt avec les intérêts, en don» nant tous les ans une même ſomme «. On traite des avantages que la France peut tirer de la création de ces rentes tournantes. Les principes ſont tellement liés aux conſéquences dans cet article, qu'on ne pourroit en donner une idée ſans le citer en entier, & ſon extrême préciſion ne permet pas de l'analyſer; nous y renvoyons le lecteur.

ANOBLIR, ANOBLISSEMENT. Que celui qui a défendu ſa patrie, que celui qui l'a éclairée, que celui qui l'a enrichie ſoient élevés au rang des nobles, l'envie ſeule en murmurera, & les gens de bien, les gens ſenſés donneront, par leurs ſuffrages, un nouveau prix à cette récom-

pense. Mais qu'un homme enrichi par des moyens peu estimables, peut-être même malhonnêtes, achete la noblesse comme on achete un meuble, c'est ce qui ne peut être excusé que par les extrêmes besoins de l'état. Les réflexions suivantes feront même voir que l'état doit rarement adopter cette dangereuse ressource, qu'elle ne lui procure qu'un bien momentané, & qu'elle lui prépare pour l'avenir des maux réels, & qui ne peuvent qu'aller en croissant. » L'anoblissement devient nécessairement une surcharge pour le reste des sujets rôturiers. » Qu'on fasse attention aux priviléges, exemption de tailles & autres, dont jouit la postérité des anoblis de 1715 ; que l'on mette dans la balance le prix de cette noblesse achetée, & encore celui de la confirmation de 1771, avec le produit de soixante années de tailles, de franc-fief peut-être, & d'autres impositions qu'auroient payées toutes ces familles anoblies, & ce qu'elles devroient payer par la suite, & que l'on voie combien l'état y perdra. Si l'on dit que, malgré ces anoblissemens, & la postérité des anoblis toujours croissante, la taille des villages a été portée au même taux, de sorte que la cottisation des exempts a été reportée sur les taillables, ces anoblis ont donc acheté le droit de charger leurs voisins d'un surcroît de taille, & c'est le gouvernement qui les y a invités. Ce ne sont donc pas ces anoblis qui ont payé leurs lettres de noblesse, » ce sont leurs voisins, c'est tout un village

» qui s'eſt cottiſé, & qui ſe cottiſera chaque » année pour les faire jouir des priviléges de » la nobleſſe «. Nous recommandons la lecture de cet article dans un tems où tout le monde veut être noble, & où le royaume entier le feroit ſi l'on accueilloit toutes les demandes qui ſe font chaque jour en ce genre. Il ne faut point laiſſer avilir le titre de Plébéïen ; c'eſt l'avilir que de le dédaigner dès que l'on eſt riche ou que l'on a rendu quelques ſervices à l'état.

ANTI-MACHIAVEL. Analyſe de l'ouvrage du philoſophe-roi, qui ambitionna tous les genres de gloire, légiſlateur, guerrier, poëte, hiſtorien, & dont la vie n'eſt pas moins inſtructive que les ouvrages. » Peu de livres ont eu » un auſſi brillant ſuccès. C'étoit un enthou- » ſiaſme. Il étoit beau de voir un jeune prince » monter ſur le trône ſous d'auſſi heureux » auſpices, montrer à la face de l'univers les » ſentimens d'une ame vertueuſe, & prendre » ainſi l'engagement ſolemnel de gouverner les » hommes en roi juſte & bienfaiſant. « Cependant la cenſure n'épargna point l'Anti-Machiavel. Quoi qu'il en ſoit, cet ouvrage, ſans être parfait, contient la plus excellente morale politique. » Les raiſonnemens n'en ſont pas tou- » jours précis, ni de ce ton frappant qui parle » à la fois à l'eſprit & au cœur ; rarement » ſont-ils appuyés de ces traits hiſtoriques qui » rappellent toute l'attention d'un lecteur, & » que Machiavel ſait choiſir & employer ſi » heureuſement ; mais on lui pardonnera ces

» défauts, peut-être exagérés, en faveur de » la pureté de sa morale.

APPROVISIONNEMENT. Extrait du traité des approvisionnemens, qui fait partie de celui de la police du commissaire de Lamare; nous n'en citerons que le commencement. » Le peuple » romain n'étoit pas le seul auquel on pût » appliquer ce mot célebre de l'empereur Au- » rélien : *Populo romano saturo nihil est lætius,* » *nihil tranquillius.* La populace de Paris & » des principales villes de France, a du moins » ce trait de ressemblance avec lui; c'est un » enfant doux, aimable, caressant dès qu'il » est rassasié; hargneux, grimaçant, querel- » leur dès qu'il a faim. On ne peut condam- » ner ses murmures; la plainte, même injuste, » est permise à l'être qui souffre. Mais le mal- » heureux qui, dans un instant de disette, vou- » droit bouleverser tout l'état, tout brûler, » tout détruire pour avoir du pain, a-t-il ja- » mais songé combien de ressources il faut » créer, combien de canaux il faut se ména- » ger, combien de provinces il faut mettre à » contribution, combien de circonstances il faut » prévoir, combien d'obstacles il faut appla- » nir pour fournir à la subsistance d'une ville » qui renferme un million d'habitans, d'une » ville où le luxe multiplie les besoins, où le » superflu est devenu nécessaire, où l'on con- » somme en un jour ce que d'autres villes » consomment en une année, d'une ville en- » tourée d'autres villes qui, à son exemple, » ont des besoins factices, & des villages enfin

» qui reſſemblent à des villes. Si le peuple ré-
» fléchiſſoit ſur tous ces objets, il ſeroit plus
» étonné de trouver ſa ſubſiſtance, que furieux
» lorſqu'il en manque. On ne peut mieux ap-
» pliquer l'apologue politique de l'eſtomach &
» des membres, qu'à la ville de Paris & aux
» provinces. « La ſuite de cet article nous
offre l'hiſtoire des différentes ordonnances ou
de la légiſlation françoiſe ſur le commerce des
denrées, avec une analyſe des principes des
économiſtes ſur les approviſionnemens publics.

Les articles APPLICATION, APPRÉCIATION, APPRENDRE, APPROFONDIR, contiennent d'excellentes leçons d'adminiſtration. En voici quelques-unes. » Apprécier avec juſteſſe le mérite
» réel d'un homme, eſt un grand talent dans
» l'homme d'état; mais cela n'eſt pas facile.
» Il faut avoir bien étudié cet homme, avoir
» ſuivi long-tems ſes démarches, ſa maniere
» d'agir & de procéder, ſur-tout dans les affai-
» res délicates, dans les circonſtances déciſi-
» ves... Mais eſt-il donc néceſſaire de connoî-
» tre ſi intimement les hommes pour les em-
» ployer? Demandez-le à ces miniſtres dont
» la confiance a été ſi ſouvent trompée; qui,
» avec la plus exacte probité & la meilleure
» intention du monde, ont mal fait le bien,
» parce qu'ils y ont employé des agens peu
» propres à ſeconder leurs vues honnêtes;
» qui ſe ſont enfin perdus par la facilité avec
» laquelle ils ſe ſont livrés à des gens qu'ils
» croyoient connoître aſſez pour compter ſur
» leur vertu, & dont toute la vertu n'étoit

» que l'art de cacher leurs vices ſous une
» apparence vertueuſe....

» On ne doit point rougir d'apprendre ce » que l'on ignore. Si l'on n'a eu qu'une édu- » cation négligée, ſi le tems de la jeuneſſe » s'eſt vainement écoulé dans l'oiſiveté & la » diſſipation, il eſt toujours louable de revenir » ſur ſes pas; d'étudier à quarante ans comme » à quinze, pour acquérir les connoiſſances » dont on a beſoin. Si la faveur & l'intrigue » vous ont élevé, au défaut du mérite, faites » du moins cet honneur à la faveur, de la » juſtifier par de nobles efforts pour vous ren- » dre digne de votre élévation; ſuppléez par » l'étude, aux connoiſſances & à l'expérience » qui vous manquent; apprenez ce que vous » devriez ſavoir. Que votre aſſiduité au tra- » vail, votre application aux affaires, votre » attention à conſulter les gens inſtruits, faſ- » ſent oublier l'intrigue qui vous a fait donner » une place que d'autres ſujets avoient méri- » tée. Par cette conduite, vous parviendrez, » peut-être, au point que l'on diſe de vous: » le prince commit une indiſcrétion en lui » donnant ce poſte; mais aujourd'hui il feroit » une faute en le lui ôtant.

» Les hommes ſuperficiels s'arrêtent à l'é- » corce des choſes, & n'approfondiſſent rien. » Auſſi ne ſavent-ils rien que très-imparfaite- » ment. C'eſt que pour approfondir, il faut » un eſprit capable de réflexions ſuivies, de » conſtance & de combinaiſons; une tête bien » meublée d'idées, & où elles ſoient arrangées

» dans un tel ordre, qu'elles puiſſent ſur le champ
» ſe préſenter lorſqu'on en a beſoin ; une pé-
» nétration vive, une étendue de génie qui
» ſaiſiſſe pluſieurs rapports à la fois, & dé-
» couvre dans l'énergie d'une cauſe preſque
» tous les effets qu'elle peut produire. Le peuple
» qui vit au jour la journée, l'homme du monde
» qui gliſſe légérement ſur la ſurface des ob-
» jets, le gros des citoyens qui ne s'ocupent que
» de leurs affaires particulieres dans les diverſes
» profeſſions qu'ils exercent, n'ont guere be-
» ſoin de cette méditation profonde ſur les ob-
» jets qui les concernent. Un bon ſens ordi-
» naire leur ſuffit ; & quoiqu'une connoiſſance
» plus intime & plus réfléchie pût ſouvent leur
» être utile, elle n'eſt pas communément né-
» ceſſaire. Mais il faut tout approfondir dans
» le maniement des affaires publiques. L'eſprit de
» pénétration & de combinaiſon eſt d'une né-
» ceſſité indiſpenſable à tous ceux qui y ont
» quelque part ; & c'eſt parce qu'il leur man-
» que, que nous les voyons faire tant de fauſ-
» ſes opérations dans les différentes branches
» du gouvernement. C'eſt faute d'avoir ſuffi-
» ſamment approfondi les maximes qu'ils adop-
» tent, qu'ils en changent ſi ſouvent. Quelques-
» uns ſe ſont égarés dans de belles théories de
» finance qui ont échoué à l'exécution, parce
» que, ne les enviſageant qu'en grand, ils n'ont
» pas ſu percer juſqu'aux détails qui en ren-
» doient la pratique impoſſible ou dangereuſe.
» D'autres ont porté des loix qu'il leur a fallu
» réformer preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont été por-

» tées, faute d'en avoir combiné les inconvé-
» niens réels avec les avantages prétendus qu'ils
» y voyoient. Combien de magiſtrats ſe trom-
» pent tous les jours dans les réglemens qu'ils
» ſont, parce qu'ils ne connoiſſent pas aſſez
» à fond les vrais principes de la police & de
» l'adminiſtration municipale! C'eſt encore par
» la même raiſon que l'eſprit de réforme dégé-
» nere en un eſprit de bouleverſement & de
» deſtruction. Avec aſſez de pénétration pour
» voir les abus, on en manque pour apperce-
» voir les remedes & les moyens de les appli-
» quer; l'on détruit ce qu'il ne falloit que cor-
» riger. Dans la politique extérieure, ſi l'on
» n'approfondit pas avec le plus grand ſoin tous
» les rapports de l'état avec les puiſſances étran-
» geres, ce qu'il a à craindre des uns & à eſ-
» pérer des autres, ſes forces réelles & ſes for-
» ces relatives, ſes engagemens, ſes alliances,
» ſes reſſources, l'état de ſa population, de ſes
» finances, de ſon commerce, de ſa marine,
» de ſon militaire, on riſquera de ſe tromper
» dans l'appréciation de ſes véritables intérêts
» politiques, & cette premiere mépriſe en oc-
» caſionnera beaucoup d'autres. Les eſprits vo-
» lages, indolens, inappliqués, accoutumés à
» traiter légérement toute eſpece d'affaires, ne
» ſont donc pas propres au gouvernement d'une
» nation, ni d'une province, ni d'une ville,
» ni même d'une communauté. Nous voyons
» qu'ils font ordinairement mal leurs affaires
» dans le monde; comment feroient-ils celles
» d'autrui?

C'eſt la marque d'une inſigne légéreté, que » de regarder les formes politiques, comme » des machines artificielles où l'on peut rejeter » un vieux reſſort, ſi l'on en découvre un plus » exact & plus commode; & où, quoique le » ſuccès ſoit douteux, on peut toujours faire » des épreuves. Les épreuves en fait d'admi- » niſtration ſont trop dangereuſes. Une forme » établie a des avantages infinis ſur toute autre, » par cette ſeule circonſtance qu'elle eſt éta- » blie; les eſprits y ſont faits; le peuple s'en » accommode; elle a la recommandation de la » coutume & de l'ancienneté qui compenſe les » inconvéniens qu'elle peut avoir. Ainſi, un » ſage magiſtrat, un ſage miniſtre ne ſe haſar- » dera jamais à eſſayer des projets qui n'au- » ront d'autre fondement que quelques ſuppo- » ſitions ou quelques raiſonnemens philoſophi- » ques. Toute innovation un peu conſidérable » déroute les eſprits eſclaves de l'habitude, & » comme c'eſt le grand nombre, il faut ména- » ger leur foibleſſe; elle indiſpoſe ceux qu'elle » gêne, & leur mécontentement n'eſt pas tou- » jours à mépriſer; elle cauſe des déplacemens » dangereux, des bouleverſemens odieux, quel- » quefois même elle arrête le mouvement de » la machine politique, au moins dans la partie » où ſe fait le changement. Il n'en faut pas tant » pour empêcher le bien dont on ſe flattoit » mal-à-propos, parce qu'on ne faiſoit pas ces » conſidérations.

» L'homme d'état, vraiment digne de ce nom, » n'adopte ni projet, ni ſyſtême, ni réforme;

» ne fait ni loi, ni réglement, ni alliance, ni » traité, qu'il ne les ait bien médités & appro» fondis; c'eſt-à-dire, qu'il n'en ait examiné tou» tes les circonſtances, qu'il n'en ait recherché » & préparé tous les moyens d'exécution, qu'il » n'en ait calculé les avantages & les incon» véniens avec les reſſources qu'il a en main » pour étendre les uns & parer les autres, & » que par ſa ſageſſe & ſa prudence il ne ſe ſoit » rendu maître des ſuites qui peuvent en ré» ſulter. Alors, & ſeulement alors, il pourra » ſe flatter d'avoir fait un ouvrage durable; » mais un eſprit qui n'a point de conſiſtance, » ne ſauroit en donner à ſes opérations. «

Sous le mot ARCHEVÊCHÉ, on trouve la table la plus complette, qu'il a été poſſible de faire, des archevêchés de l'univers & des évêchés leurs ſuffragans. C'eſt un tableau du monde conſidéré comme ſoumis au gouvernement eccléſiaſtique. Mais un des articles les plus importans eſt celui du POUVOIR ARBITRAIRE ; matiere délicate, qui ne peut être bien traitée que par un philoſophe également ennemi de l'adulation & de la licence.

Nous reprendrons dans un de nos journaux, les tomes VI, VII & VIII, d'un ouvrage auſſi utile, & qui juſtifie en effet le titre de *Bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen.*

(*Journal des ſavans ; Mercure de France ; Journal* de Paris ; *Affiches & annonces* de Paris; *Gazette univerſelle de littérature ; Gazette des tribunaux ; Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

MÊLANGES.

Lettre aux Auteurs du Journal de Paris; *sur le roman d'*Amadis de Gaule.

Messieurs,

En parcourant, il y a quelques mois, la *Bibliotheque des Romans*, je vis avec une ſorte de ſurpriſe, que les rédacteurs plaçoient ſous l'anonyme les romans de *Tyran le-Blanc*, *d'Amadis de Gaule*, & quelques autres dont les auteurs ſont aſſez généralement connus de tous les ſavans de l'Europe. En liſant aujourd'hui la belle imitation de l'*Amadis* que M. le comte de Treſſan vient de publier, ma ſurpriſe a été bien plus grande, en le voyant, dans un diſcours préliminaire, fortifier de ſon ſuffrage & des graces ordinaires de ſon ſtyle une vieille réclamation de d'Herberai, dès long-tems oubliée, ne parler qu'en deux mots & avec aſſez de mépris de Vaſco Lobeira, le véritable auteur d'Amadis, & s'attacher ſinguliérement à revendiquer pour les François l'honneur de la premiere main. (*)

(*) Voyez notre journal du mois dernier, page 153.

Amadis de Gaule eſt ſans doute un ſuperbe poëme dont une nation peut tirer vanité ; & à cet égard le zele de M. le comte eſt tout-à-fait eſtimable. Mais il falloit de grandes preuves pour détruire une opinion auſſi accréditée que celle qui, depuis près de ſix ſiecles, a maintenu l'Eſpagne dans la propriété de ce tréſor. M. le comte a mis autant d'eſprit que d'érudition & d'élégance dans le mémoire de ſa réclamation : il me paroît ſur-tout très-ingénieux à raſſembler les probabilités & à lier les divers témoignages, de maniere à devenir très-ſéduiſant pour quiconque n'eſt pas au fait de l'autre partie du procès. Mais ne ſait-on pas que dans tout état de cauſe, celui qui parle & qui parle bien a raiſon, & qu'il eſt bien plus aiſé de donner de la force à une opinion que d'établir une vérité ? Ne ſe rappelle-t-on pas auſſi, dans une matiere à-peu-près pareille, tout ce qu'un écrivain paradoxal du dernier ſiecle avança de plauſible pour ôter à Virgile tous ſes poëmes immortels.

Je ſuis trop ſincérement admirateur de M. le comte pour ne pas éprouver quelque peine à lui faire connoître mon ſentiment particulier. Mais je puis d'autant moins me renfermer dans le ſilence que je crois aſſez grave l'imputation faite aux Eſpagnols, & que je ſuis dans la perſuaſion intime qu'il n'y a pas d'autre auteur du premier Amadis que le poëte Vaſco Lobeira. Ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'il eſt regardé par tous les bibliographes Eſpagnols & Portuguais comme l'inventeur du poëme en

profe, & qu'ils s'accordent à lui donner l'Amadis avec quelques poéfies légeres confervées dans différens recueils.

Nicolas d'Herberai, fieur des Effards, fut le premier qui éleva les doutes qu'on veut aujourd'hui transformer en certitude : &, en alléguant certains *manufcrits picards* qu'il fe fouvenoit, dit-il, d'avoir vus, il s'efforça de perfuader que l'Amadis étoit originairement françois. Avant que je paffe à des détails plus lumineux & plus concluans, qu'on me permette d'expofer deux ou trois raifons de mon incrédulité.

Si d'Herberai les a vus, ces rares manufcrits, c'eft un fait, & un fait a fes droits. Mais n'eft-il pas un peu furprenant que perfonne n'en ait eu connoiffance jufqu'à lui, & que lui feul en ait parlé, lui, très-fufpect affurément dans la caufe des François contre les Efpagnols au milieu des circonftances trop connues pour les rappeller ici ? N'eft-il pas très-fufpect fur-tout avec fon certain fouvenir fans aucuns détails fur la date & la matiere bien confirmée de ces manufcrits ? Après fon affertion, qui devoit être frappante, n'eft-il pas extraordinaire qu'on ne trouve plus dans aucun auteur la plus légere trace de leur exiftence ? Enfin fi fa preuve eût été bien admife, comment un Jacques Frifius auroit-il enfuite prétendu que l'original d'Amadis étoit écrit en vieux Hollandois, fans que pour tout cela les Efpagnols rabatiffent le moins du monde de leur prétention ? Je crois qu'on pourroit fans malignité foupçonner d'Herberai d'avoir

voulu faire sa cour à la nation, & particuliérement à François I, en donnant un démenti aux Espagnols; quoiqu'il ne tombât pas précisément sur eux, mais sur un Portugais qu'il ne paroît pas avoir connu.

Cependant si les manuscrits existent, comme je n'ose en douter, puisque M. le comte s'étaie aussi du même souvenir, il me semble que je suis tout aussi fondé à croire qu'ils ne contiennent qu'une simple traduction, ou des matériaux formant l'a-peu-près du poëme de Lobeïra, que les réclamateurs le sont à les croire originaux. Et quand on assure que les Espagnols en ont pu prendre communication dans la bibliotheque de la duchesse Marie de Bourgogne, c'est cette époque même qui me feroit conjecturer que l'Amadis, composé deux siecles auparavant en Portugal, & se trouvant là sans miracle, les François en auront surpris une version qu'ils auront déguisée sous un idiôme particulier.

La réputation de Lobeira fleurissoit sous le regne de Denis sixieme, roi de Portugal, dont la vie est renfermée entre 1279 & 1325. A cette époque on vit, aux bords du Tage, l'aurore de la poésie se lever aussi brillante que dans les autres contrées. Si le beau jour ne la suivit point, les causes en sont assez connues; mais Denis avoit tout fait pour hâter la marche des lumieres. Il avoit une trempe d'ame peu commune alors: il ne voulut aspirer qu'à la gloire des sages, & il réunit la passion du bien à celle des lettres. Ce ne sera pas sans

ingratitude que les Portugais oublieront le bon roi *Laboureur.* Outre plusieurs grandes opérations de son regne, la plus belle fut peut être d'appeller & de fixer les muses à ses côtés : il essaya par son exemple de faire renaître le goût des amusemens fructueux & paisibles : ses sujets lui durent l'utile leçon de cultiver leur langue & d'abandonner dans les écrits le jargon latin wandale. Il composa sa bibliotheque de ce qu'on connoissoit alors des auteurs de la Grece & de la vieille Rome, des poëtes Siciliens, ces charmans précepteurs de nos Troubadours & des Moresques, dont la lyre n'étoit pas moins harmonieuse : il établit à Coimbre une académie qui maintenant a un peu perdu de l'utilité & des agrémens qu'elle eut dans son origine ; & les monumens de son esprit & de ses vues sont consacrés à sa mémoire dans des vers d'amour & de piété.

Au milieu de ces circonstances si favorables, Vasco Lobeïra composa son Amadis. Ce qu'on infere aujourd'hui du choix de son heros, qu'il a fait prince du sang de France, est absolument sans force. C'est un usage & un privilege confirmé de tous les auteurs, de se transporter en pays étranger ; & le trône de Portugal assez récemment élevé par des mains françoises, ne participoit point à l'inimitié des Castillans & des Arragonois, alors engagés dans des querelles que la sagesse de Denis sut appaiser. Ce qu'on infere encore des mœurs du poëme, de la courtoisie, de la tolérance & de la noblesse de ses héros, n'est pas plus concluant contre Lobeïra,

C'étoit dans ce moment de réforme qu'il falloit présenter aux nobles Portugais des modeles tels qu'Amadis, Galaor & Floreſtan; étouffer dans les cœurs l'affreux germe du fanatiſme, & y ſubſtituer la galanterie, qui vaut au moins les philoſophes & les loix pour adoucir le caractere des nations. Lobeïra n'avoit point reçu de préceptes ſanguinaires à l'aimable école des Siciliens, & il compoſa les mœurs de ſes chevaliers d'après celles des Maures, qui ne furent jamais cruels ni fanatiques.

Au reſte, je ſais bien qu'il y auroit de la témérité à dire que Lobeïra n'a pas eu connoiſſance des romanciers François & Bretons. Il a pu les imiter dans leur maniere, & profiter de quelques-unes de leurs inventions : mais il n'en réſultera pas plus clairement qu'il ait tout copié, qu'il n'en réſulteroit que Virgile a traduit l'Enéide, ſi les deux poëmes d'Homere étoient auſſi ignorés que les manuſcrits picards.

L'autographe de Lobeïra ſubſiſte : il eſt conſervé dans la librairie des ſeigneurs d'Aveiro : les mmſſ. ſubſiſtent : il n'eſt pas impoſſible par conſéquent de percer plus à fond dans l'obſcurité de ce procès, qui peut être terminé en fixant tout ſimplement les dates des deux ouvrages.

Je finirai par une réflexion : nous avons une telle idée de la littérature portugaiſe & de la portée de cette nation, qu'on aura peut-être peine à croire qu'il ſoit ſorti un ſi bon ouvrage de cette contrée. Cependant on poſſede en hiſtoire des monumens tels que nous n'en

aurons jamais. On y eſt capable d'invention & de goût : le genre héroïque eſt tout-à-fait dans le caractere national ; & comme les extrêmes ſe lient, le genre gracieux n'eſt pas plus étranger à la ſcene des Portugais qu'à celle des Italiens, témoins les jolis romans champêtres de Rodriguez Lobo & de Nunez Freire. Si le mauvais goût domine dans les écrits, ſi l'imagination y paroît gênée & retrécie, il faut s'en prendre au vice actuel des écoles publiques, & aux verges cruelles qui depuis ſi long tems y dégradent l'aimable caractere des muſes, & les puniſſent quelquefois du doux emploi de leurs charmes. Je ſuis, &c.

COUCHU.

LETTRE de M le comte DE TRESSAN, à l'occaſion de celle qui précede.

MESSIEURS,

VOUS devez me ſavoir gré d'avoir propoſé dans le diſcours préliminaire de ma traduction libre de l'*Amadis de Gaule*, l'opinion qui me fait regarder nos romanciers du douzieme ou du treizieme ſiecle comme étant les auteurs des trois premiers livres de ce beau roman.

La lettre également agréable & ſavante que vous avez reçue de M. Couchu, eſt un vrai préſent que vous faites à la ſociété éclairée ; cette lettre eſt un modele de cette ſage diſcuſſion qui

peut ſeule jetter un jour lumineux ſur les faits; la politeſſe & l'agrément du ſtyle n'énervent en rien la force des raiſons, & quoique j'aie encore quelque peine à me détacher d'une opinion qui m'a peut-être trop ſéduit, je rends la juſtice que je dois à la force des preuves apportées par M. Couchu pour ſoutenir la ſienne.

Je dois au public de commencer par déclarer que je ne compte pas aſſez ſur ma mémoire pour aſſurer que les manuſcrits en langue romance que d'Herberai cite comme étant écrits en langue picarde, ſoient en effet dans la bibliotheque du Vatican, dans laquelle je ne ſuis pas entré depuis 1733 : j'ai prié l'un des ſecrétaires de ſon éminence Mgr. le cardinal de Bernis de faire la recherche de ces manuſcrits, & ce ne pourroit être que ſur ſon rapport que j'oſerois certifier qu'ils y ſont.

La preuve ſur laquelle M. Couchu ſe fonde en aſſurant que l'autographe des Amadis par Vaſco de Lobeïra ſubſiſte dans la bibliotheque des ſeigneurs d'Aveira, eſt juſqu'ici très-ſupérieure à celle des manuſcrits picards, de l'exiſtence deſquels je ne ſuis point ſuffiſamment aſſuré.

Pluſieurs rapports contradictoires cependant m'ayant paru répandre une grande incertitude ſur le véritable auteur de l'Amadis de Gaule, j'ai eu recours à l'analogie; & la grande habitude que j'ai de nos anciens romans m'a montré des rapports ſi frappans entre les trois premiers livres de l'Amadis de Gaule & les romans de la Table-Ronde, qui ne nous ſont point

diſputés, que je n'ai pu me défendre d'y reconnoître le goût & le coſtume national ; frappé par cette idée, j'ai ſaiſi toutes les autres preuves qui m'ont paru plauſibles, j'ai même été très-encouragé dans mon opinion favorite par l'autorité de pluſieurs littérateurs très-éclairés ; mais je ſuis de trop bonne foi pour ne pas convenir que la ſavante lettre de M. Couchu m'ébranle & me porte à ſuſpendre mon jugement, & à ſoumettre mon opinion à l'illuſtre compagnie qui doit décider cette queſtion ; c'eſt à Meſſieurs de l'académie des inſcriptions à fixer le jugement du public ſur le véritable auteur de l'Amadis de Gaule, & M. Couchu montre également ſon patriotiſme & ſa juſtice, lorſqu'en ſoutenant ſon opinion par de ſavantes recherches, il convient qu'en effet Vaſco de Lobeïra s'eſt plu peut-être à prendre le ton & quelques idées des romanciers françois du temps de Louis VI, Louis VII & Philippe-Auguſte.

Peu d'auteurs ont été imités auſſi ſouvent que les nôtres ; le Dante & Bocace, qui tous les deux avoient fait leurs études à Paris, ont enrichi leurs ouvrages d'un grand nombre de traits pris dans nos anciens romanciers : les fureurs de Roland, & la charmante épiſode de la coupe enchantée, ont été priſes en entier par le ſublime Arioſte dans *Triſtan de Léonois*, écrit en latin par Pauſticien de Puiſe au commencement du douzieme ſiecle ; j'eſpere qu'il me feroit facile de prouver, comme j'eſpere l'avoir déja fait dans l'extrait de *Huon de Bor-*

deaux, que lorſque le goût des romans renaquit en France à la fin du quinzieme ſiecle, les très-médiocres écrivains de ce tems-là rechercherent avec avidité dans la pouſſiere des bibliotheques les manuſcrits qui reſtoient de nos anciens romanciers, dont ils paroiſſoient même ſouvent n'avoir pu recueillir que quelques fragmens; preſque tous les romans du tems de Louis XI, & de la cour brillante de Charles VIII & d'Anne de Bretagne, commencent aſſez bien, & montrent de l'invention & de l'eſprit; mais la fin de la plupart de ces romans eſt preſque toujours inſoutenable à lire, tombe dans une diffuſion ſans goût, ſans génie, & ſe montre bien digne de l'uſage que M. ou madame Oudot en ont fait depuis.

Je vois à-peu-près, je l'avoue, la même marche dans les Amadis. Il ne peut échapper au goût éclairé de M. Couchu quelle eſt la différence extrême qui ſe trouve entre les trois premiers livres des Amadis & ceux qui le ſuivent : il en eût jugé comme Michel Cervantès, s'il en eût parlé le premier : ſi j'acheve donc d'être convaincu que Vaſco de Lobeïra reſte l'auteur original de l'Amadis de Gaule, j'eſpere que M. Couchu m'accordera du moins que l'auteur Portugais n'a pas dédaigné d'imiter nos anciens romanciers, qu'il n'a fait que les trois premiers livres, & qu'il étoit incapable de tomber dans les défauts & les anacroniſmes abſurdes qui ſe trouvent déja dans le quatrieme livre qui traite des aventures d'Eſplandian.

Je desire vivement, Messieurs, me trouver à portée de profiter des lumieres de M. Couchu, je me consolerai facilement de m'être mépris, si je peux me flatter d'avoir pu réussir à plaire à l'auteur d'une lettre également spirituelle, aimable & savante. Je suis, &c.

TRESSAN, *Lieutenant-Général.*

(*Journal de* Paris.)

LETTRE écrite au Czar PIERRE-LE-GRAND, sur la fin du dernier siecle, par deux paysans de Saardam.

Saardam, le 5 décembre 1698.

» PIERRE Alexiowiz notre bon ami & notre
» frere en Jesus-Christ, nous vous souhaitons
» toutes sortes de biens & ici-bas & dans l'é-
» ternité. La derniere qui est aussi la premiere
» lettre que nous vous avons adressée, étoit
» du 28 novembre, & celle-ci est une copie
» de la précédente, où nous marquions que
» n'ayant pas eu auparavant l'honneur de vous
» écrire, la présente servoit à vous donner
» connoissance que depuis votre départ de
» Hollande, il est survenu tout-à-coup dans
» notre village de Saardam, & aux environs,
» une grande cherté dans les grains, & princi-
» palement dans le seigle. Ce peu de lignes
» est donc pour vous prier instamment que nous
» ayons la liberté de faire acheter dans vos

» états & tranſporter à Saardam une cargai-
» ſon de ſeigle d'environ deux cens tonneaux ;
» en quoi faiſant vous obligerez vos affection-
» nés amis de Saardam, qui conſerveront en
» éternel ſouvenir votre glorieux nom. Requé-
» rons amicalement une réponſe favorable le
» plus promptement poſſible, d'après laquelle
» nous nous réglerons ; & ſi de notre côté
» nous pouvons vous ſervir en quelque choſe,
» ſoyez ſûr que nous y ſommes diſpoſés.
» Nous vous ſaluons amicalement, & vous
» remercions de ce qu'il vous a plu de nous
» honorer de votre préſence. Veuillez auſſi ſa-
» luer *Alexandre* (*) & *Gabriel* (**). Nous
» finiſſons en vous recommandant à la garde
» de Dieu. Vos très-affectionnés amis.

Cornelis Mighielz Calff.
Cornelis Corneliſſe Calff. «

L'original de cette ſinguliere lettre, écrit en Hollandois, eſt entre les mains de M. N. Molvoo, négociant à Pétersbourg, & petit-fils de l'amiral Cruys, à qui Pierre-le-Grand avoit remis la lettre, en le chargeant d'y répondre. Le vaiſſeau des *Correſpondans* du Czar, arriva au printems en 1699 ; il le renvoya avec une cargaiſon de ſeigle, dont il fit préſent aux Saardamois.

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des beaux-arts.*)

(*) Le prince *Alexandre Menzikof.*
(**) Le comte *Gabriel Goloſkin.*

APOLOGIE

APOLOGIE DES SAUVAGES.

Morceau traduit de l'Allemand.

UN homme né ſauvage, qui avoit vécu 20 ans au Cap de Bonne-Eſpérance avec les Hollandois, qu'il a quittés pour retourner avec les Sauvages, eſt ſuppoſé avoir écrit cette *Lettre apologétique*, adreſſée à un Hollandois, & inſérée dans le journal de Duisbourg, de qui nous l'avons empruntée. C'eſt un Hottentot, c'eſt-à-dire, d'une nation qui, ſuivant la plupart des auteurs, a le moins d'humanité, & qui reſſemble plus aux bêtes qu'aux hommes. Il défend aſſez bien ſes compatriotes vis-à-vis du Hollandois ſon ami, qui s'étonnoit, qu'avec du goût & du bon ſens, il pût préférer la ſociété & les manieres des Sauvages à celles des Européens. On ſait que plus d'un Hottentot, après avoir long-tems vécu au milieu des Européens, eſt retourné dans ſa patrie, préférant la vie des Hottentots. Ainſi la fiction, ſi c'en eſt une, n'eſt pas dépourvue de vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, voici la lettre de ce Hottentot, nommé *Quayha*.

AMI !

» Tu es ſurpris que j'aie retourné dans mon pays ſauvage, après avoir été témoin pendant

vingt ans de la préférence que tu ſuppoſes due à la vie civiliſée des Européens ſur celle des habitans naturels du Cap de Bonne-Eſpérance. Eſt-il poſſible, dis-tu, que *Quayha* aime mieux la brutalité des Hottentots que la police des Européens ! Oui, mon ami ! il eſt poſſible & certain que je préfere beaucoup l'état, auquel je ſuis retourné librement & par choix, à mon état parmi vous, & que j'ai réſolu de paſſer le reſte de mes jours avec les Hottentots. Je vais t'expoſer de bonne foi les motifs de ma préférence, & ſi tu es impartial, tu conviendras que j'ai raiſon. «

» Il ſeroit ſuperflu de prouver que les hommes naiſſent avec un fort penchant naturel pour le lieu qui leur a donné la naiſſance & l'éducation, & qu'ils conſervent ce penchant toute leur vie. Tandis que j'ai ſéjourné avec vous, j'ai plus d'une fois obſervé, qu'un Hollandois a beau être bien établi au Cap, il ſoupire après ſa patrie. Ce n'eſt pas l'air qui en eſt cauſe, comme je te l'ai entendu dire d'un certain peuple d'Europe que tu nommois Suiſſe, qui eſt ſi accoutumé à reſpirer un air pur ſur ſes montagnes, qu'il ne peut ſupporter celui des autres contrées, d'où lui vient ce qu'on appelle la *maladie du pays*. Tu avoueras que l'air du Cap eſt plus agréable que celui de Hollande. Vous ne pouvez pas dire que vous feriez plus heureux en Hollande ; car ici vous êtes preſque tous des ſeigneurs, & vous y avez preſque pour rien tout ce que vous acheteriez cher en Europe. Il faut donc que ce ſoit un penchant profondement imprimé par la nature, qui porte les hommes à vivre plus volontiers avec leurs connoiſſances, leurs amis & leur famille. Trouveroit-on étrange qu'un Européen qui auroit paſſé pluſieurs années avec les Thoekoes & les Namaquas, cédât au deſir de

revoir ſa patrie ? Pourquoi blâmer dans un Hottentot, homme comme un autre, le même deſir & la même inclination ! Ami, crois-moi, les Européens ſont aux yeux des Hottentots ce que les Hottentots ſont aux yeux des Européens. Vous êtes même pires que nous, & vous méritez moins le nom d'hommes. Vous nous nommez *ſauvages*, mais vous êtes plus ſauvages que nous. Vous nous traitez d'*eſclaves*, & vous êtes de plus vils eſclaves que nous, eſclaves de l'avarice & d'autres paſſions criminelles que nous connoiſſons à peine de nom. «

» Ecoute ! puiſque tu penſes que l'état d'Européen vaut mieux que celui d'un Hottentot, je veux traiter avec toi la matiere en ordre, & t'ôter ton erreur, en parcourant l'un après l'autre tous les chefs du différend. «

» Je commence par notre religion. Nous Hottentots reconnoiſſons un Être ſuprême que nous nommons *Thickwa*, c'eſt-à-dire, le grand Ordonnateur. Nous ſavons que le tonnerre & la tempête procedent de lui, qu'il eſt le ſeigneur du tems, & que les fléaux publics ſont les meſſagers & les ſuites de ſa colere : c'eſt pourquoi nous l'honorons particuliérement au tems de la nouvelle lune & des orages, des éclipſes & des autres menaces de malheurs. Nous ſavons qu'il exiſte un autre *Eſprit*, qui eſt préciſément l'oppoſé du bon *Thickwa*; nous le nommons *Dangoh*, & nous ſommes perſuadés qu'il eſt l'ennemi du genre humain, & qu'il exerce principalement ſa domination ſur les méchans. Nous tenons auſſi par tradition que les hommes deſcendent de *Noh*, & de ſa femme *Kingnoh*, couple créé par l'Être ſuprême. «

» Nous avons dans notre conſcience une loi dont nous ſuivons exactement les préceptes. En-

nemis de tous les vices, nous punissons le vol par le fouet, la faim, la prison, le bannissement, la perte de l'honneur, & d'autres peines mesurées sur la valeur de la chose dérobée, mais non de mort; parce que nous croyons qu'entre un bien temporel, si grand qu'il soit, & la mort, il n'y a point de proportion. Ce que nous punissons de mort, c'est le meurtre, quand nous pouvons saisir le coupable. La débauche & l'adultere sont très-rares parmi nous, & ils ne demeurent pas impunis dans l'occurrence. Nous mettons l'amour & la fidélité, sources de la plupart des vertus, au rang de nos premiers devoirs, & nous les pratiquons non-seulement envers nous & envers notre nation, mais aussi envers les étrangers. Nons n'offensons personne. Nous sommes droits & sans artifice dans toutes les affaires. Nous ignorons la dissimulation. Quelque modique que paroisse notre sort, nous en vivons pleinement satisfaits. J'avoue que notre religion naturelle n'est pas si parfaite que la religion incomparable que vous enseignez, vous Européens, & dont j'ai appris de toi les sublimes maximes. Mais lorsque ma nation met exactement en pratique le peu qu'elle sait, pouvez-vous la condamner de ce qu'elle n'en sait pas davantage? Que vous sert à vous Européens, votre belle religion, puisque vous agissez directement contre ses regles? Si le ciel vous a accordé des yeux plus clairvoyans que les nôtres, afin de mieux connoître la vérité & sa volonté, pourquoi ne suivez-vous point vos lumieres; d'autant que vous confessez que le serviteur qui sait la volonté de son maitre, & lui désobéit, mérite une double punition? Pourquoi la convoitise du bien d'autrui, la luxure, le vol, l'assassinat, la calomnie, la trahison, la haine &

tous les autres vices ſont-ils ſi fréquens entre vous ? N'avouez-vous pas, en pratiquant ces noires actions, ou que vous ne croyez pas ce que vous faites profeſſion de croire, ou que ſi vous le croyez, vous vous expoſez de gaieté de cœur à un ſort funeſte ; & qu'au-lieu d'un bonheur futur, vous provoquez contre vous les divins châtimens ? Dans le premier cas, vous êtes la plus méchante de toutes les créatures, & la plus ſtupide au ſecond cas. Qui eſt le plus tranquille au moment de la mort, ou un Hottentot qui, couché à l'ombre d'un palmier ſur un lit de gazon ou de mouſſe, rend doucement le dernier ſoupir, ſans craindre une peine future ; ou un Européen ſur un lit de duvet, luttant contre la mort, l'enfer ſous les yeux, frémiſſant à l'aſpect de cet avenir effroyable, voyant tous ſes crimes comme autant de géans qui le tourmentent avec les fouets des Furies ? «

» Ami, rends avec moi juſtice à ma nation, & admire l'honnêteté de ſon caractere franc & loyal, qui, s'il eût été cultivé par une religion & une éducation plus parfaite, auroit laiſſé les Européens bien au-deſſous des Hottentots, leſquels par leur inclination naturelle, & ſans avoir beſoin de loi, pratiquent continuellement la vertu ſi rare à rencontrer parmi vous. «

» Notre genre de vie n'eſt pas celui des bêtes, comme vous vous le figurez. Nous compoſons un état réglé. Nous avons notre conſeil & notre juſtice en certaines circonſtances. Nous avons des chefs à qui nous confions notre conduite à la guerre, & le jugement de nos différends, ſans que (Dieu ſoit loué !) il faille des avocats, des procédures, des appels, un corps de droit, des ſollicitations, & d'autres longueurs. Nous formons une ſociété, quoique nous n'habitions

pas si près que vous les uns des autres. Chacun de nous occupe autant de terrein qu'il en a besoin pour lui, sa famille & son bétail : nous prévenons par-là les discussions avec nos voisins. Quelques-uns de nous se resserrent davantage, & leurs demeures forment alors un cercle au centre duquel nous menons le soir nos troupeaux, pour les garantir des bêtes carnacieres. Il est rare qu'il y ait des querelles parmi nous ; au contraire, nous vivons comme des freres & des sœurs. N'as-tu pas vu quelquefois trois ou quatre Hottentots & Hottentotes, & même plus, assis de compagnie devant leur cabane, tous fumer à la même pipe, le premier la passant au second, après s'être rempli la bouche de fumée, le second à son voisin, & ainsi de suite ? Les meilleurs amis auroient-ils le courage d'en faire autant en Europe ? Nos cabanes ne sont pas aussi superbes que vos maisons, qui vous coûtent tant de peine & tant de frais à bâtir, mais elles n'en sont pas moins commodes pour nous. Elles sont faites de branches d'arbres, parce que c'est une matiere plus facile à trouver que le marbre & la pierre. Des peaux de bêtes ou des faisceaux de joncs nous tiennent lieu de tuile & d'ardoise, & cette couverture nous met aussi-bien à l'abri de la pluie qu'aucune autre. Souvent vos grands palais n'ont pas encore assez de commodités pour vous, tandis que nos petites huttes suffisent pour nous & nos familles, si nous pouvons nous y chauffer au feu, nous y garantir de la pluie & du vent, & y dormir tranquillement. Car de quelle autre nécessité une maison peut-elle être? Nous avons encore l'avantage dans nos cabanes, que si elles viennent à s'écrouler par la tempête ou par la vétusté, elles ne peuvent ni nous

tuer ni nous estropier par leur chûte, à cause des matériaux légers dont elles sont construites ; & quand elles sont brûlées, nous nous en chagrinons peu, parce que nous pouvons sans peine en rebâtir de neuves ; mais quand le même accident vous arrive, c'est un malheur capable de vous réduire à la pauvreté, parce que vous y avez employé la plus grande partie de votre bien. Ce ne sont pas là les seuls avantages de nos huttes : nous y vivons bien plus agréablement que vous dans vos maisons. Renfermés entre d'épaisses murailles vous ne voyez pas les beautés de la nature dont nous rassasions continuellement nos yeux. Les bois, les prairies, les montagnes azurées, les ruisseaux argentés, l'aurore du matin, la diversité des fleurs & des plantes, le concert des oiseaux, & mille autres objets font entrer dans notre ame un contentement ravissant, que vous ne sauriez trouver ni dans la vue de vos plus beaux tableaux, & des riches ornemens de vos hôtels, ni dans la musique artificielle la plus expressive. Nous jouissons réellement des biens dont vous ne possédez que l'ombre & la figure. La nature avec ses originaux est notre partage, vous n'en avez que des copies que l'art s'efforce en vain d'imiter. Nos demeures sont aussi plus saines que les vôtres, de quoi il est inutile que je fournisse des preuves, étant certain que vos médecins mêmes préferent l'air de la campagne à celui des villes, & que nous connoissons peu de maladies contagieuses. «

» Il est vrai que vos palais contiennent quantité de choses qui servent à votre aisance, & qu'au contraire tous nos ustensiles consistent dans un pot ou un chaudron pour cuire notre nourriture, une coquille qui nous tient lieu de tasse

& de cuiller, une pipe à fumer du tabac pour toute la famille, nos armes, & quelquefois un inſtrument de muſique. Eſt-ce que cela n'eſt pas ſuffiſant ? Vous êtes obligés de convenir que quantité de meubles ne ſont que des inventions du luxe, de la vanité & du goût des ſuperfluités. Je me rappelle ce que j'ai lu dans un de vos livres, qu'un ancien philoſophe demeuroit dans un tonneau, & n'avoit gardé pour toute richeſſe qu'une taſſe de bois dont il ſe ſervoit pour boire de l'eau, & dont il ſe défit encore dans la ſuite, ayant vu un enfant boire dans ſa main ; exemple qui lui apprit qu'une taſſe étoit encore une ſuperfluité. Ce philoſophe étoit auſſi heureux & content que le plus grand monarque de la terre, & Alexandre lui porta envie. Nous Hottentots ſommes tous des Diogenes plus contens dans nos petites huttes que vous ne l'êtes dans vos maiſons de marbre «.

» Il en eſt de même pour l'habillement. Nous allons nuds la plupart comme alloient les hommes dans leur ancien état d'innocence ; car les habits ſont ſuperflus dans les climats chauds, & empêchent beaucoup d'occupations. Ceux de nous qui ont des habits les portent plus naturels, plus commodes & en réalité auſſi précieux que vous. Une peau de mouton ou de bête ſauvage eſt aſſez pour nous couvrir. Que ſont vos habits autre choſe que du poil d'animaux ou des filamens de plantes pourries, ou la production d'inſectes qu'il vous faut apprêter avec un travail pénible avant d'en pouvoir faire un habit à votre mode ? Les nôtres ſont bien plutôt prêts, ſans qu'il nous faille ni tiſſerands, ni boutonniers, ni tailleurs, ni galonniers. Un ſeul nous rend autant de ſervice qu'à vous une garde-robe complette. La diſtinction que vous fai-

tes d'habits d'hiver & d'été démontre l'imperfection des vôtres. Nos peaux conviennent dans les deux saisons, en mettant en hiver la fourure en dedans, & dans l'été en dehors. Il ne s'agit que de la retourner selon le tems. Nos chaussures & nos bonnets sont également simples. Un morceau de cuir de rhinoceros, ou de quelque autre bête lié autour de nos pieds, & un bonnet de fourrure, nous servent dans la nécessité, aussi-bien que toutes les especes de souliers & de chapeaux. «

» Les modes, cette peste des bourses, on ne sait ce que c'est chez nous. Attachés aux usages de nos peres, qui avoient appris des premiers hommes à se vêtir de peaux, nous conservons leur habit comme leurs manieres. Vous changez la forme des vôtres tous les ans, & prouvez par-là que vous n'en êtes pas contens, & que vous la jugez vous-même très-imparfaite. Il est sûr qu'il ne nous faut pas autant de tems pour nous habiller qu'à vous. Je me suis laissé dire qu'il y a en Europe des femmes qu'on nomme Dames, & des hommes appellés Petits-Maîtres, qui passent tous les matins à arranger leurs cheveux & à s'habiller; mais je n'en crois rien : car les Européens se plaignent tous les jours de la surcharge des affaires, & alléguent continuellement qu'ils n'ont pas le tems, sur tout quand on en exige quelque service, pour lequel ils ne seroient point salariés. «

» Ne vas pas m'objecter que notre habillement n'est point agréable, & qu'un Hottentot avec sa fourrure autour des épaules & des reins, & sa peau de blaireau autour de sa tête, fait toujours une figure risible. C'est-là un préjugé manifeste. Un accoûtrement étranger paroît tou-

jours incongru. J'ai oui dire que l'habillement des Turcs, ſemble étrange aux Hollandois, & que l'habillement léger d'un François, a l'air meſſéant aux yeux d'un grave Eſpagnol, uniquement parce que chaque peuple eſt prévenu en faveur de ſa mode. Combien ne riroit-on pas aujourd'hui d'un homme qui porteroit comme au ſiecle précédent, de larges canons & de grandes caſaques, parce qu'on n'eſt plus accoutumé d'en voir ? «

» Nous avons notre parure comme vous la vôtre ; des bagues & des bracelets de fer, de cuivre & d'ivoire ; de la verroterie, du corail & des coquilles aux cheveux & aux oreilles. Tout cela a auprès de nous le même prix qu'auprès de vous, l'or & les diamans, qui ne ſont eſtimés davantage qu'à cauſe de leur rareté, & nullement pour quelque bonté intérieure. Nous nous entourons les jambes de boyaux & de peaux entortillées. Peut-être que cela vous paroît dégoûtant ? Cependant vos Européens, ſurtout les femmes, mettent ſans répugnance des colliers de perles & de ſoie, quoique les perles, au dire de certains naturaliſtes, ſoient l'excrément de vieilles huîtres attaquées de maladie dans les mers orientales ; & que la ſoie ſoit une excrétion de vers du genre des chenilles. Nous n'avons point de peine à trouver nos ornemens, & la plupart des vôtres ne s'obtiennent qu'au péril de la vie. Un avantage encore de notre côté, c'eſt qu'en tems de diſette, nous pouvons manger une partie de notre parure, en l'amolliſſant dans l'eau & en la faiſant un peu rôtir : mais avec vos perles, vos diamans, votre ſoie, vous ne pouvez pas plus appaiſer votre faim que ce *Midas*, de qui votre hiſtoire raconte qu'il changeoit en or tout ce

qu'il touchoit, sans pouvoir rassasier avec ce métal ses entrailles affamées. «

» Sois convaincu, mon ami, qu'avec leur parure, nos belles ne plaisent pas mal aux jeunes galants Hottentots ; car nous avons aussi nos galants qui s'enveloppent les jambes de joncs colorés, en guise de bas de soie blancs, & qui au lieu d'un mouchoir de soie, ont une queue de chat sauvage, qui leur sert en même-tems de brosse, avec laquelle ils savent badiner aussi agréablement que les petits-maîtres Européens, avec leur boîte & le cordon de leur canne. Tu ne pourras nous contester le goût dans la galanterie, si tu remarques que nous n'entendons pas moins que vous l'art de nous peindre ou de déguiser la couleur naturelle de notre peau. A cet effet, nous employons la graisse des animaux ou l'huile, qui ne sont pas à beaucoup près si nuisibles à la santé que vos fards. Notre onction a l'utilité de nous rendre les jointures plus flexibles, de conserver à la peau sa souplesse, & de la garantir de l'intempérie du froid & du chaud. On dit qu'autrefois les athletes s'oignoient les membres pour se rendre plus agiles, & remporter la victoire dans l'arêne; & qu'un vieillard interrogé, par quel moyen il étoit parvenu à un âge aussi avancé, répondit : j'ai souvent mangé du miel, & j'ai usé de beaucoup d'huile extérieurement. La couleur naturelle de la peau, de la plupart de nous, est brune dès notre naissance. Nous croyons l'embellir en la noircissant ou en la peignant, comme vos belles s'imaginent relever leurs charmes, en s'appliquant en divers endroits de petites emplâtres noires. «

» A l'égard de la prétendue puanteur des Hottentots, qui répugne si fort aux Européens, on

n'a pas bonne grace à nous la reprocher. Il est impossible que nos habits de peaux, les entrailles des animaux dont nous nous parons, & leur graisse dont nous nous frottons, n'acquerent pas en vieillissant, une odeur forte, qui affecte de loin les étrangers qui n'y sont pas faits. Mais, vous autres Européens, ne portez-vous pas aussi avec vous des odeurs fortes? Ne vous graissez-vous pas avec des pommades & de l'huile de jasmin? Vos Dames n'exhalent-elles pas souvent une violente odeur de musc? Cette odeur, dites-vous, est agréable. Bon! la nôtre est également agréable pour nous. Chacun a son goût. L'un aime une odeur & l'autre une différente. Ce qui est un parfum pour celui-ci, est une infection pour celui-là. On m'a raconté qu'il y a des gens en Europe, qui, par une disposition particuliere, ne peuvent sentir ni les lys ni les roses, ni aucune autre odeur agréable aux autres. Si l'histoire est vraie, un jour un médecin ranima un paysan tombé dans un fort évanouissement, en lui faisant respirer l'odeur du fumier, après avoir inutilement essayé les esprits volatils les plus actifs. Ici l'habitude fait tout. Un Hottentot est aussi rebuté de vos parfums & de vos huiles aromatiques, que vous l'êtes de son odeur. «

» Notre nourriture n'est pas fort différente de celle des Européens. Vous nous blâmez de manger avec appétit les intestins des animaux sans les avoir auparavant nettoyés de leur ordure. Mais n'en faites-vous pas de même avec vos bécasses & vos grives, dont vous savourez les excrémens avec délices, quoique ces oiseaux se repaissent d'alimens bien plus impurs que les boeufs, les vaches & les moutons? Vous nous contestez la qualité d'hommes, parce que

nous mangeons la chair des animaux malades & des cadavres : mais les animaux que vous forcez à la chaſſe en les pourſuivant à outrance pendant des jours & des nuits, ne ſont-ils pas certainement malades, quand vous les avez réduits aux abois ? Vous en faites pourtant un régal exquis. Pour ce qui eſt de manger des cadavres, cela ne nous arrive que dans les néceſſités extrêmes ; or, la faim rend tous les mets ſavoureux. Vous ne ſauriez paſſer aux Hottentots de manger l'ordure de leurs habits. Eſt-ce que les huîtres, les limaçons, les coquillages fœtides, les viperes, les nids ſordides d'oiſeaux de l'inde que vous recherchez ne ſont pas un aliment auſſi nauſéabond pour ceux qui n'en ont pas goûté ? J'ai vu ſouvent un Hollandois dévorer avec volupté des milliers de vers dans du fromage pourri. Le microſcope a découvert qu'on avale avec un verre d'eau pure des millions d'inſectes affreux à voir. Nous ſavons auſſi-bien que vous diſcerner le bon d'avec le mauvais. Nous ne dédaignons point un morceau de viande rôtie, quoique nous ayons horreur de tuer des animaux ſans néceſſité, parce que leur lait nous ſuffit abondamment. D'ailleurs nous ne manquons ni de poiſſons, ni d'écreviſſes de mer, ni de racines & de plantes nourriſſantes. «

» L'eau & le lait ſont notre principal breuvage ; c'eſt le plus ancien, le plus naturel & le meilleur ; il n'engendre ni goutte, ni rhumatiſme, ni colique, ni gravelle, & il n'enivre point. Il eſt vrai qu'on accuſe ma nation d'aimer l'eau-de-vie & toutes les liqueurs fortes ; mais quand même cela ſeroit vrai, on ne peut pas lui imputer l'invention honteuſe de ces poiſons, ni qu'elle ſe donne la peine de les com-

poser. Elle abandonne cette manipulation infernale aux barbares Européens. Il est aussi vrai que sur vos vaisseaux, il y a eu des Hottentots qui se sont laissés surprendre par les vapeurs d'une boisson dont ils ne connoissoient pas assez les effets : mais cela arrive rarement. Au contraire parmi vous il semble que s'énivrer tous les jours soit un honneur & une gentillesse. Il est encore vrai qu'on a rencontré des Hottentots si mal-avisés que de se vendre eux-mêmes pour un verre d'arak ou de rum , ou pour un morceau de tabac ; mais ce sont des insensés , le rebut de la nation. Parmi vous un bien plus grand nombre sacrifie leur santé & tout leur bonheur à la passion de boire. «

» De tous ces points il n'y en a aucun en quoi vous soyez dignes de nous être préférés ; & en tout le reste nous sommes certainement beaucoup plus heureux que vous. Le travail fatigant, le mécontentement, la peine & le chagrin sont tout entiers de votre côté. Vous vous tourmentez du matin au soir à poursuivre l'ombre des biens. Vous labourez la terre à la sueur de votre front en gémissant. Vous fouillez dans les entrailles des plus hautes montagnes au risque de vos vies. Vous passez tristement le printems de vos années sous la discipline d'un maître sévere pour devenir des citoyens supportables. Vous ne goûtez point les douceurs du sommeil pendant la nuit, & vos jours sont un enchaînement de soucis inquiétans..... Est-ce là vivre ! «

» Ami ! admire notre bonheur. Nous sommes exempts de toutes ces fatigues & de toutes ces inquiétudes. La terre nous fournit ses légumes & ses fruits sans culture. Les animaux nous donnent leur lait , sans que nous y employions

qu'une légere induſtrie qui nous eſt particuliere. Nous vivons contens dans nos huttes ſans ſouci & ſans crainte. Nous commençons à vivre agréablement dès l'enfance, ſans nous embarraſſer de l'avenir. Nous mangeons & buvons quand nous avons faim ou ſoif, ſans nous aſtreindre à certaines heures. La garde de nos troupeaux fait toute notre occupation, & cette occupation vos poëtes l'ont chantée comme de toutes, la plus honnête & la plus douce. Nous menons la vie fortunée des bergers d'Arcadie. Aſſis pendant le jour à l'ombre d'un arbre, ou tranquilles dans notre hutte, en fumant une pipe de *dacha*, nous nous moquons des folies du genre humain. «

» Les arrangemens domeſtiques ſont l'appanage de nos femmes dont nous ſommes les maîtres abſolus, & qui regardent comme une faveur que nous daignions leur permettre de manger avec nous, tandis que vous autres Européens êtes en grande partie ſoumis à la domination des vôtres. L'éducation de nos enfans leur cauſe peu d'embarras; c'eſt aſſez que la mere leur préſente ſes longues mamelles pardeſſus ſes épaules; du reſte elle les laiſſe croître librement & ſe fortifier au gré de la nature. «

» Quant à vos arts & à vos ſciences, nous ne nous en embarraſſons nullement. Vous avouez vous-mêmes leur imperfection, leur frivolité, & les maux qu'elles engendrent. De quoi nous ſerviroient-elles dans notre genre de vie? On ne voit pas que ceux qui s'y livrent parmi vous en ſoient plus heureux. Des juriſconſultes nous ſeroient inutiles, puiſque nous n'avons point de procès. Des médecins ne nous ſeroient guere plus néceſſaires, parce que nous connoiſſons fort peu de maladies, au moins nous ne ſavons ce que c'eſt que goutte, conſomption, pierre &

autres maux cruels : & la plus grande partie du reste des maladies, c'est vous qui nous les avez apportés, comme la petite-vérole en 1713, dont les médecins que vous vantez n'ont pas eu l'art d'arrêter les ravages. Nous nous contentons d'un petit nombre de remedes dont un peu d'expérience nous a enseigné l'usage, avec lesquels nous abandonnons la guérison à la bonté de la nature qui est le meilleur de tous les médecins. Nous nous passons encore mieux de philosophie, parce que nous ne nous embarrassons point de ce qui est hors de nous, & que nous bornons nos soins à notre personne. De bonne foi n'ai-je pas oui dire qu'il y a un grand nombre de fous parmi les gens qui portent le nom de philosophes. Nous n'avons ni écoles ni académies, parce que les leçons de la nature & de l'expérience nous suffisent. Nous n'avons pas besoin de savoir ni lire, ni écrire, parce qu'encore une fois nous ne nous mêlons de rien d'étranger, & que beaucoup de ce qui est écrit n'est bon à lire que pour des gens qui aiment le mensonge. Nous ne nous cassons pas la tête à apprendre des langues étrangeres, parce que nous ne nous éloignons point de notre pays, & que nous ne cherchons point le commerce des étrangers. Nous laissons le soin d'apprendre notre langue à ceux qui desirent de s'entretenir avec nous. Nous réputons également l'histoire & la géographie inutiles pour nous; car que nous importe de savoir si par-delà la mer il y a encore des hommes, ou bien ce qui est arrivé il y a mille ans & plus. Il n'arrive rien de nouveau sous le soleil, & ce qui se passe tous les jours est la même chose que ce qui s'est passé autrefois. D'ailleurs chacun de nous est un livre vivant d'histoire, à cause de l'expérience qu'une longue vie nous acquiert à tous. «

» Au ſurplus vous vous trompez de croire que tous les arts ſoient proſcrits dans notre pays. Nous faiſons grande eſtime de ceux dont nous ne ſaurions nous paſſer, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſont d'une utilité eſſentielle par rapport à nous. Nous entendons l'art de la guerre à notre maniere auſſi-bien que vous : car, malheureuſement! nous ſommes ſouvent réduits à la néceſſité de nous défendre. Nous avons nos javelots & nos fleches, nos arcs, & au beſoin des bâtons & des pierres dont nous nous ſervons adroitement contre les bêtes féroces & contre nos ennemis ; & nous préparons ces armes nous-mêmes. Nous entendons pareillement l'art de la courſe, & je défie le meilleur cavalier d'Europe d'atteindre un Hottentot. Cette vîteſſe nous ſert à échapper à pluſieurs dangers. Nous ſavons auſſi aſſez de muſique, & quand nous voulons nous divertir, nous danſons auſſi-bien au ſon de nos cornets & au bruit de nos tambours que vous avec la plus belle muſique. «

» J'avoue qu'il ſeroit convenable que nous réformaſſions quelques-uns de nos uſages, quoiqu'à les prendre du bon côté ils ne ſoient pas ſi ridicules ni ſi vicieux qu'ils le paroiſſent. «

» Je commence par l'opération que nous faiſons à nos garçons, quand ils ont atteint l'âge de neuf ou dix ans, en leur ôtant une des parties qui les diſtinguent de l'autre ſexe. Je pourrois oppoſer ce que certains Européens, particuliérement les Italiens, font ſouvent pour rendre la voix délicate. Au moins ne nous peut-on reprocher autant de cruauté, ni un motif auſſi futile. Outre que la demi-caſtration rend nos enfans plus propres à la courſe, je crois que c'eſt une circonciſion dégénérée que nous tenons d'un ancien peuple. Nous croyons encore

qu'elle contribue à nous faire engendrer des mâles vigoureux, quoique je ne voulusse pas être garant de cette conjecture. Au reste cette coutume est devenue chez les Hottentots un mal nécessaire, n'y ayant point d'Hottentote qui voulût pour tout au monde épouser un homme qui n'auroit pas subi cette épreuve dans sa jeunesse. «

» On est choqué de la maniere dont un ami chez nous reçoit l'autre quand il vient lui faire visite : il l'arrose de son urine; c'est-là un signe que la visite est agréable. Cet usage tout malhonnête qu'il paroisse, ne l'est pas moralement autant que celui d'Europe, de s'accabler l'un l'autre de mots vuides, appellés complimens, qui expriment tout le contraire de ce que vous pensez, ou pour le mieux ne signifient rien du tout. «

» Quand une femme Hottentote engendre deux jumeaux, l'un mâle & l'autre femelle, elle conserve le mâle & abandonne l'autre. Si ce sont deux filles, elle garde l'aînée seulement. Il y a là de la cruauté sans doute. Cependant celui qu'on conserve en est bien mieux élevé que si tous les soins n'étoient pas à un seul; & en ce que les Hottentots préferent les garçons, ils signalent la justesse de leur discernement. «

» Les vieillards incapables d'aider les autres, & de se servir eux-mêmes, sortent du monde promptement & de bonne grace, préférant la mort à une vie misérable. Il en est de même des malades dont les maux sont incurables. Quelqu'inhumaine que cette conduite paroisse, elle mérite d'être excusée, puisqu'elle a un bon motif, la pitié, outrée en effet, qui porte à leur épargner une longue suite des souffrance. «

» Une autre coutume qui n'est pas si mau-

vaiſe, c'eſt qu'une veuve ne peut épouſer un ſecond mari qu'elle ne ſe ſoit auparavant laiſſé couper une jointure du pouce ou des autres doigts. Nous trouvons-là un double avantage : car premiérement l'intégrité des doigts des femmes dépendant de la vie du mari, elles ſont intéreſſées à la conſerver précieuſement, & attentives à en écarter le moindre chagrin qui en pourroit abréger la durée, & à imaginer tout ce qui peut la prolonger, afin de n'être pas dans le cas de perdre un doigt pour avoir un autre homme. Secondement, nous pouvons juger du caractere des veuves par le nombre des jointures qui leur manquent. Plus elles en ont fait couper, plus elles ont ſignalé leur eſtime pour les hommes, puiſqu'il eſt évident qu'elles ont mieux aimé ſacrifier une, deux, trois jointures, & même davantage, que de paſſer leur vie dans une triſte viduité. Je vous laiſſe à juger s'il y a bien des femmes Européennes qui voudroient convoler à de ſecondes nôces à ce prix. Pour moi je n'ai pas eu aſſez de liaiſons avec elles pour être capable d'en décider. Ce que j'ai dit ſuffit pour juſtifier mon retour vers mes compatriotes. «

» Je ſuis ton ami

QUAYHA. «

ANECDOTE extraite du journal de Paris.

UNE jeune payſanne avoit quitté ſon village pour venir dans une ville de province ſe vouer aux travaux de la domeſticité ; étrange aveuglement des habitans de la campagne qui

ont le malheur de préférer une ſorte de ſervitude humiliante, aux fonctions honorables de l'agriculture, & à la noble indépendance qui les accompagne. *Catherine*, quoiqu'entourée de périls que l'on connoît peu dans les hameaux, conſervoit l'innocence & la candeur de ſes mœurs. Cette ſimplicité ſi touchante prêtoit un nouvel éclat à ſes agrémens, & ils étoient faits pour être remarqués. Le maître de Catherine ne ſe borna point à la trouver jolie; il devint éperduement amoureux. Cet homme avoit tous les vices qu'entraîne la corruption des villes: il lui parut très-juſte & très-facile de ſe ſatisfaire: la ſageſſe de ſa ſervante l'étonna, ſes deſirs s'en irriterent; tous les artifices de la ſéduction furent déployés; propos flatteurs, promeſſe d'une fortune convenable, préſens même, rien ne fut épargné & rien ne fut accepté. L'honnête créature n'en concevoit pas plus d'orgueil; elle penſoit qu'il n'y avoit rien de ſi naturel que de regarder l'honneur comme un tréſor au deſſus de toute choſe; elle n'eut donc pas de peine à perſiſter dans ſa réſiſtance. Un amour criminel eſt toujours près de la fureur: le ſcélérat, qui ſe voit trompé dans ſon attente, ne pouvant poſſéder Catherine, a réſolu de la perdre par la plus noire & la plus abominable des vengeances. Il donne le congé à la malheureuſe ſervante; elle faiſoit emporter une petite caſſette qui renfermoit ſes hardes. Il crie qu'il eſt volé; la juſtice arrête auſſi-tôt la caſſette, en fait l'ouverture & y ſaiſit des effets, que le monſtre qui avoit ſu les y introduire

furtivement, reconnoît & réclame; on s'attend bien à la ſuite de cette infâme machination; l'infortunée Catherine eſt plongée dans un cachot, réputée coupable de vol; c'eſt en vain qu'elle pleure, qu'elle gémit, qu'elle s'écrie continuellement qu'elle eſt innocente, qu'elle n'a jamais, jamais rien dérobé : la loi s'eſt élevée contre elle; les juges, malgré la pitié qui les ſollicite en ſa faveur, ont été forcés de prononcer; la vertu même ſubit enfin la punition du crime. Un chirurgien, fameux anatomiſte, court retirer à prix d'argent le cadavre des mains de l'exécuteur; il ſe hâte de le tranſporter chez lui; le haſard veut que ſon frere ſe trouve à la maiſon; c'étoit un religieux reſpectable, dont l'âge & les cheveux blancs ajoutoient à la vénération qu'il ſembloit inſpirer. Son premier mouvement, à la vue de ce corps, eſt d'être ému de compaſſion. Si jeune dans le vice, dit-il, & s'expoſer à une fin ſi prématurée & ſi déplorable! Cependant le chirurgien apprêtoit ſes inſtrumens, il approchoit le ſcalpel; il croit s'être apperçu que cette fille reſpiroit encore. Catherine en effet n'étoit point morte, elle a repris les ſens, elle ouvre les yeux, les tourne ſur le religieux, & frappée de cet air impoſant, croyant voir Dieu même, elle ſe leve, va tomber à ſes pieds, les embraſſe avec tranſport, & s'écrie : *Ah, Pere Eternel, vous ſauvez mon innocence!* Ce cri eſt pour le religieux & pour ſon frere celui de la vérité; ils donnent tous leurs ſoins à cette fille, la rappellent entiérement à la vie, & ſe

hâtent d'inſtruire les magiſtrats de cet événement; le procès eſt ſoumis à une réviſion, l'innocence éclate dans tout ſon jour; le calomniateur eſt condamné au dernier ſupplice. Toute la ville ſe diſputa le plaiſir, cette ſatisfaction ſi pure, ſi douce, de rendre hommage à la vertu & de lui faire oublier, s'il eſt poſſible, de ſi cruelles épreuves. Catherine eſt comblée de préſens, de marques de diſtinction; elle avoit recouvré la vie & l'honneur; mais on ne put parvenir à lui rendre la raiſon. Son châtiment ſi peu mérité avoit dérangé ſes organes; on eſt obligé de la renfermer; on la trouvoit nuit & jour à genoux, les mains jointes, verſant des larmes & répétant ſans ceſſe ce qu'elle avoit dit à ſes juges, *Meſſeigneurs, Meſſeigneurs, je vous aſſure que je ne ſuis point une voleuſe.*

CONTRE-OBSERVATIONS de M.... *Commis de la guerre, ſur le livre intitulé :* Recherches & conſidérations ſur la population de la France: *adreſſées aux Rédacteurs de ce Journal.*

PARMI les ſingularités, en tout genre, qu'offrira notre ſiecle à la poſtérité, il n'y en a point, ſans doute, qui puiſſe cauſer un plus grand étonnement aux écrivains moraliſtes, phyſiciens, économiſtes, & aux journaliſtes ſur-tout, que la noble franchiſe de l'auteur de ce livre. Pourra t-on croire en effet, qu'au tems de la

plus brillante littérature, où tout le monde a une prétention marquée à l'esprit, où la manie d'écrire s'empare de toutes les têtes, où les hommes de tous les états, de toutes les professions, où les femmes mêmes, se sont fait un style, que chacun croit le meilleur, le sublime, le style par excellence; croira-t-on qu'il s'est trouvé un auteur assez vrai pour se rendre à lui-même une justice sévere & exacte sur ses talens? Héroïque & rare exemple, reçois nos hommages & notre admiration! Puisses-tu produire le fruit bien mérité de ta vertu, celui de te faire des imitateurs! Nos neveux s'en trouveront bien.

Nous n'avons pu refuser ces élans de notre cœur à la sensibilité dont nous nous sommes sentis affectés, en lisant le début des observations insérées dans le *Mercure* du 15 août de cette année, pag. 183, sur lesquelles nous allons hasarder quelques courtes réflexions. Elles ne nous seront point dictées par un vain esprit de critique. Nous ne sommes animés que du desir bien sincere de contribuer, par une charité chrétienne, à l'accomplissement des vœux de l'auteur, dont la seule ambition paroît être de persuader ses lecteurs, qu'il est RICHE de cette béatitude vraiment évangélique, tant au-dessus des foibles avantages des pauvres mortels.

Nous nous bornerons à la maniere de raisonner de l'observateur.

Un ouvrage peut être un très-mauvais ouvrage, un livre peut être très-mal fait, quoiqu'il traite d'une matiere importante; l'on peut donc renoncer à le lire, ou le rejetter, si l'on a eu la patience de le faire, sans *renoncer* pour cela *au genre de connoissance qu'il est essentiel d'ac-*

quérir ſur cette matiere ; l'on peut donc *nier* l'utilité du livre, ſans *nier* l'utilité du ſujet *dont il traite ;* donc *l'opinion qu'il eſt important d'avoir ſur une ſcience*, n'eſt point ſubordonnée à celle qu'on prend d'un livre *qui en traite*, donc l'auteur en raiſonnant A CONTRARIIS n'a pas manqué ſon but.

De ce que *les recherches ſur la* POPULATION, forment la compilation la plus forte qu'on ait eu la facilité d'entreprendre juſqu'ici, des dénombremens de quelques généralités, des relevés de regiſtres de naiſſances, mariages & morts, il ne s'enſuit pas que ce livre mérite le nom d'*ouvrage le plus complet que nous ayons ;* il ne s'enſuit pas qu'il ſoit bon, exact, ſans erreur, & qu'il puiſſe ſervir de baſe à aucune ſpéculation POPULATIVO-ECONOMIQUE.

De ce que les recherches ſur la population ont eu pour *coopérateurs* tous les commis de deux ou trois intendances ſucceſſivement ; de ce qu'on aſſure qu'elles ont dû coûter beaucoup de tems & de *dépenſe*, de ce que les *vérifications* des opérations arithmétiques, des tables ſimples & comparatives, ont *exigé de la préciſion*, il ne s'enſuit pas qu'elles ſoient préciſes & ſûres ; il n'en réſulte pas que la baſe du ſyſtême de ce livre ſoit certaine. Et alors il n'y a perſonne qui ne convienne *qu'il faut renoncer à une méthode longue*, *pénible* & *diſpendieuſe*, puiſqu'elle eſt incertaine, par conſéquent *inſuffiſante.*

Que la connoiſſance des faits doive être la pierre fondamentale de tout édifice ſcientifique, ſur-tout en adminiſtration, cela eſt inconteſtable : que le choix, l'établiſſement des principes miniſtériels, pour toute opération, puiſſent être aſſujettis à une méthode ; que cette méthode une fois reconnue bonne & préciſe ſoit adoptée, ſuivie

ſuivie pour l'exécution des plans, des projets; cela devient une conſéquence néceſſaire de la premiere propoſition : mais que le ſort d'un livre, qui ne contient que des obſervations particulieres & locales, dont on oſe tirer une baſe moyenne pour conclure au général, quand même ces obſervations ſeroient toutes bien *choiſies* & non *diſcordantes* entre elles, que le ſort de ce livre *ſoit néceſſairement lié avec celui de la méthode admiſſible pour établir des baſes & des principes d'adminiſtration*; c'eſt ce dont l'auteur nous permettra, en bonne logique, de ne pas convenir. Il a voulu dire, ſans doute, que le ſort de ſon livre étoit lié avec celui de la méthode admiſe par lui, &c., & c'eſt ce qu'on lui accordera volontiers. Il étoit donc inutile d'*examiner & la maniere dont ces recherches ont été dirigées, & les conſéquences qu'on en peut tirer. L'intérêt* de cet examen étoit réduit à zéro, par l'incertitude & l'inſuffiſance de la méthode non pas *admiſſible*, mais admiſe.

Que cet auteur *ne diſſimule pas qu'il deſire qu'on pouſſe plus loin ces recherches, & qu'on rende ſon ouvrage inutile par un ouvrage plus complet*; cela pourroit nous étonner, d'après ce qu'il a dit juſqu'ici pour tâcher d'établir la PRÉEXCELLENCE de ſon travail : cependant cela ne nous ſurprend pas. On ne peut prendre le change ſur cette modeſtie de l'apropos. Mais qu'il imagine convaincre ſes lecteurs, *qu'une imperfection inévitable dans une entrepriſe étendue*, (imperfection qui n'eſt autre choſe, que d'avoir opéré ſeulement ſur les petites provinces du royaume & en très-petit nombre), que cette imperfection *n'empêche pas qu'il ne réſulte un terme d'appréciation pour tout le Royaume*; voilà ce qui nous étonne.

Dans un ouvrage où l'on donne hardiment le titre de *Recherches & considérations sur la population de* LA FRANCE, & pour lequel on n'a cependant RECHERCHÉ que dans les registres de quelques généralités, le nombre des morts, & des vivans, à telle & à telle époque, peut-on de bonne foi, pour s'excuser de n'avoir pu opérer sur d'autres provinces, de n'avoir pu embrasser un plus grand espace, espérer de contenter ses juges, en leur disant : QUE CELA EST ÉGAL : QU'UN TERME MOYEN UNE FOIS TROUVÉ, (c'est-à-dire d'après son propre systême) POUR UN TRÈS-PETIT COIN DE CE ROYAUME, SUFFIT, ET DOIT ÊTRE ADAPTÉ AU ROYAUME ENTIER : QUE LA DIFFÉRENCE DU CLIMAT N'EST PAS ASSEZ SENSIBLE D'UNE PROVINCE MÉRIDIONALE A UNE OCCIDENTALE, POUR RIEN CHANGER AU CALCUL PROPORTIONNEL AUQUEL ON S'EST PLU DE FIXER, EN DERNIER RESSORT, LA POSSIBILITÉ DE LA POPULATION DE TOUT CE ROYAUME, SUR LA POSSIBILITÉ DE LA VIE DES HOMMES DE CETTE MÊME PROVINCE ? Suffit-il pour contredire l'opinion reçue & appuyée de l'expérience, que l'abondance des moyens de subsistance, (nous ne dirons pas, comme l'auteur, peut influer) influe nécessairement sur la propagation de l'espece & la conservation des individus, suffit-il d'avancer UNE OPINION ISOLÉE & prise de SON PROPRE FONDS, de dire enfin que dans tel pays d'état, l'homme est plus malheureux que dans certains pays D'ÉLECTION ? Assemblées augustes du Berry & du Dauphiné ne lisez jamais cette assertion aussi étonnante que déplacée ! Croyez que le cœur paternel du jeune monarque, qui a jetté les yeux sur vous pour faire l'essai des projets vastes qui

lui ſont préſentés par un miniſtre éclairé & patriote, n'a d'autre but que la félicité la plus parfaite de ſes peuples.

Nous terminerons ici nos réflexions : nous n'avons pas voulu relever quelques autres aſſertions de l'obſervateur, parce qu'elles tiennent au fond du ſujet, & que nous avons traité cette matiere en détail dans un ouvrage que des circonſtances particulieres ne nous ont pas permis de publier juſqu'ici. Nous finirons, à l'exemple de l'auteur, de même que nous avons commencé. MECONNOÎTRE L'UTILITÉ *des recherches*, &c. & *les conſéquences* qui peuvent réſulter de ſes *obſervations* ou *conſidérations*, tout comme il voudra, quelque *multipliées* qu'il les prétende, n'eſt point du tout NIER l'exiſtence d'une arithmétique politique.

LETTRE de M. l'Abbé ZACCHIROLI, à l'Imprimeur de la gazette italienne, intitulée : Notizie del mondo, *du 9 Juillet 1779.* (Traduite de l'italien.)

MR. Dans la gazette intitulée, *le Courier François en Italie*, qui a paru ce matin, je lis une lettre datée du 6 de ce mois, dans laquelle on cite M. l'abbé Z. pour être auteur de la tragédie de *D. Carlos*, jouée derniérement ſur le théatre de S. Marie de cette ville de Florence.

J'ignore s'il y a à Florence pluſieurs abbés qui font des tragédies, & dont le nom com-

mence par un Z. Je ſais que cette derniere lettre de l'alphabet eſt l'initiale de mon nom. Je ſais auſſi que je ſuis du grand nombre de ceux qui, au lieu d'une bourſe, portent leurs cheveux ronds, & au lieu d'un col blanc, un morceau de batiſte noire; je ſais enfin qu'au tems paſſé je compoſai une tragédie intitulée, *la Pucelle d'Orléans*, qu'on ne ſiffla pas par pure compaſſion. Si à raiſon de toutes ces circonſtances, c'eſt moi qu'on a voulu déſigner par *M. l'abbé Z.*, je ſupplie reſpectueuſement l'auteur de la lettre inſérée dans le *Courier François*, de me permettre de lui dire qu'il s'eſt trompé, en m'attribuant la tragédie de *Don Carlos.*

Il eſt bien vrai que le fils de Philippe II m'a toujours fait une compaſſion infinie, & que j'ai ſouvent donné des larmes à ſon ſort, en liſant l'hiſtoire de ſa fin tragique, ſi éloquemment décrite par M. Watſon; mais il n'eſt pas moins vrai que j'ignore abſolument ſi *les palais des ducs d'Albe & de Feria étoient voiſins ou éloignés*, & que je ne ſuis pas aſſez inſtruit des intérêts de Don Carlos, pour ſavoir la raiſon qui fait *qu'au lieu de fuir, il s'amuſe à jaſer avec ſes partiſans.* Je confeſſe encore que je n'ai aucunes notions ſur le *tempérament amoureux* de ce prince, & que n'ayant jamais vu mourir perſonne, je ne puis décider *ſi ſes derniers ſoupirs frappent tout le théatre, ou ſeulement une partie du théatre.*

Si l'auteur de la lettre n'avoit fait que critiquer la tragédie, je me ſerois tu, & je n'aurois pas cherché à me ſouſtraire à ſes critiques,

car j'ai toujours penſé que la réputation littéraire ne méritoit pas la moindre ſollicitude. Mais comme à ſa critique il a ajouté beaucoup de louanges, il m'auroit ſemblé, ſi j'euſſe gardé le ſilence, que j'uſurpois ces éloges, qui ne me ſont point dûs. Qu'il daigne donc prendre de meilleures informations ſur l'auteur de cette tragédie, & il ſaura que c'eſt M. François B. à qui il pourra rendre alors toute la juſtice qu'il mérite.

Quant à moi, je proteſte que je profiterois volontiers des obſervations du critique, ſi j'avois intention de continuer à marcher ſur les traces des Racine & des Voltaire, mais j'ai le cœur trop ſenſible, & je ne pourrai jamais me réſoudre à tramer une conſpiration ou à verſer un ſang illuſtre. Il m'eſt arrivé une ſeule fois dans ma vie de faire brûler la pauvre Pucelle d'Orléans, & quoiqu'elle ne fût pas d'un ſang illuſtre, & que le bûcher & les flammes ne fuſſent que de carton, j'en ai cependant un ſincere regret, & j'en demande pardon de tout mon cœur à l'ombre glorieuſe de cette martyre du fanatiſme.

Mais pourquoi attribuer *Don Carlos* à M. l'abbé Z? Pourquoi attribuer à ce pauvre abbé la *Margheritona*, & *les Mémoires de littérature*, & les *Lettres de Minerve à Mercure?* Quelle part directe ou indirecte ai-je jamais eue à la compoſition de tous ces ouvrages? Au reſte il faut bien que le public s'amuſe, & je le remercie ſincérement, puiſqu'au moins il fait de moi un écrivain laborieux & preſque infatigable.

POÉSIES FUGITIVES.

VERS SUR LE PRINTEMS.

QUELLE innocente & douce volupté,
Par un charme secret, dans ces jardins m'attire!
Quelle vive fécondité !
C'est le plaisir qu'avec l'air on respire.
Quel Dieu sur l'univers exerce son pouvoir ?
Quel Dieu donne à la terre une face nouvelle ?
Eglé, pour le connoître, il suffit de vous voir,
C'est le Dieu qui vous fit si belle.

CHAQUE être qui respire, heureux en ces beaux jours;
D'aimer & d'être aimé fait son unique étude.
Tout le cortege des amours
Folâtre en cette solitude.
Ces petits Dieux éparpillés,
Aux rossignols égozillés,
Apprennent à chanter leurs plaisirs & leurs peines.
L'humble saule & le peuplier,
Le long de ces ruisseaux, au bord de ces fontaines,
Se courbent, amollis par les douces haleines
Du Zéphir qui vient les plier.
Un palais de verdure, un dôme de feuillage,
De ces ormes touffus enlace les rameaux.
Bergere, dont la gloire est encor d'être sage,
N'approchez pas de ces berceaux.
Là, tout inspire la tendresse.
Ces roses, ces lilas, ces brillantes couleurs,
Ces parfums, ces encens qui s'exhalent des fleurs,

Y ſont l'écueil de la ſageſſe.
Fuyez ces lieux, Eglé, vous les profaneriez ;
Faits pour toucher une inhumaine,
Hélas ! toujours vous le feriez.
Fuyez. Mais ſi l'amour vient embellir la ſcene
Et le tableau de l'univers,
Si ce ruiſſeau qui ſuit le penchant qui l'entraîne,
Si ce peuple d'oiſeaux qui plane dans les airs,
Si ce troupeau bêlant qui bondit ſur la plaine,
Si les chants des Bergers, ſi l'écho de ces bois,
Si toute la nature obéit à ſa voix,
Croyez que des mortels ce Dieu veut un hommage.
Ce Dieu veut que l'on aime, il fait tout enflammer ;
Et tout, dans l'univers, vous dit en ſon langage,
Et vous apprend qu'il faut aimer.

*Par M. le marquis de V***.*

LE CARACTERE DU POETE,

Ode traduite librement de l'Allemand de Utz.

CELUI qui, plein du Dieu que le Parnaſſe adore,
Aſſiſta quelquefois à ſes charmants concerts,
N'ira pas pour de l'or braver d'affreuſes mers,
Ni des faveurs des rois ſuivre le vain phoſphore.

IL n'ira pas encore en ce temple odieux,
Où la chicane impure étouffe la juſtice ;
On ne le verra pas, dans cette horrible lice,
La vengeance à la main chercher des malheureux.

MOISSONNONS, ſans tarder, les roſes de la vie ;
Le tems qui nous pourſuit emporte également
Les jours qu'aux vrais plaiſirs nous donnons ſagement,
Et ceux qu'à de faux biens notre orgueil ſacrifie.

Irois-je en Harpagon, ſous le joug abattu,
Avaler le poiſon d'une morne triſteſſe,
Et mourir ſur un or dont l'aveugle déeſſe
Pourvoit ſi rarement la timide vertu?

Non, de mes ennemis qu'il devienne l'entrave;
Je n'aime que le vin, la muſe, la gaîté;
Et content des douceurs de mon obſcurité,
Jamais des préjugés je ne ſerai l'eſclave.

Épitre à M..... Auteur d'un recueil de contes, intitulé : Graves Obſervations ſur les mœurs du dix-huitieme ſiecle ; par le Frere Paul, hermite de Paris, à ſes ſœurs, &c.

Frere Paul, qui n'ignorez rien,
Vous ſavez que dans tous les âges,
Tantôt en mal, tantôt en bien,
Le fol Amour changeant d'uſages,
Changea toujours d'hiſtorien.
L'Italie a vu chaque muſe
De ſes mœurs ſuivre le deſtin ;
Bocace, aimable libertin,
Succede à l'amant de *Vaucluſe*,
Et meurt ſuivi de l'*Arétin* :
Beau temps de la chevalerie!...
Les romans dans ces heureux jours
Duroient autant que les amours,
Qui duroient autant que la vie;
Mais quand l'eſprit avec les arts,
Sortant de la belle Italie,
Vint viſiter notre patrie
Qui l'appelloit de toutes parts,
La courtoiſe galanterie

S'enlumina de ses couleurs ;
On ne vit plus qu'amours jaseurs.
De la meilleure compagnie
La jouissance fut bannie,
L'esprit seul enflamma les cœurs ;
Des métaphysiques ardeurs,
La volupté moins avilie
Inspira nos galans auteurs,
Historiens de leur folie ;
Et chaque amant lut dans *Clélie*
Le long journal de ses langueurs.
On vit enfin les sens rebelles,
Las de grands mots & de soupirs,
Joindre aux faveurs spirituelles,
Incognito les doux plaisirs.
Tout étoit bien ; quand à Cythere
La mode vint avec fracas,
De la pudeur & du mystere,
Brouiller les amours délicats :
La convenance impérieuse
Fut de deux sexes vains & fous
L'universelle appareilleuse ;
L'amour-propre afficha ses goûts....
Mais quoi ! qui le sait mieux que vous ?
Chez nos bons ayeux que j'envie,
On avoit fait du tendre amour
La grande affaire de la vie,
Il est chez nous celle du jour.
Plus d'esclavage, plus de flammes ;
Adieu constance, adieu devoir,
Il étoit doux d'aimer ces Dames,
Il est plus court de les avoir ;
Adieu les missives discretes,
Plus de rendez-vous amoureux,
Plus de ténébreuses retraites,
C'est en plein jour qu'on est heureux,
Nos amantes sont des grisettes,

Nos amours ſont des amourettes;
Il faut tout peindre en camayeux,
Et vous avez mis pour le mieux
Notre hiſtoire en hiſtoriettes.

Oui, ſi l'on peint l'amour du temps;
C'eſt dans un conte qu'il peut plaire,
Et l'on ne doit que des inſtans
A le conter comme à le faire.
. . . .

O grand Hermite de Paris,
Que j'aime vos graves ſaillies!
Voilà nos Dames, nos maris;
Voilà bien toutes nos folies.
Un inquiſiteur mal appris,
De vos petits prônes chéris
Interrompt les ſaintes franchiſes:
Hélas! je n'en ſuis pas ſurpris;
Quand on permet tant de ſottiſes
On doit défendre vos écrits.
Mais quoi! déja ſur la toilette
On vous garde un coin aſſez doux:
Au fond d'une alcove ſecrete,
Chloé, ſolitaire & diſtraite,
S'endort & s'éveille avec vous.
Dans votre brochure chérie,
Entre deux draps elle parcourt,
Et de la ville & du fauxbourg
L'intéreſſante galerie.
Par-tout vous avez trait pour trait
Peint ſa nouvelle cotterie;
Par-tout le nom vole au portrait;
Oui, voilà le ſot qui lui plaît,
Et l'honnête homme qui l'ennuie,
La jeune *Aminte* qu'elle hait,
La laide *Eglé* ſa tendre amie.
Dans vos univerſels tableaux,

Si vous peignez quelque infidelle,
Au cœur blasé, même un peu faux,
Peignez-la jeune & vive & belle;
Chloé, malgré tous ces défauts,
Se croit toujours votre modele.
Ainsi, grace à l'heureux secours
De vos entretiens solitaires,
Initiée aux grands mysteres
Des plaisirs & des caracteres
De nos cités & de nos cours,
Tout-à-la-fois & sans scandale,
Chloé chez vous va faire un cours
De voluptés & de morale.

. . . .

Par M. GROUVELLE.

RÉPONSE DU FRERE PAUL.

DE tous les tems, non de nos jours,
Non de Paris, mais de la terre,
J'ai, d'une plume un peu légere,
Tracé les mœurs & les amours.

LES romans de chevalerie,
Les propos de la bergerie
Qu'Urfé bâtit près du Lignon,
Et les longs discours de *Clélie*,
Me prouvent qu'on changea de ton,
Mais le cœur beaucoup moins varie.
En parlant de galanterie,
En faisant protestation
D'aimer tout le tems de sa vie,
On jouissoit & de *Ninon*,
Et de cent beautés dont le nom,

Les charmes, la coquetterie
Ont acquis bien moins de renom.

De l'homme obſervateur ſévere,
Quitte ton ſiecle & ton pays,
Il change de mode & d'habits;
Mais il garde ſon caractere.
La femme n'eſt pas plus légere
Qu'elle n'étoit au tems jadis.

. . . .

A nos dames rends-donc juſtice;
Approuve ou blâme ce caprice;
Mais conviens qu'il n'eſt pas nouveau:
Autre théatre, mêmes ſcenes.
J'ouvre *Ovide*, il nous a tranſmis
Les tours piquans que les Romaines
De ſon tems jouoient aux maris.
Faſtueuſe, brillante, aimable,
La cour d'*Auguſte* étoit ſemblable
A l'heureuſe cour de *Louis*.
On eſt trop enclin à médire,
Séneque, *Epictete*, *Rouſſeau*,
De leur ſiecle ont fait la ſatyre,
J'en aurois voulu le tableau.

. . . .

Ces ruſes, ces friponneries,
Ce fol amas de tromperies,
Qu'on nous vient ſouvent reprocher,
N'eſt qu'un jeu que par-tout on joue:
L'homme grave veut s'en cacher,
Le fou s'en vante & je l'en loue;
Mais qu'on le nie ou qu'on l'avoue,
Qui perd ne doit pas ſe fâcher.
Ce n'eſt point une perfidie;
Mais on le croit, mais ce joueur

S'arme, & prétend dans sa furie
Poignarder l'objet séducteur
Qui lui fit perdre la partie.
Volez, dissipez son erreur,
De ses mains arrachez les armes,
Qu'il respecte aujourd'hui les charmes
Qui causoient hier son bonheur.
Qu'il sache que dans tous les âges
Presque tout amant fut trompeur,
Que les femmes furent volages,
Que les jaloux sont en horreur.
Voilà ce qui me fit auteur;
L'exemple instruit, le badinage
Des chagrins amortit l'aigreur.
Heureux cent fois si mon ouvrage
En secret consoloit un cœur,
Le dirigeoit pendant l'orage,
Et le préservoit de l'écueil,
Où poussé du vent de l'orgueil
Tant de mortels ont fait naufrage!
Moi-même un jour je fus jaloux;
D'une beauté je me crus maître;
Je fus trompé, je devois l'être;
Mais j'en eus un trop long courroux.
. . . .

LAURE
CONSULTANT ESCULAPE,
Conte.

JADIS madame Laure
Voulut aller chez le Dieu d'Epidaure.
Enfin, après bien des travaux,
Et des fatigues sans exemple,

Elle arrive, & va droit au temple :
Elle y voit Esculape & lui conte ses maux.
D'abord elle se plaint avec inquiétude
De son extrême lassitude.
Mais le Dieu lui répond soudain
Que cela n'est causé que par le long chemin.
Il lui fait même entendre
Qu'elle auroit très-bien fait de ne pas l'entreprendre.
Elle lui dit aussi qu'elle se voit maigrir,
Et qu'au lit elle a beau s'étendre,
Qu'elle passe les nuits sans pouvoir y dormir.
Le Dieu lui dit d'agir,
Il lui prescrit la promenade,
Et pendant tout le jour il lui défend le lit
Mais, continua la malade,
Mais ma vue, hélas, s'affoiblit !
Je ne puis lire mes tablettes.
Hé bien, dit Esculape, achetez des lunettes.
Mais reprit-elle alors,
Je m'affoiblis moi-même ;
Je sens par-tout le corps
Une mollesse extrême ;
Je n'ai plus la moindre vigueur :
Pourriez-vous me guérir d'une telle langueur ?
Hélas ! lui dit le Dieu, rien n'est plus difficile ;
Car si vous devenez tous les jours moins agile,
C'est que vous vieillissez, & pour ne plus souffrir,
Le plus prompt des moyens est de bientôt mourir.
O ciel ! s'écria Laure, ah ! que viens je d'entendre ?
Est-ce là le secret que vous deviez m'apprendre ?
Allez, vous vous moquez de nous ;
Je le vois par votre langage :
Car je savois cela tout aussi-bien que vous.
Hé, si vous le saviez, dit l'oracle en courroux,
Que n'en faisiez vous donc usage !
Sans abréger vos jours par un si long voyage ?

Par M. le comte D'... Dx.

A L'ÉMULATION.

REINE de l'univers, noble Emulation,
Des ſciences, des arts, ô puiſſant aiguillon;
Des biens & du bonheur ſource féconde & pure;
Vertu, que méconnoît toute ame froide & dure:
Enfin, dans mon pays, tu reçois un autel!...
Puiſſions-nous t'y porter un encens éternel!

Du Liégeois, en tout tems, on vanta l'induſtrie;
Son cœur s'éleve à tout, ainſi que ſon génie:
La nature, envers lui, prodigue de ſes dons,
Enrichit ſon eſprit, ſes cités, ſes vallons.
Mais, dans un cercle étroit, ſon ame aſſujettie
Trop ſouvent s'engourdit, ſans chaleur & ſans vie.
Privé de récompenſe, & d'égards & d'appui,
Il languit, ignoré de lui-même & d'autrui.
Telle, loin du ſoleil, dans ſa ſeve arrêtée,
Une plante eſt ſans fruit, triſtement rebutée.

Que de Liégeois pourtant, par un eſſor vainqueur,
Se ſont frayés la route au faîte de l'honneur!
La tiâre & la pourpre, & la robe & l'épée
Ne brillent point chez eux d'une gloire uſurpée;
Et vous, arts enchanteurs, délices des humains,
Vous le ſavez, ſi Liege embellit vos deſtins!

Par tant de noms fameux la patrie illuſtrée,
Qui dût être, à jamais, de leur pompe enivrée,
Que fit-elle pour eux?... Mais quoi, chez l'étranger,
D'un oubli malheureux, ils ont ſu ſe venger.

Le prix des grands talents eſt dans un grand empire;
Tout peuple cependant, qu'un noble zele inſpire,

Par des moyens divers flattant l'ambition,
Peut du génie actif aider l'impulsion.

O mes concitoyens! puissions-nous, par la flamme,
Que son enthousiasme allume dans notre ame;
Puissions-nous, par l'exemple & d'utiles travaux,
Animer les talents & les arts libéraux!
Puisse enfin ce moment nous annoncer l'aurore
D'un beau jour, qui, sans doute, est loin de nous encore!
Et dût-il n'éclairer que nos derniers neveux,
Nous n'aurons point perdu notre attente & nos vœux.

Mais quoi! dans l'union, dans la persévérance,
D'un succès plus prochain déja luit l'espérance.
Un Prince affable, doux, magnanime, éclairé,
Des talents & des arts protecteur adoré,
Va répandre sur eux ses bontés paternelles;
Eleves d'Apollon! il vous donne des aîles!

[*] Venez, du dieu des vers, aimables nourrissons;
Vous, qui, dès votre aurore, exercez ses leçons:
A vos tendres essais vous le voyez sourire!
Jeunes concitoyens, animez votre lyre!
Rendez, du tems jaloux, vos accords triomphans;
Et qu'un jour mon pays célebre ses enfans.

---- --- Scribere jussit amor Patriæ.

PAR UN CITOYEN DE LIEGE, (**) Le 2 juin 1779, jour de l'inauguration de la SOCIÉTÉ D'EMULATION.

(*) Cette apostrophe se fait aux jeunes poëtes Liégeois, & particuliérement à MM. Renier & Bassenge, qui dans l'âge le plus tendre, annoncent le plus grand talent.

(**) Voyez le journal de *juillet*, page 286.

ÉPITRE

A Madame la comtesse DE MAUREPAS, *à son arrivée à Pontchartrain.*

DANS cette aimable solitude,
De mon sort je sens la douceur;
Le repos satisfait le cœur,
L'esprit est nourri par l'étude.
Tout orne ces paisibles lieux :
C'est le séjour de la décence;
On n'y voit jamais l'inconstance;
Tout y charme & flatte les yeux.
Ici, les fleurs & la verdure
Décorent nos prés, nos côteaux;
On entend le chant des oiseaux,
On voit renaître la nature.
Les bergers, sur leurs chalumeaux,
Célebrent, dans leur douce ivresse,
Le Dieu qu'on adore à Paphos;
Ils sont conduits par la sagesse,
Et ne connoissent point les maux
Qu'à la cour font la jalousie,
La trahison, la perfidie,
La discorde & la vanité :
Par leur heureuse obscurité
Ils sont à l'abri de l'envie.
Dans les palais on voit l'erreur,
La fausse gloire & le caprice;
C'est-là qu'habite l'artifice.
Sous le chaume on voit la candeur,
On trouve dans ce beau boccage
Les muses, Flore & les Zéphirs,

L'amour y reçoit notre hommage,
Nous lui consacrons nos loisirs,
Nous n'avons point d'autre esclavage,
Tout enchante & ravit nos sens;
Les graces, les ris, les talens
Viennent égayer notre vie;
Et de cette rive chérie
On bannit la pompe & les rangs.
Du port, nous voyons le naufrage,
Des flots nous bravons le courroux,
Nous sommes bien près de l'orage,
Mais il ne peut tomber sur nous.
Par la souplesse & par la feinte,
Par les revers ni par la crainte,
On ne craint pas d'être abattu;
Et ce n'est point par la contrainte
Que nous encensons la vertu.
Minerve arrive en ce séjour,
Les ris suivent toujours ses traces,
Les vertus, les jeux & les graces
Décorent sa brillante cour;
L'illustre patron du rivage
Y reçoit un sincere hommage;
Il méprise les vains honneurs,
Du rang le fastueux étalage;
Un ministre prudent & sage
Ne desire d'autre avantage
Que de régner sur tous les cœurs.

Par M. DE CHENNEVIERES.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

LE premier du mois de mai dernier, M. de Saron, préſident à mortier au parlement de Paris, a été élu académicien honoraire ſurnuméraire ; ce reſpectable magiſtrat eſt très-diſtingué par ſes vaſtes connoiſſances en aſtronomie, & ſon zele éclairé pour les hautes ſciences, auxquelles il conſacre depuis long-tems ſes loiſirs.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

I I.

SOCIÉTÉ royale de médecine de Paris.

La ſociété a élu, dans ſon aſſemblée, tenue au Louvre, le 25 juin, le docteur Czenpinski,

médecin Polonois, pour ſon correſpondant. Il réſide à Varſovie, & il eſt connu très-avantageuſement par un ouvrage ſur l'hiſtoire naturelle du regne animal.

III.

Société libre d'Emulation de Paris.

Le 20 mai, à ſix heures après midi, la ſociété a tenu une de ſes ſéances publiques, dans la galerie de l'hôtel de M. le maréchal-prince de Soubiſe, qu'elle compte au nombre de ſes aſſociés.

M. Elie de Beaumont, l'un des directeurs-préſidens, ouvrit la ſéance par un diſcours, dans lequel il préſenta, avec beaucoup de force & d'éloquence, les principaux points de vue d'utilité publique qu'embraſſe cette ſociété, & fit voir ſur-tout qu'elle poſſede plus qu'aucune autre l'avantage *de réunir des citoyens de tous les rangs, de tous les âges, de tous les états, & ayant en apparence les opinions les plus oppoſées, ſans que pour cela leur zele en ſoit affoibli;* il fit voir auſſi qu'elle eſt un aliment pour l'activité de ceux qui, ſans occupations réglées, ſe trouvent pour ainſi dire ſurchargés du poids de leur exiſtence; qu'elle leur offre des moyens de ſe rendre utiles, en s'intéreſſant au progrès des arts qui ont pour objet de multiplier les commodités & de concourir efficacement au bonheur du plus grand nombre. Il finit par obſerver qu'à l'égard de ceux qui, par les différens état qu'ils

rempliſſent n'ont point de temps à conſacrer aux travaux de la ſociété, ou de ceux qui par la nature de leur éducation, ou par le genre de vie qu'ils ont embraſſé, ont de l'éloignement pour toute application ſoutenue, il leur reſte au moins la reſſource de contribuer au bien que fait la ſociété libre d'émulation, & qu'elle ſe propoſe de faire avec plus d'étendue en donnant la foible rétribution qu'elle exige de chacun de ſes membres, & que l'on pourroit appeller *la capitation du patriotiſme.*

Après la lecture de ce diſcours, M. Dumont, ſecrétaire de la ſociété, en lut un, dans lequel il rendit compte avec autant de clarté que de noble ſimplicité & de goût, du but direct & eſſentiel de la ſociété, de ſon état actuel, où l'on voit quels ſont ſes fonds, ſes deſſins & ſes moyens, afin de pouvoir juger de ce qu'on peut attendre de ſes efforts pour opérer le bien qu'elle ſe propoſe de faire.

Dans la ſeconde partie de ſon diſcours, M. Dumont a rendu compte des différens objets envoyés au concours, en conſéquence des programmes qui avoient été publiés, des concours précédemment ouverts, & qui le ſont encore, & enfin des nouveaux prix qui devoient être annoncés à la fin de la ſéance.

La troiſieme & derniere partie du diſcours contenoit le tableau des inventions qui ont été préſentées à la ſociété, & qu'elle a trouvées dignes d'encouragement. Ceux qu'elle a donnés depuis le mois de juillet juſqu'à préſent, montent à 3884 livres. Le prix des ſer-

rures, & les encouragemens que la société a donnés le jour de sa séance publique, montent à 1798 livres.

Après la lecture des deux discours dont on vient de parler, on a lu une description faite par M. Dufourny de Villiers, des pieces & machines qui ont obtenu des approbations ou des encouragemens depuis la derniere séance publique. Pendant cette lecture, M. Dufourny de Villiers a fait les démonstrations. On a lu ensuite le rapport des commissaires pour les pieces du concours aux prix proposés pour les voitures, & à chaque encouragement accordé (le prix annoncé pour cet objet ayant été remis), le président a appellé l'auteur de la piece récompensée, & a distribué les sommes accordées à ceux qui étoient présens; il a remis à M. Comynet, trésorier de la société, les encouragemens de ceux qui n'étoient point dans l'assemblée, en déclarant qu'on les donneroit ou à eux-mêmes, ou à ceux qui viendroient de leur part. Il en a été usé de même à l'égard des serrures de combinaison pour le prix; il a été adjugé à M. Rabache du Coroy, étudiant en médecine; & comme les autres serrures envoyées au concours, ont été trouvées dignes d'éloge, on a accordé aux unes 120 livres d'encouragement, & aux autres 72 livres. Malgré les progrès que la société a fait faire à cette partie de l'art du serrurier, elle a trouvé que l'on pouvoit encore desirer des découvertes plus usuelles; en conséquence elle a arrêté de continuer ce sujet de prix.

Après cette diſtribution, on a lu l'extrait du programme ſur les cheminées & poëles, & le programme pour l'invention d'un outil matrice propre à réduire ou à former les bandes de métaux : chaque prix eſt de 1200 livres. Le concours ſera ouvert juſqu'au premier janvier 1781, & les prix ſeront diſtribués au mois de juillet ſuivant.

Les prix que la ſociété a annoncés au nombre de neuf, doivent produire à ceux qui les remporteront 8100 livres, outre les deux nouveaux prix, qui ſeront inceſſamment publiés ſur les voitures & les ſerrures, car la ſociété a pour principe de ſuivre les différens objets d'un art juſqu'à ce qu'il lui paroiſſe qu'on a, en quelque ſorte, atteint le degré poſſible de perfection.

La ſociété libre d'émulation paroît être d'une utilité évidente, il ſemble que ceux qui aiment les arts doivent contribuer à multiplier les avantages qu'elle a pour objet de leur faire produire.

(*Journal de* Paris ; *Journal général de* France.)

I V.

SOCIÉTÉ royale des ſciences, arts & belles-lettres de Nancy.

La ſociété tint, le 8 mai dernier, jour de St. Staniſlas, patron de ſon auguſte fondateur, une aſſemblée publique pour la diſtribution de

ses prix, & la réception de deux nouveaux membres. M. de la Porte, intendant de Lorraine, académicien-né, qui paroissoit pour la premiere fois à une pareille assemblée, ouvrit la séance par la lecture d'un discours dont on fut très-satisfait. M. l'abbé Barlet, auteur d'un excellent mémoire sur les longitudes, lut ensuite son discours de réception. M. Jadelot, directeur de la société, répondit aux deux récipiendaires, & leur donna des éloges mérités. Il annonça que cette compagnie avoit accordé pour la littérature deux prix à partager également entre trois ouvrages, dont l'un étoit un *Discours sur les qualités sociales*, par M. l'abbé Febvé, chanoine de Vaudemont; le second, une *Idylle* de quinze strophes (*), par M. Simonin; & le troisieme, un *Mémoire* de M. Durival, le jeune, intitulé: *de l'Agriculture.* Parmi les ouvrages qui ont concouru pour le prix des arts & des sciences, la société a arrêté qu'il seroit fait une mention honorable d'un *Essai sur la résistance que l'air oppose aux projectiles militaires, & sur la forme la plus avantageuse qu'on peut leur donner.* Elle a remis à l'année prochaine à prononcer sur un autre *Mémoire* qui traite *de la teinture des cotons en noir.* Les expériences qu'elle a répétées déposant toutes en faveur de cette découverte, il ne reste plus qu'à s'assurer que le coton ainsi préparé ne perd point de sa solidité. L'ouvrage qui a obtenu le

(*) Elle a été imprimée dans le journal de *Juillet*, pag. 265.

prix

prix des arts, a pour titre : *Phytographie économique de la Lorraine*, & pour auteur M. Willemet. La société a senti l'inconvénient qu'entraînoit à son égard même, & par rapport aux concurrens, la liberté des sujets ; en conséquence, M. Jadelot annonça qu'elle solliciteroit la réforme de cette partie de ses statuts ; qu'elle proposoit pour le prix littéraire de l'année prochaine, l'*Eloge du roi Stanislas*, & pour celui des arts, *la perfection des plâtres en Lorraine.* La société demande des recherches sur la nature du plâtre de cette province, comparé avec celui de Paris, sur la maniere de le cuire, de le battre, de le gâcher & de l'employer pour l'extérieur des bâtimens, de sorte qu'il résiste aux injures de l'air. En indiquant ces deux sujets, elle n'a d'autre but que de témoigner, quant au premier, son desir de voir les lettres ériger un monument digne du monarque bienfaisant qui a cherché à les naturaliser en Lorraine ; quant au second, de diriger les recherches des savans. Elle ne prétend point par-là déroger prématurément à ses loix, & gêner la liberté dont les concurrens ont joui jusqu'à présent, & dont ils continueront à jouir, tant que les statuts qui l'ont accordée ne seront point réformés dans cette partie. Ces annonces faites, MM. de la Porte, Devaux, de Moulon, & François de Neufchâteau, lurent, le premier, le discours de M. l'abbé Febvé ; le second, l'Idylle de M. Simonin ; le troisieme, l'éloge historique de M. l'abbé Leslie, académicien ; & le dernier, la traduction en vers françois du

premier chant de l'*Orlando furioso* de l'Arioste.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

*Société royale d'Agriculture d'*Auch.

La société tint, le 10 du mois de mai, une séance publique; M. l'abbé Despiau, principal du college royal de la même ville, en fit l'ouverture par la lecture d'un *Mémoire sur la production des bleds du midi.* M. le marquis d'Astorg prononça un discours dans lequel il démontra *les avantages du travail du corps & ceux du travail de l'esprit.* On avertit que la société proposoit pour le prix de l'année prochaine, la question suivante : *Quelle est la meilleure maniere de tailler les vignes situées dans les différentes expositions, pour les conserver & les rendre productives? Doit-on avoir égard aux phases de la lune?* Les auteurs sont priés d'appuyer leurs instructions de preuves claires & précises, de démontrer l'avantage d'une bonne pratique, & de développer le dernier point de la proposition. Les mémoires, qui seront d'un quart-d'heure de lecture au moins, doivent être envoyés dans le cours du mois de février au plus tard, au secrétaire perpétuel, sous deux enveloppes, la premiere à son adresse, la seconde à celle de M. l'intendant d'Auch.

On annonça ensuite que M. Gentil, prieur de Fontete, près de Montbar en Bourgogne,

avoit obtenu le prix de cette année ; que deux *acceſſit* avoient été accordés, le premier, à M. Vaſtel, avocat au parlement de Paris ; & le ſecond, à M. de Sauſſure, réſident à Geneve.

La ſéance fut terminée par la diſtribution de pluſieurs prix à divers cultivateurs dont l'intelligence & les ſuccès parurent les avoir mérités : d'autres obtinrent des *acceſſit.*

(*Journal encyclopédique ; journal général de France.*)

VI.

SOCIÉTÉ *d'Emulation de* Liege.

LE dimanche 18 Juillet dernier, la ſociété tint une ſéance publique pour l'inauguration du buſte de S. A. C. dont ce prince lui a fait préſent. Ce buſte en marbre, très-bien exécuté, ayant été expoſé à la vue de l'aſſemblée au bruit de pluſieurs ſymphonies, M. Ramoux, principal du grand-college, prononça un diſcours analogue à la fête, & enſuite M. de S. Péravi, orateur de la ſociété, après avoir prévenu les auditeurs des raiſons qui lui faiſoient préférer en cette occaſion le langage de la poéſie à celui de la proſe, lut une ode qui fut très-applaudie.

M. Dehouſſe, chirurgien auſſi connu par ſon habileté dans la théorie que par ſes ſuccès dans la pratique, lut un mémoire ſur les inconvéniens de la mauvaiſe habitude qu'ont les ſages femmes de pêtrir la tête des enfans nouveaux-

nés, & il eut la gloire, bien précieuſe pour un citoyen, d'entretenir le premier la ſociété d'objets d'une utilité directe & d'un intérêt vraiment preſſant.

M. le Docteur Demeſte lut le précis d'un ſavant mémoire ſur la formation des montagnes, & en parlant par occaſion des différentes eſpeces de marbre, il ramena adroitement l'attention des auditeurs vers l'objet de la fête dont ſon ſujet avoit paru l'écarter.

Une louable timidité ayant empêché M. Baſſenge, jeune citoyen de Liege, de lire lui-même une piece de vers qu'il avoit compoſée pour cette occaſion, M. de S. Péravi ſe chargea de cette lecture, qui excita des applaudiſſemens univerſels; on diſtingua ſur-tout une ſuperbe tirade qu'on fit répéter au lecteur deux fois de ſuite, & à la fin de la piece, l'enthouſiaſme général ſe manifeſta de la maniere la plus vive & la plus ſatisfaiſante pour l'auteur & pour tous ceux qui éprouvoient alors ce tendre intérêt qu'inſpirent les premiers ſuccès du talent.

M. le chevalier de Michel lut un beau ſonnet Italien, dont on entendit enſuite la traduction en vers françois, par M. de S. Péravi.

M. le Gay, ſecrétaire-perpétuel, lut pour M. l'abbé Depaix, chanoine de St. Pierre de Liege, des ſtances vraiment ingénieuſes & poétiques, qui furent goûtées & applaudies comme elles devoient l'être; & après ces ſtances, des inſcriptions propoſées par différentes perſonnes pour le buſte de S. A.

Enfin la féance fut terminée comme elle avoit commencé, par divers morceaux de mufique vocale & inftrumentale.

Plufieurs artiftes avoient expofé leurs ouvrages dans la falle d'affemblée.

On y voyoit un tableau repréfentant une fenderie, par M. de France, profeffeur & directeur de l'académie de peinture de Liege; & un tableau de M. Latour, peintre en hiftoire, repréfentant J. C. crucifié. La Vierge eft à droite foutenue par des femmes. La Magdeleine eft au pied de la croix, & St. Jean eft à gauche. En général ce tableau eft d'une favante compofition.

Les connoiffeurs ont diftingué auffi deux académies faites à Rome d'après nature, par M. Jean-Martin Aubée, fils, (*) Ces deux deffeins

(*) Il eft fils de M. Martin Aubée, profeffeur & directeur de l'académie de peinture de Liege, dont nous avons parlé en annonçant la précédente féance; nous étant alors mal expliqués fur les deux tableaux de ce peintre, nous nous faifons un plaifir d'en donner ici une notice plus exacte & plus détaillée.

Le premier tableau repréfentoit une boulangerie; on voyoit un homme fur le devant du tableau pêtriffant la pâte; un autre au milieu chauffoit le four, & dans le fond de l'autre côté une femme pefoit le pain; tout le fujet éclairé par le feu du four, peint dans un goût flamand & d'un coloris chaud, faifoit le plus bel effet. L'autre tableau repréfentoit une cave où on voyoit fur le devant un tonnelier qui mettoit un tonneau de vin en perce, à côté étoit un cavelier gourmant le vin, &

sont dans le goût Italien; les belles formes des figures, l'élégance & la finesse des contours font augurer bien avantageusement de ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans.

Le sieur Hubert Sarton, horloger de Liege, & mécanicien de S. A. R. le prince Charles de Lorraine, & de S. A. C. le prince-évêque de Liege, dont plusieurs machines ont été approuvées par l'académie royale des sciences de Paris, &c. a aussi exposé deux nouvelles pieces à cette société.

La premiere est une pendule d'observation propre à servir de régulateur. Sa hauteur est de douze pouces, & sa largeur de six; son modele est d'une forme agréable, qui la rend propre à orner un appartement. Cette pendule indique les heures, les minutes, & bat les demi-secondes avec la plus exacte précision, au moyen d'un échappement à repos. La suspension de la pendule est disposée de maniere que l'on peut remonter ou baisser la lentille d'un dix millieme de pouce, si cela étoit nécessaire, pour faire suivre à la pendule le tems moyen. Le mouvement n'a que deux roues, & son moteur est un poids d'une once qui n'a que six lignes de descente. Ce poids se trouve re-

---

dans le fond un garçon mettant des cercles à un tonneau; tout le tableau éclairé par la lumiere d'une chandelle: le reste étoit composé de tous les attirails analogues au métier de tonnelier. Ces deux tableaux répondent au talent de cet habile artiste.

monté par un mécanifme caché dans la pendule, & fon action s'opere fans le fecours d'aucun élément, & fans altérer de la moindre chofe le mouvement de la pendule. Cette nouvelle invention de *remontoir* peut s'appliquer a toutes pendules, & les faire aller pendant un mois, fix mois, un an ou mêmes plufieurs années, fans que pour cela il foit néceffaire d'augmenter la maffe du poids. L'inventeur de cette mécanique conftruit, d'après fa méthode, des pendules à feconde & à grand balancier.

La feconde piece expofée à la fociété, réunit trois cadrans, dont deux forment les extrêmités d'un levier qui les balance fur un pivot, au centre duquel eft attaché le 3e. cadran, plus grand que les deux autres. Leurs aiguilles fuivent exactement une même direction, & font enfemble leur révolution, fur chaque cadran, de maniere que le mouvement reçu mécaniquement dans l'un, eft donné aux deux autres par la feule communication des équilibres, fans aucune roue ni pignon, & que la fituation donnée à l'une ou à l'autre des aiguilles, fe trouve marquée au même inftant par les deux autres fur leurs cadrans refpectifs. Un des pivots du levier tourne fur un rouleau qui porte une aiguille dont l'objet eft d'indiquer fur un cercle chaque jour du mois où l'on fe trouve.

V I I.

Société royale des sciences de Copenhague.

Le 7 du mois de mai dernier, la société adjugea le prix de physique, sur *la formation de l'acide nitreux*, à un mémoire françois qui a pour devise : *In paucis multa*, *utinam bona*, & dont l'auteur ne veut pas être nommé. Quoique la question n'y soit pas pleinement résolue, ce qu'on n'avoit pas non plus osé se promettre dans une matiere si difficile, on a eu égard au soin & à l'exactitude avec lesquels ces recherches sont faites. Le prix de mathématique, sur *la meilleure disposition d'un instrument propre à mesurer des petites distances d'une seule station*, fut décerné à M. George-Fréderic Branders, fabricant d'instrumens à Augsbourg. Cet artiste avoit aussi envoyé à la société l'instrument même, qui a été éprouvé ; & les raisons de la différence considérable entre les distances trouvées par le moyen de cet instrument & les distances effectives, seront indiquées à l'auteur. La société propose pour l'année prochaine les sujets suivans : 1°. *Quæritur quæ in Hiberniâ exstiterint vel adhuc supersint ædificia*, *tumuli*, *inscriptiones*, *locorum nomina*, *aliave ejus generis monumenta*, *in quibus incolarum septentrionis nostri*, *speciatim Danorum & Norvegorum vestigia apparuere*, *vel etiam nunc apparent*. 2°. *Elementa tabulorum astronomicarum solis & lunæ ità ordinare ut non solùm eclipses utriusque luminaris nostro sæculo observatæ*

eâ præcisione quam Mayerianæ tabulæ exhibent, sed quoque antiquissimis temporibus in Balynoniâ & Ægypto visæ & consignatæ, sine notabili errore, indè supputari queant, ità tamen ut æquatione sæculari in calculo non opus sit. 3°. *An seminium vermium intestinalium tæniæ, gordii, ascaridis, fasciolæ, &c., animalibus connatum, an ab extus intromissum observationibus & experimentis probare, remediaque in illo casu notare.* Outre ces problêmes, la société a cru devoir continuer pour l'année prochaine, le suivant, qui avoit déja été proposé pour l'année 1779 : *Quæritur quo tempore Danorum in Esthoniâ imperium cœperit, quænam incrementa, quasque mutationes habuerit à Valdemaro secundo ad Valdemarum usque tertium, quandò penitùs desierit, quis sub eâ potestate status hujus regionis, tàm politicus quàm ecclésiasticus fuerit, & quænam legum Danicarum vestigia ibi adhuc reperiantur.* Le prix pour chacun de ces sujets consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 écus, argent de Danemarck. Le mémoires, écrits en latin, en danois, en allemand ou en françois, doivent être adressés, francs de port, avant le mois de septembre 1780, à S. E. M. de Hielmstierne, conseiller-privé de S. M. Dan., président de la société royale des sciences de Copenhague. Ceux qui souhaiteront que leurs écrits qui ont concouru pour les prix de cette année, leur soient rendus, pourront s'adresser au même président, avant le 31 du mois de décembre prochain.

VIII.

ACADÉMIE royale des sciences & des belles-lettres de Berlin.

Cette académie a tenu le 3 du mois de juin, son assemblée publique pour célébrer l'anniversaire de l'avénement de S. M. Prussienne au trône. Plusieurs personnes de a premiere distinction y ont assisté. M. le conseiller-privé Formey, secrétaire perpétuel de cette compagnie, a fait l'ouverture de la séance par un discours relatif aux circonstances doublement heureuses de la solemnité du jour, & du rétablissement de la paix. Ensuite il a fait le rapport de ce qui concerne les prix de l'académie. La classe de philosophie spéculative devoit adjuger celui qui se rapporte à la question proposée sur la force primitive & substantielle, qu'on désigne par l'expression de *fundamentum virium.* Cette question, l'une des plus profondes de la métaphysique, avoit paru fort obscure ou même inutile à quelques savans; mais si l'on ne pouvoit en effet guere se promettre qu'elle servît à étendre les limites de nos connoissances, elle ne laissoit pas de donner lieu à des discussions analytiques, à des développemens ultérieurs de certaines notions, qui sans fournir la solution, tiennent lieu de ce qu'on appelle *approximations* dans le calcul. Parmi le grand nombre de pieces envoyées au concours, deux ont balancé les suffrages des examinateurs. Il se sont enfin déterminés pour la

piece latine dont la devise est : *Non semper ea sunt quæ videntur : decipit frons prima multos.* La matiere y est traitée avec beaucoup de netteté, mais sans aller au-delà des notions leibnitiennes, ni présenter de nouveaux points de vue. L'auteur est M. Joseph Pap de Jagaras, docteur en philosophie, & pasteur d'une église réformée en Transylvanie. La piece allemande, avec la devise, *Inquirendo proficimus*, montroit peut-être plus de génie & d'invention ; mais les conséquences que l'auteur déduit de ses principes, ont paru trop hypothétiques, ou même hasardées & susceptibles d'être mal interprétées ; ce qui ne seroit pourtant pas retombé sur l'académie, ces compagnies n'étant jamais censées adopter toutes les idées des pieces qu'elles couronnent. Quoi qu'il en soit, celle dont il s'agit ici, a obtenu l'*accessit* avec des éloges bien mérités. La question pour le prix fondé par feu M. le conseiller-privé Eller, renvoyée jusqu'à présent, avoit pour objet la *classification des végétaux, fondée sur les différences de leurs racines.* Le prix a été décerné à la piece françoise qui avoit pour devise :

Hìc segetes, illìc veniunt feliciùs uvæ ;
Arborei fœtus alibi, atque injussa virescunt
Gramina.

VIRG. *Georg. lib. I.*

L'auteur montre des connoissances étendues, jointes à beaucoup d'expérience ; & l'application qu'il fait de sa classification par les racines à la culture des végétaux, a mérité l'approbation des

M 6

connoiſſeurs. L'académie ſouhaiteroit ſeulement qu'il joignît à ſon mémoire des détails de pratique, où il déterminât plus exactement les ſortes de culture qui conviennent aux différentes eſpeces de racines, qu'il a d'ailleurs très-bien claſſifiées. En attendant, on a couronné ſa diſſertation ; & à l'ouverture du billet on a lu le nom de M. Amoreux, fils, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de la ſociété royale des ſciences de la même ville, de la ſociété royale de médecine de Paris, & bibliothécaire de la bibliotheque publique de médecine à Montpellier. La claſſe de philoſophie expérimentale a propoſé une nouvelle queſtion pour l'année 1781. Le programme qui en contient l'énoncé, ſera bientôt publié, & inſéré dans ce journal. Le ſecrétaire perpétuel a préſenté à l'académie, de la part de leurs auteurs, les *commentaires ſur les inſtitutions militaires de Végece*, par M. le comte Turpin de Criſſé, membre des académies royales de Berlin & de Nancy, & l'*éloge de mylord Maréchal*, par M. d'Alembert. Il a lu l'éloge de M. Sulzer. M. de Caſtillon a terminé la ſéance en préſentant & en expliquant un ouvrage de mécanique, très-artiſtement exécuté, par M. Catel, aſſeſſeur de la juſtice françoiſe de Berlin. C'eſt une ſphere automate, qui non-ſeulement indique avec beaucoup de préciſion les heures, les jours & les mois, mais qui tourne auſſi toutes les 24 heures ſur elle-même, & décline, par un double mouvement, des poles & de la terre, ſucceſſivement au nord & au ſud, de 23 de-

grés & demi, dans les mêmes proportions ſuivant leſquelles le ſoleil s'éloigne ou ſe rapproche de l'équateur, indiquant de plus l'heure & le méridien de tous les points de la terre. On ne la remonte que de 8 jours en 8 jours.

I X.

Académie des Arcades de Rome.

Le jeudi 3 juin dernier, l'académie tint une ſéance publique, dans laquelle on entendit une ſavante diſſertation ſur la diminution des eaux dans le globe terreſtre, par M. l'abbé D. Céſar Orazi, profeſſeur de logique & de métaphyſique au college romain. Cette diſſertation fut ſuivie de pluſieurs pieces de poéſie, que réciterent divers membres de l'académie, & qui remplirent agréablement la ſéance. M. le garde-général en avoit fait l'ouverture en annonçant que les membres de la colonie fondée nouvellement à Foſſano dans le Piémont, avoient tenu le 2 mai, ſous les auſpices de S. M. le roi de Sardaigne, leur premiere aſſemblée, que cette aſſemblée avoit été très-brillante, & qu'on y avoit diſtribué des médailles d'or & d'argent, gravées aux frais de M. le chevalier Don Jean-Alexandre Maſino, de Valperga, marquis d'Albarei, écuyer de S. M.

Le jeudi premier de juillet, l'académie tint une nouvelle ſéance, dans laquelle M. l'abbé comte Ronconi, prononça un ſavant diſcours,

dont l'objet étoit de prouver que tous les hommes ont des talens égaux. On applaudit beaucoup ce discours, dans lequel on remarqua des idées très-philosophiques, & une analyse très-ingénieuse de l'esprit qui caractérise les différentes nations. On entendit ensuite plusieurs morceaux de poésie, qui furent extrêmement goûtés de l'assemblée, & entr'autres une élégie latine de M. l'abbé Ricchini, & un *capitolo* de M. l'abbé Monti, par lequel la séance fut terminée.

(*Notizie del Mondo.*)

X.

ACADÉMIE du Capitole à Rome.

Le 19 du mois de mai, il y eut un grand concours à cette académie. Le premier prix de sculpture fut remporté par le sieur Matthieu Renson, natif de Liege, âgé de 26 ans; le sieur Joseph Henri, natif de Dinant au pays de Liege, obtint celui de l'architecture. La distribution des prix se fit le 25, par M. le cardinal Rezzonico, camerlingue, en présence de M. le cardinal Albani, protecteur de l'académie, & de 12 autres cardinaux. Les ouvrages couronnés furent exposés dans la salle du sénat au capitole, d'où ils ont dû être transportés, avec leurs inscriptions, dans la salle de l'académie.

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a remis à ce théatre *la Reine de Golconde*, paroles de M. Sedaine, musique de M. Monsigny. Cet opéra, qui a eu du succès dans la nouveauté, & à la premiere reprise, est toujours sûr de plaire.

Le sujet, tiré d'un conte charmant & connu de tout le monde, est ingénieusement adapté à la scene lyrique. La musique en est agréable, pleine de morceaux d'un chant aimable & sensible; le deuxieme acte présente tout à la fois un tableau piquant, & une situation intéressante & neuve au théatre. Les accessoires en sont très riches & très-variés; & les airs de danse ont de la grace & de l'originalité. Cependant malgré la réunion des talens supérieurs & la perfection de l'exécution, le public a trouvé les ballets trop longs. Cet ouvrage a été composé dans un tems où la danse formoit le principal intérêt de nos opéras; les idées qu'on avoit sur ce genre de spectacle ont un peu changé depuis quelques années,

& l'on commence à ſentir que la danſe n'y doit avoir que la ſeconde place.

M. de Monſigny n'a fait d'autre changement à ſa muſique, ſinon de retoucher le récitatif; il a adopté la maniere de M. le chevalier Gluck, en le faiſant toujours accompagner par toutes les parties de l'orcheſtre. Ce ſyſtême, excellent ſans doute dans la tragédie, où la dignité du ſujet, la nobleſſe des idées, la véhémence des paſſions exigent un rythme plus marqué, un caractere de grandeur plus impoſant, une énergie plus continue que dans toute autre compoſition, paroît à bien des perſonnes, ne pas convenir à la paſtorale, à *Aline*, ſur-tout, lorſque de *ſuperbes rubis ne chargent point ſa tête.* Quoi qu'il en ſoit, le grand nombre d'airs charmans qu'on trouve dans cet opéra, & qu'on retient facilement, la variété des ſymphonies, la faîcheur ou l'originalité piquante des airs de danſe, &, plus que tout cela, le tableau agréable du ſecond acte, rendront toujours cet ouvrage précieux aux amateurs des ballets héroïques.

Le jeudi 15 juillet, on a donné la premiere repréſentation de l'*Amore ſoldato* ou l'*Amour ſoldat*, intermede italien en trois actes, dont la muſique eſt del ſignor Sacchini.

Le titre n'a aucun rapport avec la piece. L'*Amour-ſoldat* eſt tout bonnement un *officier amoureux* de la fille d'un vieil avare, riche & fou. Pour obtenir ſa main, il ſe met en garniſon dans la maiſon du vieillard, & à force de mau-

vais traitemens, il l'oblige de lui donner sa fille. Le tout est saupoudré de quelques mauvaises plaisanteries, & embelli des *lazzis* du vieil avare, à qui l'on apprend, comme à notre *milicien*, à faire l'exercice des armes. Sa fille, bien digne de vivre au milieu du tumulte des camps, sort la nuit de la maison paternelle, & ne craint pas de se jetter entre les bras d'un homme dont à peine elle sait le nom. On a dit qu'il falloit juger des mœurs d'une nation par ses romans & par ses pieces de théatre : si cela est vrai, on ne peut avoir qu'une très-mauvaise idée de l'éducation que reçoivent les demoiselles italiennes.

Mais si cette piece ressemble par l'intrigue & par les caracteres, à toutes celles que nous avons vues jusqu'à présent, il en est peu dont la musique réunisse à un style plus brillant, autant de graces, de douceur & d'élégance. Le premier acte sur-tout, l'ouverture exceptée, est celui où l'artiste a répandu le plus d'intérêt & de charmes, soit dans la finale, soit dans les airs des deux principaux personnages. C'est après *la Frascatana* & *la Buona figliuola*, l'intermede qui a le mieux réussi. On regrette que toute cette musique délicieuse ne tienne pas à des drames traités avec plus de décence, de vraisemblance & de goût. L'*Amore-soldato* est d'ailleurs très-bien exécuté.

(*Journal général de* France ;
Mercure de France)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le ſamedi 12 juin, on a remis à ce théatre le *Droit du Seigneur*, comédie de Voltaire, en trois actes & en vers de dix ſyllabes.

Cet ouvrage étoit d'abord en cinq actes, & fut repréſenté le 18 janvier 1762, ſous le titre de l'*Ecueil du Sage.* Dès l'année ſuivante la piece fut imprimée ſous le titre du *Droit du Seigneur*, qui lui convenoit beaucoup mieux que le premier; & depuis l'auteur a cru devoir la reſſerrer en trois actes. Voici quelques détails ſur la fable de cette comédie.

Mathurin, riche fermier, a promis à Colette de l'épouſer; mais depuis il eſt devenu amoureux d'Acante, crue fille de Dignant, ancien domeſtique du marquis du Carrage. Berthe, ſeconde femme de Dignant, a donné ſa parole à Mathurin, elle a forcé ſon mari à lui donner la ſienne; le bailli trouve le mariage aſſorti; en conſéquence le fermier abandonne Colette, & preſſe le moment qui doit l'unir à Acante. Colette pleure, non pas la perte de Mathurin, mais celle d'un mari. Acante gémit ſur la néceſſité d'épouſer Mathurin qu'elle n'aime pas. Il leur reſte cependant une reſſource. Le marquis eſt ſur le point d'arriver; il eſt poſſible qu'il ne conſente pas à l'hymen propoſé, & Colette ſe flatte qu'il lui rendra juſtice. M. du Carrage arrive en effet; il eſt accompagné du chevalier Gernance, ſon parent, jeune écervelé à qui il paroît plaiſant d'enlever la future

à l'inſtant du mariage. Tout le bourg vient préſenter ſes reſpects au marquis ; on lui parle de l'établiſſement d'Acante & des vœux de ſa famille ; il conſent qu'ils ſoient remplis ; mais depuis un tems immémorial, le Seigneur de ce village a le droit de reſter ſeul un quart-d'heure avec chacune des filles qui ſe marient : Acante doit ſe ſoumettre à l'uſage. Elle y conſent d'autant plus volontiers qu'elle ſe promet de lui ouvrir ſon cœur & d'implorer ſa protection contre le lien qu'on lui fait former. L'eſprit, la décence, la ſenſibilité, les qualités d'Acante touchent M. du Carrage, qui prolongeroit le tête-à-tête ſans l'attention de Mathurin, qui vient les interrompre, & réclamer la loi. Acante ſort triſtement. A peine a-t elle quitté le château, qu'on vient apprendre au marquis qu'elle a été enlevée. Celui ci donne ordre à ſes gens de courir après le raviſſeur. Pendant qu'on s'empreſſe à lui obéir, le vieux Dignant lui demande ce qu'il penſe des papiers qu'il lui a fait remettre par Acante ; & ſur ce qu'il apprend que le paquet n'a pas encore été ouvert, il frémit au ſouvenir de l'enlevement d'Acante. Enfin le marquis ouvre le paquet ; & la lecture des papiers qu'il renferme lui apprend que Laure, fille noble & vertueuſe, indignement trompée par le pere de Gernance, a donné le jour à Acante. Gernance arrive le remords dans l'ame & la honte ſur le front. Son crime n'a ſervi qu'à faire briller les vertus & la fermeté d'Acante. Quand il apprend que ſa ſœur eſt l'objet qu'il a cherché à déshonorer, il reſte

anéanti; mais cette leçon lui ouvre les yeux; il déteste ses erreurs, & consent à épouser Dormene, pour laquelle il avoit eu autrefois du goût, & qui a donné une retraite à la malheureuse Laure. De son côté, M. du Carrage n'a pu résister aux charmes & aux vertus d'Acante; elle éprouve les mêmes sentimens & elle en fait l'aveu. Le marquis lui donne son cœur & sa main, après avoir forcé Mathurin à épouser Colette.

On a applaudi dans cette comédie la gaîté du rôle de Colette, la scene de l'interrogatoire du bailli qui est plaisante, des détails agréables & intéressans dans le rôle du marquis, les remords de Gernance. La fable en est un peu romanesque; & si les trois derniers actes avoient été trouvés autrefois trop longs, ici les événemens sont peut-être trop précipités, & surchargent le dernier acte. D'ailleurs l'action est supposée du tems de Henri II; & le costume des acteurs est celui de nos jours; ce qui nuit sensiblement à l'illusion.

(*Mercure de France; journal* de Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le samedi 22 mai, on a représenté, pour la premiere fois, *le petit Œdipe*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes & de vaudevilles.

Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, une parodie d'*Œdipe chez Admette*, comme on l'avoit d'abord annoncé. L'intrigue a bien quel-

que rapport à celle de la tragédie, & dans quelques passages on rencontre des allusions assez marquées; mais cela ne suffit pas pour constituer une parodie. Voici une légere analyse du *petit Œdipe.*

L'Amour & l'Hymen sont exilés des cieux. Ils arrivent l'un & l'autre, le premier conduit par la Folie, dans une isle de la Grece, habitée par cent jeunes filles. Un seul homme nommé Agénor est toléré dans cette isle, parce qu'il a bien voulu leur tracer des loix quand elles ont renoncé au culte de l'Amour, pour ne plus adorer que la Félicité. Une tendre amitié unit Agénor & Zulma, la premiere d'entre les habitantes de l'isle. Un oracle a menacé Agénor de l'esclavage, & Zulma lui dispute ses fers. C'est dans cette circonstance que l'Amour & l'Hymen demandent un asyle : le jeune homme le leur accorde, & les engage à se cacher; mais, malgré leurs soins, ils sont découverts. On veut les chasser de l'isle; Agénor les prend sous sa protection, jusqu'au moment où, se présentant au temple de la Félicité avec Zulma, qui veut toujours se soumettre à l'esclavage pour son jeune ami, l'Amour se découvre à eux, & leur apprend que son aveuglement & son exil devant finir au moment où il naîtroit un enfant plus charmant que lui, & Mercure lui ayant annoncé la naissance de cet enfant, il recouvre la vue & la liberté. Bientôt le Dieu fait rentrer sous ses loix les habitantes de l'isle, & fait aborder cent jeunes Grecs, que l'hymen leur donne pour époux.

Il y a dans ce petit ouvrage de la facilité, de la gaîté & de l'esprit. L'auteur est très jeune, & mérite d'être encouragé.

La musique est de M. des Augiers. Il étoit plus difficile qu'on ne pense de ne pas s'écarter du genre des vaudevilles semés dans le cours de l'ouvrage : il a parfaitement réussi. Les accompagnemens qu'il a faits pour les airs déja connus, ont de la fraîcheur, de l'agrément, & annoncent de l'adresse & de l'intelligence. Il est à desirer qu'un début aussi heureux engage M. des Augiers à se faire connoître dans des ouvrages d'un genre plus décidé.

Le samedi 26 juin, on a donné pour la premiere fois, *Les Rêveries renouvellées des Grecs*, parodie des deux Iphigénies en Tauride, en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

Le 21 juillet 1757, on avoit représenté à ce théatre la *petite Iphigénie*, parodie d'*Iphigénie en Tauride*, tragédie de Guimond de la Touche. Ce petit ouvrage, qui eut alors du succès, se trouve presqu'entiérement fondu dans celui que l'on joue actuellement. Comme la conduite de la tragédie & celle de l'opéra sont exactement semblables ; comme plusieurs scenes, plusieurs situations de l'opéra sont calquées sur celles de la tragédie, il falloit de toute nécessité renouveller aujourd'hui sur l'un les reproches que l'on fit autrefois à l'autre, & l'on ne pouvoit mieux faire que d'employer quelques parties de l'ancienne parodie.

Le premier acte de cet ouvrage a fait grand plaisir; les dernieres scenes sont d'une gaîté charmante; le second acte est long, le troisieme a paru meilleur. A la fin de celui-ci, Oreste devient inspiré, & voit dans l'avenir les succès des deux auteurs de l'opéra d'Iphigénie; on a fort applaudi ce passage. A la deuxieme représentation, la piece a eu un succès complet. Le vaudeville sera toujours accueilli du *François né malin*, lorsqu'il réunira comme ceux de cette piece, une critique fine & ingénieuse, à un sel mordant & à une tournure piquante. Si l'on n'avoit pas nommé M. Guerin de Frémicourt, on auroit pu penser que l'agréable auteur de *la Chercheuse d'Esprit* & de tant de parodies charmantes, avoit encore travaillé à celle-ci; ce qui feroit le plus grand éloge qu'on pût faire de la piece. Le vaudeville qui la termine a fait le plus grand plaisir.

VAUDEVILLE.

AIR : *Sans un petit brin d'amour.*

ORESTE.

Sans un petit brin d'amour
Finit la tragédie.

IPHIGÉNIE.

Oh quand à moi je suis pour
Un petit brin d'amour.

ORESTE à PILADE.

Et bien, mon cher, épouse Iphigénie.

PILADE.

J'en ſuis d'accord.

IPHIGÉNIE.

Je le veux bien;
L'amour convient dans une parodie.

PILADE.

Reçois mon cœur.

IPHIGÉNIE.

Reçois le mien.

CHŒUR.

Sans un petit brin d'amour
Finit la tragédie.

IPHIGÉNIE à PILADE.

Ah quant à moi je ſuis pour
Un petit brin d'amour.

ORESTE à PILADE.

Rien n'eſt plus rare en ce jour
Qu'une amitié fidele.

IPHIGÉNIE.

Rien n'eſt moins rare en ce jour
Qu'un petit brin d'amour.

ORESTE à *Pilade*.

Des vrais amis nous ſommes le modele.

IPHIGÉNIE.

Aux vrais amis on ne croit plus;
L'amour, l'amour, eſt choſe plus réelle,
Par-tout ſes droits ſont reconnus.

ENSEMBLE.

Rien n'eſt plus rare, &c.

IPHIGÉNIE *au Public.*

Pour vous, Messieurs, en ce jour
Nous redoublons de zele;
Marquez-nous à votre tour
Un petit brin d'amour.
Daignez sourire à notre bagatelle,
Sans prendre garde à ses défauts:
Souvent un rien prouve une ardeur nouvelle
Et des desirs toujours égaux.

ENSEMBLE.

Pour vous, Messieurs, &c.

(*Mercure de France ; Journal de* Paris ; *Journal général de France ; Affiches & annonces* de Paris.)

LONDRES.

DRURY-LANE.

On a joué sur ce théatre, quelque tems avant la piece dont nous avons parlé à la pag. 307 de notre journal de juillet dernier, une comédie-farce intitulée, *Qui est la dupe?* En voici le sujet. Le vieux Doyley ayant amassé des richesses considérables dans le commerce, se détermine à établir sa fille unique, & à lui donner en mariage la moitié de sa fortune, mais il veut absolument un savant pour gendre, & à ce titre il fait choix du jeune Gradus, un des ornemens du college de *Brazennose.* La fille, qui n'a pas le même goût pour la science que son pere, prend des arrangemens tout différens avec le capitaine Gran-

ger, qu'elle a vu à Bath, & dont elle eſt ſecrétement amoureuſe. M. Gradus ſe préſente à ſa future épouſe, & lui fait ſa cour du ton de M. Thomas Diafoirus, dans *le Malade imaginaire ;* il débite force grec & latin, & ennuie très-fort la jeune perſonne, mais il enchante le pere ; & le confirme de plus en plus dans le deſſein de conclure au plutôt le mariage. Pour parer à cela, Charlotte, couſine & amie de Miſſ Doyley, de concert avec le capitaine Sandford, perſuade au jeune ſavant de changer de ton & de maniere, & de prendre les airs du monde pour plaire à ſa maîtreſſe, & Gradus, métamorphoſé en hommes à bonnes fortunes, fait tout ce qu'il faut, quoique très-gauchement, pour faire revenir ſur ſon compte le pere Doyley, qui bénit le ciel de lui avoir découvert aſſez à tems la frivolité du caractere de ce jeune homme. Dans le même moment, le capitaine Granger arrive dans le coſtume d'un vrai ſavant en *us*, & le capitaine Sandford le préſente comme un homme tellement plongé dans l'étude, qu'il en eſt devenu preſque ſauvage. Il n'en faut pas davantage pour enflammer le vieux Doyley, qui reçoit le prétendu ſavant avec un profond reſpect, lui offre d'abord ſa fille en mariage, & lui propoſe, en attendant, de faire un petit aſſaut d'érudition avec Gradus, qu'il ſoupçonne de n'être pas ſi fort ſur le grec qu'il le dit. Cette propoſition n'eſt pas trop du goût du nouveau venu, qui a ſes raiſons pour ne pas ſe compromettre ; cependant preſſé d'entrer en lice,

il paie d'impudence, & après que Gradus a récité une épigramme grecque qu'on juge très-médiocre, il débite d'un air & d'un ton emphatiques, un galimathias inintelligible. Le vieux Doyley en est extasié, il s'emporte contre Gradus, qui ne veut pas convenir que ce soit du bon grec; & pour que le bonheur de sa fille ne souffre aucun retardement, il se hâte de conclure le mariage. Alors tout se découvre, & Gradus convaincu que le savoir seul sans les qualités aimables, est d'un bien foible secours pour disputer le cœur d'une maîtresse, propose à Charlotte de se charger de son éducation, en l'épousant, ce qu'elle accepte.

M. & Mde. Cowley sont les auteurs de cette piece, qui a été très-applaudie.

(*Universal magasine.*)

FLORENCE.

Le mercredi 7 juillet dernier, au soir, on a représenté sur le théatre *del Cocomero*, l'opéra intitulé, *il Medonte*, mis en musique par M. Sarti.

Le dimanche 11 du même mois, la troupe françoise du sieur de Neville & de la demoiselle Clermont, fit l'ouverture de son spectacle sur le théatre de S. Marie, par la représentation d'une tragédie de Voltaire.

(*Notizie del mondo.*)

PORTUGAL.

Un Officier qui résidoit dans ce royaume en

1776, a fourni le mémoire ſuivant, inſéré dans le *Theater-Kalender* de 1779.

» La cour tient un opéra italien à ſa ſuite. Dans l'été il réſide ordinairement à Belem, où elle a un ſuperbe château ſur le Tage, deux lieues au-deſſous de Lisbonne. Il ſe rend auſſi quelquefois dans ſes autres maiſons de plaiſance. C'eſt un des meilleurs de l'Europe, parce que le roi en fait ſon amuſement favori. Les chanteurs & l'orcheſtre ſont excellens. Ils ont des appointemens conſidérables, qui ſont ſouvent augmentés par des préſens auſſi conſidérables. Pour parler avec exactitude, les chanteurs ne ſont pas immédiatement au ſervice du roi, ils ne ſont point payés de ſa caſſette ni des biens de la couronne; mais ils ſont tous attachés à l'égliſe patriarchale de Lisbonne, où on choiſit ceux d'entr'eux qui plaiſent davantage, parce que tous ſont obligés par leur état de ſervir la cour, quand ils y ſont appellés. Pour les virtuoſes, ils ſont immédiatement au ſervice du roi. Les uns & les autres ne ſont engagés que pour un certain nombre d'années, au bout deſquelles on leur aſſure la demi-ſolde pour le reſte de leurs jours; & ils obtiennent ordinairement la permiſſion de la dépenſer, même hors du pays. Les repréſentations ne leur ſont point payées en particulier; ſeulement à chaque nouvel opéra ils ont coutume de recevoir une gratification en bas de ſoie, en chemiſes, mouchoirs, tours de col, gants, ſans préjudice des préſens extraordinaires. Sous ce gouvernement il n'eſt point permis aux chan-

teufes de monter fur le théatre. L'efprit de cette exclufion eft de prévenir les défordres qu'elles pourroient caufer au milieu d'une nation ardente pour les plaifirs : ce qu'on a peut-être précédemment éprouvé. Des eunuques imitent la voix des femmes fi naturellement, qu'on n'a pu quelquefois perfuader à des voyageurs Anglois que ce n'étoit pas des femmes, qu'en leur laiffant voir les preuves les moins équivoques. «

» L'entrée à ce théatre eft ouverte aux voyageurs étrangers, & aux négocians auffi étrangers domiciliés en Portugal, pourvu feulement qu'ils donnent leur nom par écrit. On n'y laiffe entrer des Portugais que les gens de marque. La famille royale a fa place dans une loge fpacieufe vis-à-vis du théatre. On a quelquefois conftruit à côté des loges pour les princes du fang des maifons royales qui voyageoient. Tous les autres fpectateurs occupent le parterre, où il y a des bancs fans doffier, fur lefquels ils s'affeient pendant les repréfentations & les danfes dont on remplit l'intervalle d'entre les actes. C'eft la feule occafion où l'on ofe s'affeoir devant le roi. Quand quelqu'un entre, il va droit à la place qu'il veut prendre, & là fe tournant vers la loge du roi, il fait une inclination & prend fa place. Auffi-tôt qu'un acte eft fini, toute l'affemblée fe leve, fe tourne du côté de la loge royale, & fait d'un commun accord une profonde inclination. On ne demeure debout que fort peu de tems, parce qu'au moment que les danfeurs fe montrent, on fait une nouvelle inclination, on fe retourne vers le

théatre, & on se rassied. Les habits, le théatre & les décorations sont superbes. Tout a été disposé & peint par les plus fameux artistes Italiens & François qu'on a fait venir exprès. On change la scene, quand il en est besoin, en glissant les décorations de côté, à l'italienne, & non pas comme en Allemagne, en les faisant descendre & monter. La représentation commence en un clin-d'œil aussi-tôt que la famille royale arrive. «

« Les opéras qu'on goûte le plus sont ceux de Metastasio & d'Apostolo-Zeno, avec les compositions de Piccini, de Jomelli, de Guglielmi. Il y a un poëte dramatique aux gages de la cour, qui est M. Gartano, un surintendant, M. Pinto. On ne doit pas s'attendre que nous nommions les hommes, si l'on peut donner ce nom à ceux qui remplissent les rôles d'amoureuses, ni les autres acteurs qui ont des seconds.«

La ville de Lisbonne a trois théatres.

1°. Celui de Bairo Alto.

2°. Celui de la rue de Londres.

» Des troupes portugaises jouent alternativement sur ces deux théatres. Un des deux a été occupé pendant quelque tems par une troupe angloise qui, en allant à Gibraltar, avoit obtenu la permission de s'arrêter deux mois à Lisbonne. «

« Telle est l'économie de ces théatres. Un certain Varelle, qui s'est chargé depuis quelque tems de l'entreprise de tous les divertissemens publics, en a la direction. Il reçoit une somme fixe de la cour, paie les acteurs, les admet &

les congédie, ſans en rendre compte, & ſupporte les déſavantages de la recette, comme il profite des avantages. La plupart des acteurs & des actrices ne s'élevent point au deſſus de la médiocrité, ſi l'on excepte Cecilia Roſa de Aguiar, dont nous parlerons plus bas. Le jeu des autres eſt ordinairement fort inégal & le plus ſouvent froid. Il n'y a que les pieces nationales ou italiennes qui ſoient du goût des Portugais ; les autres ne leur conviennent point. Ils ont ſifflé le *Pere de famille*, de Diderot, & ils bâillent aux pieces de Moliere, excepté à l'*Avare* & au *Tartuffe*, bien aſſorti au caractere de leurs dévots. En revanche, ils ſe divertiſſent fort aux pieces traduites de l'italien, ſur-tout au *Magicien* de Goldoni, orné de tout ſon ſpectacle.

» Le ſpectacle commence en tout tems à la fin du jour, & a coutume de durer juſqu'au milieu de la nuit. Les actes ſont ſéparés par de petits ballets qu'on répete ſans les diverſifier à peine une fois en deux mois. Quelquefois ce ſont des ariettes au lieu des ballets, ou bien rarement quelque virtuoſe ſe fait entendre. La petite piece eſt toujours une piece de chant, dans laquelle on applaudit quelquefois ſans relâche, à une foible ariette médiocrement chantée par un acteur, ou une actrice qui a ſes partiſans, juſqu'à ce qu'elle ait été répétée deux ou trois fois, au grand ennui de ceux qui n'ont point de part à la cabale. «

» Le théatre de Bairo Alto eſt le plus ancien. Il tire ſon nom du quartier de la ville où il

eſt ſitué, & appartient à la famille du comte de l'Etoile. Il eſt aſſez grand & ſpacieux. Le parterre eſt coupé en deux diviſions. Les plus baſſes loges, ne ſont guere plus élevées, & l'on n'y voit pas ſouvent de femmes, à moins que toutes les places ne ſoient remplies. Il y a deux rangs de loges plus hautes, onze de chaque côté à chaque rang, & cinq au fond, & encore un quatrieme étage dont on nomme auſſi loges la partie la plus proche du théatre, & le reſte galerie. L'orcheſtre eſt comme partout immédiatement au devant du théatre, & le ſouffleur devant l'orcheſtre, ſaillant ſur le théatre juſqu'à la poitrine. Les décorations ſont anciennes & en aſſez mauvais état. «

» Le théatre de la rue de Londres eſt plus petit & plus orné. Il n'a que 9 loges de chaque côté & cinq au fond dans chaque rang. Il y en a trois rangs & demi. Le ſurplus de la quatrieme, eſt auſſi la galerie, que les Portugais nomment la Baranda. Sa premiere deſtination fut de ſervir à un opéra italien, à l'uſage des factories étrangeres, ſur-tout angloiſes & allemandes, pour leſquelles la cour l'avoit fait conſtruire. On recueillit pour cela une ſomme conſidérable dont les ſouſcripteurs devoient avoir une part aux profits, proportionnée à leurs avances, mais tout s'eſt ſi bien diſſipé que les acteurs ont bien de la peine à toucher, quoique tard, une partie de leurs appointemens. Le célebre Riſtini, qu'on a vu récemment à Londres, & Zamperini, qui eſt paſſé de la cour de Wurtemberg à celle de Vienne, où il chantoit en

1776, ont brillé plusieurs années à Lisbonne sur ce théatre.

» Revenons à *Cecilia Rósa de Aguiar la Neubérin* Portugaise. Elle fut d'abord à Lisbonne demoiselle de compagnie d'une femme de condition, qui craignant sa beauté pour elle ou pour son fils, la congédia. Bientôt elle trouva une nouvelle place auprès d'une dame de Setubal qui aimoit beaucoup les petites pieces dramatiques, & en faisoit jouer en sa présence par les personnes attachées à son service. Ce fut ainsi qu'elle commença à se former. Quand on fut un peu revenu à Lisbonne de la consternation causée par le tremblement de terre, le théatre fut un des premiers amusemens publics au rétablissement duquel on songea. Le préjugé qu'il ne convenoit pas à des hommes de monter sur le théatre, fut cause qu'on se contenta quelque tems de simples marionnettes. Enfin plusieurs jeunes garçons se réunirent pour former ensemble une petite troupe de comédiens que Varelle prit à ses gages. Il se donna long-tems beaucoup de peine inutile, avant de pouvoir y engager aucune femme, jusqu'à ce que le pere de Cécile, qui jugeoit que cette profession seroit plus brillante qu'une autre, & plus lucrative pour sa fille, la força de l'accepter. Ses succès extraordinaires détruisirent bientôt sa répugnance. Il y a à présent plus de 15 ans, qu'elle représente sur le théâtre en actrice formée, dont le jeu est naturel; elle mit une fois tant de chaleur & d'action dans le rôle d'*Inès de Castro*, qu'elle fut plusieurs jours malade. Elle chante aussi agréablement. «

» Le 3eme. théatre eſt celui de *Noſſa ſtenhova de Graxo*, occupé par une troupe eſpagnole qui n'eſt pas mépriſable : il a peu de ſuccès, à cauſe de la haine naturelle aux Eſpagnols contre les Portugais. «

» Il y a auſſi une troupe de comédiens Portugais à Porto, que les négocians étrangers y ont formée. «



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Phénomene relatif à l'hiſtoire-naturelle.

DAns les pâturages que M. le marquis de Valdeguerrero, habitant de la petite ville de Saint-Clément, poſſede à *las Alamedas*, canton montagneux de la juriſdiction d'Alcaraz, dans la Manche, en Eſpagne, une groſſe chienne qui gardoit un troupeau, mit bas au mois de mai dernier : les bergers tuerent ſes petits, & les cacherent dans un endroit où elle ne put point les aller chercher. Le lendemain matin, ils trouverent au milieu du troupeau, la chienne allaitant huit louveteaux aſſez grands, qu'elle avoit ſans doute pris ſur les montagnes voiſines, en l'abſence de leur mere. Ce fait paroîtra bien étrange, ſi l'on conſidere l'antipathie naturelle qui exiſte entre les deux eſpeces d'animaux dont il s'agit ici. Les bergers apporterent tous ces louveteaux dans la petite ville de

Lezuza, & reçurent des magiſtrats la gratification aſſignée pour chaque tête de loup pris ou tué.

(*Journal encyclopédique.*)

I I.

Effets de la chaleur artificielle pour la multiplication des animaux étrangers. (*)

Le 19 du mois de juin dernier, M. le comte de Milly, de l'académie des ſciences, a lu à l'académie un ſecond mémoire ſur les expériences de M. le marquis de Néelle, ſur les effets de la chaleur artificielle employée pour ſuppléer à celle des pays chauds, par rapport à la fécondation & la multiplication des animaux étrangers dans les climats froids. Il a rendu compte, dans ce ſecond mémoire, d'une ſeconde portée des deux petits animaux du Breſil, que M. de Buffon a nommés *Ouiſtiti*, & que Edward déſignoit ſous le nom de *Caqui minor.* Il conclut dans ce mémoire que, 1°. la chaleur artificielle ſupplée très bien, dans les pays froids, à celle des climats chauds pour la génération des animaux, ce qui n'étonnera pas les phyſiciens ni les gens qui réfléchiſſent, parce que le flambeau de l'amour, qui s'éteint au milieu

(*) Voyez le Journal de février de cette année, page 302; celui de mai, page 318; & celui de juillet, 1778, page 297.

des glaces, ſe rallume par une chaleur quelconque : 2°. qu'on pourra à l'avenir appliquer ce principe à la multiplication des animaux étrangers qui ſeront utiles dans nos contrées : 3°. qu'on peut actuellement déterminer, par les expériences de M. le marquis de Néelle, le tems où les *Ouiſtiti* entrent en amour, la durée de leur portée, les circonſtances de leur naiſſance, avoir une idée de leurs mœurs, & enfin déſigner la maladie à laquelle les individus de cette eſpece ſont le plus ſujets, qui eſt l'*épilepſie*. Tous les ſavans & les amateurs d'hiſtoire-naturelle ſauront certainement gré à M. le marquis de Néelle de ſes ſoins & des dépenſes qu'il a faites & qu'il fait chaque jour pour multiplier & varier des expériences dans un genre auſſi intéreſſant que nouveau.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)

III.

DÉCOUVERTES ſur le feu élémentaire.

Depuis que j'eus l'honneur de vous donner avis, Meſſieurs, des découvertes importantes faites ſur le feu élémentaire (*), je n'ai ceſſé d'être aſſailli par une foule de curieux, impatiens de ſavoir à quoi s'en tenir à cet égard.

(*) Voyez le journal de janvier de cette année, page 332, 333.

Comme je me ſuis en quelque ſorte porté garant de la réalité de ces découvertes, je puis aujourd'hui dégager ma parole, puiſqu'elles ſont conſtatées par une ſuite d'expériences qui viennent d'être vérifiées par MM. les commiſſaires de l'académie des ſciences, & ſous les yeux de M. Franklin.

M. Morat, médecin des gardes-du-corps de Mgr. le comte d'Artois, eſt l'auteur de ces découvertes. J'ai l'honneur d'être, &c.

De Gassenville.

(*Journal de* Paris.)

I V.

Histoire-Naturelle du Tuſſilage & du Pétaſite.

La phytologie ou l'hiſtoire-naturelle des végétaux eſt ce qu'il importe le plus de connoître en botanique. Nous n'avons point encore de vraie hiſtoire des plantes : c'eſt à tort que ce nom a été attribué à des deſcriptions de leurs parties ou de leurs vertus, telles que ſont l'*Hiſtoria Plant. in Palat. elect. ſponte creſc.* par M. Pollich : l'*Hiſtoria plant. Helv.* par Haller : Hiſtoria *general. Plant.* par Moriſon ou par Rai : l'*Hiſtoire-Naturelle & générale des végétaux*, par M. Buchoz. Les titres qui convenoient proprement à ces ouvrages étoient : *Flora*, *enumeratio plantarum*, ou dénombrement des plantes.

Pour obtenir une exacte connoiſſance de l'hiſtoire-naturelle des végétaux, il faudroit, 1°. indiquer les marques qui caractériſent les diffé-

rentes variétés des plantes : 2°. rapporter les noms que les auteurs leur ont donnés, en comparant ces noms avec les iconographies : 3°. rechercher leur patrie en la distinguant des contrées où elles se sont répandues : 4°. décrire leurs usages économiques & leurs propriétés médicinales : 5°. faire mention des changemens qu'elles éprouvent en changeant de climats & de terreins : 6°. employer les expériences des fécondations étrangeres à l'égard de toute plante qui en est susceptible : 7°. examiner les résultats des expériences qui seront continuées jusqu'à la deuxieme, troisieme génération, & au-delà, si cela est nécessaire : 8°. comparer les métis nés artificiellement avec les plantes exotiques ou indigenes qui leur ressemblent.

Il y a un moyen de découvrir entre plusieurs plantes qui ont le même caractere, celle à laquelle elles doivent leur origine ou qui représente leur souche ou ancienne mere commune. A cet effet, en choisissant le lys pour exemple, on prend huit pieds de lys martagon dont on supprime les anteres avant l'effusion de la poussiere fécondante des étamines. Leurs stigmates seront ensuite inspergés avec la poussiere masculine de huit autres especes de lys : du lys jaune, du lys de Calcédoine &c. C'est-à-dire, que le premier pied du lys martagon sera fécondé par la poussiere des étamines du lys jaune, le second pied du lys martagon par celle du lys de Calcédoine, & ainsi des autres. Si la poussiere des huit plantes éprouvées n'a point fécondé le lys martagon de maniere qu'il en naisse des individus, on renversera l'expérience en essayant la poussiere du lys martagon sur les huit autres lys. Si ils se trouvent fécondés, c'est signe que le lys martagon est le principal

& dominant qui doit être confidéré comme le pere de tous les autres.

Le TUSSILAGE [*Tuſſilago. Syſt. veget.* ed. XIII.] eſt une production de l'ancien continent. Lorſque cette eſpece eſt ſituée entre le 60e. & 63e. degré de latitude, elle produit une variété avec le caractere ſuivant : la hampe eſt nue, de trois à quatre pouces de hauteur; les feuilles ſont oblongues, épaiſſes, ſolides, lanugineuſes, pétiolées, un peu obtuſes, avec les bords ſinueux ; la fructification terminale eſt ſolitaire ; le calice eſt d'une ſeule piece, allongé, laineux, formé par des ſegmens diviſés juſqu'à la baſe ; les fleurs ſont blanches, les floſcules du rayon au nombre de douze, les graines ſurmontées d'une aigrette à poil : c'eſt ce qu'on appelle *Tuſſilage* nain. La figure de Gmelin, *Flor. Sibir.* tab. 67. s'accorde avec l'indication précédente. Le tuſſilage nain habite les lieux élevés & ſabloneux de la Sibérie, ſa patrie.

Linné rapporte qu'une certaine plante qu'il range entre les tuſſilages, *Tuſſilago anandria. Syſt. veg.* étant en plein air, a donné des fleurs radiées : expoſée à l'ardeur du ſoleil dans un endroit très-chaud, le calice dans la génération ſuivante devint cylindrique de globuleux qu'il étoit dans la précédente. Ainſi une plante à fleurons née dans un lieu du nord, dont le calice auroit naturellement la forme ſphérique, étant transférée ſous une température de 26 à 28 deg. de lat. ſi elle peut s'y naturaliſer, produira au bout de quelques générations des individus qui porteront des calices plus ou moins allongés, avec quelques autres particularités. Ces deſcendans différeront de leur ſouche, en ce qu'ils s'en éloigneront par la forme, la ſituation & le nombre de pluſieurs de leurs parties ex-

térieures, & qu'ils maintiendront leur dernier état aussi long-tems que les mêmes causes agiront sur eux.

Les contrées qui sont au 62e. deg. de lat. fournissent un tussilage différent des précédens. La hampe qui s'éleve à la hauteur d'une palme est creuse & écailleuse, la fructification solitaire; les fleurs sont blanches, le calice multifide à la base avec des appendicules, les feuilles ovales, pétiolées, d'une palme de long, avec les bords sinueux, c'est ce qu'on appelle tussilage des rochers. *Fl. Sib.* tab. 67. Gmelin est le seul qui ait donné de cette plante une figure & une iconographie. Elle habite les rochers & d'autres lieux pierreux de la Sibérie. Sa patrie est cette contrée qui comprend la partie la plus froide de la Russie & de l'Asie.

Entre le 40 & 43e. deg. de lat. il nait une variété particuliere. La hampe est garnie d'écailles; sa hauteur est d'une palme; la fleur de couleur jaune est solitaire à l'extrêmité de la hampe, le calice cylindrique d'une seule piece, mais découpé jusqu'à la base en plusieurs segmens égaux; la base est garnie de quelques appendicules; les languettes du rayon sont fort nombreuses & étroites, toutes les graines fertiles & surmontées d'une aigrette simple, les feuilles en cœur un peu arrondi, lisses en dessus, cotonneuses en dessous, à bords sinueux & dentelés. C'est le tussilage des boutiques, *tussilago vulgaris*. La figure de Morison représente fort bien cette plante. Elle est éparse en diverses contrées de l'Europe tempérée. On la trouve dans le Palatinat, principalement sur les pentes des fossés ou dans des champs un peu humides. Elle est fréquente dans plusieurs bailliages des duchés de Juliers & de Berg, aux environs de Dusseldorf, de Ratingen, d'Elberfeld,

de Mettmann : on l'eſtime contre les affections de poitrine. Elle n'eſt pas moins merveilleuſe extérieurement ; les payſans de Flandre s'en ſervent avec ſuccès contre les plaies qui ſont menacées de gangrene, en appliquant ſes feuilles fraîches ſur la partie malade. Quant à ſon uſage économique, on ſe ſert du duvet de la racine pour faire l'amadoue & des allumettes.

Le tuſſilage des Alpes, dont Cluſius a donné une aſſez bonne figure, & M. Jacquin une auſſi, qui répond à l'exactitude de ſon iconographie, n'eſt pas un vrai tuſſilage, au jugement de M. de Necker. Il en eſt de même du tuſſilage bicolore : ce qu'il eſpere faire voir dans un ouvrage intitulé : *Elementa philoſophico-botanica, ſecundum principia phitologiæ*, qu'il doit publier en pluſieurs volumes *in-8vo.* Il ne craint point d'avancer que » cet ouvrage vraiment claſſique, » ayant pour baſe invariable les principes mê» mes de la phytologie, donnera à la botani» que la plus grande clarté & la ſimplicité » qui eſt néceſſaire à cette ſcience ; de façon » que par-là elle parviendra à ſa plus grande » perfection, en facilitant le travail des bota» nophiles & des commençans «.

Le PETASITE a été mis par Linné au rang des tuſſilages, & nommé *tuſſilago petaſites*, *ſyſt. veg.* à cauſe d'un certain rapport dans les attributs de la fructification ; mais avec la reſſemblance on remarque des différences ſenſibles & eſſentielles. La plus grande partie des pétaſites ſe trouve diſperſée dans le continent de l'Europe. Entre le 50 & 51e. degré de latitude auſtrale ; la hampe qui s'éleve juſqu'à un pied & demi, eſt creuſe & écailleuſe ; la fructification qui forme une pannicule ſerrée à l'extrêmité de la hampe eſt ovale ; les fleurs ſont rougeâ-

tres ou blanchâtres ; les languettes du rayon ſont en petit nombre, courtes & menues ; les floſcules du centre tubulées avec l'ouverture compoſée de cinq dents ; les fleurs amples en cœur arondi, blanchâtres en deſſous, verdâtres en deſſus, & ſoutenues par des longs pétioles ſillonnés ; le calice cylindrique d'une ſeule piece, découpé juſqu'à la baſe en pluſieurs ſegmens, cette baſe garnie de quelques appendicules : c'eſt notre *petaſite vulgaire.*

La figure que Blackwel en a donnée, eſt aſſez bonne, celle de Moriſon eſt médiocre. Cette plante habite l'Europe tempérée, elle ſe plait près des rivieres & des étangs. On la rencontre dans les bailliages de Duren, de Mercken, de Juliers & Monjoye. Elle vient auſſi autour de Neuſtatt, de Bretten, & de Mosbach. Il y en a dans la Fandre Françoiſe & dans la Flandre Autrichienne. On la vante comme un bon alexipharmaque & un ſudorifique, ſur-tout ſa racine qui doit être tirée de terre au commencement du printems. Kramer s'en eſt ſervi avec ſuccès contre la goutte.

Les pays ſitués entre le 52e. & 53e. degré de latitude ſeptentrionale, engendrent une variété très-remarquable. La hampe eſt longue d'une coudée, même au-delà ; la fructification étant adulte, prend la forme d'une pannicule ſerrée & allongée ; les fleurs ſont pendantes & pédicellées ; le calice qui paroit entiérement imbriqué, étant défleuri, renfle par la dilatation des graines ; les feuilles ſont en cœur avec les bords denticulés : c'eſt ce qui s'appelle le *petaſite gigianteſque*, dont Dillenius a joint à la figure une iconographie aſſez exacte.

Entre le 44 & le 46e. degré de latitude méridionale, le ſol fournit un pétaſite dont la hampe n'a

guere plus d'une palme de long. C'eſt *le pétaſite odorant* dont M. Oeder a donné une bonne fig. dans la *Flor. Danic.*

Il y a encore dans les provinces boréales de la Sibérie, de la Suiſſe & de la Ruſſie un *pétaſite du Nord* dont Gmelin a donné une iconographie & une figure. Tous ſont décrits par M. de Necker. Les variétés peuvent être produites par la nourriture, tantôt plus & tantôt moins abondante, par les différens degrés de température, par la diverſité des terreins, enfin par les fécondations étrangeres qui ſe ſont faites fortuitement au moyen de certains inſectes aîlés. Ces inſectes, en s'introduiſant dans les fleurs pour en ſucer le nectar, frottent leurs pattes & leur corps chargés de *pollen* ou pouſſiere fécondante ſur les ſtigmates de différentes plantes analogues, d'où il réſulte des individus d'une nouvelle forme qui ſe perpétuent, ou par graines, ou par des parties équivalentes. M. Koelreuter aſſure avoir lui-même remarqué ſur quelques végétaux, cette fécondation artificielle opérée par les inſectes.

Peut-être qu'à la formation de notre globe les individus du végétal n'étoient pas ſi compliqués, ni ſi diverſifiés qu'ils le ſont devenus dans la ſuite des tems, leur ſimplicité originaire ayant été variée de toutes les façons poſſibles par la figure, le nombre, l'inſertion, la poſition, la grandeur, la petiteſſe des ſujets qui ſe ſont unis & mariés enſemble.

Le ſeul changement de climat produit quelquefois une étrange diſparité. Ainſi le célebre Ludwig rapporte que le riccin commun forme un arbre dans le continent de l'Afrique, quoique ſes graines ſemées chez nous ne produiſent que des plantes annuelles à tige herbacée. Une certaine

mauve en arbre élevé qu'on trouve dans le même continent ayant été semée en Europe, y a produit des plantes bisannuelles dont la tige étoit tendre avec des feuilles plus grandes & plus succulentes. Vid. *Ludwig, differt. de minuen. Plant. specieb.* 1740.

Ce mémoire de M. de Necker est extrait d'un plus long, par lequel il commence sa phytologie du Palatinat du Rhin, & des duchés de Bergue & de Juliers, qu'il se propose de publier successivement, malgré l'étendue de la matiere, dans les *mémoires de l'acad. élect. des sciences de* Manheim.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Lettre de M. Beaupréau, maître en chirurgie de Paris & dentiste, à M. Spalarossa, docteur en médecine, & professeur de chirurgie à l'hôpital de Cadix, &c. &c.

VOus paroiſſez deſirer, Monſieur, que je vous communique tout ce que l'expérience peut m'avoir appris ſur les moyens d'entretenir la propreté de dents. Je vous avouerai avec ingénuité que le haſard, ſi fécond en découvertes phyſiques, m'a mieux ſervi que les méditations les plus profondes. Voici le fait : Une actrice de province, qui depuis ſa plus tendre jeuneſſe faiſoit uſage de beaucoup de *blanc*, éprouva à la ſuite l'accident ordinaire à celles qui s'en ſervent, c'eſt-à-dire, que ſes dents devinrent noires ſur toute leur ſurface, ſans néanmoins aucune altération à leur propre ſubſtance.

Ayant eſſayé, comme pluſieurs autre dentiſtes, de les nettoyer avec l'inſtrument, ſans avoir réuſſi, je me rappellai que, pour enlever

les taches d'encre ſur le linge, ainſi que pour diſſiper la noirceur des dents occaſionnée par les eaux minérales, cerneaux, artichauds à la poivrade, &c. &c. on employoit avec ſuccès les acides végétaux, ſur-tout l'oſeille & ſon ſel. J'en fis préparer ſur le champ ; l'expérience m'ayant réuſſi, a confirmé mes conjectures ; on s'eſt bien trouvé de ſes effets, même les perſonnes qui éprouvent l'agacement qui réſulte de l'inſtrument, ou qui ont un préjugé contraire à ſon uſage.

Ce qui doit raſſurer dans l'adminiſtration de cette liqueur, c'eſt que répandue ſur le marbre, elle ne l'altere point, & par conſéquent elle ne peut agir ſur l'émail des dents : l'acide d'oſeille ne détruit pas le tartre qui couvre une partie de leur ſurface, mais il en empêche la formation, & enleve les taches noires & vertes qui ſe trouvent vers le col des dents, & les font paroître cariées. Ce moyen me paroît ſupérieur au vinaigre diſtillé, à la liqueur de Grunhout, ſi vantée en Angleterre, & à tant d'autres préparations dentifiques, telles que les poudres opiats, dont l'effet eſt de nettoyer les dents par un frottement plus moins réitéré.

J'oſe me flatter que les perſonnes éloignées des ſecours de l'art, me ſauront gré de cette découverte, qui produit auſſi d'excellens effets ſur les gencives gonflées & molles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Mercure de* France.)

I I.

Observation de M. Baral, maître en chirurgie, & lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, à St. Etienne-en-Forès.

Cette obſervation intéreſſante pour la ſaiſon, a été conſignée dans le *Journal de médecine* ; & l'humanité nous engage à la répandre auſſi par la voie de notre journal.

» La nommée Charlotte Chavanne, âgée de » 17 ans, de la ville St. Etiennne-en-Forès, » mangea ſur la fin du mois de Mai de l'année » derniere, 2 livres de ceriſes, & en avala les » noyaux. Quelques heures après, elle fut » incommodée par des coliques, des vomiſſe-» mens & une diarrhée ; & ſans ſe douter de » la cauſe de ſa maladie, elle prit une grande » averſion pour les ceriſes, & n'en mangea plus. » Elle fit quelques remedes ſans ſuccès ; & les » accidens ayant continué, je fus appellé ſur » la fin du mois d'Août ſuivant. Après l'avoir » interrogée ſur ſon mal, & ayant apperçu » dans les ſelles quelques noyaux de ceriſes » d'un noir très-foncé, j'examinai l'endroit du » ventre où la malade ſentoit des douleurs ; » je trouvai ſur l'hypocondre droit, une tu-» meur longue de 6 pouces ſur 2 de large, » qui faiſoit, en la preſſant avec les doigts, » un bruit ſemblable au cliquetis des fractures, » ce qui me fit juger que c'étoit un dépôt de » noyaux de ceriſes. J'employai alors les éva-

» évacuans huileux, les lavemens, les fomenta
» tions & les cataplasmes émolliens, qui détermi-
» nerent la sortie, en différentes fois, d'environ
» 40 noyaux de cerises très-noirs. Malgré cela,
» les accidens continuerent, & la jeune ma-
» lade mourut le 15 septembre suivant. L'ou-
» verture de son cadavre a fait trouver dans
» le colon un amas de noyaux de même nature,
» dont le nombre étoit de 380, avec 3 noyaux
» de prunes, de couleur naturelle, quantité
» de pepins de raisins & beaucoup de petits
» fragmens noirs, qui m'ont paru être de la
» même substance que les noyaux de cerises,
» qui ayant germé, s'étoient ainsi divisés en
» morceaux. Beaucoup de ces noyaux surna-
» geoient. Une autre fille nommée Trochon,
» a eu la même maladie, & n'en est pas morte;
» la force du tempérament, jointe à des se-
» cours efficaces & prompts, l'a sauvée. Ces
» deux observations doivent servir de leçon à
» ceux qui ont l'imprudence, en mangeant
» des cerises, d'en avaler les noyaux. On fera
» bien sur-tout de veiller sur les enfans qui y
» sont accoutumés. «

III.

OBSERVATION sur un coup de soleil, par M. MARIGUES, lieutenant de M. le premier Chirurgien du roi, & chirurgien-major de l'infirmerie royale de Versailles, &c.

Le 29 mai 1779, on amena à l'infirmerie royale le nommé Blanchard, âgé d'onze ans,

fur l'épaule gauche duquel je trouvai une efcarre de fix pouces de longueur fur deux pouces de largeur. Je remarquai en même tems que cet enfant avoit toute l'étendue du dos, des lombes & une grande partie du devant de la poitrine, très rouge & très-enflammée ; l'épiderme fe détachoit de toutes ces parties, & le malade y éprouvoit des douleurs cuifantes. Ces dernieres léfions reffembloient à des brûlures faites par de l'eau très-chaude, mais on auroit pris la premiere pour une uftion faite par l'impreffion d'un fer brûlant. Cependant, toutes ces affections contre nature n'avoient d'autre caufe que l'action des rayons du foleil, que ce jeune fujet avoit reçu fur ces parties en fe baignant fur les deux ou trois heures après-midi, le 25 du même mois, jour que l'on fait avoir été très-chaud. Je fis mettre fur l'efcarre une emplâtre de ftirax, qui en favorifa la chûte en peu de jours, & l'on panfa les autres parties avec des fomentations de fleurs de fureau aiguifées d'eau-de-vie camphrée, & fucceffivement avec l'eau végéto-minérale. L'efcarre s'étant détachée par la fuppuration, on fe fervit des moyens les plus propres à deffécher & à cicatrifer la plaie, ce qui fe fit en peu de jours.

Cette obfervation démontre évidemment le danger que courent les enfans dont la peau eft tendre & délicate, en s'expofant nuds à l'action d'un foleil très-ardent. Elle fait connoître encore que les rayons directs de cet aftre agiffent fur la peau, avec une telle force, qu'ils font capables d'en altérer la texture au même

degré que le feroit l'eau, dont le degré de chaleur feroit peu éloigné de celui de l'ébullition, ou d'autres corps très-chauds.

(*Gazette de fanté.*)

NOUVELLES obfervations fur les afphyxiques.

I V.

Le 24 avril dernier, à fept heures & demie du foir, un enfant nommé J. B. Dubois, âgé de dix ans & demi, étoit au bord de la Seine (à Paris) à l'abreuvoir de la nouvelle monnoie; il tomba dans l'eau & fut entiérement fubmergé : le courant l'entraîna vers la feconde arche du Pont-neuf, où il fut pêché après environ un quart-d'heure de fubmerfion. On le porta au corps-de garde de Henri IV. Il étoit fans connoiffance & ne donnoit aucun figne de vie; on le déshabilla, mais pour y parvenir, on fut obligé de couper fes vêtemens, à caufe de l'extrême roideur de fes membres. Pendant ce tems-là on fe procura la boëte, entrepôt du corps-de-garde de Malaquai; on adminiftra à l'inftant les fecours qu'elle renferme, tels que les frictions, lavemens, fumigations, &c. Ce ne fut qu'après trois quarts-d'heure de traitement qu'il donna les premiers fignes de vie. On continua avec ardeur; ils devinrent de plus en plus fenfibles : enfin au bout d'une heure & demie de foins, on a eu la confolation de pouvoir le remettre en pleine connoiffance à fes parens, qu'on avoit fait avertir.

M. Bourgarel, maître en chirurgie, avoit dirigé le traitement, & on avoit requis M. Pia, ancien échevin, qui s'y est transporté. M. le commissaire Chenu a été témoin de tout le traitement, dont il a fait dresser procès-verbal.

(*Journal* de Paris.)

V.

De Lyon, le 3 juillet, 1779.

Vers les deux heures de l'après-midi, un enfant de dix ans veut retirer du Rhône un de ses sabots qui y avoit été jetté, il y tombe & est entraîné par le courant, il disparoît dans le même instant & flotte entre deux eaux; on le cherche, on apperçoit de loin ses vêtemens qui surnageoient : deux pêcheurs se jettent à la nage & franchissent les courans; mais ce n'est qu'à la distance d'environ 450 pas & après trois-quarts d'heure de submersion qu'ils peuvent l'atteindre; ils le saisissent, il étoit sans connoissance & ne donnoit aucun signe de vie; ils le portent à la Charité pour lui faire donner des secours. M. Grandchamp, chirurgien-major, les lui fait administrer. La saignée à la jugulaire, les frictions, l'esprit volatil de sel ammoniac, la fumée de tabac, l'insufflation dans la bouche, &c. tout fut mis en œuvre avec ordre, presqu'ensemble & avec un tel succès, qu'une heure de ces secours suffit pour le rappeller complettement à la vie; & deux jours après il a été rendu en bonne santé à ses parens.

V I.

Le 25 juin dernier, trois maçons se disposoient à faire la réparation d'une fosse, située rue St. Denis, à Paris, proche l'ancien grand cerf, qui avoit été vuidée depuis quelques jours, & dans laquelle il restoit environ un pied d'eau; ils essayerent de l'épuiser; l'un d'eux se sentant étourdi au quatrieme seau qu'il tira, remonta, un autre descendit, mais il fut à l'instant suffoqué par la vapeur mephitique, & tomba dans la fosse; le troisieme maçon descendit pour secourir son camarade, fut suffoqué & tomba dans la fosse. Le sieur Chauvetel, chandelier, descendit, saisit un des maçons; il étoit déja parvenu avec lui jusqu'au milieu de l'échelle quand il fut suffoqué, & tomba dans la fosse. Un homme ose encore y descendre, & parvint à en retirer le sieur Chauvetel sans mouvement & sans connoissance, en asphyxie; enfin le sieur Chevadame, maître en pharmacie, & le sieur Dupont, son éleve, ayant été avertis, allerent secourir ces malheureux; ils firent avaler au sieur Chauvetel quelques gouttes d'alkali volatil-fluor étendu dans un peu d'eau; il fut presqu'aussi-tôt ranimé, la connoissance lui revint, il sentit mal au cœur & vomit une matiere verte & jaunâtre qui infectoit ceux qui l'environnoient. Le frisson & le tremblement succéderent au vomissement; alors le sieur Chevadame lui fit prendre un peu d'éther, & continua alternativement à faire prendre de l'alkali volatil quand

le tremblement étoit passé, & de l'éther lorsqu'il se faisoit sentir. On parvint ensuite à retirer un des maçons, il étoit asphyxié comme le sieur Chauvetel ; le sieur Chevadame eut également recours à l'alkali volatil fluor, & eut encore le bonheur de rappeller à la vie cet homme, qui éprouva les mêmes symptômes que le premier. On eut beaucoup de peine à retirer le troisieme : comme il paroissoit mort, on balança si on employeroit les mêmes moyens ; M. Chevadame, encouragé par ses succès, lui fit prendre de l'alkali volatil-fluor étendu d'eau ; l'asphyxié donna aussi-tôt des signes de vie ; on lui en fit reprendre à plusieurs reprises, & de l'éther lorsque le tremblement se faisoit sentir ; dans l'espace de quelques minutes, ce maçon reprit sa connoissance, & fut en état de marcher à l'aide de deux personnes qui le soutenoient. Les trois personnes qui avoient été suffoquées, sont actuellement en bonne santé.

(*Journal* de Paris.)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

LETTRE sur les moyens de faire fleurir l'agriculture & les mœurs.

LEs étrangers instruits qui voyagent en France, M., paroissent étonnés, & c'est à juste titre, lorsqu'en discourant avec les cultivateurs des diverses provinces, ils les trouvent en général si peu d'accord entre eux sur les points les plus essentiels de l'agriculture, & quand ils considerent en même-tems l'énorme multitude d'ouvrages que nous avons sur cette importante matiere. Ces livres, ces fruits de tant de veilles, ne seroient-ils que de simples objets de curiosité, ou existeroit-il un obstacle presque invincible, qui empêchât les lumieres qu'ils renferment de parvenir jusques aux plus simples citoyens? Cette question, plus intéressante qu'on ne se l'imagine, mérite d'être examinée. C'est l'objet que je me propose dans cette lettre.....

Parmi les maux qu'entraînoit néceſſairement le gouvernement féodal, ce gouvernement qui mettoit au rang des animaux la plus grande partie des individus dont il auroit dû faire le bonheur, le plus grand de tous fut ſans contredit l'ignorance. L'intérêt que les poſſeſſeurs des fiefs avoient jadis pour que leurs vaſſaux ne connuſſent point leurs droits, les engageoit à ne rien négliger pour qu'ils rentraſſent exactement dans la claſſe des brutes. Loin d'établir des écoles publiques pour que ces vaſſaux y reçuſſent des inſtructions utiles, ils eurent grand ſoin d'empêcher les progrès de ces établiſſemens. La gloire qu'ils attachoient eux-mêmes à l'ignorance, ſuite néceſſaire de la vie diſſipée & bruyante qu'ils menoient, ne contribuoit pas peu à les éloigner du deſir de favoriſer de pareilles inſtitutions. Ils auroient craint de ſe voir humiliés à chaque inſtant ſi leurs ſerfs euſſent été plus éclairés qu'eux. Les poſſeſſeurs de fiefs furent donc ignorans par pareſſe & par orgueil, & les vaſſaux par la dureté de leur condition. Les lettres & les ſciences trouverent, il eſt vrai, un aſyle dans les cloîtres & chez le clergé ſéculier; de-là vint que la juriſprudence, la médecine ne furent plus exercées que par des clercs; & que dans la ſuite on appella *clercs* tous ceux qui cultivoient les lettres ou les ſciences. On ſait auſſi combien ces ſciences languirent dans le ſéjour des monaſteres, quelles entraves la philoſophie d'Ariſtote mettoit alors à la raiſon, ſans parler des troubles occaſionnés par les

guerres civiles, qui ne pouvoient manquer de nuire à la propagation des lumieres. Le jargon barbare de l'école, l'usage de traiter les sciences dans une langue qui n'étoit point celle de la nation, & de plus la rareté des manuscrits, ne pouvoient que favoriser le regne de l'ignorance. Ce tableau des siecles passés trouveroit encore son pendant dans celui qu'un voyageur éclairé feroit aujourd'hui de l'état des connoissances chez les habitans de nos campagnes, malgré les secours qu'offre de nos jours l'imprimerie. Ces derniers n'étant pas gratuits, on peut les regarder en général comme nuls pour le plus grand nombre. La pauvreté des habitans des campagnes s'oppose encore aux essais qu'ils pourroient faire & aux améliorations dont leurs petits héritages seroient susceptibles. De plus, leur obstination naturelle, suite de leur misere, est un autre obstacle à vaincre. On ne peut donc pas espérer de dissiper tout-à-coup les tenebres de l'ignorance grossiere dans lesquelles ils sont plongés. Une pareille révolution ne peut être l'ouvrage que du tems & de l'instruction. C'est pourquoi je crois que le moyen le plus efficace pour éclairer les cultivateurs sur leurs propres intérêts, seroit, autant que mes foibles lumieres me le font appercevoir:

1°. De diriger d'une maniere uniforme vers cet objet les études de ceux qui sont chargés de l'instruction dans les campagnes. En conséquence, des cours d'histoire-naturelle, de chymie, de physique expérimentale devroient se joindre dans les séminaires aux études eccle-

siastiques; peut-être même seroit-on bien de leur sacrifier une partie du tems qu'on y emploie à disputer sur des questions de dialectique & de métaphysique fort inutiles. Ceux qui seroient chargés de remplir les fonctions du saint ministere dans les campagnes, se trouveroient en état d'y répandre dans leurs momens de loisir les connoissances économiques qu'ils auroient acquises.

2°. Il faudroit faire composer par de bons cultivateurs des instructions familieres sur l'économie champêtre, sur le code rural & sur les diverses especes de conventions & de contrats que les gens de la campagne peuvent faire entr'eux. Ces petits livres seroient mis entre les mains des enfans des paysans par les *magisters* des villages; on les fourniroit *gratis* aux plus pauvres. Cette distribution seroit faite sous les yeux du curé, comme étant le plus à portée de connoître les besoins de ses paroissiens.

3°. Chaque communauté devroit distribuer des prix tous les ans à celui des cultivateurs qui auroit montré le plus d'intelligence à faire valoir son héritage. (*) Ces prix seroient pure-

---

[*] C'est aux courses de chevaux qui se font en Angleterre, & aux prix qui déterminent ces courses que cette isle doit son excellente race de chevaux; c'est pareillement aux récompenses qu'y accorde la société établie pour l'encouragement de l'agriculture, qu'elle doit la perfection de cet art & la possession d'un grand nombre d'arbres étrangers & utiles que nous ne connoissons ici que par leur nom.

ment honorifiques pour les personnes aisées, & pécuniaires pour les pauvres. Une simple médaille, une place plus éminente dans l'église, &c. suffiroient pour ces encouragemens. L'honneur d'être cité comme bon cultivateur dans les annales du pays, la préséance dans les cérémonies publiques, l'accueil fait par les évêques & les intendans, dans leurs visites, suppléeroient abondamment à ce qu'on ne pourroit faire d'ailleurs qu'avec de l'argent.

4°. Etablir pendant l'hiver dans le presbytere ou chez le maire, des conférences qui rouleroient sur les instructions répandues gratuitement, & sur les ordonnances. Cet usage s'observe avec fruit dans quelques bailliages d'Allemagne ; il y prévient une foule de procès qui sont ordinairement la ruine des communautés & la source de leur pauvreté.

5°. Il seroit bon que MM. les curés donnassent une notice exacte du physique de leurs paroisses, des usages singuliers qui y ont cours ; qu'ils indiquassent les moyens qu'on pourroit prendre pour y faire fleurir l'agriculture, l'industrie & même le commerce, & des pensions accordées sur des bénéfices pourroient servir de récompense & d'encouragement à ceux qui se distingueroient davantage dans ce genre de travail, à ceux qui auroient donné la meilleure description topographique & physique de leur canton, à ceux qui auroient fourni de meilleures vues, &c. On réveilleroit l'attention des curés qui négligeroient de répondre à cette invitation, par cette simple note insérée dans

les ouvrages périodiques affectés à la province : *les mémoires sur telle paroisse n'ont pas été fournis.* Il conviendroit de tracer le cannevas de ces mémoires, afin que les curés n'eussent plus qu'à le remplir. Je l'ai donné dans le journal d'agriculture du mois de juin 1774, d'après les lumieres du célebre Targioni Tozzetti, auteur de la corographie de la Toscane.

6°. Tous les bons citoyens, & sur-tout ceux qui par état sont chargés de surveiller les campagnes, tels que MM. les subdélégués, les ingénieurs des ponts & chaussées, devroient concourir aussi à ce travail patriotique. (*) De cette maniere, on auroit, dans une ou deux années, l'histoire-naturelle du royaume, la connoissance exacte de toutes ses ressources, & les François cesseroient d'être étrangers dans leur propre patrie.

Les académies de province voudroient bien s'occuper de la rédaction de ces mémoires, & de concert avec les sociétés d'agriculture, elles mettroient en exécution ce projet si digne de toute l'attention du gouvernement.

Comme la mode des couronnes civiques est passée depuis long-tems, il feroit facile de les remplacer par des graces d'une autre espece. Il devroit être reçu que nul ne pût aspirer à aucune place sans avoir produit un certificat en regle qui attestât qu'il auroit bien mérité

(*) M. Munier, ingénieur des ponts & chaussées, en a donné l'exemple pour la province d'Angoumois.

de la patrie, ſoit par ſes découvertes, ſoit par ſon zele, ſoit par ſes conſeils. Ne pourroit-on pas encore arrêter que chaque perſonne qui ſeroit pourvue d'un office ou commiſſion ne toucheroit que la moitié des émolumens de la premiere année. Ces fonds ſerviroient à donner des encouragemens. Un pareil uſage a lieu pour le militaire depuis long-tems chez une nation du nord. Les appointemens de la premiere année y ſont retenus pour faire le fonds des penſions des veuves d'officiers. On retireroit un double avantage de l'exécution de ce projet: les places n'étant plus la récompenſe des ſollicitations ni le fruit de l'importunité, elles honoreroient davantage ceux qui en ſeroient pourvus, & ceux-ci ayant une plus grande réputation à ſoutenir, auroient auſſi un nouveau motif pour faire le bien. Les lumieres ſe répandroient d'une maniere uniforme dans les campagnes; la culture des terres n'y ſeroit plus abandonnée aux manipulations d'une vile routine; elle ſeroit raiſonnée & analogue aux qualités du ſol & du climat. Enfin l'oiſiveté bannie, on ne verroit plus ces ſcenes ſcandaleuſes données quelquefois par ceux qui doivent édifier ou inſtruire; au contraire, on verroit renaître, ſans effort, le ſiecle de l'âge d'or.

L'inſtitution de ces fêtes, ſi connues depuis quelque tems ſous le nom de Fêtes de la *Roſiere*, & ſaiſies avec enthouſiaſme par quelques perſonnes honnêtes & opulentes, annoncent l'aurore d'un ſi beau jour. Il ſeroit à deſirer que chaque bourg, chaque village eût ſa *Ro-*

ſtere. Cet établiſſement, dût-il d'abord ouvrir la porte à l'hypocriſie, qui eſt toujours un hommage rendu à la vertu, produiroit un grand bien; la génération future, heureuſement dupe de ces prétendus bons exemples, deviendroit elle-même vertueuſe de bonne foi.

L'intérêt étant le grand mobile de toutes actions humaines, il faut que ceux qui ſont faits pour gouverner les autres, ſachent tirer de ce principe tout le parti poſſible pour le bien de la ſociété. Si les places n'étoient données, par exemple, qu'à des peres de famille honnêtes, intelligens & ſans faſte, le goût du célibat tomberoit peu à peu, les bonnes mœurs regneroient néceſſairement. On ſe plaint avec juſte raiſon des progrès affreux de l'égoïſme, ce ſeroit le ſeul moyen de l'anéantir. Un pere aime néceſſairement ſes enfans, & le célibataire n'aime que ſoi-même. Dans cet état d'*iſolation*, ſi je puis me ſervir de ce terme, il n'eſt aimé de perſonne; alors plus de bien réciproque dans la ſociété. Or, quel fonds peut-on faire ſur un tout dont les parties n'ont nul rapport, nulle cohérence entr'elles? Une pareille ſociété me retrace l'image de ces montagnes de ſable que la mer ou les vents forment dans un tems d'orage, & que les mêmes cauſes détruiſent l'inſtant d'après.

Qu'on s'attache donc à éclairer les hommes, qu'on les inſtruiſe mieux de leurs devoirs; qu'ils comprennent que l'ordre rétabli peut ſeul faire leur bonheur; alors on verra la derniere claſſe des citoyens ſupporter le poids des travaux

les plus pénibles, sans murmurer, & même avec plaisir; de plus on la verra remplie de reconnoissance pour ceux qui la gouvernent.

Il m'est peut-être déja arrivé, Mr., de vous avoir entretenu en partie de mes idées sur la matiere que je viens de traiter; mais comme on ne sauroit trop répéter les vérités utiles, j'espere que quand même les vues que je propose n'auroient pas toutes le mérite de la nouveauté, cette raison ne vous empêcheroit pas de les répandre par la voie de votre gazette.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PINGERON, *capitaine d'artillerie & ingénieur au service de Pologne.* «

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finance.*)

II.

MANIERE de cultiver le Cedre, tirée d'un traité sur les arbres des forêts, par M. BOUTCHER.
(Article traduit de l'anglois.)

On apportoit autrefois du Levant les cônes du cedre du Liban; mais les cedres naturalisés en Angleterre en fournissent maintenant en gande abondance qui sont de meilleure qualité que ceux qu'on tire des pays étrangers. Feu M. Philippe Miller, que ses observations ingénieuses, & l'avantage d'avoir sous sa direction dans le jardin des apothicaires de Chelsea, les plus belles plantes d'Angleterre, ont mis dans le cas de connoître cet arbre mieux que beaucoup d'autres personnes, observe avec justesse

que les cônes qu'il produit font beaucoup plus beaux dans les hivers rudes que dans les hivers doux, & j'ai reçu de lui pendant plus de vingt années, une grande quantité de ces cônes qui n'ont jamais manqué, comme cela arrive fouvent à ceux qu'on apporte du dehors & qui coûtent très-cher.

Ayant eu journellement fous les yeux à Chelfea ces nobles & magnifiques arbres, je n'ai pu m'empêcher d'en faire un grand cas, & j'en ai fait venir un plus grand nombre qu'aucun autre en Ecoffe, graces à la facilité que j'avois de me procurer des cônes. D'après cette confidération, j'imagine pouvoir donner des regles pour leur culture, qui certainement n'exige pas une grande pénétration, ces arbres étant très-robuftes au bout de trois ou quatre ans de crue.

Pour ôter des cônes les femences qui y font renfermées, on fend ces premiers dans toute leur longueur, ce qui fe fait aifément après qu'ils ont été expofés au feu pendant quelques heures, à une diftance convenable. Les cônes de deux ans donnent les femences qu'ils contiennent plus facilement que ceux qu'on vient de recueillir, & font également bons.

Le meilleur fol pour cette plante eft une terre de pâture riche & engraiffée de fumier de vache; fi cette terre n'eft pas naturellement légere, on peut y mêler un quart ou un cinquieme de fable de mer ou de riviere; mais il faut faire ce mêlange quelques mois avant de fe fervir du terrein ainfi préparé. J'ai dit

que ces arbres étoient très-robuftes au bout de trois ou quatre ans de crue; mais ils font très-délicats au commencement, & il eft abfolument néceffaire de leur donner d'abord une nourriture abondante, pour en faire des plantes vigoureufes; car fi une fois ils fe rabougriffent, aucun art ne peut leur rendre une forme plus avantageufe. Par conféquent ce n'eft pas tout de faire venir un grand nombre de plants, chofe dont un jardinier médiocre vient à bout aifément, il faut que ces plants foient beaux & fains, ce qui ne peut s'obtenir fans quelque fcience & quelque attention.

Ayant ainfi préparé le fol dans une fituation où vos plants feront à l'abri & expofés feulement au foleil levant, placez deffus un chaffis de couche chaude, & mettez dedans fept à huit pouces de terreau, dans lequel vous femerez les graines au commencement de mars, à environ un pied de diftance les unes des autres: quinze jours après les avoir femées, fi le tems eft fec, arrofez-les légérement, & continuez ainfi tous les deux jours au foir, tant que la féchereffe durera. En fix femaines, les plants fortiront de terre; alors, fi vous craignez de la gelée pour la nuit, couvrez les le foir d'une natte, que vous ôterez quand le foleil diffipera la gelée. Après cette époque, le tems étant doux & fec, il faut continuer d'arrofér régulièrement quoique légérement; il fera bon de le faire tous les matins, avant que la gelée foit diffipée, ce qui rendra l'arrofement du foir plus profitable.

Ces cedres, durant la premiere année, sont d'une hauteur remarquable ; leurs tiges sont minces & courbées par la pesanteur de leurs têtes ; ils ont les racines perpendiculaires avec peu de fibres, quoique d'abord ces racines pénetrent moins avant dans la terre que celles d'aucune autre plante que je connoisse, de maniere que j'ai vu un grand nombre de ces plants entiérement déracinés par les pluies, même dans les mois d'été. Pour prévenir cet accident, entassez du terreau autour de leurs tiges, à mesure qu'ils avanceront dans leur crue, & par-là vous leur donnerez plus de force. Ils n'exigent pas pour cette époque d'autre soin ultérieur que de les couvrir avec une natte dans les pluies violentes ou dans la gelée.

Le printems suivant, préparez un autre terrein de la même maniere, & donnez à votre mêlange douze ou quatorze pouces de profondeur. Coupez avec un couteau bien affilé les pointes des racines perpendiculaires de vos plants, tenez-les une demi-heure plongées dans un vase rempli d'eau & de terre mêlés de maniere qu'il s'en attache une quantité considérable à ces racines ; alors plantez les à dix pouces de profondeur, & à un pied de distance les unes des autres. Si vous jettez une natte sur ces plants, durant la chaleur du jour, jusqu'à ce qu'ils aient repris racine, & qu'ils commencent à pousser des feuilles, vous accélererez beaucoup leur crue, & il faudra faire la même chose l'hiver suivant dans tous les mauvais tems. Il sera aussi nécessaire le premier été

d'amasser un peu de terre autour des tiges des plants, & de les arroser légérement & fréquemment dans le tems de leur crue. Le printems d'après les cedres seront hors de danger, les nattes deviendront inutiles, & il ne faudra plus désormais que les soins de la culture ordinaire.

Au bout de trois ans, ces plants seront assez forts pour être transportés dans une pépiniere commune, & dans un sol & une situation ordinaires; il faudra les transplanter au commencement d'avril, en les plaçant sur des lignes de deux pieds & demi de distance, & en les écartant dans ces lignes de quatorze ou seize pouces. Pour cette transplantation, coupez, comme ci devant, les bouts des racines perpendiculaires, rognez aussi modérément les plus petites fibres; par ce moyen les plants pousseront un grand nombre de nouvelles racines, & seront plus affermis dans la terre où ils croîtront. Il sera nécessaire de les tremper comme on a déja fait, de les arroser en les plantant, & de continuer ainsi tous les quatre ou cinq jours au soir, pendant six semaines, si le tems est sec; vous les laisserez deux ans dans cette place, & au bout de ce tems, vous les transplanterez dans les endroits où vous voudrez qu'ils restent. Si cependant vous desirez les faire grossir davantage, vous pourrez les transplanter encore une fois dans un autre terrein, les y placer à trois pieds de distance les uns des autres, sur des lignes écartées de cinq pieds, & les y laisser trois ans, & ils reprendront ensuite aussi-bien que les plus jeunes plants, en les arrosant à propos.

Je recommande cette culture, comme la meilleure, aux particuliers qui n'ont qu'à transplanter leurs plants de l'endroit où ils les ont élevés dans les champs voisins; mais les jardiniers à pépinieres, qui envoient souvent leurs plants à de grandes distances, doivent en planter une partie, au bout de trois ans de crue, dans des pots de neuf pouces de diametre; après les y avoir gardés trois ans, ils peuvent les en tirer, avec toute la terre qui les entoure, & les envoyer ainsi enveloppés dans un morceau de natte, au bout de la Grande-Bretagne; ils se transporteront de cette maniere sans danger, & pourront rester plusieurs mois en cet état sans en souffrir.

Quand les plants commencent à croître librement, le jet principal de la tige incline généralement d'un côté; pour remédier à cet inconvénient, il faut donner un appui à chaque tige, & l'attacher fortement jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à une hauteur considérable, autrement les branches qui s'étendent naturellement beaucoup, empêcheroient leur crue.

A quelque hauteur que vous vouliez élaguer le tronc de ces cedres (hauteur qui ne doit jamais être considérable, car leur principale beauté consiste à étaler des rameaux majestueux & un feuillage verdoyant près de la surface de la terre) coupez leurs branches quand elles sont encore jeunes & tendres, car aucun arbre ne se ressent comme le cedre, de la coupe du vieux bois. M. Miller, dans son dictionnaire du jardinier, rapporte que de quatre arbres,

deux ayant été ainsi mutilés pour donner passage au soleil dans un cabinet de verdure, souffrirent tellement de cette opération, que dans quarante ans de crue, ils ne parvinrent guere qu'à la moitié de la hauteur des deux autres. J'ai eu occasion de faire moi-même l'observation semblable.

Quoique ces arbres, quand ils sont jeunes, exigent toute la culture & toutes les attentions que j'ai indiquées, pour devenir beaux & vigoureux, cependant quand ils ont atteint l'âge de cinq ou six ans, ils endurent mieux que toutes les autres plantes les tems les plus rigoureux, & ils croissent dans les terreins les plus arides, les plus beaux que nous connoissions, étant dans les lieux les plus froids & les plus découverts, où ils sont chargés de neige une grande partie de l'année; ainsi on ne peut douter qu'ils ne puissent être d'un grand profit, & servir d'un grand ornement dans la Grande-Bretagne.

On propage aisément les cedres blancs & rouges de la Virginie, en semant leurs graines dans le printems, sur des couches d'une terre molle & légere, exposées seulement au soleil levant, & garanties par des arbres, des haies ou des palissades. Ces graines restent un an dans la terre avant que les tiges paroissent; durant ce tems, il faut avoir soin de nettoyer les couches, & empêcher que la surface ne se resserre; il sera nécessaire, en cas d'extrême sécheresse, d'arroser de tems en tems légérement, pour conserver la vigueur des graines;

car j'en ai vu beaucoup périr dans un été sec, & les autres pousser au printems des tiges foibles, tardives & irrégulieres. Comme ces plants font peu de progrès la premiere année, il faut les laisser deux ans dans l'endroit où on les a semés; mais il faut les arroser fréquemment pendant l'été, & dans l'automne, travailler la surface des couches, comme on doit le faire pour les autres plants. Le printems suivant, transplantez les dans un autre terrein bien garanti, & de la même qualité que celui où vous les avez semés; placez-les sur des lignes écartées de dix-huit pouces, & à une distance de neuf ou dix pouces sur la même ligne; donnez-leur la même culture qu'on donne aux autres plants d'arbres toujours verts du même âge, & laissez-les là deux ans. Ensuite transportez-les dans un autre endroit de la pepiniere, dans un sol & une situation ordinaires, après avoir coupé le bout de leurs racines, & les branches superflues ou mal placées, & placez-les sur des lignes écartées de trois pieds & demi, & à une distance de deux pieds sur la même ligne. Arrosez les en les transplantant, & continuez ensuite de les arroser fréquemment dans les tems secs, jusqu'à ce que la moitié de l'été soit passée, avec la précaution de bien nettoyer le terrein. Laissez-les trois ans dans cet endroit, & ensuite transportez-les dans le lieu où vous voudrez qu'ils restent.

Je conseille aux jardiniers à pépinieres, de mettre dans des pots quelques cedres de cette

espece, comme des cedres du Liban, pour les envoyer à une grande distance; on peut les mêler avec des myrtes, des fleurs annuelles, & d'autres plantes en pots, pour orner les bords d'un parterre ou d'une cour.

Le genevrier Suédois exige la même culture & les mêmes soins que le cedre blanc & rouge.

Le cedre des Bermudes est plus délicat, & plus lent à croître quand il est jeune que les autres especes dont je viens de parler; on réparera une partie de ce désavantage, en semant la graine de cet arbre dans des pots qu'on mettra à l'ombre dans les mois d'été, & sous un chassis dans l'hiver. Le printems suivant, quand les semences commencent à végéter, enfoncez les pots dans une couche chaude d'une température modérée, & laissez-les ainsi jusqu'au mois de juillet; par ce moyen vos plants profiteront davantage en une seule saison, qu'ils ne feroient en deux dans leur état naturel. Le printems suivant, plantez les dans des pots de deux liards (*halef penny pots*) & tenez-les encore enfoncés dans une couche chaude jusqu'au mois de juillet; le printems d'après, plantez-les dans des pots d'un sou, & les y laissez deux ans; au bout de ce tems, vous pourrez les transplanter dans des pots de deux sous, ou dans quelque endroit de votre pepiniere bien à l'abri, & quand ils y auront resté trois ans, ils pourront résister à nos hivers les plus rigoureux. Quoique ce procédé paroisse long & pénible, ce n'est cependant qu'une bagatelle pour

un bon jardinier, & d'ailleurs le cedre des Bermudes eſt une plante ſi belle & ſi élégante, qu'elle mérite bien qu'on ſe donne quelques peines pour la faire croître & la porter à ſa perfection.

Les deux cedres de Virginie, & le genevrier Suédois peuvent ſe propager par boutures, & j'ai eu par ce moyen beaucoup d'arbres très-beaux. Cette opération peut ſe faire au commencement d'avril ou à la fin d'août; elle m'a très-bien réuſſi dans cette derniere ſaiſon. Après vous être pourvu de branches d'un ou deux ans, fendez-les vers les nœuds, en y laiſſant un nœud de vieux bois, & élaguez les feuilles & les rejettons de ces boutures, dans toute la longueur que vous devez plonger en terre, & qui doit être d'environ ſix pouces; alors plantez-les ſur des lignes écartées de dix-huit pouces, dans une terre riche & légere, & dans une ſituation où elles ſoient à l'ombre, & arroſez-les autant que la ſaiſon l'exigera. L'été ſuivant ayez ſoin de gratter légérement la terre où vous les aurez dépoſés, & arroſez-les tous les trois ou quatre jours au ſoir dans les tems ſecs; au ſecond printems, elles auront pouſſé aſſez de racines pour pouvoir être tranſplantées dans la pepiniere.

Le cedre des Bermudes peut auſſi ſe propager par bouture, quoique moins aiſément en plein air; mais en mettant dix à douze boutures de cet arbre dans un pot d'un ſol, & en tenant ce pot enfoncé dans une couche chaude, on leur fera très-bien prendre racine dans un été;

ſi

ſi on les tire de ce pot le printems ſuivant, qu'on les mette dans des pots ſéparés de la même grandeur, & qu'on tienne ceux-ci enfoncés durant l'été dans une couche chaude, on aura des plants plus beaux que ceux qu'on fait venir de graine ne le ſont au bout de quatre ans.

Il y a différentes autres eſpeces de cedre; mais les regles que je viens de donner ſuffiſent pour diriger la culture de toutes; il faut obſerver ſeulement que les graines ou les plants qu'on apporte des pays chauds, demandent plus de ſoins & d'attention que celles qui viennent de climats plus rigoureux.

Dans la culture de tous les cedres, auſſi-bien que de celui du Liban, il faut avoir pour regle invariable de les élaguer pour leur donner la forme qui leur convient, lorſqu'ils ſont encore jeunes, car ſi vous attendez pour cela qu'ils ſoient vieux & forts en bois, il ſe fera dans les tems chauds une telle effuſion de ſeve, qu'ils tomberont en langueur, s'ils n'en meurent pas.

Il n'y a peut-être pas d'arbres qui réuſſiſſent dans des terreins plus différens, & dans des climats plus oppoſés que les cedres; ils s'accommodent de tous les extrêmes, de l'humidité des Barbades, de la chaleur des Bermudes, du froid de la Nouvelle-Angleterre, des marais de l'Amérique & des montagnes de l'Aſie. Nous en avons maintenant beaucoup qui proſperent dans la Grande-Bretagne, & la beauté extraordinaire de ces arbres, la valeur de leur

bois, tout enfin nous engage à en rendre les plantations plus générales.

(*Universal Magasine.*)

I I I.

MANIERE d'élever, de nourrir les dindonneaux ; & de les préserver des maladies ordinaires. (*)

Il n'eſt guere d'oiſeaux qu'il faille élever plus délicatement ni qui demandent plus de ſoin que les dindons. Le froid étant leur ennemi mortel, on les met, dès qu'ils ſont éclos, dans un lieu chaud, juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus un peu forts ; on ne les laiſſe ſortir avec la mere que quand il fait du ſoleil, & jamais quand on ſera menacé de la pluie ; car ſi la chaleur les fortifie, le moindre froid les morfond, & la pluie les fait mourir. La moindre faim leur eſt auſſi fatale. Pour l'éviter, on doit leur donner ſouvent à manger & à boire, car ils ſont très-gourmands ; & ſi on les laiſſe ſouffrir la faim, ils tombent dans une langueur qui les fait périr.

Pour trente dindonneaux. On leur donne d'abord pour nourriture des feuilles d'orties cuites, qu'on hache bien menues avec quatre jaunes d'œufs durs, mêlés avec une bonne poignée de regré de froment, pendant dix à douze jours ; enſuite on leur fait prendre un remede

(*) Voyez le dernier journal, page 334.

qui les préſerve de la *figere* & des *ourles*, deux maladies auxquelles ils ſont ſujets. Ce remede eſt composé de quatre poignées de feuilles d'orties & de deux de fenouil, qu'on fait cuire enſemble pour les hacher bien menues, avec cinq jaunes d'œufs durcis, trois bonnes poignées de regré de froment, un demi quart de poudre à tirer & d'une demi-once de fleur de ſoufre. On leur donne de cette nourriture pendant huit à neuf matins de ſuite, à jeûn, obſervant de ſupprimer la fleur de ſoufre après trois ou quatre jours, pour éviter la trop grande avidité que cela leur occaſionneroit, qui pourroit même leur cauſer la mort. On leur donnera néanmoins à manger ſouvent dans le cours de la journée de la pâtée ordinaire, dans laquelle il n'y aura pas de ce remede.

A meſure que ces oiſeaux croiſſent, on les nourrit d'orties cuites, hachées groſſiérement, & mêlées ſeulement avec du ſon.

Dans le tems où ils mettent le rouge ſous le col, ils ſont le plus ſujets à mourir. Pour prévenir ou pour guérir les maladies qui peuvent alors les attaquer, il faut renouveller le remede tel qu'il eſt indiqué ci-deſſus : on le leur fera prendre pendant cinq à ſix matins à jeûn obſervant néanmoins de ſupprimer la fleur de ſoufre après le premier jour.

Ceux qui ont ſuivi ce traitement n'ont jamais perdu aucun dindonnau.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I V.

INVENTION d'un barométrographe.

Cet inſtrument, d'une préciſion ſinguliere dans ſes effets, non-ſeulement *meſure* comme les *barometres*, les changemens qui arrivent dans la peſanteur de l'air, mais il les *écrit*; c'eſt-à-dire, qu'il en tient note pour tous les inſtans du jour & de la nuit, pendant une ſemaine entiere; au bout de laquelle il faut effacer les lignes qu'il a tracées, de peur de confuſion. Au moyen de cet inſtrument, l'obſervateur eſt diſpenſé de faire des expériences; il les trouve toutes faites, & avec une exactitude dont il n'eſt pas poſſible d'approcher avec le barometre ordinaire le plus parfait. Son auteur eſt M. Changeux, à qui le public doit le *Traité des extrêmes*, la *Bibliotheque grammaticale*, & pluſieurs morceaux de phyſique & de météorologie.

La piece qui ſert de baſe à cette machine eſt une pendule qui fait mouvoir, par le moyen de la roue de poids, un grand cadran d'ébene ſur ſon centre. Sur ce cadran ſont tracés des cercles concentriques diſtans entr'eux d'une ligne. La zone d'ébene, ſur laquelle ſont tracées ces lignes, eſt de deux pouces & demi de largeur. Le cadran a à-peu-près un pied de diametre, & fait révolution entiere en une ſemaine. Il eſt partagé en ſept portions, par autant de rayons. Chacune de ces portions porte à ſa circonfé-

rence les vingt-quatre heures du jour qu'elle repréſente. Un barometre, dont les variations ſe font par en-bas, comme les barometres à cadran, eſt attaché derriere le cadran d'ébene, ſans le toucher. Sur la ſurface du mercure eſt un *plongeur*, ou une petite bouteille de verre, qui a une longue queue, laquelle s'adapte à une tige de cuivre qui porte un crayon. Ce crayon vient toucher le cadran d'ébene ; & comme il ſuit les mouvemens du mercure ſur lequel il nage, il ſe meut perpendiculairement, c'eſt-à-dire, de haut-en-bas, ſur ce même cadran, tandis que celui-ci tourne ſous le crayon. On voit que ce crayon ſe trouve toujours au-deſſus de l'heure ; & qu'il tient lieu d'une aiguille qui ſe mouveroit ſur un cadran immobile.

Il falloit faire tracer le crayon (qui eſt de craie pure,) ſans diminuer la force & la ſenſibilité du mercure, qui eſt la puiſſance. On ſent que pour peu qu'il y eût de frottemens dans une machine de cette eſpece, elle ſeroit infidelle. L'eſpece d'impoſſibilité où l'on croyoit être de rendre nuls ces frottemens, a dégoûté pluſieurs artiſtes qui ont tous échoué dans leurs tentatives. M. *Changeux*, par le moyen d'une baſcule, qui fait d'inſtans en inſtans appuyer le crayon du plongeur ſur le cadran & qui rend inceſſamment ce même crayon & le plongeur parfaitement libres, eſt parvenu à ſon but. La ſolidité, la forme agréable de cet inſtrument ne laiſſent rien à deſirer. Il eſt d'ailleurs d'une conſtruction ſimple, facile & peu diſ-

pendieuſe. M. Changeux ſe fait un plaiſir de montrer aux amateurs de phyſique, ſon barométrographe, & les projets de ſes autres machines météorographiques ; il ſe propoſe même de les dépoſer chez un artiſte, & de donner avis au public des heures où on pourra les voir.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

V.

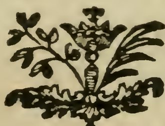
MONTRES perfectionnées, & nouveaux carillons du ſieur Sarton, *horloger-mécanicien à Liege.*

Cet habile mécanicien, exécute des montres qui ſe remontent d'elles-mêmes, par le ſeul mouvement qu'elles reçoivent en les portant. L'académie royale des ſciences de Paris, après avoir fait l'examen d'une de ces montres, a reconnu que l'artiſte avoit remédié aux défauts qui ſe trouvent ordinairement dans celles de ce genre ; ſurtout, en ce que, par une conſtruction particuliere, les montres du ſieur Sarton, ne ſont pas plus expoſées aux variations que les bonnes montres ordinaires. En conſéquence, l'académie a délivré à l'artiſte, le 23 décembre de l'année derniere, une approbation conçue dans les termes les plus flatteurs.

Les carillons que cet artiſte annonce au public, ſont d'un genre abſolument nouveau. Ils exécutent, à deux parties, des airs très-variés, de 72 meſures, & dans leſquels les *forte-piano*

ſont rendus avec autant de délicateſſe que de préciſion. Il y a, à chaque timbre, des ſourdines que l'on fait agir à volonté pour rompre & adoucir les vibrations des ſons. Au moyen de cette mécanique, très-ingénieuſe, les timbres produiſent, en quelque ſorte, les mêmes effets que la flûte & le clavecin.

Les perſonnes qui deſireroient ſe procurer de ſes carillons, ou quelqu'autre objet relatif aux talens du ſieur Sarton, pourront s'adreſſer à cet artiſte, au bas du pont-d'iſle, à Liege.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Vienne, le 10 juin.

AVANT que les régimens qui étoient à Prâgue, retournassent dans leurs quartiers, l'empereur leur a ordonné de tenir des assemblées militaires, pour rédiger par écrit les belles actions qui ont été faites dans chaque corps; ces rapports doivent être envoyés à S. M. I. qui se propose de récompenser honorablement les officiers & les soldats qui ont bien mérité de la patrie. Rien n'est plus propre, sans doute, à encourager & à entretenir l'émulation dans tous les grades. Il seroit digne de ce siecle éclairé qu'on imitât par-tout cet exemple; les personnes qui seroient dans les rangs inférieurs, sûres de participer à la gloire & aux honneurs rassemblés uniquement sur la tête des généraux, auroient les motifs les plus pressans de se distinguer, par l'espérance d'être remarquées quand elles formeroient les rayons de l'auréole qui entoure la tête du général victorieux.

(*Mercure de France.*)

I I.

On lit avec attendriſſement l'extrait d'une lettre, que l'impératrice-reine a écrite, le 2 du mois de juin, au duc Ferdinand de Brunſwick. Elle lui marque avec quelle joie elle a appris, par le témoignage unanime tant des officiers priſonniers, que des habitans de Troppau & de Jagerndorff, les preuves multipliées de bonté, d'humanité & de générofité que le prince héréditaire de Brunſwick, & le prince Fréderic ſon frere, ont données pendant leur ſéjour dans ces villes. Elle prie en conſéquence le duc Ferdinand, s'il n'y trouve point d'inconvénient, d'aſſurer les deux princes de ſa reconnoiſſance, & des ſentimens qu'une conduite auſſi belle lui avoit inſpirés pour leurs perſonnes. Cette lettre a dû être d'autant plus agréable au duc Ferdinand, que c'eſt ſous lui que ſes neveux ont appris, dans la derniere guerre, à allier les qualités de grand capitaine, à celles de l'homme & du citoyen.

I I I.

De Paris, le 14 juillet.

On peut juger de l'ardeur & de la joie dont ſont animées les troupes Françoiſes qui vont s'embarquer, par l'empreſſement que témoignent les officiers de tout rang & de tout grade, de ſervir dans cette expédition. La lettre ſuivante

pourra donner une idée de cette difpofition générale.

» SIRE, cinquante capitaines à la fuite des régimens de V. M., ne peuvent voir fans une peine extrême, que tandis qu'il va être permis à tous les officiers de vos troupes de fignaler leur zele pour votre fervice & pour l'avantage de la patrie, ils feront condamnés à leur porter une généreufe, mais ftérile envie, feront-ils moins heureux que le dernier de vos foldats? Daignez, SIRE, accepter le foible fecours qu'ils ont l'honneur de vous offrir, leur fang, leur vie; ils les confacrent gratuitement à l'amour patriotique qui les embrafe.

» Ils formeront, fous les ordres de tel officier-général qu'il vous plaira de nommer, une compagnie de volontaires; loin d'eux fera banni tout luxe, tout appareil fuperflu, ils voudront mériter par leur fubordination, par la régularité de leur conduite, par l'intrépidité de leurs efforts, l'honneur qu'ils fupplient V. M. de leur accorder. Nous fommes, SIRE, &c. *fignés*, le vicomte d'Ofmond, le vicomte de Saint Hermine, le comte de Lamberty, le comte de Franclieu, le baron de Gilliers de Pingareau, le chevalier de la Roche, le chevalier de Quimper, le baron de Renon, le baron de Trevels, le comte du Tronchet, le comte de Fontay, le comte d'Aché, le marquis de Gouvernet, le chevalier de Rofe, le comte de Traci, le chevalier de Guin de Montagnac, de la Buffiere, le chevalier de Fontenay, le baron de Teffé, le comte de Lugné, le chevalier de Saint-Roman, le marquis de Turpin, le comte de la Tour, le vicomte de Menoux, le chevalier de Menoux. «

Plusieurs autres capitaines se sont joints depuis à ceux dont on vient de lire les noms; ils étoient au nombre de 100; S. M. a loué le dévouement de ces jeunes officiers, & leur a répondu qu'elle ne pouvoit accepter leurs offres dans la circonstance présente; mais qu'elle se souviendroit dans toutes les occasions du zele qui les avoit inspirés, & qu'elle le récompenseroit.

I V.

L'affaire du Sr. Haldin, auteur de réflexions hardies au sujet des brasseries royales d'eau-de-vie en Suede, est devenue plus sérieuse qu'on ne le croyoit. Le tribunal ordinaire de justice ne l'avoit condamné qu'à 3 semaines de prison au pain & à l'eau; mais le sénat ayant évoqué ce procès, a déclaré le Sr. Haldin criminel de lese-majesté, & l'a condamné, à la pluralité de 4 voix contre 3, à avoir la tête tranchée. Gustave III, qui a déja donné tant de preuves de clémence, n'a point confirmé cette sentence. S. M. a fait plus, car elle a remis au Sr. Haldin la peine d'emprisonnement au pain & à l'eau. La défense mâle & courageuse que le Sr. Haldin a faite par écrit, étoit bien propre à faire quelque impression sur un monarque qui a l'ame trop élevée pour ne pas estimer la fermeté d'un citoyen libre, & les talens de l'esprit, même dans ses ennemis. La nation suédoise applaudit à ce nouvel acte de clémence, qui contribuera plus à appaiser les murmures dont l'écrit du Sr. Haldin étoit l'in-

terprete que ſi le roi eût déployé toute la ſévérité des loix. L'éditeur & l'imprimeur ont auſſi été relâchés, après avoir ſubi le court empriſonnement auquel la cour de juſtice les avoit condamnés.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

L'empereur & le roi de Pruſſe ſemblent s'être diſputé l'avantage de récompenſer dans leurs armées les actions de valeur & de prudence. Lorſque les troupes impériales défilerent le 9 mai dans les environs d'Auſſig, elles paſſerent par un endroit où, l'automne derniere, il y avoit eu une vive rencontre au déſavantage des Pruſſiens. Le caporal d'Aſſovich, qui s'y étoit diſtingué, reçut, ſur le lieu même où il avoit donné des marques de ſa valeur, une médaille d'or de 200 florins, qui lui fut remiſe de la part de l'empereur, & les autres ſoldats reçurent des récompenſes pécuniaires. On voit d'un côté de cette médaille le buſte de Joſeph II, & de l'autre le globe, avec une épée & une bêche en ſautoir.

Le roi de Pruſſe a envoyé à M. de Terzi, par un aide-de-camp, une tabatiere d'or émaillée, comme une marque de la ſatisfaction de ce monarque à l'égard de la conduite que ce général Autrichien a tenue pendant qu'il commandoit dans le comté de Glatz. C'eſt bien-là reconnoître & récompenſer le mérite, même dans la perſonne de ſes ennemis.

V I.

La guerre n'a point dérangé long-tems les projets bienfaiſans de Fréderic II. S. M. vient d'aſſigner, ainſi qu'elle l'a toujours fait en tems de paix, 100 mille rixdhallers deſtinés à élever de nouveaux édifices à Potzdam, & une pareille ſomme pour l'embelliſſement de Berlin. Le même ſouverain conſacre auſſi un million d'écus pour former quelques colonies dans ſes états, pour défricher les terres incultes, deſſécher des marais, &c.

V I I.

Le 4 du mois de mai dernier, l'évêque de Carthagene a baptiſé, confirmé & communié dans cette même ville, avec toute la ſolemnité poſſible, John Mactanel, Anglois Quaker, âgé de 30 ans, & né dans la Caroline. Le prélat a non-ſeulement fait tous les frais de l'inſtruction de ce cathécumene, mais il lui a encore aſſuré une penſion viagere de 750 livres. Parmi les aſſiſtans à cette cérémonie, on diſtinguoit un vieillard, nommé Vincent Saragoze, âgé de 110 ans, qui jouit de la meilleure ſanté, & qui eſt logé & nourri aux dépens de l'évêque de Carthagene.

V I I I.

Le ſervice de mer fait d'autant plus ſouvent naître les occaſions de ſe diſtinguer, qu'il offre

plus de dangers à ſurmonter. M. Pignol de Rocreuſe vient d'en donner une nouvelle preuve. Cet officier, qui étoit parti de Breſt le 3 mai dernier, ſur le navire les *Trois Henriettes*, de la Rochelle, avec 200 hommes de recrues, qu'il devoit conduire dans les colonies, ſous le convoi de M. de la Motte-Piquet, alloit mouiller en rade de l'iſle d'Aix, lorſque dans la nuit du 4 au 5, le navire fut jetté dans le pertuis d'Antioche, détroit entre l'iſle de Ré au nord, & celle d'Oléron au midi; l'équipage y perdit auſſi-tôt tout eſpoir de ſalut, & paſſa la plus cruelle nuit, pendant laquelle les lames de la mer enleverent pluſieurs ſoldats. Le jeune ſous-lieutenant conſerva lui ſeul aſſez de ſang-froid pour en impoſer aux mouvemens de déſeſpoir qui agitoient toute la recrue, ainſi que les matelots; & à la pointe du jour, appercevant une chaloupe de pilote, mouillée au large, il oſa, malgré les briſans & la houle des flots, ſe jetter à la nage pour aller s'en emparer: 168 hommes de ſa troupe, encore vivans, durent la vie à cette chaloupe, qu'il ramena à travers les plus grands dangers. Sur le compte que M. le prince de Montbarey a rendu au roi de cette action, S. M. a accordé à cet officier une commiſſion de capitaine, & deux mille écus de gratification. Les habitans de l'iſle d'Oléron l'avoient reçu avec le reſpect qu'inſpire un bienfaiteur de l'humanité; & l'on ne doit pas oublier le trait de ſenſibilité généreuſe de la compagnie des chaſſeurs du régiment d'Enghien, détachée près du rivage où aborda la chaloupe.

Les ſoldats, qui dans le naufrage avoient perdu tout ce qu'ils avoient, trouverent chez les officiers & les chaſſeurs, qui ſe dépouilloient à l'envi pour ſecourir ces infortunés, les ſecours qu'ils auroient pu attendre de leurs propres freres.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

ON ne se plaint pas moins à Constantinople qu'ailleurs, du luxe des femmes. Elles portent pardessus leur vêtement ordinaire, une espece de manteau appellé *jaka*, qui étoit fort court & fort simple autrefois : aujourd'hui il est prodigieusement allongé & embelli. Les dévotes y font broder des sentences de l'Alcoran; d'autres, des devises galantes; & le prix en a tellement augmenté, qu'un seul jaka coûte quelquefois 40 à 50 piastres. Il a été publié contre ce luxe immodéré, une ordonnance, à l'exécution de laquelle le grand-visir veille lui-même: il parcourt pour cet effet les rues de la capitale, & il fait couper toutes les queues de jaka qui excedent la longueur prescrite par l'ordonnance. Comme ce retranchement se fait en public, toutes celles qui le subissent doivent être conduites en prison. Le grand-visir a poussé plus loin la sévérité : un tailleur convaincu de s'être prêté à la fantaisie d'une femme qui l'employoit, & qui vouloit avoir un long jaka,

a été par ses ordres condamné à être pendu. Cependant, à la priere d'un des principaux négocians, il lui a accordé sa grace ; mais comme elle ne lui a été annoncée qu'au moment où il alloit être attaché au gibet, la frayeur de la mort avoit fait une telle impression sur ce malheureux, qu'il n'en a pu profiter, & qu'il a expiré sur le champ.

II.

Pendant son séjour à Breslau, le roi de Prusse a desiré de voir un recteur, qui passe pour très-savant. Ce recteur a fait au roi un éloge pompeux des anciens ; en ajoutant que les auteurs modernes ne sont que des *gâte-métier*, mot qui en allemand a une énergie particuliere. Le roi a beaucoup ri de cette naïveté, quoiqu'il soit par ses écrits au nombre des plus illlustres modernes. Dans la même conversation, ce savant a témoigné fort sérieusement sa surprise au roi, de ce que sa majesté ignoroit qu'il venoit d'être élevé au grade de recteur ; le roi a répondu sur le même ton, qu'étant *étranger* à Breslau, cette ignorance étoit excusable, & méritoit l'indulgence de M. le recteur.

III.

Un mari trouva sa femme qui étoit fort laide, couchée avec un homme, à qui il dit sans se fâcher : *Eh, Monsieur, vous n'y étiez pas obligé.*

I V.

Un homme de condition étoit très-malade à une terre en Auvergne, éloignée de tout fecours. On lui propofa d'envoyer chercher le médecin de Clermont. » C'eft un médecin trop » confidérable, dit-il, je n'en veux point; qu'on » aille chercher le chirurgien du village, je » l'aime mieux, il n'aura peut-être pas la har- » dieffe de me tuer. «

V.

Une femme de province avoit écrit à madame Cornuel pour la prier de lui chercher un précepteur qui eût telles...... telles qualités; l'énumération ne finiffoit pas; elle écrivit une lettre très preffante. Madame Cornuel lui répondit : » Madame, j'ai cherché un précep- » teur tel que vous me le demandez, je ne » l'ai point encore trouvé; mais le chercherai, » & je vous promets que dès que je l'aurai » trouvé, je l'épouferai. «



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

DISSERTAZIONE ſulla battaglia, &c. *Diſſertation ſur la bataille que* Marc-Aurele Antonin *livra l'an 174, aux Quades & aux Peuples Germains, lue le 15 avril* 1779, *dans l'académie littéraire de Rimini, &c. par* M. François Ferrari. *In-8vo.* Rimini, chez Nicolas Albertini.

IL n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler de cette fameuſe légion fulminante, compoſée d'Arméniens Chrétiens, qui faiſoit partie de l'armée de l'empereur Marc-Aurele, lorſque ce prince défit l'an 174, les Quades & les Marcomans, peuples de la Germanie, qui correſpondent à-peu-près aux peuples modernes de la Bohême. Les hiſtoriens s'accordent à dire que les Romains s'étant engagés témérairement dans les montagnes de la Pannonie, ſe trouverent enveloppés de tous côtés par l'armée ennemie, beaucoup plus nombreuſe que la leur, & furent près de périr de ſoif & de chaleur. Dans cette ſituation déſeſpérée, le Ciel vint à leur ſecours, & tandis qu'il tomboit dans leur camp une pluie abondante qui les rafraîchiſſoit, un orage épouvantable, mêlé de grêle & de tonnerre, fondit

ſur le camp des ennemis. Ce prodige qui fut regardé comme une faveur ſpéciale du Ciel, décida du ſort de la guerre, & fit proclamer Marc-Aurele *Imperator*, pour la ſeptieme fois. Dion attribue cet événement aux enchantemens d'un certain Egyptien, nommé Arnufe; Jules Capitolin en fait honneur à la piété de Marc-Aurele, & il a été ſuivi à cet égard par l'orateur Thémiſtius, & le poëte Claudien. La colonne Antonine, deſtinée à perpétuer la mémoire des exploits militaires de Marc-Aurele, dont elle contient les cendres, attribue cette victoire à *Jupiter Pluvius*, ſuivant le ſens d'un emblême, que Baronius & Caſali ont rapporté, & une médaille relative au même événement, conſervée dans le cabinet du roi de France, & citée par Morelli, fait entendre qu'il arriva par le miniſtere de Mercure. Les Païens privés des lumieres de la véritable religion qu'ils perſécutoient, ne pouvoient faire intervenir dans ce prodige que leurs fauſſes divinités. Mais Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, un des apologiſtes de la religion chrétienne, dont les ouvrages ſe ſont perdus, Euſebe, évêque de Céſarée, & Tertullien, prêtre de Carthage, ont attribué ce même prodige au vrai Dieu, fléchi par les prieres des ſoldats chrétiens, qui compoſoient la légion fulminante. Le cardinal Baronius, Noël-Alexandre, Fleuri & pluſieurs autres écrivains célebres ont été de ce ſentiment, & Cellarius & Baudouin ſe ſont occupés particuliérement d'éclaircir tout ce qui concerne cette fameuſe légion. D'un autre côté, le P. Pagi & Tillemont ont trouvé de l'incertitude dans cette hiſtoire, & ont ſoutenu que la croyance du prétendu miracle opéré en faveur de l'armée romaine, n'étoit fondée ſur aucune preuve ſolide. C'eſt

leur opinion que ſoutient l'auteur de cette diſſertation, où il fortifie leurs doutes par des réflexions très-judicieuſes. Il fait voir que l'événement dont il s'agit, n'a rien de prodigieux, & qu'il eſt entiérement conforme à l'ordre de la nature, n'y ayant rien de ſi commun que de voir de la pluie, de la grêle & du tonnerre, après de longues ſéchereſſes, & il conclut modeſtement, en diſant qu'au moins la queſtion reſte indéciſe. Ce ménagement pour l'opinion commune, n'a pu faire trouver grace à l'auteur aux yeux des journaliſtes de Rome. Leurs réflexions critiques ſont aſſez curieuſes pour avoir place ici. *L'hiſtoire de la légion fulminante*, diſent-ils, *étoit trop ancienne, conſacrée par une trop longue croyance, & cet événement étoit trop éloigné de nous, pour qu'il en pût réſulter aucun motif de haine, d'envie ou de ſcandale ; elle ne pouvoit produire aucune de ces ſuperſtitions, qui ſont les plus grands fléaux de la religion, & par conſéquent on pouvoit laiſſer les Chrétiens ſans riſque dans leur opinion ſur ce ſujet. L'orgueilleuſe philoſophie moderne n'étoit déja que trop occupée du ſoin d'attaquer tous les faits dont le chriſtianiſme naiſſant a tiré quelque éclat, ſans qu'il s'élevât encore au milieu de nous un homme qui entreprît de détruire la croyance généralement accordée à un fait ſi célebre dans les faſtes de l'égliſe. Nous exhortons donc notre auteur à faire déſormais un uſage plus exemplaire & plus utile de ſes talens.... Qu'il tienne pour certain qu'il n'y a que de petits eſprits qui ſe faſſent un mérite d'exercer leur critique ſur des faits ſtériles & ſur des opinions oiſeuſes.* On croiroit d'après cela, que les journaliſtes de Rome n'ont jamais annoncé, du moins avec éloge, que des ouvrages vraiment importans par leur ſujet; mais

malheureusement pour eux & pour nous, ceux qui ont eu la patience de feuilleter nos différens journaux, y ont vu bien des preuves du contraire, & nous sommes très-persuadés qu'ils auroient comblé de louanges, avec leur prodigalité ordinaire, l'auteur de cette dissertation, s'il avoit été de l'avis du cardinal Baronius. Quant aux reproches plus graves qu'ils lui font, ils paroissent aussi mal fondés, & très-mal adroits, nous oserions presque dire, indécens. Il sembleroit, à les entendre, qu'il est de l'intérêt de la religion, qu'on n'éclaircisse pas certains faits historiques. A Dieu ne plaise que nous imaginions jamais que la découverte d'une erreur, quelle qu'elle soit, puisse nuire en aucune façon à un systême de vérité, & des alarmes si mal fondées, sont peut-être plus propres à favoriser le septicisme irreligieux, que les vaines déclamations des apôtres de l'incrédulité. Qu'importe après tout à la religion que Dieu ait opéré ou non un miracle en faveur de la légion fulminante? Quel rapport ce fait isolé peut-il avoir avec les preuves solides qui établissent notre croyance?

ORAZIONI del P. M. Lodovico Fenati, &c. *Discours sacrés du* P. M. Louis Fenati, *mineur conventuel de l'ordre de St. François, dédiés au* R. P. Joseph Ximenès, *général de l'ordre des Carmes. In-8vo.* Rome, de l'imprimerie de Jean Zempel.

Ces discours sont des panégyriques de différens Saints. L'auteur a su éviter les défauts ordinaires des prédicateurs Italiens, dont les sermons ne sont guere que des déclamations prolixes, où le peu de substance qu'on y trouve,

eſt comme étouffé ſous un amas ſtérile de phraſes harmonieuſes. Il a peut-être un peu trop donné dans l'excès contraire ; il l'avoue lui-même, & il en dit la raiſon avec une franchiſe intéreſſante.

» On ne trouve, dit-il, dans mes diſcours, » aucune de ces graces qui éveillent des ſenſa- » tions douces dans l'ame des auditeurs & des » lecteurs ; je ſuis rude, je l'avoue, dans ma » maniere d'écrire, mon ſtyle eſt de fer, mais » il eſt tel que je l'ai reçu de la nature, qui » l'a pour ainſi dire pêtri d'âpreté ; je n'ai jamais » pu l'adoucir, parce que l'unique but que je me » ſuis toujours propoſé en compoſant, a été de » traiter mon ſujet avec la plus grande force » de raiſonnement, &c. «

Ceux que cette rudeſſe de ſtyle ne rebutera pas, feront bien dédommagés des graces qui manquent à ces diſcours, par le nerf qui y regne, & les bons eſprits préféreront ſans doute des plans bien ordonnés, des matieres diſtribuées avec une ſage économie, des preuves bien enchaînées, des penſées ſolides & frappantes rendues avec énergie, à des *Concetti* mélodieux.

(*Efemeridi di Roma.*)

GIUNONE placata, &c. *Junon appaiſée, compoſition dramatique, par M. l'abbé* Vincent Monti *de Ferrare, à l'occaſion du mariage de LL. EE. Don* Philippe Caetani, *prince de Teano, &* Dona Elena *des princes* Albani. *In-4to.* Rome, 1779, chez Caſaletti.

M. l'abbé Monti s'étoit déja fait connoître avantageuſement par des élégies, des odes anacréontiques & d'autres pieces fugitives, tous morceaux très-eſtimables dans leur genre. L'ou-

vrage que nous annonçons prouve qu'il peut aussi s'exercer avec succès dans la carriere dramatique. Il suppose que l'altiere Junon se réconcilie avec Jupiter en faveur des soins que ce Dieu se donne pour rendre heureuse l'union des deux illustres époux. Cette fiction a peut-être quelque chose d'exagéré, & quand on a entendu parler la Junon d'Horace, prononçant sur les destins de Rome & de l'Univers, on a peine à se prêter à cette nouvelle supposition; mais ces sortes d'hyperboles sont en quelque sorte autorisées en Italie par l'usage immémorial de tous les poëtes, & M. Monti a en sa faveur l'exemple de Métastase même, comme il le fait remarquer très-adroitement dans une jolie canzone qui précede sa piece.

(*Efemeridi di Roma.*)

IDEA dell'universo, &c. *Idée de l'univers, contenant l'histoire de la vie de l'homme, les élémens de cosmographie, le voyage extatique au monde planétaire, & l'histoire de la terre; par M. l'abbé Don* Laurent Hervàs. *Tom. I. II. & III. In-4to.* Cesene, 1779, & se trouve à Rome, chez Paul Giunchi.

L'auteur de cet ouvrage est un de' ces savans Espagnols qui se sont établis depuis quelque tems en Italie, & qui cultivent avec honneur la littérature de ce pays. Quand nous n'aurions pas nommé sa patrie, on auroit peut-être reconnu l'esprit national à ce *Voyage extatique* qui figure assez mal dans le titre d'un ouvrage philosophique où les extases sont tout au moins déplacées. Mais on sait qu'il ne faut point juger un livre sur le titre seul, & cet ouvrage ne ressemble pas plus aux révélations de Ste.

Brigitte

Brigitte & de Ste. Catherine de Sienne que le *Pastor Fido* à un traité de morale. Il est composé sur le même plan que le *Spectacle de la Nature*, livre autrefois si fameux, avec cette différence cependant que M. Hervàs a exclus la forme de dialogue, qui lui a paru sujette à trop d'inconvéniens. Du reste M. Hervàs, à l'imitation de Pluche, s'est proposé de rendre en quelque sorte populaires les sciences les plus utiles à l'homme, en les dégageant de tout ce qu'elles peuvent avoir d'abstrait & de purement spéculatif; il se rapproche aussi de l'auteur du *Spectacle de la Nature*, par l'attention qu'il a de rappeller continuellement à son lecteur l'idée de l'être suprême, & de faire naître de la considération des merveilles qu'il a produites, des sentimens d'admiration & de reconnoissance. Les trois premiers volumes que nous annonçons traitent de l'homme, & l'auteur en doit publier encore autant sur le même sujet. Il se propose non-seulement de suivre l'homme pas-à-pas depuis l'instant où il est conçu dans le sein de sa mere, jusqu'au dernier instant de sa vie, mais encore de l'accompagner au-delà de ce terme, d'examiner l'état de son ame dans l'autre vie, de revenir ensuite à sa dépouille mortelle, & d'en faire une anatomie exacte, au moins par rapport aux fonctions de l'esprit qui l'animoit. Nous allons exposer en abrégé l'ordre dans lequel les matieres se succedent dans ces trois premiers volumes. Le premier a pour objet la conception de l'homme, l'histoire de sa génération, tous ses progrès dans l'état de fœtus, tous les accidens auxquels il est sujet dans cet état, toutes les précautions que la mere doit prendre durant sa grossesse, &c. Enfin, l'homme nait & entre au nombre des vivans;

mais pendant plusieurs années il mene une vie plutôt animale que raisonnable, & il a besoin de tout. Cette seconde époque de la vie humaine forme l'objet du second livre, où l'auteur expose en détail & avec netteté tous les soins que les parens doivent prendre pour former le physique de leurs enfans, & préparer le développement de leur raison. Il y démontre l'obligation où sont les meres d'allaiter leurs enfans; il y fait voir l'origine des maladies qui assaillent l'enfance, & y prescrit les préservatifs & les remedes reconnus pour les plus efficaces; il y indique la meilleure méthode d'enseigner à lire & à écrire aux enfans, &c. Dans le troisieme livre, il prend l'homme à l'âge de sept ans, & le conduit jusqu'à l'âge de quatorze. Cette époque est peut-être la plus intéressante de toutes, & celle dont l'emploi bien ou mal entendu décide du reste de la vie. Après avoir dit quelque chose de l'éducation physique & des maladies des enfans de cet âge, M. Hervàs passe à leur éducation morale, sur laquelle il s'étend beaucoup davantage, & il résout plusieurs questions relatives à ce sujet, comme celles-ci, si on doit user de châtimens avec les enfans, si l'éducation publique doit être préférée à l'éducation domestique, quels sont les exercices & les divertissemens les plus convenables pour cet âge, &c. Il n'oublie pas cette belle moitié du genre humain qui a tant d'influence sur l'autre, & il donne des préceptes fort judicieux pour l'éducation des filles. Ici se termine le premier volume. Le second est rempli par le quatrieme livre de l'ouvrage, où l'auteur a réuni les deux époques de la puberté & de la jeunesse de l'homme qui s'étendent depuis quatorze ans jusqu'à vingt-huit, en procédant toujours de

ſept ans en ſept ans. L'auteur expoſe au commencement toutes les raiſons ſolides qui durant cet intervalle de tems doivent empêcher un homme de ſe charger des embarras d'un menage, & il fait voir que ces années précieuſes doivent être employées à acquérir les ſciences pour leſquelles l'homme eſt né. Il prend delà occaſion de s'étendre ſur la méthode de les étudier & de les parcourir toutes en partie, il indique le but où elles tendent, il marque leurs limites, & il fait connoître les meilleures ſources où l'on peut puiſer. Enfin le troiſieme volume, qui comprend la premiere partie du cinquieme livre, a pour objet l'homme parvenu à cette époque où

Converſis ſtudiis ætas, animus que virilis
Quærit opes & amicitias, inſervit honori.

L'homme entre alors dans une ſociété plus étroite avec ſes ſemblables, ſes dangers ſe multiplient, ſes inquiétudes s'accroiſſent, & il ſeroit à tout moment expoſé à faire naufrage s'il n'étoit ſoutenu & guidé par la religion. C'eſt à cette époque que M. l'abbé Hervàs juge qu'il eſt à propos de l'armer du bouclièr de la foi, & en conſéquence il emploie une bonne partie de ce volume à établir avec beaucoup de ſolidité la divinité de notre ſainte religion, & à démontrer les erreurs des différentes ſectes qui ſe ſont ſéparées de l'égliſe catholique. Dans le reſte du volume, il commence à conſidérer l'homme en ſociété avec ſes ſemblables, & à examiner les rapports particuliers qui dérivent de ce rapport général, comme ceux de ſouverain, de ſujet, de miniſtre, de maître, de ſerviteur, de pere, de fils, &c. On ne peut que deſirer

de voir bientôt paroître la ſuite de cet ouvrage intéreſſant.

(*Eſemeridi di Roma.*)

Della valle Vulcanico-Marina di Roncà, &c. *Mémoire oritographique ſur la vallée Volcanique-Marine de Roncà, dans le territoire de Vérone; par M. l'abbé* Fortis, *&c. In-4to. avec des gravures.* Veniſe, de l'imprimerie de Charles Paleſe; & ſe trouve à Rome chez Grégoire Settari.

Cet opuſcule, digne de la réputation de ſon ſavant auteur, contient une deſcription topographique très-exacte de la vallée de *Roncà*, de deux torrens qui y coulent, & de la montagne nommée *Calvarina*, amas de matieres volcaniques & marines, qui eſt dans le territoire de Vérone, à ſeize milles de diſtance de la ville de Vicence. Mais M. l'abbé Fortis ne s'eſt point borné à la deſcription de la ſuperficie des terreins, ſon principal objet a été de faire connoître leur organiſation & leurs couches intérieures, & d'enrichir l'hiſtoire-naturelle de nouvelles obſervations minéralogiques. Ces obſervations ſont directement contraires au ſyſtême ſoutenu par Leibnitz, dans ſa protogée, d'une conflagration poſtérieure à l'inondation du globe, car les couches de la vallée de *Roncà* & de la montagne *Calvarina* offrent une diſpoſition tout oppoſée, les ſignes de conflagration étant recouverts par les ſignes d'inondation. Ce mêlange de matieres volcaniques & marines diſpoſées par couches & étroitement unies entr'elles, eſt le premier phénomene qu'offrent les lieux décrits par M. l'abbé Fortis, phénomene que les ſavans qui ſe ſont livrés avec le plus d'ardeur à ce genre de

recherches, ont rarement obſervé. Un autre phénomene non moins étonnant, ce ſont des *cochleæ* trouvées dans la couche inférieure & horizontale du petit torrent nommé *Gavinello*, qui ſont parfaitement ſemblables à celle de la Chine, que d'Argenville a fait deſſiner (tab. IX. B.) Comment ſe fait-il qu'on trouve dans ce petit coin de l'Europe un cruſtacée qui n'exiſte plus aujourd'hui que dans l'océan Aſiatique? M. l'abbé Fortis a trouvé auſſi ſur les colonnes baſaltiques de la montagne *Calvarina* une couche épaiſſe d'un pied & demi, de terre graſſe, argilleuſe, noire, toute remplie de teſtacées marins pétrifiés, de formes très-variées & très-rares pour la plupart, ou même inconnus, entre leſquels il a diſtingué une variété de la *tour de la Chine* (*torricella Chineſe*) une conque ſéléniforme, décrite par Gualteri & par Adanſon, dans ſon traité des teſtacées du Sénégal, & quatre camées, &c. *Cela me feroit ſoupçonner*, dit l'auteur, *que c'eſt dans le fond & ſur les rivages des mers de l'Inde & de l'Afrique, qu'il faut chercher les modeles de toutes les autres pétrifications qu'offre la vallée de Roncà.*

(*Efemeridi di Roma.*)

DELLE ville, e de' più notabili monumenti antichi e novi, &c. *Nouvelles recherches ſur les maiſons de plaiſance & les monumens les plus remarquables anciens & modernes de la ville & du territoire de Tivoli; par MM.* Etienne Cabral & Fauſte del Re, *dédiées à S. E. le Cardinal* Jean-Baptiſte Rezzonico. *In-8vo.* Rome, 1779, chez Benoît Settari; & ſe trouve auſſi à Tivoli au Temple de la Sibylle.

Parmi les lieux charmans dont les environs de

Rome ſont embellis, Tivoli paroît tenir le premier rang, tant par les agrémens de ſa ſituation, que par le grand nombre de monumens antiques qui s'y trouvent & qui y attirent journellement une foule d'étrangers. Rien n'eſt donc plus utile ni mieux entendu qu'un ouvrage qui épargnera à ceux-ci la peine & l'embarras des recherches, les mettra ſur la voie, & ſervira de guide à leur curioſité. Cet ouvrage, très-bien exécuté par Meſſieurs Etienne Cabral & Fauſte del Re, contient une deſcription exacte de tout ce que Tivoli & ſes environs offrent de plus curieux, en commençant par la ville même, & en finiſſant par les monumens épars dans la campagne. Les auteurs ne ſe ſont point bornés à une nomenclature ſeche & à des indications ſuperficielles, ils ſont entrés dans des détails très-inſtructifs, & même dans des diſcuſſions ſavantes, comme celle qui a pour objet la découverte de la maiſon de campagne d'Horace, & dans laquelle ils répondent très-bien aux raiſons que M. l'abbé de Sanctis & M. l'abbé Chaupi ont alléguées contre l'opinion commune. Au reſte, preſque tout ce qui concerne les maiſons de plaiſance eſt extrait d'un livre d'Antoine del Re, devenu aujourd'hui fort rare, qui fait partie d'une hiſtoire complette de Tivoli, conſervée en manuſcrit dans la bibliotheque Barberine, où elle fut tranſportée en 1632 par le cardinal François Barberini, gouverneur de Tivoli à cette époque. (*Efemeridi di Roma.*)

UBALDI Caſſina in Parmenſi lyceo moralis philoſophiæ regii profeſſoris de morali diſciplinâ humanæ ſocietatis, libri duo. *In-8vo.* Parmæ, ex typographiâ regiâ.

Cet ouvrage eſt diviſé en deux livres. Le

premier contient neuf chapitres, dans lesquels l'auteur prouve la nécessité de la vie sociale, & en examine les avantages, ainsi que les droits & les devoirs qui en résultent, ce qui lui donne occasion de parler de la condition de l'homme dans l'état de nature, de l'égalité primitive, de la morale & de l'équité primitives, &c. Le second livre contient huit chapitres qui traitent de l'ordre politique, des causes qui ont fait succéder ce nouvel ordre à l'ordre de la société naturelle, des fondemens sur lesquels les loix en sont établies, des devoirs des princes & des peuples, de la nécessité de la justice, de la tolérance, de la tempérance, de l'industrie, de l'amour du travail & de la gloire dans les gouvernemens, &c.

(*Esemeridi di Roma.*)

LE Canzoni con altri componimenti scelti, &c. *Canzoni & autres pieces choisies de* Charles Innocent Frugoni; *tome III. in-8vo.* Rome, 1779, chez Michel-Ange Barbiellini.

M. l'abbé Marotti, éditeur des deux premiers tomes, n'a pas présidé à l'impression de celui-ci, que l'envie de faire un volume a fait emplir d'un tas de poésies fugitives, dont la plupart ne sont pas de l'abbé Frugoni, ou sont indignes de lui. Il y a cependant dans le nombre quelques pieces où l'on reconnoît la touche brillante & pittoresque de ce poëte célebre; telle est une piece à M. le Marquis Calcagnini sur sa convalescence: telle est une autre semblable à M. l'abbé de Condillac après sa petite-vérole, où l'auteur a su exprimer très-poétiquement les idées métaphysiques du philosophe qu'il célebre. Ce volume est précédé d'une préface dans laquelle

le nouvel éditeur, qui eſt un jeune homme, en donnant de juſtes éloges à Frugoni, défend avec beaucoup de chaleur la poéſie italienne, attaquée par M. Sherlock.

(*Efemeridi di Roma.*)

NUOVO ſiſtema fiſico univerſale, &c. *Nouveau ſyſtême phyſique univerſel; par M.* Ignace Gaione, *de Caſal dans le Montferrat. Ouvrage diviſé en deux parties. In-4to.* Naples, 1779.

Il ſe trouve de tems en tems des hommes qui avec autant de ſcience préciſément qu'il en faut, pour briller dans une theſe de college, ſe croyent appellés par la providence à réformer toutes les idées reçues, & qui plaignant de bonne foi, cette pauvre raiſon humaine livrée aux erreurs des Copernic, des Galilée, des Newton & autres petits eſprits, viennent lui offrir avec confiance le flambeau de leur lumineuſe dialectique. Le mal eſt que ces apôtres ſans miſſion prêchent le plus ſouvent dans le déſert, & c'eſt ce qui trouble un peu l'extrême ſatisfaction où ils ſont d'eux-mêmes : mais l'effet de cette petite mortification ne va pas juſqu'à déconcerter leur intrépide amour-propre, ils n'en conçoivent que plus de mépris & de pitié pour l'ignorance & l'aveuglement des hommes, & ils finiſſent par trouver tout ſimple que les ténebres ne comprennent pas la lumiere. M. Gaione ſe conſolera ſans doute par-là, de la maniere peu ſatisfaiſante dont les journaliſtes de Rome annoncent ſon ouvrage, qui, ſelon eux, doit faire époque dans l'hiſtoire des extravagances de l'eſprit humain, comme ceux de Newton dans l'hiſtoire des ſciences. *Ce nouveau ſyſtême phyſique univerſel* n'a rien de commun avec toutes les hy-

pothefes vulgaires dont les auteurs fe font appuyés plus ou moins heureufement d'expériences & de calculs géométriques; ce font des reffources de petits génies, dont M. Gaione s'eft paffé en homme vraiment fupérieur; tout ce qu'il peut faire pour Newton, c'eft d'admettre fon attraction univerfelle agiffant en raifon inverfe du quarré de la diftance, & qu'on ne croie pas qu'il lui en ait beaucoup d'obligation, au contraire il le traite à cette occafion en écolier, & il prouve très-bien que c'eft à lui qu'eft dû tout l'honneur de la découverte. *Voilà*, dit-il, *la loi de l'attraction propofée timidement par Newton; il n'en a compris qu'une partie relativement au* comment, *& il n'en a rien compris du tout relativement au* pourquoi; *ce qui n'étoit pour les autres qu'une conféquence déduite tant bien que mal d'expériences inexactes, devient pour moi un principe, & j'éleve au rang de* caufe, *ce qui n'avoit été jufqu'à préfent qu'un fimple* phénomene. Or voici le merveilleux raifonnement fur lequel eft fondée cette merveilleufe découverte. *Il y a trois qualités générales qui conviennent à toute matiere, qui lui conviennent toujours, lui conviennent partout & en font inféparables, favoir, la* multitude, *le* voifinage *& la* reffemblance. *Mais la* multitude, *le* voifinage *& la* reffemblance *font en métaphyfique les principes conftituans de la* fociabilité *des êtres : la matiere a donc été créée pour* s'affocier. Premier principe de l'attraction mutuelle des corps. *La faculté de s'unir étant donnée aux corps en vertu des qualités finies de* multitude, *de* voifinage *& de* reffemblance, *leur attraction finie devoit être réglée en vertu & en raifon de ces qualités; parce que, fuivant les principes conftitutifs de la matiere, elle devoit être ce que le créateur vouloit la conftituer, autrement ces prin-*

cipes constitutifs devenoient inutiles; donc il a dû être établi que les corps s'attireroient en raison composée de la multitude, *du* voisinage *& de la* ressemblance. *Mais dans le cours de l'attraction le principe constitutif du* voisinage *a dû s'augmenter continuellement, & s'augmenter de sa propre valeur, car plus un corps est attiré, plus il s'avoisine de celui qui l'attire, & plus il s'en avoisine, plus il en est attiré. Ce principe constitutif se multiplie donc par lui-même dans son action, d'où enfin il résulte clairement que l'attraction doit être en raison composée de la* masse *& de la* ressemblance *& du quarré du* voisinage. Par conséquent, suivant M. Gaione, la force de l'attraction est égale au produit de la masse par la ressemblance, divisé par le quarré de la distance, & en faisant la ressemblance égale à I, c'est-à-dire, en supposant que toute la matiere soit parfaitement semblable, cette force sera égale à la masse divisée par le quarré de la distance; ainsi l'on voit que la formule de Newton n'est plus qu'un cas particulier de la formule de M. Gaione.

Cet auteur expéditif procede avec le même succès, sur les loix du choc des corps qui ont tant exercé les géometres du siecle passé. Le principe fondamental *qu'à toute action correspond une égale réaction*, lui paroît digne de pitié, & il ne peut assez s'étonner que d'un principe si faux on ait déduit des conséquences si vraies. C'est encore à la *sociabilité* de la matiere qu'il faut recourir, & tout s'explique par une simple regle de compagnie. *Si deux négocians d'une même ville qui travaillent dans le même genre de commerce, font la convention de ne se préjudicier en rien l'un à l'autre, mais au contraire de rendre communs entre eux les profits & les pertes, quel que soit leur capital respectif, on voit d'abord que*

par cette convention les deux capitaux n'en forment plus qu'un, & que les profits ne formeront non plus qu'une ſeule ſomme. Ainſi la part que chacun d'eux aura dans les capitaux réglera celle qu'il devra avoir dans les profits, ou dans la ſomme des capitaux & des profits. Par exemple, que le capital du premier ſoit 2, & que celui du ſecond ſoit 4, que le premier ait triplé ſon capital, & que le ſecond ait ſextuplé le ſien, la ſomme des capitaux ſera devenue 2. 3, plus 4. 6, ce qui fait 30, qui partagés proportionnellement entre les deux aſſociés, donneront 10 au premier & 20 au ſecond. Maintenant, continue M. Gaione, ſi vous diviſez ce nombre 30 par la ſomme des deux capitaux primitifs 2 & 4, vous aurez pour quotient le nombre 5 qui exprimera dans quelle proportion les deux capitaux ſe ſeront accrus. Eh bien, il en eſt de même pour le choc des corps; multipliez la maſſe de chaque corps par ſa vélocité, & diviſez la ſomme des deux produits par celle des deux maſſes, le quotient exprimera la vélocité commune après le choc.

En voilà aſſez; nous ne finirions point ſi nous voulions rapporter toutes les idées nouvelles & extraordinaires que M. Gaione expoſe avec beaucoup d'aſſurance ſur les centres de gravité, & de percuſſion, tout ce qu'il dit contre le calcul différentiel, &c. Nous nous contenterons d'obſerver que ce livre eſt un des plus curieux qui aient paru depuis longtemps.

(*Efemeridi di Roma.*)

ATTI o memorie degli uomini illuſtri in ſantità, &c. *Actes ou mémoires des perſonnages éminens en ſainteté nés ou morts à Bologne, le tout recueilli & mis en ordre avec des notes & des éclairciſſemens par M.* Jean-Baptiſte Belloni, *ci-*

toyen de Bologne, &c, vol. II. In-4to. Bologne, 1779, chez Lelio della Volpe, imprimeur de l'inſtitut des ſciences.

Le premier volume a paru en 1773, & l'ouvrage entier en contiendra neuf. On trouve dans celui que nous annonçons, outre pluſieurs articles très-bien faits de ſaints & de bienheureux, une *indice des égliſes & autres fondations pieuſes de la ville & du dioceſe de Bologne, composé l'an 1366*, qui eſt précédé d'une diſſertation très-ſavante de notre auteur ſur des objets relatifs.

(*Efemeridi di Roma.*)

PRATICA di agrimenſura, &c. *Pratique d'arpentage, de ſtéréométrie & de gnomonique, dans la-laquelle on recommande l'uſage d'un inſtrument qui eſt le plus ſimple & le plus ſûr de tous ceux que les arpenteurs peuvent employer. Ouvrage dédié à Monſeigneur* Pignatelli, *abbé Olivetain & archevêque de Capoue, par Don* George Benedettoni, *moine de la même congrégation. In-8vo. avec deux gravures.* Lucques, chez François Bonſignori.

L'inſtrument dont il s'agit dans le titre eſt le cercle ichnographique dont Gardner & Maclaurin ont parlé, & qui eſt connu de beaucoup d'ingénieurs & d'arpenteurs en Italie. Quant au corps de l'ouvrage, il eſt diviſé en trois livres; le premier contient autant de géométrie que la pratique de l'arpentage en exige. Le ſecond traite de la meſure des ſolides, & le troiſieme de la conſtruction des cadrans ſolaires tant horizontaux que verticaux. (*Novelle letterarie.*)

MEMORIE per ſervire alla ſtoria del commercio,

&c. *Mémoires pour servir à l'histoire du commerce de l'état de Milan, & en particulier de celui de la ville & de la province de Côme, recueillis & rédigés par M.* Ange Pavesi. *In-8vo.* Côme, de l'imprimerie de Staurenghi.

Ce livre paroît être d'un homme très-versé dans les matieres économiques; on y desireroit peut-être plus de méthode & un meilleur style; mais l'auteur a en quelque sorte prévenu ce reproche, en donnant à son ouvrage le titre de *mémoires*, qui n'annonce qu'un amas de matériaux. Il exhorte vivement les habitans de Côme à faire fleurir de nouveau parmi eux le commerce des laines & des soies qui a fait autrefois la prospérité de leur ville, & il réfute avec beaucoup de force ceux qui ont prétendu que les fréquentes émigrations d'artisans qui ont lieu dans ce pays & dans le Milanois, sont très-avantageuses, parce que ces hommes laborieux revenant de tems en tems dans leur patrie, y rapportent l'argent qu'ils ont gagné ailleurs par leur travail. M. Pavesi prouve très-bien que ce prétendu avantage est illusoire, & ne peut pas entrer en compensation avec les inconvéniens qui résultent de la dépopulation & du défaut de manufactures nationales.

(*Novelle letterarie.*)

La vita militare politica e privata della nobile Zitella, &c. *Vie militaire, politique & privée de la noble demoiselle* D'Eon, *connue jusqu'à l'an* 1772 *sous le nom du chevalier D'Eon; traduction du François* de M. de la Fortelle, *avec cette épigraphe.* O quam te memorem, virgo! *Æneid. lib. I. In-8vo.* Florence, 1779, chez François Pisoni.

L'original eſt bien connu. La traduction eſt précédée d'un ſonnet Italien que voici :

Di te, D'Eon, che dir dovranno i faſti?
Già ſotto il patrio, e ſotto il ciel ſtraniero
Splendeſti in toga e in militar cimiero,
Or la gonna veſtir par che ti baſti?
De' due diverſi aſpetti in qual celaſti
Sotto mentite fogge il ſeſſo vero?
Se pria; natura in farti, o cavaliero,
E non già tu nell' ammantarti erraſti;
Se poi; perchè il viril treno ai dimeſſo,
Nè più la lingua, & la tua mano ai promta
Sulcampo, al trono a ſuperar te ſteſſo?
Ma poichè donna ſe', renderti conta
Fu d'uopo, a decorar l'imbelle ſeſſo,
E ai neghittoſi cittadin fas onta.

C'eſt-à-dire : *ô D'Eon, que dira de toi l'hiſtoire? Autrefois ta patrie & les climats étrangers t'ont vue briller ſous le caſque des guerriers, maintenant tu parois te contenter des vêtemens d'un ſexe timide! ſous lequel de ces deux aſpects as-tu caché ton véritable ſexe? Si c'eſt ſous le premier, la nature s'eſt trompée en te formant, illuſtre cavalier, & non pas toi en te déguiſant ; ſi c'eſt ſous le ſecond; pourquoi as-tu quitté les attributs de la force & du courage? Mais puiſque tu es femme, il falloit bien te faire connoître pour ſervir d'ornement à un ſexe foible, & faire honte aux habitans efféminés des villes.*

(*Novelle letterarie.*)

DE' Monti Colonnari, &c. *Mémoire ſur les monts* colomnaires, *& d'autres phénomenes volcaniques; par S. E M. le chevalier* Jean Strange, *reſident pour ſa M. B. au-*

près de la sérénissime république de Venise, membre de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, &c. In-4to. avec cette épigraphe : Naturalem causam quærimus, & assiduam, non raram, & fortuitam. *Senec. nat. quæst. l. 2. c. 75*, Milan, 1778, chez Joseph Marelli; & se trouve à Florence, chez Carliari.

A-peu-près dans le même tems que M. le chevalier Hamilton, envoyé d'Angleterre à la cour de Naples, faisoit ses observations sur les monts volcaniques de ce pays, & travailloit au bel ouvrage qu'il a publié dans ces dernieres années, M. le chevalier Strange, autre ministre Anglois, s'occupoit des mêmes recherches sur les monts *colomnaires* & volcaniques de l'état de Venise ; & on peut dire que la géographie physique de l'Italie a de grandes obligations à ces deux illustres observateurs. M. Strange donne dans son ouvrage une description exacte des différens amas de colonnes naturelles, & des autres phénomenes volcaniques qui se trouvent dans le Véronois, le Vicentin & le territoire de Padoue ; le tout accompagné de réflexions très-intéressantes sur ces phénomenes, & de tables ichnographiques des objets analogues. Il promet de donner dans la suite un traité général des volcans éteints, ou au moins des monts *colomnaires.*

(*Novelle letterarie.*)

MEDITAZIONI sull'amor di Dio, &c. *Méditations sur l'amour de Dieu, par le P.* Diegue Stella, *de l'ordre des freres mineurs, mises en meilleur ordre par un prêtre du même ordre. In-8vo.* Plaisance, chez Joseph Tedeschi.

Le pere Diegue Stella, Franciſcain, Portugais, ſuivant quelques-uns, Eſpagnol, ſuivant d'autres, eſt compté au nombre des illuſtres écrivains eccléſiaſtiques, & des meilleurs orateurs & auteurs aſcétiques du ſeizieme ſiecle, non-ſeulement par Wadding, par le continuateur de ſes annales, & par les autres écrivains de l'ordre ſéraphique, mais encore par Noël Alexandre, par Graveſon, par Moreri, par Poſſevin, &c. Il a ſait quelques commentaires ſur l'évangile de S. Luc qui ſont écrits en latin & imprimés en deux volumes in-folio, avec un commentaire ſur le pſeaume 136. Les meilleures éditions de cet ouvrage & les plus correctes ſont celles de Lyon, de l'an 1580, & d'Anvers de l'an 1584. Il a publié auſſi en latin un opuſcule intitulé, *de modo concionandi*, & en eſpagnol pluſieurs livres de dévotion, entre leſquels on diſtingue celui-ci qui eſt très-édifiant.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

LONGINI omnia quæ extant græce & latine. Recenſuit notasque ſuas atque animadverſiones adjecit *Joannes Toupius*, accedunt emendationes *Davidis Ruynkenii*, &c. *Nouvelle édition grecque & latine de tout ce qui nous reſte de Longin, &c. In-4to.* Oxford, & ſe trouve à Londres, chez Elmſly.

Malgré l'eſpece de diſcrédit où l'érudition paroît être tombée de nos jours, il ſe trouve encore des ſavans courageux qui conſacrent leurs veilles à éclaircir les bons ouvrages de l'antiquité, & l'univerſité d'Oxford ſe diſtingue ſur-tout par les excellentes éditions qui ſortent

journellement des presses de cette ville. Celle de Longin que nous annonçons, & dont on est redevable à M. Toup, n'est pas une des moins intéressantes ni des moins utiles; & elle paroît très-supérieure à toutes celles qu'on a données jusqu'à présent de ce célebre rhéteur. L'éditeur a consulté pour son travail plusieurs manuscrits, dont il a tiré un grand parti; il a lu aussi avec attention les écrivains que Longin paroît avoir le plus étudiés, tels que Quintilien, Denis d'Halycarnasse & Plutarque, & cette lecture attentive lui a fourni des lumieres très-heureuses pour la correction du texte de son auteur.

La version latine qu'on trouve dans cette édition, est celle du docteur Pearce; non que cette version ait entiérement satisfait M. Toup, mais l'estime générale où elle est tenue, lui a fait en quelque sorte un devoir de la choisir. Au reste, par-tout où le docteur Pearce s'est écarté trop considérablement du véritable sens de Longin, l'éditeur a eu attention d'en avertir dans une note, & de donner une interprétation plus exacte.

On lira avec plaisir & avec fruit, une excellente dissertation sur la vie & les écrits de Longin, d'après le célebre Schardam, ainsi qu'un grand nombre de remarques critiques dont le savant Ruhnken a enrichi cet ouvrage, & dans lesquelles il donne de nouvelles preuves de cette profonde connoissance du grec, pour laquelle il est si justement fameux.

Il y a dans le traité du sublime, une citation de cinq vers extravagans, qui a beaucoup embarrassé les commentateurs. Ils se sont perdus en conjectures, pour savoir de quel poëte ces vers étoient tirés, ce qu'ils signifioient, & dans la bouche de qui le poëte les avoit mis. *C'est*

quelque Capanée qui parle, dit Boileau, dans ses notes sur sa traduction de Longin. Dacier a prétendu que c'étoit Borée, & il a rencontré juste; car M. Toup prouve par un manuscrit de *Jean Siceliota* sur *Hermogene*, que les vers en question sont un fragment d'Eschile, & que ce sont des extravagances que Borée débite dans sa fureur, lorsqu'on lui a refusé Orythie. Dans le second de ces vers, M. Toup lit *μονον*, au lieu de *φολον* que lit Musgrave, & il entend le dernier vers *νυνδ'ε κεκραγα*, &c. comme Dacier. Avec tout cela, il est encore fort difficile de trouver à ces vers un sens satisfaisant, & l'extravagance & l'incohérence des idées y dominent davantage que l'enflure. Car que Borée furieux menace d'embraser une maison *d'un seul torrent de flammes entortillé* (*) ce style, quoique très-enflé, est assez dans le caractere de la passion; mais qu'après une menace aussi violente, il demande froidement: *ne viens-je pas de vous donner une belle musique?* C'est un genre de folie qu'on ne peut rencontrer qu'aux petites maisons. Cependant un journaliste Anglois trouve ce passage *extrêmement naturel.*

Ce journaliste n'aime pas Longin, qu'il représente comme un rhéteur orgueilleux, & un déclamateur, moins jaloux d'instruire son lecteur, que de faire parade de son esprit, de ses connoissances & de son éloquence, accumulant les métaphores dans son style, & lorsqu'il cite quelque beau passage des auteurs anciens, cherchant toujours à rencherir sur eux par une affectation déplacée de belles pensées & d'expressions brillantes & énergiques. Ce reproche paroît être en

(*) Traduction de Boileau.

contradiction avec le jugement de Dacier, qui, dans une courte préface qu'il a mise en tête de ses remarques sur la traduction de Boileau, loue celui-ci d'avoir pris *la naïveté & la simplicité du style didactique de cet excellent auteur.* Il est vrai aussi qu'il le loue *d'en avoir si bien attrapé le sublime qu'il fait valoir aussi heureusement que lui les figures dont il traite, & qu'il emploie en les expliquant;* mais dans cette phrase même, il donne une idée avantageuse du style & de la maniere de Longin. Quoique Dacier n'ait pas montré beaucoup de goût dans sa maniere d'écrire, cependant la parfaite connoissance qu'il avoit des bons modeles, devoit lui en avoir donné assez pour discerner des défauts aussi apparens que ceux que le journaliste reproche à Longin. D'ailleurs, l'exemple dont le critique s'appuie, ne paroît pas heureusement choisi. Si Longin, dit-il, observe qu'Homere a dit de la discorde d'une maniere sublime, *qu'elle a sa tête dans le Ciel & ses pieds sur la terre*, c'est qu'il s'imagine pouvoir renchérir sur cette pensée, & l'appliquer d'une maniere encore plus sublime au génie d'Homere. Mais si ni la citation ni l'application ne sont exactement de Longin, que devient cette observation? Voici ce que dit Boileau en répondant à Perraut qui avoit attaqué le même passage d'une autre maniere. *La vérité est pourtant que ces paroles ne sont point de Longin, puisque c'est moi qui, à l'imitation de Gabriel de Petra, les lui ai en partie prêtées, le grec en cet endroit étant fort défectueux, & même le vers d'Homere n'y étant point rapporté.*

Le journaliste prétend que Longin a traité Euripide avec trop peu de respect dans tout le cours de son ouvrage. Ce reproche nous a portés à relire le traité du sublime, & nous avons

vu avec étonnement, qu'à l'exception d'un ſeul paſſage, où Longin dit qu'Euripide *eſt plus heureux dans l'arrangement de ſes paroles, que dans le fond de ſes penſées*, il ne parle de ce poëte, que du ton de l'eſtime & de l'admiration : c'eſt ainſi qu'après avoir cité un paſſage des fureurs d'Oreſte dans Euripide, il ajoute : *le poëte en cet endroit ne voyoit pas les furies : cependant il en fait une image ſi naïve, qu'il les fait preſque voir aux auditeurs, & véritablement* je ne ſaurois pas bien dire ſi Euripide eſt auſſi heureux à exprimer les autres paſſions; *mais pour ce qui regarde l'amour & la fureur, c'eſt à quoi il s'eſt attaché particuliérement, & il y a fort bien réuſſi. Et même en d'autres rencontres, il ne manque pas quelquefois de hardieſſe à peindre les choſes. Car bien que ſon eſprit de lui-même ne ſoit pas porté au grand, il corrige ſon naturel & le force d'être tragique & relevé, principalement dans les grands ſujets.* Dire d'un poëte qu'il excelle dans certaines parties, & que dans d'autres, quoiqu'il ne ſoit pas également bien ſervi par la nature, il réuſſit cependant quelquefois, eſt-ce en parler avec trop peu de reſpect ? Qu'y a-t-il dans ce jugement ſur Euripide, qui ne ſoit confirmé par celui de toute l'antiquité & des critiques modernes ? Faut-il faire un crime à Longin d'avoir dit ce que tous les ſavans nous diſent, qu'Euripide plus touchant & plus pathétique que Sophocle, n'en a ni le nerf, ni l'élévation ? Les éloges de Plutarque, & le traitement des Athéniens priſonniers en Sicile, ne changent rien à cette différence.

Longin a relevé avec quelque apparence de raiſon, dans l'exorde du panégyrique d'Iſocrate, un paſſage où cet orateur, par un détail maladroit des avantages de l'éloquence, avertit en

quelque ſorte ſes auditeurs de ſe défier de ce qu'il va leur dire. Fénélon a adopté cette critique dans ſa lettre à l'académie françoiſe. Mais le journaliſte prétend que Longin a été injuſte, & que Fénélon s'eſt trompé, & pour prouver la mauvaiſe foi de l'un & l'erreur de l'autre, il cite le commencement de l'exorde d'Iſocrate, dont voici le précis. *D'autres orateurs ont déja traité le même ſujet ; mais j'eſpere le traiter d'une maniere différente & tout-à-fait neuve. La richeſſe & l'étendue de ce ſujet donnent lieu d'y déployer toutes les reſſources de l'éloquence. Quoique je me propoſe de faire uſage des mêmes matériaux, que ceux qui m'ont précédé, mes obſervations n'auront rien de commun avec les leurs ; car l'éloquence peut repréſenter les mêmes objets ſous des formes différentes, & les augmenter ou les diminuer à ſon gré ; jetter de l'ombre ſur les parties brillantes, faire briller les parties obſcures, donner les graces de la nouveauté aux choſes les plus vieilles, & faire paroître vieilles celles qui ſont nouvellement faites.* Le journaliſte convient que ce début n'eſt pas abſolument modeſte, mais il demande ſi dans cet éloge de l'art, Iſocrate a eu pour but de prévenir ſes auditeurs de ne pas le croire, ou de les engager à prêter attention à un diſcours dont le ſujet avoit été déja traité infructueuſement ? Il n'y a pas de réponſe à cette queſtion, car l'intention d'Iſocrate eſt ici très-indifférente ; il s'agit de l'effet qu'il a dû produire, & on peut demander à tout homme de bonne foi, ſi dans le moment où on viendra de lui dire que l'éloquence à la propriété de faire paroître les choſes tout autres qu'elles ne ſont, il aura beaucoup de confiance aux belles phraſes d'un orateur ? La critique de Longin eſt donc

très-juste, ainsi que celle de Fénélon, & il ne résulte de toutes celles du journaliste que la preuve complette d'une mauvaise humeur dont nous ne voyons pas le fondement.

Mais en voilà assez pour la défense de Longin qui n'a pas besoin de notre appui; revenons à son savant éditeur. Dans le nombre des remarques intéressantes dont il a enrichi son texte, il y en a une qui nous a particuliérement frappés, parce qu'elle est très-simple, & parce qu'elle offre un exemple de l'abus qu'on peut faire dans les matieres de critique, des choses mêmes les meilleures & les plus nécessaires, de l'esprit & du goût. Cette remarque, par laquelle nous terminerons cet article, a pour objet la phrase suivante, où Longin décrit les merveilleux effets du sublime. *υψοσ δε πȣ καιριωσ εξενεχθεντα τα πραγματα δικην σκηπτȣ παντα διεφορησεν και την τȣ ρητοροσ ευθυσαθροαν ενεδειξατο δυναμιν.* Le docteur Pearce trouve dans cette phrase une beauté admirable. Un autre écrivain, dit-il, auroit mis *διαφορει* & *ενδεικνυται*, mais ces deux présens auroient en quelque sorte été froids & languissans, au lieu que Longin, en mettant les deux verbes à l'aoriste, a mis le sublime en action, & imité la rapidité de l'éclair qui a déja disparu, pour ainsi dire, au moment où nous l'appercevons. Cela est fin & ingénieux, mais cette finesse & cet esprit s'évanouissent devant une simple observation de M. Toup, qui est que les grecs se servent ordinairement de l'aoriste pour exprimer ce que les latins expriment par le verbe *soleo*. Ainsi le sens de la phrase de Longin est tout simplement celui-ci : *Res omnes fulminis instar dissicere & universam statim oratoris vim patefacere solet.*

(*Monthly Review.*)

THE Hiſtory of common law, &c. *Hiſtoire du droit coutumier; par ſir* Mathieu Hale, *chevalier lord-chef de juſtice d'Angleterre, ſous le regne de* Charles ſecond. *Quatrieme édition corrigée, avec des notes, des citations, & un précis de la vie de l'auteur; par M.* Charles Runnington, *écuyer. In-8vo.* Londres, chez Cadell.

L'hiſtoire du droit coutumier, par ſir Mathieu Hale, eſt un des ouvrages les plus eſtimés, les plus utiles, & ſi l'on peut le dire, les plus populaires ſur la juriſprudence angloiſe. La derniere édition de cet ouvrage important a paru l'an 1739, & ſa rareté en exigeoit une nouvelle. Le ſavant juriſconſulte qui s'eſt chargé de cette tâche, l'a remplie avec autant de ſoin & d'exactitude que de capacité. Il a enrichi ſon édition d'un grand nombre de remarques intéreſſantes & inſtructives que le grand nombre d'années écoulé depuis le tems où ſir Mathieu Hale a compoſé cet ouvrage, & les changemens qui ſe ſont opérés ſucceſſivement dans les loix angloiſes, ont rendues néceſſaires; mais ne voulant pas avec raiſon les incorporer au texte de ſir Mathieu Hale, ni diſtraire l'attention de ceux qui veulent des lectures ſuivies & continues, il a rejetté à la fin des chapitres les plus longues & les plus importantes de ces remarques. Elles forment un ſupplément très-curieux à l'hiſtoire du droit coutumier, & elles méritent à tous égards l'attention des juriſconſultes. Cette édition contient encore l'analyſe des loix d'Angleterre par ſir Mathieu Hale, ouvrage que le ſavant auteur des commentaires cite comme le plus ſavant & le plus inſtructif qui ait paru ſur les loix angloiſes, & l'éditeur s'eſt donné la peine de former

deux tables de matieres très-correctes pour l'histoire & pour l'analyse. Le précis de la vie de sir Mathieu Hale, qui est en tête de cette édition, fait très-bien connoître cet homme célebre, & donne une idée fort juste de ses vertus, de ses talens & des travaux par lesquels il s'est distingué.

(*Critical Review.*)

A treatise on government, &c. *Traité sur le gouvernement*, *traduit du grec d'Aristote par M.* Guillaume Ellis. *In-4to.* Londres, chez Payne.

Aucun écrivain n'a joui d'une réputation plus étendue qu'Aristote. Dans les siecles les plus florissans de la littérature ancienne, son génie vaste & profond fit l'admiration d'un peuple célebre par son goût & ses lumieres, & ce qu'il y a de vraiment remarquable, c'est que, lorsque les progrès de la barbarie eurent fait tomber insensiblement dans l'oubli les ouvrages de la plupart de ses compatriotes, sa réputation s'en accrut encore davantage. Vers le commencement du huitieme siecle, ses ouvrages tomberent dans les mains des Arabes, qui les étudierent avec ardeur, & ces peuples étant alors établis en Espagne & ayant le siege de leur empire à Cordoue, répandirent dans l'Europe la connoissance de cet écrivain, défiguré à la vérité par de très-mauvaises traductions. Ce fut alors que l'autorité du philosophe de Stagyre devint aussi grande & aussi absolue dans le monde littéraire que celle du roi son éleve l'avoit été dans le monde politique. Cette autorité ne fut pas bornée aux objets sur lesquels il avoit des droits incontestables, aux objets de philosophie & de critique,

que, on l'étendit encore à des matieres d'un ordre ſupérieur. La théologie ſcholaſtique du moyen âge eut pour baſe la métaphyſique d'Ariſtote. C'étoit le flambeau univerſel vers lequel tous les yeux étoient tournés dans ces tems d'obſcurité; & quoique les ſcholaſtiques différaſſent d'opinion ſur pluſieurs objets, ils s'accordoient tous en ce point, que l'autorité d'Ariſtote étoit ſans appel. Il n'eſt donc pas étonnant que dans le quinzieme ſiecle même, lorſque le fameux Pic de la Mirandole fut accuſé d'héréſie, pour avoir prétendu que l'ame d'Origene étoit probablement ſauvée, on lui ait reproché, comme un grief également impardonnable, d'avoir ſoutenu qu'il étoit poſſible qu'Ariſtote ſe fût trompé. Quand à la renaiſſance des lettres de nouvelles ſources d'inſtruction eurent été ouvertes, & que l'eſprit humain ſentant ſa force, commença à vouloir prendre l'eſſor, ſon premier mouvement fut de ſecouer les fers dont il avoit été ſi long-tems enchaîné. Ariſtote ſe trouvant alors en poſſeſſion de l'infaillibilité dans toutes les écoles, il étoit naturel d'examiner ſur quoi étoit fondée la poſſeſſion d'un ſi beau privilege, & comme on lui attribua toutes les erreurs & toutes les abſurdités de ſes traducteurs & de ſes commentateurs, il étoit auſſi naturel qu'une indifférence & un mépris général ſuccédaſſent à la vénération aveugle qu'il avoit inſpirée, & au culte ſuperſtitieux qu'on lui avoit rendu. C'eſt aſſez l'ordinaire de l'eſprit humain de ſe venger de ceux qui lui ont ſurpris une admiration plus grande que leur mérite, en leur ôtant même la portion de gloire qu'ils peuvent raiſonnablement revendiquer. C'eſt à cette diſpoſition naturelle des hommes, plutôt qu'à aucune des cauſes indiquées par le traducteur, qu'il faut attribuer le diſcrédit où les ouvrages d'A-

riſtote ſont tombés. Mais rien n'eſt plus propre à leur faire rendre la juſtice qui leur eſt due que des traductions telles que celle de M. Ellis.

(*Critical Review.*)

CONSIDERATIONS on the preſent ſtate, &c. *Conſidérations ſur l'état actuel de l'égliſe d'Angleterre, dans une ſuite de lettres à M. l'évêque de Londres; par M.* Jean Sturges. *In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Toute diſpute violente ſur les formes extérieures de religion, dit un journaliſte Anglois, eſt une preuve d'ignorance, de ſuperſtition & de barbarie. Les excès en ce genre ont caractériſé les ſiecles d'ignorance & de perverſité, mais à meſure qu'on s'eſt rapproché davantage du véritable eſprit de l'évangile, on a mis plus de modération dans les controverſes, & maintenant l'emportement & l'aigreur font mal juger de la tête ou du cœur d'un homme. M. Sturges s'eſt préſervé de ces défauts, qu'on ne remarque plus heureuſement que chez quelques théologiens du dernier ordre mépriſés même dans leur parti, & ces lettres ſont ſur-tout remarquables par la ſageſſe avec laquelle elles ſont écrites. Nous en citerons pour exemple l'article où il expoſe les inconvéniens que pourroit entraîner une tolérance trop étendue accordée d'abord aux catholiques d'Angleterre.

» Quoiqu'il n'y ait pas de ſentiment plus » populaire que l'horreur pour le *papiſme*, ce- » pendant il ſeroit abſurde de ſuppoſer que cette » religion ne mérite aucune tolérance ..... On » peut croire au contraire que les Papiſtes pour- » roient vivre auſſi paiſiblement avec les Pro-

» testans de ce pays, qu'ils vivent avec ceux » d'Allemagne & de Hollande. Mais quoique » cela soit vrai dans la théorie, l'homme d'état » doit s'arrêter à d'autres considérations. Ce » n'est pas assez qu'une chose soit raisonnable » pour la faire aussi-tôt. Avant d'introduire » de pareils changemens, il faut consulter les » opinions & les préjugés, que le tems seul » & l'expérience peuvent détruire. Nous voyons » avec quelle facilité le peuple prend l'allarme » sur ces matieres, par ce qui s'est passé derniè- » rement en Ecosse; l'histoire du dernier siecle » ne nous offre rien de plus violent; il faudroit » donc, avant d'aller plus loin, essayer quel effet » produiroit sur l'opinion du peuple & sur la » conduite des Catholiques un léger soulagement » accordé à ceux-ci, &c. «

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

PSALMUS CXIX. ---- ex ipso fonte hebraico latinum fecit & litterales difficilioribus locis notas adjecit *Sebast.* SEEMILLER, &c. *Pseaume CXIX, traduit de l'hébreu en latin, avec des notes littérales sur les endroits les plus difficiles; par* M. Sébastien SEEMILLER, *Chanoine Régulier de l'abbaye de Polling en Baviere, licencié & professeur en théologie* A Nuremberg, chez Felsecker, 1779. *In*-12. de 46 pag.

M. Seemiller, dont nous avons fait une mention honorable au mois de mai 1777, pag. 402-407, à l'occasion de sa savante dissertation contre le *Dictionnaire philosophique*, attribué à Voltaire, a choisi préférablement ce pseaume, parce qu'ayant coutume d'être récité tous les jours par

ceux qui ſont obligés au bréviaire romain, il a plus de beſoin d'être expliqué aux eccléſiaſtiques qui ignorent l'hébreu. Il juſtifie ſa verſion, quand elle eſt extraordinaire, par des notes placées ſous le texte. Non-ſeulement il a profité des nouveaux interpretes catholiques, mais il ne s'eſt point fait ſcrupule de conſulter auſſi les Proteſtans, particuliérement M. Michaelis, ſur les pſeaumes. Son travail eſt réglé par une ſage critique. Si le public reçoit favorablement cet eſſai, M. Seemiller promet d'y donner une ſuite. Il mérite d'y être encouragé par des applaudiſſemens, en l'invitant toutefois à rendre ſa verſion un peu plus littérale. Les exemples domeſtiques doivent être pour lui un puiſſant aiguillon. On ſait combien l'abbaye de Polling eſt illuſtre en Allemagne par la culture des ſciences. M. Tolps, ſon abbé, qui en fait ſes délices, travaille depuis beaucoup d'années, à une *Bibliotheque des Ecrivains de l'Ordre des Chanoines-Réguliers*, dont la publication eſt attendue avec impatience.

ANIMADVERSIONUM in quædam loca pſalmorum faſciculus II. *Examen de quelques endroits des pſeaumes; par M. le profeſſeur* Schnurrer. Second cahier de 74 pag. *in-4to.* A Tubingen, 1779.

L'auteur n'explique ni un ni pluſieurs pſeaumes de ſuite, mais il choiſit des expreſſions ou des paſſages qu'il tâche d'éclaircir. Ce cahier a été reçu auſſi favorablement que le premier, & fait ſouhaiter un pareil travail ſur toute l'écriture.

JO. JAC. REISKII Conjecturæ in Jobum & proverbia Salomonis, cum ejuſdem oratione de ſtudio arabicæ linguæ. *Conjectures ſur Job &*

les proverbes de Salomon, avec un discours sur l'étude de la langue arabe ; par Jean-Jacques Reiske. A Leipsick, chez Sommer, 1779. *In-8vo.* de 20 feuilles & demie.

Mde. Reiske a fait imprimer à ses propres dépens ce savant ouvrage de feu son époux, le plus habile homme d'Allemagne dans la langue arabe. Il y a des corrections qui pourroient paroître très-hardies ; elles décelent en tout cas une très-grande connoissance du langage & des mœurs des Orientaux. Le Libanius faisant partie des orateurs Grecs, dont l'édition a été soignée par M. Reiske, va être mis incessamment sous presse à Altenbourg chez Richter.

VERSUCH einer vollstændigen geschichte der schwedischen Bibel ueberſetzungen und ausgaben. *Essai d'une histoire complette des traductions & des éditions de la Bible en Suédois ; par* M. Schinmeier, *surintendant-général dans la Poméranie Suédoise.* A Fiensbourg & à Leipsick, chez Korten, 1777, 1re. partie de 68 pag. 1778, 2e. partie de 116 pag. & 3e. d'un alphabet deux feuilles & dem. *in-4to.*

La premiere partie ne contient guere que des préliminaires dans lesquels on voit les sources de l'auteur. La seconde commence par une courte histoire de la langue suédoise, où il est rapporté que la constitution de Calmar ordonna en 1587, » que le roi veilleroit à ce qu'aucun mot étran- » ger ne s'introduisît dans la langue suédoise. « Ensuite on divise les traductions suédoises de la bible en deux époques, 1°. celles qui ont été faites durant le regne des papes ; 2°. celles depuis la réformation. La traduction à laquelle Ste.

Brigitte avoit fait travailler eſt perdue. Les anciennes archives du roi conſervent des fragmens d'une verſion du commencement du 16e. ſiecle, par un moine nommé Ragwaldi. Il eſt encore fait mention d'une traduction des pſeaumes attribuée à Ulfsſon, archevêque d'Upſal, qui eſt oubliée; de celle dont Guſtave I avoit chargé l'archevêque Magnus, qui n'a point été entiérement miſe en état. Au tems de la réformation Andreæ en publia une d'après celle de Luther, avec peu de changemens. Elle eſt ici comparée avec celle de Guſtave. Les dernieres verſions de la bible dont il eſt queſtion ſont celles de Michelſon & la nouvelle de Peterſen, toutes deux en danois. Cet eſſai aura ſon mérite auprès des curieux de l'hiſtoire des bibles, & on y apprendra à connoître pluſieurs livres ſuédois ignorés à cauſe du peu d'extenſion de la langue ſuédoiſe. La 3eme. partie eſt pleine d'anecdotes touchant les ſavans ſuédois qui ſe ſont appliqués à l'hébreu & au grec, & on y rend compte de quelques verſions des pſeaumes & de l'hiſtoire de la bible de Guſtave I, traduite vraiſemblablement par Olaus Petri, & imprimée pour la premiere fois à Upſal en 1541; d'une entrepriſe de traduction par les jeſuites ſous le roi Jean; des corrections propoſées ſous Charles IX; d'une traduction qui devoit être faite du tems de Guſtave-Adolphe ſur les textes originaux, mais qui n'eſt que celle de Luther adaptée au langage ſuédois & imprimée à Stockholm en 1618; de quelques changemens qui y ont été faits en 1703 ſous Charles XII; & enfin de celle qu'on prépare aujourd'hui, & dont le premier échantillon a paru en 1774. Ne voilà encore que l'hiſtoire des traductions. Il reſte à donner celle des éditions.

JOH. DAV. Heilmanni, theologi nuper Gottingensis celeberrimi, opuſcula maximam partem theologici argumenti. *Les opuſcules de feu* Jean David Heilmann, *fameux théologien de Gottingen, la plupart ſur des matieres de théologie, recueillis & publiés par* M. Danovius. A Jene, chez Gollner & Rudolph, 1774 & 1778. 2 vol. *in-8vo.*

Heilmann a laiſſé la réputation d'avoir été non-ſeulement un des plus ſavans théologiens de Gottingen & d'Allemagne, mais auſſi de toute l'égliſe proteſtante. Le public lui auroit toujours obligation, quand il n'auroit point fait d'autres ouvrages que ſa traduction de Thucydide & ſon *Compendium* de théologie dogmatique; mais la réunion de ſes opuſcules épars caractériſe encore la profondeur & l'étendue de ſa doctrine.

Il naquit à Oſnabruc en 1727, d'où il alla à Halle en 1746 pour y étudier la philoſophie, la théologie, & les langues orientales. Feu M. Baumgarten, ſon profeſſeur de théologie, le prit en affection, le fit ſon bibliothécaire, & s'en aida dans la compoſition de ſes nouvelles, de ſon Niceron allemand, de l'hiſtoire univerſelle & d'autres écrits. En 1754 il devint recteur des écoles d'Hamelen, directeur du college d'Oſnabruc en 1756, & en 1758 profeſſeur dans l'univerſité de Gottingen, qu'il préféra à celles de Halle & de Helmſtaedt, qui voulurent auſſi ſe l'attacher dans le même tems. Il eſt mort dès 1764. M. le profeſſeur a fait ſon éloge qui eſt ajouté à la fin du ſecond volume des opuſcules. Les opuſcules ſont au nombre de vingt-deux. Comme la plupart ſont en latin, & par conſéquent à la portée des lecteurs ordinaires, nous ne ferons guere que les indiquer.

Le Ier. opuscule , allant jusqu'à la page 27, a pour titre : *Specimen observationum quarumdam ad illustrationem N. T. ex profanis pertinentium.* Cet écrit prouve, par de nouvelles observations, que Mosheim ne les a pas épuisées , lorsqu'il a traité la même matiere, pag. 133 & suiv. de l'ouvrage intitulé. *Joh. Laurentii Moshemii dissertationum ad sanctiores disciplinas pertinentium syntagma ;* à Leipzick & à Gorlitz, 1773. In-4to. de 891 pag. On enseigne dans l'un & l'autre par des exemples, comment on peut se servir des auteurs profanes pour expliquer plusieurs passages du nouveau testament , soit pour les choses, soit pour les mots : ainsi les curieux de ce genre de littérature sacrée les doivent réunir.

II. opuscule : *de doctis extra patriam viventibus* , pag. 27.

III. *Traits de parallele entre l'esprit d'irréligion d'aujourd'hui & les anciens adversaires de la religion chrétienne.* pag. 43. L'expérience apprend que les anciens & les nouveaux ennemis de la religion l'ont combattue avec les mêmes armes, ont été excités par les mêmes motifs , ont eu les mêmes desseins dangereux les uns & les autres , & ont confondu la superstition avec la religion pour les rejetter ensemble. Tous deux élevent la raison outre mesure aux dépens de la vérité historique, sous prétexte d'être les défenseurs de ses droits offensés. Tous deux ignorent les principes qu'ils vont chercher dans la doctrine & la pratique des enthousiastes ou des vicieux , au lieu de consulter les meilleurs livres & les plus gens de bien.

IV. *De autoritate librorum N. T. apud Manichæos* , pag. 73. Il est du sentiment que les Manichéens ont été jusqu'à renverser la divine authenticité des livres du N. T.

V. *De evangelico Matthæi apud Barnabam reperto.* pag. 89. Il paroît que cet évangile enterré & déterré est une fable dont quelques personnes se sont servies pour en conclure que la lecture de l'écriture sainte a été interdite au peuple dans la primitive église. Mallet s'en est effectivement appuyé au dernier siecle, mais il a été vigoureusement repoussé par Arnauld.

VI. *Dissertatio consecrationem sanctorum apud pontificios usitatam ad apotheosis veterum romanorum effictam ostendens.* pag. 108---200. Ces sortes de comparaisons des cérémonies catholiques avec les payennes ne sont pas propres à contribuer à la réunion des esprits divisés du christianisme, & l'imagination y a bien plus de part que la vérité. L'ouvrage de Benoît XIV, *de servorum dei beatificatione & beatorum canonizatione*, y est loué, malgré qu'on essaie de le réfuter.

VII. *De scholis priscorum christianorum theologicis.* pag. 201. Le savant Anglois Joseph Bingham, dont on a des origines & antiquités ecclésiastiques, avoit promis dans sa préface du 1er. vol. pag. 31, d'y joindre un mémoire sur les écoles, les bibliotheques & la méthode d'élever & d'instruire les hommes dans les premiers siecles pour le St ministere. Dans sa 3eme. partie il y a un paragraphe, c'est le 12eme. du 7eme. chap. du 8eme. livre, des écoles & des bibliotheques, à la fin duquel, pag. 273, il promet encore de s'étendre dans la suite sur ce sujet ; mais il n'a point tenu parole. Nous citons Bingham, suivant la traduction latine de Grischow en 4 vol. in-4to. à Halle, 1724---1729, parce que nous n'avons pas l'original anglois. M. Heilmann a rempli le vuide laissé par l'Anglois. Il se borne aux quatre premiers siecles. Timothée,

Titus, Lin & Clément de Rome rendent témoignage qu'ils ont été formés par les apôtres; mais il ne s'enfuit pas delà qu'il y ait déja eu des écoles publiques de théologie. Pour l'églife d'Occident, Caffiodore attefte dans la préface du livre *de inftitutione divinarum fcripturarum*, qu'il n'y en avoit point encore au milieu du fixieme fiecle qu'il en fonda alors à Rome. Il en eft autrement de l'églife orientale : témoins les écoles d'Alexandrie & de Céfarée.

VIII. *De florente litterarum ftatu & habitu ad religionis chriftianæ initia.* pag. 235 On y décrit l'état floriffant des fciences dans l'origine du chriftianifme. Le fuccès des armes romaines, comme autrefois celui des Grecs, avoit étendu généralement le goût de la philofophie & de la littérature, qui s'étoit introduit jufques parmi les Juifs, ce qui eft confirmé par l'exemple de Jofeph & de Philon. Qui doute d'ailleurs de l'empire des lettres au fiecle d'Augufte? La circonftance de cette époque eft honorable pour la vraie religion, qui a été annoncée dans le tems que les efprits épurés par une culture extraordinaire, étoient devenus plus capables de diftinguer le vrai d'avec le faux. Auffi a-t-elle jetté de plus profondes racines chez les Grecs & les Romains que chez les nations barbares.

IX. *De guftatu in primâ maximè ætate & fcholarum fpatiis conformando, commentatio philofophico-practica.* pag. 277. Ce beau traité eft digne d'être entiérement lu de tous les orateurs & de tous les maîtres de la jeuneffe.

X. *De eo quod eft in difciplinis problematicum.* pag. 341. On entend ici par problématique, ce qui ne fe laiffe point décider avec certitude, ou ce qui peut être affirmé & nié avec un égal fondement. Quoiqu'il y ait bien des fortes de

choſes problématiques, on les réduit à trois. On juge ſi une choſe eſt, ou ſi elle n'eſt pas; de quelle maniere elle eſt; enfin pourquoi elle eſt. Ainſi l'on doute s'il y a ou s'il n'y a pas des fantômes nocturnes; comment l'ame & le corps agiſſent l'un ſur l'autre; & quelles ſont les cauſes des tremblemens de terre & de l'aurore boréale. Ceci poſé, Heilmann établit huit maximes. 1°. *Il n'y a rien de problématique en ſoi & de ſa nature.* 2°. *Une choſe peut être problématique pour quelqu'un, qui ne l'eſt pas pour un autre.* 3°. *Plus quelqu'un a de pénétration, moins il y a des choſes problématiques pour lui.* D'où l'on conclut que rien ne ſeroit problématique pour un être, dont aucun nuage n'obſcurciroit la perſpicacité à laquelle rien ne ſeroit inacceſſible: par conſéquent il n'y a rien de problématique pour Dieu. Cependant il faut bien prendre garde d'admettre la propoſition inverſe: moins il y a des choſes problématiques pour quelqu'un, plus il a de pénétration; car combien d'eſprits légers & ſuperficiels s'appuient ſur les preuves les plus foibles! 4°. *C'eſt à tort qu'on nomme problématique une queſtion qui n'eſt controverſée qu'à cauſe de l'ambiguité des mots*; comme celle-ci: *Les bonnes œuvres ſont-elles néceſſaires au ſalut?* Qu'on explique néttement les termes *bonnes œuvres*, *néceſſaires*, & toute obſcurité diſparoîtra. 5°. *Tout doute n'engendre pas un problême.* Il eſt inconteſtable qu'une providence gouverne le monde, malgré le doute que la vue du malheur des bons, & la proſpérité des méchans a pu élever. 6°. *Une choſe n'eſt pas problématique par-là qu'elle n'eſt pas ſuſceptible d'une démonſtration rigide, & qu'elle n'admet qu'une certitude morale.* 7°. *Rien n'eſt problématique de ce qui eſt fondé ſur la foi divine.*

88. Ce qui est problématique en un tems peut devenir certain en un autre. Car quoique la vérité soit éternelle & immuable, sa connoissance est sujette à des vicissitudes parmi les hommes. La figure de la terre, le cours & le mouvement de plusieurs astres ont pu être problématiques & ne le sont plus. Ce petit traité peut être mis à côté de celui de Werenfels, *de logomachiis eruditorum.*

XI. *De pace divinis quondam honoribus cultâ.* pag. 385.

XII. Pag. 430. On prétend y donner une juste notion de ce que c'est que sacrement, & on ne manque pas, suivant l'usage des Protestans, d'en exclure cinq des sept catholiques. Sans nous arrêter sur ce sujet rebattu qui termine le premier volume, nous passons au second.

XIII. *Examen de la traduction d'Hérodote de Goldhagen.* pag. 1 ---- 86.

XIV. *Pensées critiques sur le caractere & le style de Thucydides.* pag. 87 ---- 208.

Ces deux traités sont très-savans. On avance dans *l'Examen*, qu'à moins de changer le caractere de la langue allemande, il est impossible de donner en cette langue un Homere qui conserve quelques agrémens de l'original; mais les nouvelles traductions de Bodmer & du comte de Stolberg ont démenti cette assertion.

XV. *De eo quod interest inter divinas notitias theologi & Christiani.* pag. 209 --- 254. Il faut que les connoissances d'un théologien soient plus étendues, plus distinctes & plus certaines que celles d'un Chrétien ordinaire. C'est ce qu'on explique avec beaucoup de jugement.

XVI. *Oratio de commodis ex sacrarum litterarum studio ad philosophiam redundantibus.* pag

255. Ce discours, que l'auteur a prononcé en prenant possession de sa place de professeur à Gottingen, peut être considéré comme un panégyrique de la religion, en ce qu'on y démontre que les divines écritures de l'ancien & du nouveau testament, donnent des idées plus justes de la nature de Dieu, de l'origine du monde & du mal, de l'ame des hommes & de la vie future, qu'aucun des plus fameux philosophes Payens, abandonnés à leur raison.

XVII. *De antiquo baptismi paschalis solemni*, pag. 299. Gérard-Jean Vossius, Joseph Vicomte, Herman Wal & Jean de Launoi, en s'occupant du même sujet, s'étoient plus appliqués à accumuler la matiere qu'à la digérer. Bingham, dans ses *Origines sive antiquitates ecclesiasticæ*, l'a effleurée. M. Heilmann l'a approfondie & présentée dans un meilleur ordre que tous ces écrivains ensemble.

XVIII. *De sensu quem dicunt morali, ejusque in morum doctrinâ vero pretio.* pag. 341.

XIX. *De ratione quam inter se habent humani generis jactura & reparatio, disputatio theologica prima.* pag. 379 --- 464. C'est une savante interprétation du chap. V de l'Ep. de St. Paul aux Romains. v. 12 --- 18. L'auteur soutient avec force l'imputation du péché d'Adam. Il n'y en a point eu de seconde.

XX. *Moliminum Josephi Halletti contra divinitatem Spiritus S. refutatio.* pag. 465. On y défend le sens orthodoxe des vers. 10 & 11 du chap. 2. de la Iere. Ep. de St. Paul aux Cor. contre les explications de l'Anglois Hallet.

XXI. *De humili Christi infantiâ.* pag. 499. M. Heilmann s'y plaint de ce qu'on a coutume de la représenter si pauvre.

XXII. *Disquisitio de ratione qua Jesus suâ ex*

mortuis αναϛασει Meſſias demonſtratus eſt. page 529. Opuſcule qui a fait tomber l'auteur dans le ſoupçon de ſocianiſme, à cauſe du ſens qu'il y donne aux expreſſions de fils de Dieu.

Cet extrait eſt pris de la *Bibliotheque de littérature théologique*, par M. Froriep, docteur en écriture ſainte, & premier profeſſeur de théologie ſuivant la confeſſion d'Augsbourg dans l'univerſité d'Erfurt. 1ere. partie; à Erfurt, chez Keyſer, 1779. En Allemand.

La *Bibliotheque des ſciences théologiques* vient de ſuccéder à la *Bibliotheque des ſciences théologiques* du même auteur, qui ayant été portée par lui ſeul juſqu'à la huitieme partie incluſivement, n'a fait que changer de nom & d'imprimeur. Il promet d'en publier 12 parties qui formeront 2 vol. Nous ne ſaurions juger de la *Bibliotheque des ſciences théologiques*, que nous n'avons point vue : mais il regne dans la premiere partie de la *Bibliotheque de la littérature de théologie* un eſprit de modération & d'équité qui la rendent agréable à lire. Le pontife romain n'y eſt pas l'ante-chriſt. On ne fait point difficulté de témoigner au nom des Luthériens de l'eſtime & même de l'amour pour pluſieurs papes, & de s'exprimer envers eux en ces termes : » le *Digne* pape Benoît XIV, qui *nous* eſt » auſſi *cher* ſous le nom de Lambertini que Clé» ment XIV ſous celui de Ganganelli. «

Il eſt juſte de ne pas négliger de donner à M. Keyſer, imprimeur d'Erfurt, les éloges que méritent ſon zele pour ſon art. Nous parlerons dans la ſuite de pluſieurs nouveaux ouvrages ſortis de ſes preſſes, dont la correction lui fait beaucoup d'honneur; ent'autres un roman en lettres intitulé : *Faramonds familiengeschichte*, c'eſt-à-dire, hiſtoire de la famille de Faramond;

die gute ehefrau, la *bonne femme*, comédie en cinq actes, & deux journaux de M. Meusel, l'un *neueste litteratur der Geschichtkunde*, nouvelles de littérature historique ; l'autre, *miscellanien artistischen inhalts*, mêlanges concernant les arts.

DER Paulinische lehrbegriff vom heiligen abendmahle. *La doctrine de St. Paul sur la Ste. cene.* A Francfort-sur-le-Mein, chez Fichenberg, 1779. *In-8vo* de 302 pag.

L'anonyme essaie de rapprocher les systêmes des Zuingliens & des Luthériens, en expliquant d'une maniere mitoyenne le verset 27 du chap. onze de la 1ere. aux Cor.

CHARACTERISTIK der Bibel. *Les caracteres de la Bible ;* par Niemeyer, 4eme. partie. A Halle, chez Gebauer, 1779. *In-8vo.* d'un alphabet 16 feuilles.

Les premiers volumes que nous avons annoncés sont décisifs en faveur du mérite de l'ouvrage. Il s'agit aujourd'hui des caracteres de Samuël, de Saül, de David & de Salomon. M. Cordes, prédicateur à Swoll, a commencé de le traduire en hollandois avec le titre : *de carakterkunde van de Bybel.* Nous en avons déja un volume.

DIE vereinigten widerspruche der Bibel. &c. *Les contradictions de la Bible conciliées.* Seconde partie. A Quedlinbourg, chez Reussner, 1779. *In-8vo.* de 499 pag.

Les Catholiques Romains ont en latin de pareils ouvrages qui ont pu servir de guide à l'auteur anonyme de celui-ci.

NEUE apologie des christenthums und der christlichen kirche. *Nouvelle apologie du christianisme, ou examen des difficultés les plus considérables & les plus neuves contre la religion & le droit ecclésiastique.* A Buzow, chez Berger, 1778. *In-8vo.* de 15 feuilles.

Le zele de l'anonyme, qu'on sait n'être pas théologien de profession, est ardent contre les Incrédules, les Ariens & les Sociniens : plus tolérant envers les autres Chrétiens, il croit que leur réunion n'est pas impossible. C'est le vœu commun. Le rétablissement de l'épiscopat & des conciles est un des moyens qu'il paroît proposer pour y parvenir.

NACHRICHTEN von den character und der amtsfuhrung rechtschaffener prediger und seelsorger. *Mémoires sur le caractere & la conduite des meilleurs prédicateurs & pasteurs des ames.* VIe. vol. A Halle, chez Hemmerde, 1779.

Cet ouvrage a été commencé heureusement par M. le pasteur Sturm, avec plusieurs associés, comme nous l'apprend M. le diacre Niemeyer dans la préface de ce dernier volume. C'est une espece de bibliotheque des prédicateurs, livre qui manque en plusieurs langues, quoiqu'on ne manque pas de livres qui en portent le nom. L'Allemagne a cependant encore un journal des prédicateurs, intitulé, Handbuch fur angehende prediger, *Manuel pour les prédicateurs novices*; à Francfort-sur-l'Oder, chez Strauss, dont la 4me. partie, de 21 feuilles in-8vo. renferme un discours très-éloquent de M. Ringel, ministre à Varsovie, à l'occasion de la fête de la délivrance du roi de Pologne.

FELDANDACHTEN und predigten fur kriegsleute in feldzuge. *Prieres & ſermons pour les gens de guerre en campagne, prononcés en* 1778, *par* M. Protzen, *aumônier du régiment du prince, Léopold de Brunſwic.* A Francfort-ſur-l'Oder, chez Strauſs, 1779. *In-8vo.* d'un alphabet 2 feuilles.

En les publiant, l'auteur exercé depuis long-tems dans les fonctions de ſon miniſtere, a deſiré de mettre un livre édifiant entre les mains des ſoldats qui leur fût propre, & de fournir un modele à ſes confreres les aumôniers; la plupart jeunes. Il a réuſſi.

PREDIGT am friedensfeſte dem 23 may 1779. *Sermon prononcé à l'occaſion de la paix, par* M. Spalding. A Berlin, chez Haude & Spener, 1779, *In-8vo.* de 2 feuilles.

L'orateur ayant pris pour texte ces paroles de l'écriture : *il a fait ceſſer les guerres*, &c. pſ. 46. v. 10—12, ſuivant les Proteſtans; & pſ. 45, ſuivant la vulgate, exhorte ſes auditeurs à une joyeuſe reconnoiſſance de ce que la guerre a été ſi promptement terminée, ſans avoir fait immédiatement éprouver aux pays Pruſſiens ſes fléaux ordinaires, & de ce que Dieu a daigné leur conſerver ſains & glorieux le roi & ſa famille. Il en tire des nouveaux motifs de confiance en Dieu & d'amour envers le roi & ſon auguſte maiſon. Une éloquence grave & ſimple caractériſe ce diſcours majeſtueux & unique en ſon genre.

CHRISTLICHE religions théorie furs gemeine leben. *Théorie de la religion chrétienne propre*

a être pratiquée dans l'usage de la vie ; par M. Leſſ. A Gottingen, 1779. *In-8vo.* de 592 pages.

Tout ce livre eſt diviſé en 12 articles ; de Dieu, de la création, &c. dans les principes des Luthériens en gros, & plein de ſingularités dans le détail.

UEBER die eideſleiſtungen. *De la preſtation de ſerment.* A Berlin, 1779. *In-8vo.* de 108 pages.

M. Oesfeld ſe déclare l'auteur de ce petit traité, dans l'épître dédicatoire au conſeil d'état. Le zele pour la religion, ſi ſouvent profanée par de vains & faux ſermens, lui en fait deſirer l'abrogation dans la plupart des cas : parce qu'ils lui paroiſſent inutiles, ſi celui qui les prête n'a pas de conſcience ; & s'il en a, elle ſuffit.

ENTWURE eines neuen gerichtlichen verfahrens, &c. *Plan d'une nouvelle pratique de juſtice, avec des modeles qui l'expliquent, préſenté aux puiſſances amies des hommes, par M.* Freſenius, *conſeiller effectif du prince d'Iſenbourg.* A Francfort, 1778.

L'auteur propoſe l'abréviation des procès & donne deux protocoles de procédures ſommaires, conformes à ſon deſſein. Il établit pour préliminaire, de former une caiſſe où les plaideurs verſeront d'avance les frais des procès, & de laquelle les avocats & autres gens de juſtice recevront leur ſalaire proportionné à leur travail légitime après le jugement : moyen de remédier aux malverſations des praticiens ſans

conſcience. Il n'admet que quatre écrits, deux de chaque partie : de la part du demandeur, ſa demande accompagnée des preuves & pieces juſtificatives, & de la part du défendeur ſa défenſe; & encore la réponſe du demandeur, la replique du défendeur, & c'eſt tout. Les témoins des deux côtés, doivent être entendus ſans retardement. Le juge peut commettre pour informer & enjoindre le ſerment, pourvu qu'il ſoit déciſif. En cas d'appel, l'appellant fournira dans un tems limité, ſon écrit de griefs, l'intimé auſſi, s'il veut, un ſeul écrit en même-tems, l'un & l'autre accompagnés des nouvelles preuves qu'ils auront pu découvrir; & le juge en ſeconde inſtance, prononcera ſans qu'il ſoit beſoin de communiquer ces deux écrits entre les parties. Le juge peut néanmoins ordonner cette communication, & permettre à chacune des parties encore un écrit ſeulement. Dans une troiſieme inſtance, on ne permettra aucun écrit, mais le juge décidera ſur les actes des deux premieres. Tel eſt en gros le plan de l'auteur. Il n'eſt peut-être pas ſi facile à adopter qu'il le penſe. Tous les procès ne ſont pas égaux. Il y en a de ſimples & de très-compliqués. Eſt-il toujours poſſible d'expoſer tout ce qu'il importe aux parties de faire connoître & de tout contredire en deux écrits péremptoirement. Voulant déraciner des abus, on en ſemeroit peut-être d'autres. Au ſurplus l'extrême lenteur & longueur des procès eſt un mal certain qui a beſoin d'un remede dans les états où il n'a pas été apporté.

De dictione tropicâ, etiam ſcripturæ ſacræ libri III. *Des expreſſions figurées, même de l'écriture ſainte, en 3 livres; par M.* Hegelmaer, *profeſſeur de théologie.* A Tubingen, chez Heerbrandt, 1779. *In-8vo.* de 342 pag.

M. Hegelmaer ayant lu ce qu'ont écrit ſur les tropes, Canz, Erneſti, du Marſais, Glaſſ, Maſcho & d'autres, a cru qu'après eux, on pouvoit faire encore un ouvrage ſur le même ſujet, utile ſur-tout pour les théologiens. Sa longue expérience dans l'art d'expliquer les auteurs grecs & latins, eſt un préjugé favorable pour lui.

UEBER das ſtudium der philoſophie. *Diſcours ſur l'étude de la philoſophie, lu à l'académie de Munich, le jour de la fête de S. A. E. par M.* Baader, *directeur des écoles de philoſophie, & du cabinet d'hiſtoire-naturelle de l'académie.* A Munich, 1778. *In-4to.* de 96 pag.

L'auteur y trace le plan d'une philoſophie à l'uſage des Bavarois, & y déploie le zele & l'enthouſiaſme patriotique pour l'inſtruction & le bonheur de ſa patrie.

PANEGYRICI veteres quos ex codice Ms. librisque collatis recenſuit ac notis integris iisque partim adhuc ineditis Chriſt. Schwarzii illuſtravit Wolfg. Jaegerus, &c. *Anciens panégyriques revus ſur un Ms. & les meilleures éditions, avec les notes de Schwarz & celles de l'éditeur* M. Jaeger, *profeſſeur public de philoſophie, dans l'univerſité d'Altorf.* Tom. I. A Nuremberg, chez Bauer, 1779. Grand *in-8vo.* d'un alphabet 13 feuilles. [1 thal. 4 gr.]

Il ſuffit en annonçant les nouvelles éditions des anciens livres, d'indiquer ce qu'elles ont de propre & de diſtinctif. Celle-ci a le mérite particulier d'avoir été collationnée avec un très-beau Ms. qui avoit ſervi à feu M. Schwarz, profeſſeur à Altorf, dans ſon édition du pané-

gyrique de Pline ; d'être précédée d'une préface bien écrite, dans laquelle on fait la revue des autres éditions ; de contenir la moëlle de tous les commentateurs qu'on nomme chacun à leur place, avec les notes de Schwarz, qui surpassent toutes les autres en science & en recherches ; & d'être imprimée en beaux caracteres. On a omis le panégyrique de Pline, parce qu'il est antérieur aux autres, & parce qu'il étoit trop difficile de l'emporter sur la savante édition que M. Schwarz en a donnée.

GEDICHTE von Friederich Schmit. *Poësies de* M. Frédéric Schmit, *professeur à Liegnitz*. A Nuremberg, chez Lochner, 1779. *In-8vo.* de 17 feuilles.

Il y regne ordinairement beaucoup de sentiment, de la noblesse dans l'expression, & une heureuse imitation des meilleurs poëtes.

HARTMANNS professors zu Mietau hinterlassene schriften, &c. *Œuvres posthumes d'*Hartmann, *professeur à Mittau, publiées avec sa vie, par M.* Wagenseil. A Gotha, chez Ettinger, 1779. 284 pag. *in-8vo.*

La plupart des vers avoient déja été imprimés. Ils méritent le succès qu'ils ont obtenu.

GOETHENS scriften. *Œuvres de* M. Goethe, 4 *parties in-8vo.* A Berlin, chez Himbourg. 1779.

La 1ere. partie contient les *malheurs du jeune Werther, Erwin & Elmire :* la seconde, *Goetz von Berlichingen & Clavigo :* la 3me. *Stella,*

Claudine de Villabelle, les *Marionnettes politiques & morales*; toutes pieces connues : la 4e. un morceau ſur l'architecture allemande; *Proſerpine*, monodrame, un mêlange de poéſies, &c.

M. le conſeiller Meyer, de Culmbach, ſe propoſe de publier une biographie des écrivains vivans de Franconie : c'eſt pourquoi il prie les ſavans qui voudront bien contribuer à ſon travail, d'adreſſer leurs mémoires à Lochner, libraire de Nuremberg, chargé de l'impreſſion.

Les Bénédictins de l'abbaye de S. Emeran de Ratisbonne, s'occupent à préparer une nouvelle édition des œuvres de Rhaban-Maure. Ils ont fouillé dans les bibliotheques de Baviere, & recherchent encore dans toutes les autres bibliotheques, les MſT. & les éditions qui peuvent les aider dans leur entrepriſe.

Schneider, libraire à Leipſick, imprime une traduction en allemand, de l'*hiſtoire-naturelle de Hollande*, par van Berckey. Le traducteur s'eſt permis d'abréger l'original, quand il l'a trouvé trop prolixe. Le 1er. vol. paroît *in-8vo.* de 314 pag.

M. le profeſſeur Remer vient de publier à Brunſwic, chez Vayſenhaus, en 3 feuil. *in-8vo.* ſa traduction du françois en allemand, de l'*éloge de Voltaire*, d'une haute main, qui a été lu à l'académie des ſciences de Berlin.

Il a paru à Munich, chez Strobl, au commencement de cette année, un nouveau journal allemand, intitulé : *Baieriſche Beytrage zur ſchoenen und nutzlichen litteratur*, dont les trois premiers mois forment enſemble un vol. *in-8vo.* de 296 pag. La vie d'Engelhof, & les traités de la littérature de Baviere & des obſtacles qui s'y oppoſent à l'agriculture, ſont écrits d'un ſtyle vrai & libre.

RUSSIE.

PHARMACOPOEA, &c. *La pharmacopée de Pétersbourg.* A Pétersbourg, de l'imprimerie de l'académie, 1778. *In-4to.* de 142 pag.

Pour la premiere fois que la Ruſſie donne au public *ſa Pharmacopée*, elle s'en acquitte d'une maniere qui fait honneur à cette nation, ſur-tout aux aſſeſſeurs du college de médecine, qui l'ont rédigée. Elle n'eſt ni ſi maigre que l'Angloiſe & la Suédoiſe, ni ſi épaiſſe que la Danoiſe, ni ſi embarraſſante que celle de Brunſwic. Toutes les autres lui cedent, au jugement des journaliſtes d'Allemagne.

PAYS-BAS.

EPREUVES des caracteres de la fonderie de J. L. de Boubers. A Bruxelles, rue d'Aſſaut, près de Ste. Gudule. *In-8vo.* 1779.

On voit par la quantité d'épreuves qui forment ce volume, que la fonderie du ſieur de Boubers réunit les caracteres françois & étrangers. Les artiſtes célebres qui y ſont employés, ont donné aux caracteres une coupe nette, un alignement exact, une forme gracieuſe & réguliere; enfin tout ce qui peut plaire à l'œil & donner de la grace à l'impreſſion. Aux agrémens ils joignent la ſolidité, & c'eſt ce que peuvent atteſter les imprimeurs qui en ont fait uſage.

L'EUCHARISTIE vengée, ou *l'adoration perpétuelle; tant pour ſervir à l'inſtruction des fi-*

deles que pour les exciter à la plus tend. piété au St. Sacrement :

Benedicam dominum in omni tempore.
Je bénirai le ſeigneur en tout tems.
Pſ. 33.

A Louvain; & ſe vend à Liege, chez J. F. Baſſompierre, imprimeur de S. A au *Moriane*, vis-à-vis Ste. Catherine. Avec approbation. *In*-12. de 274 pag. 1779.

Le mérite de cet ouvrage eſt connu. L'édition que nous annonçâmes il y a quelque tems ſe trouvant épuiſée, on en offre une nouvelle au public, & nous ſommes perſuadés qu'elle ſera accueillie auſſi favorablement que la précédente.

LIEGE.

Œuvres poſthumes de M. COLARDEAU, *de l'académie françoiſe.* A Liege, chez Lemarié, libraire, vis-à-vis l'hôtel-de-ville. Vol. *in-12.* de 340 pag. 1779.

Ce volume eſt deſtiné à completter l'édition des œuvres de Colardeau qui parut l'année derniere chez le même libraire (*). Cette édition en trois volumes contient exactement toutes les pieces qui forment la belle édition de Paris, que les gravures multipliées rendent beaucoup trop chere pour que tous les amateurs puiſſent ſe la procurer.

(*) Voyez le journal de *janvier* 1778, pag. 395.

GRAVURES

GRAVURES.

PROSPECTUS.

» Le Correge fut un de ces hommes célebres dont le nom ne périra jamais ; mais les ouvrages de ce grand homme commencent à se ressentir des outrages du tems. La fameuse coupole de la cathédrale de Parme, qui, au jugement du Titien, méritoit d'être remplie d'or, a déja souffert, & il n'y a point de tems à perdre pour en tirer, par le moyen de la gravure, des copies fidelles, ou bientôt il n'en restera, ainsi que des ouvrages d'Apelles, qu'un souvenir à jamais durable, & le regret de les avoir perdus. Combien n'est-il pas à desirer que la calcographie eût été connue des anciens : ils nous auroient transmis par son moyen les ouvrages des grands hommes si vantés de l'antiquité, & nous joindrions aujourd'hui notre admiration pour ces artistes célebres à celle de leurs contemporains. C'est donc un devoir pour nous, tandis qu'il en est tems encore, de mettre la postérité en état de jouir de ces chefs-d'œuvre, ou craignons d'exposer notre siecle aux reproches éternels des races futures. «

» FERDINAND I. Infant d'Espagne, duc de Parme, &c. digne sang des BOURBONS, & leur émule dans la protection qu'il accorde aux arts, vient d'autoriser par un décret particulier l'entreprise que le sieur Ravenet, graveur de S. A. R., professeur en son académie royale & de l'institut de Bologne, vient de former de graver tous les ouvrages du Correge qui sont

dans Parme, & qui rendent cette ville une des plus célebres de toute l'Italie : bienfait qui doit lui mériter la juste reconnoissance de son siecle & de la postérité. M. le comte Sacco, digne ministre de ce grand prince, & ainsi que lui amateur éclairé, la favorise de tout son pouvoir. Animé par des motifs si puissans, le sieur Ravenet se propose de faire son possible pour rendre avec fidélité le caractere de ses originaux, comme étant le mérite principal de cette entreprise, à laquelle il se dispose depuis vingt ans qu'il est au service de cette cour par une étude appliquée & constante des vraies beautés & du caractere de ces chefs-d'œuvre. «

LES OUVRAGES QU'IL SE PROPOSE DE GRAVER SONT ; Savoir

	Nombres des Planches.
La coupole de la cathédrale.	N. 12
La coupole de l'église de St. Jean desservie par les bénédictins.	8
La Madonna della Scodella.	1
Le tableau de St. Hiérôme.	1
La Madonna dell'Incoronazione.	1
Saint Jean Evangéliste.	1
Une descente de croix.	1
Saints Placide & Constance.	1
La Madonna della Scala.	1
Une annonciation.	1
Nota. Ce dernier morceau est en très-mauvais ordre ; mais les moindres vestiges d'un si grand homme sont précieux.	
Un portrait du Correge découvert depuis peu dans la cathédrale, peint d'après nature par Lactanzio Gambara.	1

Une perſpective qui eſt dans les réfectoires des bénédictins ſuſdits. 1

Un portement de croix, qui eſt aux dominicains. 1

Total des planches N. 32

» A la tête de l'ouvrage ſera un portrait de S. A. R. l'infant glorieuſement regnant, protecteur de cette entrepriſe, & un éloge hiſtorique du Correge, fait ſur des mémoires authentiques par M. le comte Rezzonico, ſecrétaire-perpétuel de l'académie royale de Parme, ſi avantageuſement connu par ſes ſavans diſcours académiques, ainſi que par ſes autres ouvrages, dans lequel il détruit les fables débitées ſur ce grand homme. L'ouvrage ſera terminé avec une liſte par ordre alphabétique des perſonnes qui y auront ſouſcrits. «

» L'on conçoit aiſément qu'une entrepriſe auſſi diſpendieuſe ſurpaſſe les forces d'un particulier, & qu'il n'eſt d'autres moyens pour la conduire à ſa fin que la voie des ſouſcriptions. C'eſt donc au public éclairé, aux gens de goût, aux amateurs à ſe faire un mérite envers notre ſiecle & la poſtérité, en cooperant par leur aſſociation au ſuccès de cette entrepriſe. «

» Chacune des planches énoncées ſeront toutes d'une même grandeur, pourront former un volume, & convenir ſous cette forme aux bibliotheques : ſous verre elles pourront ſervir à orner les appartemens, & détachées à enrichir les portes-feuilles. «

» Le prix de chacune de ces eſtampes ſera de ſix livres tournois pour les ſouſcripteurs, deſquels l'on n'exige aucune avance, ce ne ſera qu'en recevant les eſtampes qu'ils en paieront la valeur. «

» On ne propoſe point de tems fixe pour la

fin de cet ouvrage : il dépendra du nombre des souscripteurs. On souscrira dans toutes les villes, chez tous les libraires & marchands d'Estampes, lesquels sont priés de recevoir les souscriptions ; & en ayant un nombre suffisant, de s'adresser à M. Ravenet, graveur de S. A. R. monseigneur l'infant duc de Parme. «



CATALOGUE
DE
LIVRES NOUVEAUX.

Du commerce des ſciences & des arts avec les nations étrangeres ; poëme par M. Mouzon, maître-ès-arts en l'univerſité de Paris, & profeſſeur en celle de Bourges, au college royal de Ste. Marie : in-8vo. br. 6 ſ.
Bourges, & à Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapſo & reparato, autore Nicolao Franciſco le Clerc de Beauberon, ſacræ facultatis doctore, profeſſore ordinario & emerito, &c. &c. Luxemburgi : 2 vol. in-8vo. br. 8 l.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor ; & à Caen, chez Leroux, L.

Traités élémentaires de mathématiques, à l'uſage des commençans ; par M. l'abbé Fontenille, profeſſeur de mathématiques à Toulouſe : in-8vo. br. 4 l.
Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Les élémens de la langue angloiſe, développés d'une maniere nouvelle, facile & très-conciſe, en forme de dialogues ; où la prononciation eſt enſeignée par un aſſemblage de

lettres, qui forme des sons similaires en françois, & où la juste mesure de chaque syllabe est déterminée, avec des phrases familieres, des dialogues & un vocabulaire très-intéressans pour ceux qui souhaitent parler anglois correctement, & en peu de tems; par V. J. Peyron, in-12. rel. 3 l.
Londres, & à Paris, chez Pissot & Barrois jeune, L. quai des Augustins.

Roman politique sur l'état présent des affaires de l'Amérique, ou lettres de M*** à M***, sur les moyens d'établir une paix solide & durable dans les colonies, & la liberté générale du commerce extérieur; nouvelle édition: in-12. br. 2 l. 10 s.
Amsterdam, & à Paris, chez la veuve Duchesne, L. rue S. Jacques.

Sophie, ou mémoires intéressans pour servir à l'histoire des femmes du dix-huitieme siecle, extraits des papiers de madame la baronne de Franquini: 2 vol. in-12. 2 l. 8 s.
Amsterdam, & à Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

Abrégé méthodique de la géographie ancienne & moderne, avec des cartes de six pieds de hauteur, pour l'instruction publique de la jeunesse, par M. l'abbé Boutillier, professeur de belles-lettres en l'université de Paris: in-12. de 536 pages, rel. 3 l.
Paris, chez l'auteur, au college de Louis-le-Grand; Brocas, L. rue S. Jacques; & Barbou, Lib.-Impr. rue des Mathurins.

Recueil de mémoires & d'observations sur la for-

mation & sur la fabrication du salpêtre ; par les commissaires nommés par l'académie pour le jugement du prix du salpêtre : in-8vo. br. fig. 6 l.

Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

De la religion par un homme du monde, où l'on examine les différens systêmes des sages de notre siecle, & l'on démontre la liaison des principes du christianisme avec les maximes fondamentales de la tranquillité des états : 4 vol. in-8vo. br. 18 l.

Paris, chez Moutard, Impr.-L. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Remarques sur la paralysie & l'amputation, avec la méthode de la guérir, traduites de l'anglois de M. Percivall Pott, avec des observations & additions ; par M. Béérenbrock, docteur en médecine, &c. 1 l. 4 s.

Paris, chez Ségaud, L. rue des cordeliers.

Nouveau supplément au dictionnaire historique de l'abbé Ladvocat, 3 vol. in-8vo. contenant une réponse à la critique qu'en ont faite, dans leur préface, les éditeurs du *nouveau dictionnaire historique*, par une société de gens-de-lettres. Caen, 1779, 6 vol. in-8vo.

Se distribue gratis *à Paris, chez le Clerc, L. quai des Augustins*, à ceux qui ont acheté l'ouvrage.

Testament paternel, ou avis d'un pere à ses enfans ; par M. Pallas, écuyer, lieutenant-général du bailliage & siege présidial de Toul, membre de la société royale & littéraire de Nanci : 2 vol. in-12. br. 3 l.

Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

L'eſprit des apologiſtes de la religion chrétienne, ou réunion des preuves les plus ſenſibles & les plus convaincantes qui ont ſervi pour ſa défenſe, avec les réponſes aux principales difficultés, en faveur des eccléſiaſtiques qui ne peuvent ſe procurer un grand nombre de traités ſur cette matiere ; par un prêtre du dioceſe de Reims : 3 vol. in-12. br. 6 l.

Bouillon, & à Paris, chez Berton, L. rue Saint-Victor.

Le guide du malade, ouvrage de médecine, philoſophique & moral ; par M. Demarque, docteur en médecine : in-12. broché. 2 l.

Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Lectures chrétiennes ſur différens ſujets de piété, pour tous les jours du mois, en faveur des ames pieuſes ; par l'auteur de l'*Imitation de la Sainte Vierge*, ſur le modele de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt* & de l'*Eſprit conſolateur* ; ou réflexions ſur quelques paroles de l'Eſprit ſaint, très-propres à conſoler les ames affligées : in-12. 2 l. 5 ſ.

Paris, chez Berton, L. rue St. Victor.

Traité de la joie de l'ame chrétienne, par le P. Ambroiſe, de Lombez, Capucin, auteur de *la Paix intérieure* : in-12. 2 l. 5 ſ.

Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Traité des teſtamens, codiciles, donations à cauſe de mort, & autres diſpoſitions de derniere volonté, ſuivant les principes & les déciſions du droit romain, les ordonnances, les coutumes & maximes du royaume, tant des pays du droit écrit que coutumiers, & la

jurisprudence des arrêts; par feu Me. Jean-Baptiste Furgole, avocat au parlement de Toulouse; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée sur le manuscrit de l'auteur : 3 vol. in-4to. rel. 36 l.

Paris, chez Cellot, Lib.-Impr. rue Dauphine, la seconde porte cochere à droite par le Pont-Neuf.

Abrégé de la vie de Louis Stefanelli, domestique du cardinal Cibo, mort à Rome en odeur de sainteté, le 8 septembre 1737, traduit de l'Italien : in-12. br. 2 l.

Rome, & à Paris, chez la Ve. Desaint, L. rue du Foin St.-Jacques.

Confidences philosophiques : 2 vol. in-8vo. brochés. 3 l.

Geneve, & à Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

On trouve aussi chez le même l'*Inoculation justifiée*, ou *Dissertation pratique & apologétique sur cette méthode;* avec un *Essai sur la mue de la voix*, par M. Tissot, D. M. de la faculté de Montpellier, professeur à Lausane, &c. in-12. br. 1 l. 10 s.

Calcul des rentes viageres sur une & sur plusieurs têtes, contenant la théorie complette de ces sortes de rentes, & des tables par lesquelles tout le monde peut voir ce qu'on doit donner de rente viagere, & combien une rente viagere doit être estimée, suivant les différens cas; par M. de Saint-Cyran, capitaine en premier au corps royal du génie.

Paris, chez Cellot & Jombert fils jeune, L.-Impr. rue Dauphine.

Géographie élémentaire, à l'ufage des colleges, avec un précis de la fphere & des cartes; par M. Robert, troifieme édition, &c. in-12. 2 l. *Paris, chez Baftien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.*

Inftructions fur le Rituel, contenant la théorie & la pratique des facremens & de la morale, & tous les principes & décifions néceffaires aux curés, confeffeurs, prédicateurs, chanoines, bénéficiers, prêtres ou fimples clercs; par feu monfeigneur Louis-Albert Joly de Choin, évêque de Toulon : feconde édition corrigée & confidérablement augmentée par l'auteur : imprimée par ordre de monfeigneur Alexandre de Lafcaris, des comtes de Vintimille, évêque de Toulon : & par ordre de monfeigneur Gabriel-François Moreau, évêque de Mâcon. Propofée par foufcription; en 3 vol. in-4to.

Cette nouvelle édition étant augmentée d'un tiers, fera en trois volumes, qu'on délivrera aux foufcripteurs au prix de 27 liv. l'exemplaire en feuilles, dont on paiera 9 liv. en foufcrivant, 9 liv. en retirant le premier volume, 9 liv. en retirant le fecond volume, & rien en retirant le troifieme. Les trois volumes coûteront 36 liv. en feuilles à ceux qui n'auront pas foufcrit avant la livraifon du troifieme volume. Les deux premiers volumes paroiffent.

Ceux qui voudront cet ouvrage broché ou relié en veau ou en bafane, font priés d'en avertir en foufcrivant. Ils auront alors à payer, en fus du prix fixé, la brochure ou reliure, fuivant qu'ils l'auront demandé, favoir, 12 fols par volume, pour la brochure; 36 fols pour la reliure en bafane; 50 fols pour la reliure en

veau. La reliure ou brochure du troisieme volume se paiera en retirant le second.

On souscrit *à Amiens, chez Louis-Charles Caron, Imprimeur - Libraire, vis-à-vis l'église Saint Martin.*

Etat véritable des Trésoriers de France : in-4°. broché.

Amsterdam, & à Paris, chez Cellot, Impr.-lib. rue Dauphine.

Voyage forcé, ou maniere de tirer avantage des circonstances, extrait des mémoires d'un homme de lettres qui a fait un long séjour en Angleterre, & en a observé les mœurs & les usages : in-12. 1 l. 16 s.

Londres, & à Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Le voyageur naturaliste, ou entretiens sur les moyens de ramasser les objets d'histoire-naturelle & de les bien conserver, avec des observations propres à étendre les recherches relatives aux connoissances humaines en général, traduit de l'anglois, auquel on a joint l'art de calmer le flots de la mer, ouvrage aussi traduit de l'anglois, qui renferme la preuve d'un phénomene qui mérite d'être placé parmi les découvertes curieuses & utiles de la physique moderne : in-12. fig. 2 l.

Amsterdam, & à Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une société de gens-de-lettres, nouvellement traduite en françois par une société de

gens-de-lettres, enrichi de figures & de cartes; tome quatrieme : in-8vo.

Paris, chez Moutard, Impr.-L. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Traité de l'éducation des femmes, & cours complet d'instruction, tome II. in-8vo. br. 3 l. 12 s.

Paris, chez Ph. D. Pierres, Impr.-L. rue St.-Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Les contes de Jean Bocace, avec la vie de cet auteur, traduction nouvelle, enrichie de gravures.

Londres, & à Paris, chez la Porte, L. rue des Noyers; & chez les marchands de nouveautés.

Nota. Nous avons deux especes de traductions des contes de Bocace, l'une très-libre & très-imparfaite, en deux volumes in-12; l'autre complette, en cinq volumes in-8vo. mais barbare & gothique. M. de C*** a cru rendre service au public, en en donnant une nouvelle, qui réunit le mérite de la fidélité à celui d'un style convenable.

Contes orientaux, ou les récits du sage Caleb, voyageur persan; par Mlle. M***. : in-12. de 189 pag. br. 1 l. 10 s.

Constantinople, & à Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

Dissertation chymique sur les eaux minérales de la Lorraine, ouvrage qui a remporté le prix au jugement de MM. de l'académie des sciences & belles-lettres de Nancy, le 9 mai 1778; par M. Nicolas, maître-ès-arts & en

pharmacie, démonſtrateur royal de chymie en l'univerſité de Nancy, &c. &c. brochure de 116 pages. 1 l. 16 ſ.
Nancy, chez Thomas, & à Paris, chez Gueſſier, libr. impr. rue de la Harpe.

Eſſai d'une méthode générale propre, à étendre les connoiſſances des voyageurs, ou recueil d'obſervations, &c. par M. Munier, inſpecteurs des ponts & chauſſées : 2 vol. in-8vo. de 500 pages chacun. 9 l.
Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Extrait de la Campagne du grand Condé en Flandre, dans l'année 1674 ; brochure in-8vo. de 102 pages, avec deux cartes.
Paris, chez Jombert fils aîné, lib. rue Dauphine.

Les faſtes, ou les uſages de l'année, poëme en ſeize chants, par M. le Mierre : in-8vo. de 310 pages, bro. 3 l.
Paris, chez Gueſſier, lib. imp. rue de la Harpe.

Hippocratis aphoriſmi, ad fidem veterum monumentorum caſtigati, latinè verſi à J. B. Lefebvre de Villebrune : in-12. de 371 pag., avec un portrait d'Hippocrate, gravé & deſſiné par Bradel : bro. 5 l.
--- rel. & dor. ſur tr. 6 l.
Paris, chez Clouſier, lib. impr., rue S. Jacques ; & Ségaud, lib., rue des Cordeliers, près les écoles de chirurgie.

Réglement donné par madame la ducheſſe de Liancourt à mademoiſelle de la Rocheguyon ſa petite-fille, pour ſa conduite & celle de

ſa maiſon ; ſuivi du *Devoir des grands*, de Mgr. le prince de Conti, avec ſon teſtament : bro. 2 l.

--- rel. 3 l.

Paris, chez Saugrain & Lamy, libraires, quai des Auguſtins.

Zoologie en françois & en anglois, avec cinquante planches coloriées ; par Peter Brown : in-4to. 80 l.

Londres, chez White.

Code de Louis XV, ou recueil des principaux réglemens & ordonnances de ce prince, tant ſur la juſtice, police & finances, que ſur la juriſdiction eccléſiaſtique : 2 vol. in-12. rel. 6 l.

Grenoble; & ſe trouve *à Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs, près l'imprimeur du parlement.*

Dictionnaire géographique portatif, ou deſcription des royaumes, provinces, villes, évêchés, duchés, comtés, marquiſats, villes impériales, ports, forterеſſes, & autres lieux conſidérables des quatre parties du monde ; dans lequel on indique, en quels royaumes, provinces & contrées ces lieux ſe trouvent, les princes dont ils dépendent ; les rivieres, baies, mers, montagnes, &c. ſur leſquelles ils ſont ſitués ; leur diſtance en lieues françoiſes, &c. &c. traduit de l'anglois ſur la troiſieme édition de Laurent Echard, avec des additions & des corrections conſidérables ; par M. Voſgien, chanoine de Vaucouleurs : nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée

de la géographie ancienne, & d'une explication des termes de marine & de navigation : in-12. rel. en veau. 5 l.
— broché 4 l.
Paris, chez Le Clerc, L. quai des Augustins.

Eloge de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans le 8 mai 1779, jour anniversaire de la levée du siege de cette ville en 1429; par M. André-Guillaume de Gery, abbé de Ste. Genevieve, supérieur-général des chanoines-réguliers de la congrégation de France, & de l'ordre du Val-des-Ecoliers; de l'académie de de Châlons-sur-Marne : in-4to. 1 l. 4 s.
Paris, chez Ph. D. Pierres, Imp.-L. rue St.-Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Pratique des négocians, financiers, banquiers, agens de change & gens-d'affaires, ouvrage utile à tous les avocats, notaires, greffiers, procureurs, huissiers & officiers de justice, & à tous ceux qui courent à la fortune; par M. Louis Gayot, avocat au parlement : in-12. de 458 pag. br. 3 l.
Paris, chez l'Auteur, rue du Four S. Eustache; Delaguette, Lib.-Impr. rue de la Vieille Draperie; Jombert, rue Dauphine; & Lesclapart, quai de Gesvres.

La procédure civile du Châtelet de Paris, & de toutes les jurisdictions ordinaires du royaume, démontrée par principes, & mise en action par des formules; par M. Pigeau, avocat au parlement : 2 vol. in-4to. rel. 24. l.
Paris, chez la Ve. Desaint, L. rue du Foin St.-Jacques.

Traité de l'arpentage & du toisé, ou méthode courte & facile pour arpenter & partager toutes ſortes de terreins & toiſés, toutes ſortes d'étendues, par feu M. Ozanam, de l'académie royale des ſciences ; nouvelle édition, miſe dans un nouvel ordre & augmentée d'un nouveau traité d'arithmétique, de trigonométrie & du nivellement, du toiſé particulier des bois de charpente, & des différens tarifs pour la réduction des bois quarrés, par M. Audierne : in-12. rel. fig. 3 l. 10 ſ.

Paris, chez Cl. Jombert, fils aîné, L. rue Dauphine.

Œuvres complettes de P. Bourdeille, ſeigneur de Brantôme, nouvelle édition, augmentée de remarques hiſtoriques & critiques, & diſtribuées dans un meilleur ordre que les éditions précédentes : 15 vol. grand in-12. en feuilles. 37 l. 10 ſ.

Londres, & à Paris, chez la Ve. Tilliard & fils, L. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin.

Proſpectus brevior operis quod *Acta ſanctorum* inſcribitur, quodque annis aliquot jam interruptum, auguſtiſſimæ Mariæ Thereſiæ imperatricis, reginæ apoſtolicæ auſpiciis, in Bruxellenſi Montis-Frigidi abbatia, à Cornelio Byeo, Jacobo Bueo, Ignatio Hubeno, præsbiteris, aſſumptiſque ex abbatiâ iſtâ canonicis iterùm modò continuabitur : in-4to.

Bruxelles, & à Paris, chez Lamy, L. quai des Auguſtins.

Coutumes générales du Ponthieu & d'Abbeville, commentées par M. Duchesne, avec

plusieurs décisions relatives aux coutumes d'Artois & d'Amiens ; mises en ordre & suivies de quelques additions par M. Delegorge, avocat : 2 vol. in-12. bro. 4 l.
--- reliés. 5 l.
Paris, chez Saugrain & Lamy, L. quai des Augustins.

On trouve aussi chez les mêmes *l'Histoire du comté de Ponthieu, de Montreuil & de la ville d'Abbeville sa capitale* ; avec la notice de leurs hommes dignes de mémoire : 2 vol. in-12. 4 l.
--- reliés. 5 l.

Examen critique des *Observations sur l'Atlantide de Platon* de M. Bailly ; par M. l'abbé *** : in-12. br. 15 f.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Instructions sur les égaremens de l'esprit & du cœur humain, ou sur les vices capitaux & leurs remedes ; par l'auteur des *Pensées sur les plus importantes vérités de la religion* ; par un ecclésiastique, missionnaire de Besançon : in-12. rel. 2 l. 5 f.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Mémoires sur les conducteurs pour préserver les édifices de la foudre ; par M. l'abbé Joseph Toaldo, prévôt de la Sainte-Trinité, membre des facultés de philosophie & de théologie, de plusieurs académies, &c. traduits de l'italien, avec des notes & des additions, par M. Barbier de Tinan, de l'académies des sciences, arts & belles-lettres de Dijon : in-8vo. de 241 pages, avec des planches.
Strasbourg, chez Bauer & Treuttel, Lib.

Le philoſophe catéchiſte, ou entretiens ſur la religion entre le comte de *** & le chevalier de *** : in-12. br. 2 l. 10 ſ.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Traité de la conſervation des enfans, ou moyens de les fortifier, de les préſerver & de les guérir dans leurs différentes maladies ; par M. Raulin, docteur en médecine, ſeconde édition. 3 vol. in-12. br. 4 l. 10 ſ.
--- rel. 6 l.
On a tiré quelques exemplaires de cet ouvrage en gr. pap. de format gr. in-8vo., 3 vol. br. 9 l.
Paris, chez Saugrain & Lamy, Lib. quai des Auguſtins.

Vie du cardinal de Richelieu, premier miniſtre de Louis XIII : in-12. br. 2 l.
Paris, chez Berton, rue S. Victor.

Hiſtoire univerſelle, par une ſociété de gens-de-lettres, tome XL, in-4to., en feuilles. 12 l.
Amſterdam, & Paris, chez la Ve Tilliard & fils, L. rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin.
N B. On trouvera auſſi chez les mêmes Lib. d'autres vol. ſéparés de cette hiſtoire.

Sophie, ou lettres de deux amies, recueillies par un citoyen de Geneve : 2 vol. in-8vo. br. 3 l.
Geneve & Paris, chez Baſtien, L., rue du Petit-Lion, F. S. G.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

Histoire de l'église, & des évêques-princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours; par M. l'abbé Grandidier. *Tome II.* *Pag.* 3

Voyage de Balambangan, *à la Nouvelle-Guinée & aux Moluques, contenant une description de Magindano, de Sooloo & d'autres isles, &c. &c. fait dans les années 1774, 1775, & 1776; par le Capitaine* Thomas Forrest; *à quoi l'on a ajouté un vocabulaire de la langue Magindane.* 28

Le philosophe pour le monde. Traduit de l'allemand de M. Engel. 35

Histoire de l'église, dédiée au roi; par M. l'abbé de Berault-Bercastel. 49

La Louiseïde, ou *histoire de l'expédition de St. Louis à la Terre-Sainte, poëme épique.* 61

Flore françoise, ou *description succinte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, disposée selon une nouvelle méthode d'analyse,*

& à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine, & de leur utilité dans les arts ; par M. le chevalier de Lamarck. *68*

Satyres de Juvenal, *traduites en françois par M. M...... avec le texte, des notes, & un index.* *88*

L'enfant indocile, comédie en quatre actes, ou en cinq, si on le juge à propos. *103*

Exposé d'une nouvelle méthode par laquelle on rend des disques de verre, destinés à des machines électriques, capables d'exciter l'électricité dans une athmosphere humide ; suivi d'une maniere de faire de tres-bons coussins pour frotter les verres des machines électriques, & de la description d'un électrophore perpétuel, plus parfait que ceux dont on s'est servi jusqu'ici ; par C. Cuypers. *110*

Lettre sur la situation de la religion dans les états Prussiens. *114*

Annales poétiques, ou *almanach des muses, depuis l'origine de la poésie françoise.* Tome X. *157*

Eloge du chevalier Isaac Newton. *162*

Dictionnaire universel de sciences morale, économique, politique & diplomatique, ou bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen, mis en ordre & publié par M. Robinet. *Tomes IV, V, VI, VII & VIII.* *181*

MÉLANGES.

Lettre aux auteurs du Journal de Paris, *sur le*

roman d'Amadis de Gaule; par M. Couchu. 205
Lettre de M. le comte de Tressan *à l'occasion de celle qui précede.* 211
Lettre écrite au Czar Pierre-le-Grand, *sur la fin du dernier siecle, par deux paysans de Saardam.* 215
Apologie des Sauvages. Morceau traduit de l'allemand. 217
Anecdote extraite du Journal de Paris. 235
Contre-observations de M...... commis de la guerre, sur le livre intitulé: Recherches & considérations sur la population de la France: *adressées aux rédacteurs de ce journal.* 238
Lettre de M. l'abbé Zacchiroli, *à l'imprimeur de la gazette italienne, intitulée:* Notizie del mondo, &c. 243

POÉSIES FUGITIVES.

Vers sur le printems; par M. le Marquis de V***. 246
Le caractere du poëte, ode traduite librement de l'allemand de Utz. 247
Epître à M...... Auteur d'un recueil de contes, intitulé: Graves observations sur les mœurs du dix-huitieme siecle; *par le frere* Paul, *Hermite de Paris, à ses sœurs, &c.; par* M. Grouvelle. 248
Réponse du frere Paul. 251
Laure consultant Esculape. Conte; par M. le comte D'..... de..... 253
A l'Emulation; par un citoyen de Liege. 255

Epître à Mde. la comtesse de Maurepas, *à son arrivée à Pontchartrain; par* M. de Chennevieres. 257

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I. *Académie royale des sciences de* Paris. 259
II. *Société royale de médecine de* Paris. ibid.
III. *Société libre d'émulation de* Paris. 260
IV. *Société royale des sciences, arts & belles-lettres* de Nancy. 263
V. *Société royale d'agriculture d'*Auch. 266
VI. *Société d'émulation de* Liege. 267
VII. *Société royale des sciences de* Copenhague. 272
VIII. *Académie royale des sciences & belles-lettres de* Berlin. 274
IX. *Académie des arcades de* Rome. 277
X. *Académie du capitole à* Rome. 278

SPECTACLES.

PARIS. *Opéra.* 279
Comédie Françoise. 282
Comédie Italienne. 284
LONDRES. *Drury-Lane.* 289
FLORENCE. 291
PORTUGAL. ibid.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

I. *Phénomene relatif à l'histoire-naturelle.* 299

II. *Effets de la chaleur artificielle pour la multiplication des animaux étrangers.* 300
III. *Découvertes sur le feu élémentaire ; par* M. de Gassenville. 301
IV. *Histoire-naturelle du tussillage & du pétasite.* 302

MÉDECINE. CHIRURGIE.

I. *Lettre de* M. Beaupréau, *maître en chirurgie, à* M. Spalarossa, *docteur en médecine, &c. sur les moyens d'entretenir la propreté des dents.* 310
II. *Observation de* M. Baral, *maître en chirurgie, &c. sur les dangers auxquels s'exposent ceux qui ont l'imprudence d'avaler les noyaux de cerises.* 312
III. *Observation sur un coup de soleil ; par* M. Marigues. 313
IV. V. VI. *Nouvelles observations sur les asphyxiques.* 315

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

I. *Lettre sur les moyens de faire fleurir l'agriculture & les mœurs ; par* M. Pingeron. 319
II. *Maniere de cultiver le cedre, tirée d'un traité sur les arbres des forêts ; par* M. Boutcher. (*Traduit de l'Anglois.*) 327
III. *Maniere d'élever, de nourrir les dindon-*

neaux, & de les préserver des maladies ordinaires. 338
IV. *Invention d'un baromètrographe.* 340
V. *Montres perfectionnées, & nouveaux carillons du Sieur* Sarton, *horloger-méchanicien à Liege.* 342
TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE, ET D'HUMANITÉ. 344
ANECDOTES. SINGULARITÉS. 352
BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE. 355
ITALIE. ibid.
ANGLETERRE. 376
ALLEMAGNE. 387
RUSSIE. 407
PAYS-BAS. ibid.
LIEGE. 408
GRAVURES. 409
CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX. 413

